



RAPPORT DE GESTION 2021

Suivez-nous sur renens.ch



Le présent document est imprimé sur du papier recyclé BalancePure, label « L'Ange Bleu », par les Presses Centrales de Lausanne



L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.





T ABLE DES MATIÈRES

2021 : quelques chiffres	4
Conseil communal et Municipalité	6
Conseil communal	8
Municipalité	26
Administration générale-Finances- Informatique-Sécurité	34
Administration générale	36
Service de la population	54
Sécurité publique	61
Finances	64
Informatique	70
Bâtiments-Domains-Logement	76
Gestion urbaine-Développement durable	96
Urbanisme-Infrastructures-Mobilité	118
Urbanisme	120
Infrastructures-Mobilité	134
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	152
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	154
Etablissements primaires et secondaire	179
Sport-Intégration-Ressources humaines	188
Ressources humaines	192
Cultes	200
Intégration	203
Service de défense contre l'incendie et de secours	214
Enfance-Cohésion sociale	216
Partenaires extérieurs	240

2021

quelques chiffres

50

dossiers ont été
soumis à enquête publique

116

permis de fouille

6

centenaires

20'811

habitants

1'752

tonnes de biodéchets
recyclés en biogaz

2'297

élèves dépistés à
la Clinique dentaire

8'840

repas servis aux
réfectoires

134

interventions des
sapeurs-pompiers à Renens

590

spectateurs pour La
Piazzetta

302

personnes ont acquis la
nationalité suisse

135'164

entrées à la piscine

2'382

élèves dans les 3 établissements
scolaires

14

apprenti.e.s formé.e.s
dans 5 filières différentes

1'139'164

impressions effectuées sur
les copieurs communaux

41'846

prêts de livres à la
Bibliothèque du Léman

118^e

conteneur enterré installé

70'650 m²

de surface intérieure
entretenu par le Secteur
exploitation

482

cartes journalières
CGN vendues

1

Label Gold Cité
de l'Énergie





C
ONSEIL COMMUNAL
M
UNICIPALITÉ



CONSEIL COMMUNAL

BUREAU

Du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Président	M. Jonas Kocher
Vice-présidente	Mme Carole Castillo
2 ^e Vice-président	M. Dylan Montefusco
Scrutateurs	M. Boubacar Barry M. Ali Korkmaz
Scrutateurs suppléants	M. Pascal Golay M. Philippe Anhorn

Du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Présidente	Mme Carole Castillo
Vice-président	M. Dylan Montefusco
2 ^e Vice-présidente	Mme Frédérique Beauvois
Scrutateurs	Mme Colette Racloz M. Jeton Hoxha
Scrutateurs suppléants	M. Rachid Taaroufi M. Ignacy Wilczynski

Législature 2016-2021, pour l'année 2021

Secrétaire	Mme Yvette Charlet jusqu'au 11 octobre 2021 Mme Coralie Schopfer du 1 ^{er} juin au 31 juillet 2021 Mme Corrine Simon dès le 12 octobre 2021
Secrétaire suppléant	M. Grégoire Menoud
Huissier	M. Gilbert Demangel
Huissier suppléant	M. Alexandre Vila

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL ASSERMENTÉS AU 1^{ER} JUILLET 2021

LA FOURMI ROUGE POP & GAUCHE EN MOUVEMENT

Allauca Byron
Berseith Verena
Castillo Carole
Divorne Nicole
Favre Simon
Hertig Philippe
Keller Chantal
Keller Vincent
Korkmaz Mehmet
Mauch Lucie
Pinto Marta
Safaï Reza
Schneider Marie
Sisto Maria
Tayfur Fatma
Torriani Silvio
Yabalak Kemal
Zahnd Joëlle

LES VERT.E.S DE RENENS

Adamini Lysiane Loredana
Avdyli Nuredin
Baquero Torres Maria Cristina
Chambaz Marc
Cherbuin Anne
Iff Barbara
Joerchel Anhorn Bastienne
Kocher Jonas
Kocher Steeve
Kohler Marie-Claude
Plattner Laurence
Racloz Colette
Richard Sylvain
Thode Angela
Tiambo Andreia
Zufferey Basile
Zufferey- Merminod Mélinda

PARTI SOCIALISTE DE RENENS

Beauvois Frédérique
Borloz Pierre
Delaquis François
Diédhiou Ndeye Awa
Goël Tristan

PARTI SOCIALISTE DE RENENS

Grégoire Benoît
Hoxha Jeton
Jeanrichard Jean-François
Korkmaz Ali
Mulopo Kapita Robert
Neal Richard
Ngoy Muvumbu Dieudonné
Rosigno Eugène
Rossel Muriel
Scala Michele
Segin Aline
Smakiqi Naim
Smakiqi Liridona
Storari Chiara
Taaroufi Rachid

UDC RENENS – UDF

Cordeiro André
De Col Alain
Delapierre Roland
Duperrex Gérard
Montabert Stéphane
Montefusco Dylan
Wilczynski Ignacy

PLR – PVL

Bongiorno Antonio
Borcard Gabriel
Braz Lopes Rodriguez Mariline
Constant Jean-François
Dupuis Jean-Marc
Golay Pascal
Golaz Grilli Elodie
Gruber Florian
Guedes Luis
Joliat Rosana
Martinelli Sandra
Negri Capt Stéphanie
Ozcan Suat
Pascoal Alexandre
Perret Dominique
Primiceri Alessandra
Vita Vito
Waeber Pascal

Depuis le début de la nouvelle législature, le Conseil communal a enregistré les démissions de:

- Mme Barbara Iff, Les Vert.e.s de Renens, à laquelle a succédé Mme Roxane Gubler;
- M. Alain De Col, UDC Renens – UDF, auquel a succédé M. Mariusz Wilczynski.

COMMISSIONS PERMANENTES

COMMISSION DES FINANCES

Présidence 2021-2022 : M. François Delaquis, PSR

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

M. François Delaquis, PSR - Président

M. Eugène Roscigno, PSR

M. Pascal Golay, PLR-PVL

M. Philippe Hertig, Fourmi rouge

M. Vincent Keller, Fourmi rouge

M. Dylan Montefusco, UDC

M. Sylvain Richard, Les Vert.e.s

M. Pascal Waeber, PLR-PVL

Mme Melinda Zufferey-Merminod, Les Vert.e.s

COMMISSION DE GESTION

Présidence 2021-2022 : M. Gérard Duperrex, UDC

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

M. Gérard Duperrex, UDC - Président

Mme Ndeye Awa Diédhiou, PSR

M. Simon Favre, Fourmi rouge

Mme Elodie Golaz Grilli, PLR-PVL

M. Florian Gruber, PLR-PVL

Mme Rosana Joliat, PLR-PVL

M. Mehmet Korkmaz, Fourmi rouge

M. Kapita Robert Mulopo, PSR

M. Steeve Kocher, Les Vert.e.s

M. Richard Neal, PSR

Mme Laurence Plattner, Les Vert.e.s

Mme Colette Racloz, Les Vert.e.s

Mme Maria Sisto, Fourmi rouge

COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Co-présidence 2021-2022 : MM. Marc Chambaz et Basile Zufferey, Les Vert.e.s

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

M. Marc Chambaz, Les Vert.e.s - co-Président

M. Basile Zufferey, Les Vert.e.s - co-Président

Mme Verena Berseth, Fourmi rouge

Mme Ndeye Awa Diédhiou, PSR

Mme Sandra Martinelli, PLR-PVL

Mme Stéphanie Negri Capt, PLR-PVL

Mme Muriel Rossel, PSR

M. Ignacy Wilczynski, UDC

M. Kemal Yabalak, Fourmi rouge

COMMISSION RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE

Présidence 2021-2022 : M. Gérard Duperrex, UDC

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

M. Gérard Duperrex, UDC - Président
Mme Lysiane Loredana Adamini, Les Vert.e.s
Mme Mariline Braz Lopes Rodriguez, PLR-PVL
M. Pierre Borloz, PSR
M. Jean-François Constant, PLR-PVL
M. André Cordeiro, UDC
M. François Delaquis, PSR
Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge
M. Luis Guedes, PLR-PVL
M. Jeton Hoxha, PSR
Mme Roxane Gubler, Les Vert.e.s.
Mme Rosana Joliat, PLR-PVL
M. Jonas Kocher, Les Vert.e.s
M. Ali Korkmaz, PSR
Mme Marie-Claude Kohler, Les Vert.e
Mme Lucie Mauch, Fourmi rouge
M. Dieudonné Ngoy Muvumbu, PSR
Mme Marta Pinto, Fourmi rouge
M. Sylvain Richard, Les Vert.e.s
M. Pascal Waeber, PLR-PVL
M. Mariusz Wilczynski, UDC
M. Kemal Yabalak, Fourmi rouge
Mme Joëlle Zahnd, Fourmi rouge

COMMISSION DES PÉTITIONS

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

M. Richard Neal, PSR - Président
Mme Verena Berseth, Fourmi rouge
M. André Cordeiro, UDC
Mme Laurence Plattner, Les Vert.e.s
Mme Alessandra Primiceri, PLR-PVL

CONSEIL COMMUNAL

INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES

L'installation des Autorités communales pour la législature 2021-2026 s'est déroulée le mardi 29 juin 2021 à 17h30 à la Salle de spectacles, sous la présidence de Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois. Après la traditionnelle sonnerie des cloches annonçant la cérémonie, l'harmonie La Clé d'Argent a entonné quelques airs de musique afin d'accueillir les Autorités. Mme la Préfète a ouvert officiellement la cérémonie, accompagnée d'un agent de la Police de l'Ouest lausannois porteur de la bannière communale. Après les salutations d'usage, Mme la Préfète a procédé à la prestation de serment et à l'installation des membres du Conseil communal et de la Municipalité.



La Clé d'Argent a alors joué l'Hymne vaudois, repris en cœur par les élus. La cérémonie s'est poursuivie, selon le protocole établi, par l'élection du Bureau provisoire formé de cinq scrutateurs, de la Présidente et de la Secrétaire du Conseil communal. Ces opérations légales terminées, Mme la Préfète a adressé aux Autorités les salutations du Conseil d'Etat et, en son nom, les a félicitées de leur élection. Avant de céder la parole à la Présidente du Conseil communal nouvellement élue, elle a encore remercié les personnes quittant leur fonction, tant à l'Exécutif qu'au Législatif, pour leur engagement au cours des dernières législatures ou de la dernière période concernée. Mme la Préfète a ensuite transmis la parole à Mme Carole Castillo, élue Présidente du Conseil communal, qui a orchestré la suite des opérations, à savoir les élections du Bureau du Conseil communal, la nomination de l'huisier et de l'huisier suppléant ainsi que la nomination des commissions permanentes et des délégations intercommunales et régionales. Après un intermède musical proposé par l'harmonie La Clé d'Argent, puis les allocutions de M. le Syndic Jean-François Clément et de Mme la Préfète Anne Marion Freiss, Mme Carole Castillo a clôturé la cérémonie d'assermentation.

En raison de la situation sanitaire, la population renanaise n'a pas été conviée à cet événement qui se tient habituellement en public.

SÉANCE DE PASSATION DES POUVOIRS



M. Jonas Kocher, Compère-Président et
Mme Carole Castillo, Présidente élue 2021-2022

La séance de passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal s'est tenue à la suite de la cérémonie d'installation des Autorités communales. M. Jonas Kocher, Président sortant, a remis le sceau du Conseil communal et la clé du carnotzet à Mme Carole Castillo, Présidente élue pour l'année 2021-2022. En raison de la pandémie, les assises annuelles de la Confrérie des anciens présidents du Conseil communal qui se tiennent habituellement à cette occasion ont été annulées. Toutefois, la confrérie était représentée par son Président M. Vito Vita, qui a remis la «boîte souvenir» au nouveau Compère-Président, M. Jonas Kocher.

RENCONTRE MUNICIPALITÉ / PARTIS ET GROUPES POLITIQUES / BUREAU DU CONSEIL ÉLARGI

Les membres de la Municipalité, les présidents des partis et groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du Conseil élargi se sont rencontrés en date du 26 janvier 2021. Lors de la séance, différents sujets ont été abordés tels que le fonctionnement de la Commission régionale et intercommunale, les actions de communication pour les élections communales, le soutien apporté aux commerces renanais et les futurs préavis municipaux.

COUPE DES SAPINS À BOTTENS

La coupe des sapins a eu lieu le 1^{er} décembre 2021 dans les bois de Bottens, selon une tradition qui perdure depuis plus de 40 ans entre les Communes de Bottens et de Renens. Mme Carole Castillo, Présidente du Conseil communal, a coupé le sapin qui orne la Salle de spectacles pendant les fêtes de fin d'année, avec l'aide précieuse de professionnels et en présence des représentants des deux communes. Les participants se sont ensuite retrouvés au refuge de Bottens pour partager un repas préparé par les collaborateurs de la section logistique du service Gestion urbaine-Développement durable, dans une ambiance conviviale.



1^{er} décembre 2021, coupe des sapins à Bottens



Les participants devant le refuge de Bottens

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2020

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2020, avec les réponses de la Municipalité aux divers vœux formulés, observations et remarques, a été adopté par le Conseil communal le 24 juin 2021. Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, les six observations suivantes ont été maintenues.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - OBSERVATION NO 1

Question de la Commission de gestion

La Commission de gestion regrette que le commerce local n'ait pas eu le même succès que le développement des start-ups. Dès lors, qu'entend faire la Municipalité pour mettre en place une vraie stratégie du développement du commerce local et comment entend-elle faire son évaluation ?

Réponse de la Municipalité

Comme mentionné dans la réponse initiale, un groupe de travail a été institué dès l'annonce par le délégué à la promotion économique de la résiliation de son mandat. Cette information a été relayée de manière large auprès des différents partenaires de la Ville et notamment les membres du Conseil communal. À l'heure actuelle, et comme il paraît opportun de faire valider la future stratégie de promotion économique par la Municipalité élue pour la période 2021-2026, nous ne pouvons qu'assurer le Conseil communal d'avoir pris bonne note de cette observation. Nous ne manquerons ainsi pas de revenir prochainement auprès du Législatif afin de leur signifier les grandes orientations retenues pour la promotion économique.

En attendant que la Municipalité revienne auprès du Conseil communal avec sa stratégie, la Commission de gestion maintient l'observation.

OBSERVATION NO 2

Question de la Commission de gestion

La Commission de gestion ne peut que regretter le manque de visibilité des parkings à disposition et la non-promotion de ceux-ci. Que compte mettre en place la Municipalité?

Réponse de la Municipalité

Les parkings de Renens bénéficient depuis de nombreuses années d'une page Internet dédiée, initialement par le biais d'un site ad hoc, et désormais directement rattaché au site de la Ville (voir menu déroulant Vie pratique / Section mobilité). Cette page recense l'ensemble de l'offre de parking communale, indique les emplacements de chacun des parkings ainsi que leurs capacités respectives. Une carte didactique est proposée pour le centre-ville. Par le biais de cette page, un sondage avait été entrepris à fin 2017-début 2018 par la promotion économique et l'ACR (Association des commerçants de Renens) via le groupe de travail « Commerces » de la Ville pour mieux cerner la fréquentation des parkings, notamment vis-à-vis de l'offre commerciale. De nombreux formulaires avaient été mis à disposition auprès des commerçants et des grandes surfaces ainsi que sur le site internet communal. Malheureusement, la participation ne s'est pas révélée assez importante pour pouvoir retirer des enseignements spécifiques, notamment les attentes des usagères et usagers concernant l'accès aux parkings.

Cela a cependant été l'occasion de rappeler à large échelle l'existence de l'offre communale. Les parkings sur le territoire renanais se répartissent en deux catégories: ceux en mains communales et ceux en mains privées. Pour ces derniers, seuls les propriétaires peuvent en faire une promotion directe. C'est le cas notamment du parking de la Migros. Celui de la COOP est partagé avec la Commune, sans qu'une velléité particulière ait été annoncée par COOP pour une action de promotion spécifique.

Concernant la pratique communale, la Municipalité rappelle que pour les deux grands parkings du centre (mais aussi pour l'Hôtel de Ville et le Parc Frehner), la perspective et l'évolution des travaux du tram sur le 14-Avril rendent fort complexe leur signalisation à l'heure actuelle. Finalement, la Municipalité a entamé depuis plusieurs années une politique globale de transition écologique qui privilégie l'utilisation des transports publics à celle de la voiture individuelle. Elle favorise également l'augmentation d'espaces rendus à la population, végétalisés (aux dépens parfois de certaines places de parc). Elle ne souhaite dès lors pas s'engager dans des projets de panneaux signalétiques aux alentours des parkings territoriaux et estimerait peu cohérent de mettre en place une campagne de promotion plus large que celle existant actuellement. Elle notifie cependant la page internet évoquée ci-dessus dès qu'une communication spécifique l'exige (notamment pour les manifestations).

La Commission de gestion constate qu'aucune amélioration n'est envisagée, c'est pourquoi elle maintient l'observation.

OBSERVATION NO 4

Question de la Commission de gestion

Nos temps de marchés sont des moments incontournables de la vie renanaise. Dans le cadre de la promotion du commerce local et de proximité, il est essentiel qu'ils soient attractifs et diversifiés. Dès lors, la Commission de gestion demande à la Municipalité ce qu'elle entend faire pour dynamiser, étendre et rendre plus attractifs ces moments.

Réponse de la Municipalité

Dans le rapport de gestion 2020, dans la section « Manifestations et animations » de la partie Administration générale, la gestion du marché de Renens est abordée et y est mentionnée la création d'un groupe de travail spécifique à début 2020. Celui-ci devait permettre de préparer la nouvelle saison du marché et mener une réflexion complète sur sa configuration. Concrètement, il s'agissait de définir un modèle d'animation adapté, de réfléchir au positionnement des stands (en incluant les étalagistes aux discussions), ou encore de réfléchir à l'offre de stands avec l'aide d'un prestataire professionnel externe. L'objectif était de disposer d'un groupe de suivi, véritable « outil » pour assurer une identité propre et forte au marché renanais en tant que rendez-vous populaire incontournable.

La crise du Coronavirus a mis entre parenthèses ce travail de fond. Depuis, y compris pour la saison 2021, les restrictions liées à la lutte contre la Covid-19 n'ont pas permis d'envisager une reprise à court terme des événements publics. Ces éléments retardent bien sûr l'entrée en action du groupe de travail. La définition du calendrier du Groupe Marché est donc en grande partie liée à l'évolution de la pandémie, mais aussi à son intégration au sein de la nouvelle structure de l'administration communale pour la législature 2021-2026. D'ici là, la Municipalité prend note des questions et remarques de la Commission de gestion et continuera à faire le maximum, selon les mesures en vigueur, pour assurer au marché de Renens le suivi qu'il mérite.

En attendant que la Municipalité revienne auprès du Conseil communal avec sa stratégie, la Commission de gestion maintient l'observation.

INFORMATIQUE – POPULATION-SÉCURITÉ PUBLIQUE - OBSERVATION NO 11

Question de la Commission de gestion

La Commission de gestion s'étonne qu'en temps de Covid les collaborateurs doivent fournir le matériel informatique nécessaire pour leur poste de travail. La Municipalité compte-t-elle modifier la directive communale ?

Réponse de la Municipalité

Il aurait été particulièrement compliqué, voire impossible, d'équiper l'entier des collaboratrices et des collaborateurs qui ont effectué du télétravail en période de Covid. Et cela d'autant plus que l'obligation de télétravail a été annoncée quelques jours avant son entrée en vigueur et cela pour une durée initialement limitée. Il ne faut pas non plus négliger le coût inhérent à une telle démarche. La directive concernant le télétravail est en cours de révision. Cependant, hormis le cadre exceptionnel de la période Covid, le télétravail est une notion volontaire de la part de la collaboratrice ou du collaborateur qui est accepté ou non par la Cheffe ou le Chef de service. Il paraît juste que la personne qui peut, entre autres, assouplir son planning de travail et diminuer ses déplacements accepte de mettre à disposition le matériel nécessaire.

La Commission de gestion maintient l'observation car elle ne partage pas la vision de la Municipalité sur le télétravail.

BÂTIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT-CULTES - OBSERVATION NO 14

Question de la Commission de gestion

La Commission de gestion ne comprend pas qu'un état des lieux du matériel dans les établissements scolaires ne soit pas réalisé régulièrement. Comment la Municipalité entend-elle avoir une meilleure vue sur le matériel ?

Réponse de la Municipalité

Au vu du nombre de pièces de mobilier, de sa variété, la tenue d'un inventaire n'apporterait pas de valeur ajoutée pour sa gestion et imposerait un nombre d'heures de travail très important. D'une part, le stock de réserve est géré de façon à être le plus adéquat possible. D'autre part, les concierges ainsi que les directions scolaires ont un regard quotidien sur l'état du mobilier et les besoins relatifs. Les réparations se traitent donc au cas par cas, tout comme les commandes complémentaires. Les besoins liés aux nouvelles classes ou locaux sont quant à eux budgétisés.

La Commission de gestion maintient l'observation car elle estime qu'une vision globale du mobilier est nécessaire.

URBANISME-TRAVAUX - OBSERVATION NO 17

Question de la Commission de gestion

La Commission de gestion ne peut pas se satisfaire de la réponse rendue à la question « Pourquoi ne pas déplacer les arbres au lieu de les abattre ? », d'autant plus qu'une pénurie d'arbres pour reverdir les villes nous guette. L'argument financier ne doit pas être un frein au fait de conserver ou de déplacer des arbres. Qu'entend faire la Municipalité pour préserver les arbres existants et parer à cette future pénurie ?

Réponse de la Municipalité

Il arrive qu'il faille abattre un arbre lorsqu'un projet d'intérêt majeur le requiert pour permettre sa faisabilité. La

dernière réponse que la Commission de gestion rejette ne reflète pas l'avis exprimé par la Municipalité concernant l'intérêt ou le désintérêt de déplacer un arbre plutôt que de l'abattre. Au-delà de la question financière, certes importante, le déplacement d'un arbre d'un certain calibre est aussi techniquement problématique, voire impossible, comme constaté tout récemment en lien avec l'évaluation du déplacement du cèdre pleureur sur l'esplanade de la Salle de spectacles. Un recensement des arbres remarquables est en cours et un nouveau règlement de protection des arbres lui fera suite pour améliorer leur préservation. Le PACom abordera également cette question (préservation et plantation des arbres), ainsi que celle du maintien d'espaces perméables dans les propriétés privées. Un préavis relatif à la plantation de 400 nouveaux arbres dans les dix ans à venir sera soumis prochainement au législatif afin d'augmenter globalement la canopée urbaine dans le cadre du plan climat. Ceci permettra d'assurer un renforcement, avec des arbres plus jeunes. La pénurie annoncée concerne essentiellement les arbres indigènes de grandes dimensions (par ex.: érable champêtre ou certaines variétés de tilleuls). Les grandes avenues plantées en monoculture ne sont plus privilégiées. Ainsi, nous pouvons encore trouver facilement quelques exemplaires de très beaux spécimens dans les pépinières locales voire nationales.

La Commission de gestion maintient l'observation et souhaite des solutions circonstanciées.

RETRANSMISSION DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL



Les séances du Conseil communal sont diffusées en direct sur le site de la ville renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin. Chaque séance est de plus retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredis, samedis et dimanches qui suivent la séance sur le canal info inclus dans l'abonnement du télé-réseau renanais et lausannois.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2021

- Réponse à l'interpellation de Mme Nathalie Jaccard « Renens en mouvement et si le marché entrerait dans la danse... ».
- Réponse à l'interpellation de M. Ali Korkmaz « La place du Marché est un îlot de chaleur ».
- Réponse à l'interpellation de M. François Delaquis relative à la réalisation concrète des mesures contenues dans la charte du 6 septembre 2016 pour l'égalité salariale dans le secteur public.
- Réponse à l'intervention de M. François Delaquis relative au traitement des mamans et auxiliaires de jours durant la crise du coronavirus.
- Interpellation de Mme Nathalie Jaccard « Pas de tables pour les classes du RAC?!? »
Réponse donnée en séance par la Municipalité.
- Interpellation de Mme Nathalie Jaccard « Pour que Renens ne laisse pas sur le carreau ses jeunes »
Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Silvio Torriani « Interdiction de la mendicité »
Réponse donnée en séance par la Municipalité.
- Interpellation de Mme Chiara Storari « Quelle est l'accessibilité des bâtiments scolaires renanais pour toute personne à mobilité réduite ? »
Réponse écrite ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de Mme Chiara Storari « Quelle est la disponibilité de toilettes publiques dans les parcs et au long des promenades de Renens ? »
Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de M. Oumar Niang sur les difficultés des associations de Renens en cette période de Covid-19
Réponse donnée en séance par la Municipalité.
- Interpellation de M. Ali Korkmaz « Une patinoire saisonnière à la Place du Marché de Renens »
Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de Mme Rosana Joliat « soutenir l'économie locale – saison 2 »
Réponse donnée en séance par la Municipalité.
- Préavis N° 77-2020 – Réponse de la Municipalité au postulat Philippe Anhorn intitulé « Pour le recensement et la protection des arbres remarquables et zones de nature en ville d'ici à l'adoption du futur PGA »
Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- Préavis N° 80-2020 – Chalet Joli-Bois de l'école à la montagne à Ondallaz - Travaux d'assainissement et de sécurisation
Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 18 MARS 2021

- Réponse à l'interpellation de Mme Nathalie Jaccard et consorts « Pour que Renens ne laisse pas sur le carreau ses jeunes ».
- Réponse à l'interpellation de Mme Nathalie Jaccard sur la mise à disposition de tables pour les classes du RAC dans l'établissement secondaire du Léman.
- Réponse à l'interpellation de Mme Chiara Storari « Quelle est la disponibilité des toilettes publiques dans les parcs et au long des promenades de Renens ? »
- Réponse à la question de Mme Frédérique Beauvois sur la non-accessibilité du stade du Censuy du 15 novembre 2020 au 18 janvier 2021.
- Développement du postulat de Mme Frédérique Beauvois « Au chaud et au sec : quelle offre de midi pour nos élèves du secondaire ? »
Renvoi à la Municipalité à une large majorité.
- Développement du postulat de Mme Nathalie Jaccard « Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, mettons en place un frigo collectif (communautaire) à Renens ! »
Renvoi à la Municipalité à la majorité.
- Interpellation de Mme Beauvois « Un an après, il est temps d'agir contre les crimes LGBTIQ-phobes »
Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de M. Roscigno sur le devenir des cartes CFF
Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Préavis N° 81-2021 - Promotion économique – Aide financière d'un montant de CHF 1.5 million destinée aux entreprises se trouvant en grande précarité financière suite à la crise du Coronavirus et aux mesures sanitaires successives appliquées depuis mars 2020

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 29 AVRIL 2021

- Réponse à l'interpellation de M. Richard Neal et consorts relative à la difficulté de circulation au chemin de St-Georges.

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « L'avenir des accueillant-e-s en milieu familial »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Vincent Keller relative à l'application d'un taux unique d'imposition

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Préavis N° 78-2020 – Réponse de la Municipalité au postulat Nathalie Jaccard intitulé « PlasTique-tac-tic-tac... ton temps est compté »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 82-2021 – Indemnités du Conseil communal pour la Législature 2021-2026

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées du préavis.

- Préavis intercommunal N° 83-2021 – Adoption du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL)

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 84-2021 – Demande de crédit pour les travaux d'assainissement et de mise en conformité des installations de la Place du Marché suite à l'incendie du 4 janvier 2020

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 27 MAI 2021

- Réponse à l'interpellation de M. Silvio Torriani et consorts relative à l'interdiction de la mendicité.

- Réponse à la question de M. Pascal Waeber relative au réseau de vélo PubliBike.

- Développement d'une motion Silvio Torriani « Renens et la publicité commerciale? »

La motion est transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « Nos arbres, notre Ville et le tram »

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation de Mme Verena Berseth relative aux automates à billets des tl

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation de M. Mehmet Korkmaz « Parc du Ranch »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Frédérique Beauvois « Jusqu'ici tout va bien. Jusqu'ici tout va bien. Et nous à Renens, on va comment? »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Préavis N° 85-2021 – Demande d'un crédit pour : - les études préalables du projet, ainsi que l'organisation d'un concours d'architecture pour le site de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz et l'étude pour la transformation du collège et la salle de gymnastique de Verdeaux - les travaux de rénovation des toitures aux Pavillons de Sous-Biondes

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées du préavis.

- Préavis N° 86-2021 – Fontaine du mail du Marché – Demande de crédit en complément du préavis N° 104-2016 - Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) - Projet de tram (tram t1) entre la place de l'Europe à Lausanne et la gare de Renens - Requalification de l'avenue du 14-Avril - Collecteurs et travaux connexes

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 24 JUIN 2021

- Réponse à l'interpellation de Mme Frédérique Beauvois « Un an après, il est temps d'agir contre les crimes LGBTIQ-phobes! »
- Réponse à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « L'avenir des accueillant-e-s en milieu familial ».
- Réponse à l'interpellation de Mme Chiara Storari « Quelle est l'accessibilité des bâtiments scolaires pour les enfants en chaise roulante et à mobilité réduite? »
- Réponse à l'interpellation de M. Mehmet Korkmaz « Parc du Ranch ».
- Réponse aux questions de M. Reza Safaï relative aux nouveaux horodateurs du parking de l'Hôtel-de-Ville et les QR codes pour les amendes.
- Réponse aux questions de Mme Carole Castillo relative aux toilettes accueillantes.
- Développement du postulat de M. Byron Allauca « Création d'une carte d'appartenance communale: un outil de cohésion sociale et vivre ensemble »

Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat de Mmes Suzanne Sisto-Zoller et Verena Berseth « Préserver le patrimoine bâti »

Le postulat est renvoyé en commission.

- Développement de la motion de Mmes Elodie Golaz Grilli et Suzanne Sisto-Zoller « Prendre soin du patrimoine culturel de Renens »

La motion est transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de M. Ali Korkmaz « Place du Marché: correction d'une erreur urbanistique et architecturale »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Comptes 2020
 - de la Ville de Renens présentant un excédent de revenus de CHF 410'874.44;
 - de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge;
 - de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy;
 - de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens.

Décision : Le Conseil communal adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

- Rapport de Gestion 2020

Les membres du Conseil communal approuvent le rapport de gestion de l'exercice 2020.

- Préavis intercommunal N° 87-2021 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens - Secteur 12 « ch. du Bochet/Autoroute »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis intercommunal N° 88-2021 – Déplacement du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge dans le cadre de la réalisation du parc de la Mèbre à Crissier et de la renaturation du ruisseau de la Mèbre - Crédit de construction »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 89-2021 – Plan climat de Renens et réponse de la Municipalité au postulat Jonas Kocher intitulé « Mise en place d'un plan climat communal »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 90-2021 – Mesures d’accompagnement du futur plan climat : augmentation de la canopée à Renens et réponse de la Municipalité au postulat Frédérique Beauvois intitulé «1 arbre + 1 banc = Bonheur urbain2 »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 91-2021 – Demande de crédit complémentaire au budget 2021 - couvrant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 - concernant les mesures sanitaires nécessaires en lien avec la Covid-19 dans les bâtiments communaux

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2021

- Postulat de Mmes Verena Berseth et Suzanne Sisto-Zoller «Préserver le patrimoine bâti »

Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de Mme Elodie Golaz-Grilli «56 droits d’initiative en suspens, qu’entend faire la Municipalité ? »

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation de Mme Stéphanie Negri-Capt «Bâtiment de la Grange : quelle(s) utilisation(s) ? »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt «Travaux du tram : un démarrage au feu rouge»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt «Visibilité dans les carrefours : miroir, mon beau miroir»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt «Circulation au chemin de St-Georges : de qui se moque-t-on ? »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt «Délégué BPA : pourquoi un municipal ? »

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation de Mme Frédérique Beauvois «La sécurité numérique à Renens »

Réponse partiellement donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation de M. Stéphane Montabert : «De l’application du règlement de police sur les infractions portant atteinte à la propreté urbaine et à la qualité de la vie »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Chiara Storari «Variant Delta : quelles mesures pour l’accueil de jour et l’accueil parascolaire de Renens ? »

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2021

- Démissions de M. Alain De Col, UDC – UDF et de Mme Yvette Charlet, secrétaire du Conseil communal.
- Réponse à la question de M. Augustin Mukamba relative aux mesures de sécurité sanitaires pour la COVID-19 sur la Place du Marché.
- Réponse à l’interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli «56 droits d’initiative en suspens, qu’entend faire la Municipalité ? »

- Réponse à l'interpellation de M. Stéphane Montabert relative à l'application du Règlement de police sur les infractions portant atteinte à la propreté urbaine et à la qualité de la vie.
- Réponse aux interpellations de Mme Stéphanie Negri Capt « Visibilité dans les carrefours: miroir, mon beau miroir » et « Circulation au chemin de St-Georges: de qui se moque-t-on? »
- Réponse à l'interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt « Travaux du tram: un démarrage au feu rouge ».
- Développement du postulat de M. Reza Safaï « Pour la mise à disposition d'un casier sportif à Renens »

Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat de M. Pierre Borloz « Bienvenue au Censuy : réaménager la parcelle est du collège du Roseau pour mieux vivre en Ville de Renens »

Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat de M. Pierre Borloz « T'as où la borne électrique? Aménagement d'équipements de charge pour véhicules électriques dans notre Commune »

Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat de Mme Frédérique Beauvois « Et si on rêvait? Pour qu'une fête des écoles fasse (enfin) son retour à Renens »

Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de M. Luis Guedes « Aux Pompiers! Il y a le feu »

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Interpellation de Mme Angela Thode « CSM – Budget et avantages des habitants de la Commune de Renens »

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- Préavis N°1-2021 - Autorisations générales pour la législature 2021-2026

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N°3-2021 – Arrêté d'imposition pour l'année 2022

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions du rapport de majorité non amendées.

- Préavis N°4-2021 - Rénovation de l'éclairage public de Renens-village.

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées du préavis.

- Préavis N°5-2021 - Réponse de la Municipalité au postulat Nicole Divorne intitulé « Pour une Fête de la Nature à Renens »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2021

- Démission de Mme Barbara Iff, Les Vert.e.s.
- Assermentation de M. Mariusz Wilczynski, UDC-UDF, en remplacement de M. Alain De Col, et de Mme Roxane Gubler, Les Vert.e.s, en remplacement de Mme Barbara Iff.
- Nomination et assermentation de Mme Corrine Simon, secrétaire du Conseil communal.
- Réponse à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « L'avenir du télétravail ».
- Développement du postulat de Mme Frédérique Beauvois « Ma récré se met au vert, pour que Renens dise adieu au béton dans ses cours d'école »

Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat de M. Ali Korkmaz « Visibilité des élu.e.s sur le site internet de la Commune de Renens »
Le postulat est renvoyé en commission.
- Développement du postulat de M. Jeton Hoxha « Pour un conseil des jeunes fort à Renens »
Le postulat est renvoyé en commission.
- Développement du postulat de Mme Elodie Golaz Grilli « Vers une école et des lieux d'accueil plus durable et pour tous les genres »
Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.
- Interpellation de M. Ali Korkmaz « Visibilité des élu.e.s sur le site internet de la Commune de Renens »
Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de Mme Plattner Laurence « pollution sonore au sein de la commune »
Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de M. Richard Neal relative à l'éclairage public temporaire le long de l'Avenue du Temple et de l'Avenue de Verdeaux
Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de M. Jonas Kocher « Plan d'action en cas d'attaque »
Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de Mme Angela Thode « il y a-t-il de la dioxine à Renens ? »
Réponse donnée en séance par la Municipalité.
- Préavis N° 6-2021 - Demande d'un crédit d'études préalables du projet, ainsi que l'organisation d'un concours d'architecture pour le site de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz et l'étude pour la transformation du collège et la salle de gymnastique de Verdeaux.
Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- Préavis No 7-2021 – Chemin du Closesel – Réalisation d'une liaison de mobilité douce le long des voies CFF, entre le passage du Trait d'union et le passage inférieur du Léman
Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

- Réponse à l'interpellation de Mme Frédérique Beauvois : « Jusqu'ici tout va bien. Et nous à Renens, on va comment ? »
- Réponse à l'interpellation de Mme Laurence Plattner : « Pollution sonore au sein de la Commune ».
- Développement de la motion de M. Jonas Kocher « Création d'une commission du sport »
La motion est renvoyée en commission.
- Développement du postulat de Mme Angela Thode « SOS biodiversité, disparition des insectes & co »
Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.
- Interpellation de M. Silvio Torriani « Grève de Smood »
Réponse ultérieure de la Municipalité.
- Interpellation de Mme Chiara Storari « Quelles mesures pour assurer aux Renanaises Renanais une tenue juste et correcte des élections et des votations dans leur commune ? »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Préavis No 02-2021 – Fixation de plafonds en matière d’endettement et de cautionnements ou autres formes de garanties pour la législature 2021-2026

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions non amendées du préavis.

- Budgets 2022

- de la Ville de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 5'271'200.- ;
- de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge ;
- de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP) ;
- de l'Entente intercommunale SDIS Malley, Prilly-Renens.

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions des quatre budgets telles que présentées.

- Préavis intercommunal N° 09-2021 - Renforcement de l'effectif du SDIS Malley, Prilly-Renens

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 10-2021 - Réouverture de la garderie Les Chattons dotée de 49 places, dont 29 places à disposition de Renens et du Réseau Renens-Crissier

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis intercommunal N° 11-2021 Crédit d'investissement de CHF 2'156'600.- TTC (avant déduction des participations de tiers) pour la construction d'une partie du système d'évacuation des eaux de Malley-Coullises

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 12-2021 - Demande de subvention unique en faveur des travaux de relocalisation du Théâtre Contexte Silo à la rue du Lac à Renens et de soutien complémentaire annuel au fonctionnement

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées de ce préavis.

UTILISATION DU DROIT D'INITIATIVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Vœux	Résolutions	Pétitions	Total
2011			18	18	13	1	5	5	42
2012		5	19	24	19		1		44
2013	3	4	23	30	17		4	5	56
2014	1	8	20	29	19		3	1	52
2015	1	5	15	21	13		2	1	37
2016	4	4	16	24	8	1		4	37
2017		7	23	30	14				44
2018	2	8	12	22	9				31
2019		13	10	23	28			1	52
2020	1	12	27	40	29		1		70
2021	2	15	36	53	38	1		1	93

VOTATIONS / ÉLECTIONS

Cette année, le Bureau du Conseil communal a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des élections communales générales des 7 et 28 mars 2021 ainsi que des votations fédérales des 7 mars, 13 juin, 26 septembre et 28 novembre 2021.



MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

Administration générale-
Finances-Informatique-Sécurité

M. Jean-François CLÉMENT
Suppléant : M. Didier DIVORNE

Bâtiments-Domains-
Logement

M. Didier DIVORNE
Suppléant : M. Oumar NIANG

Gestion urbaine-
Développement durable

Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ
Suppléante : Mme Tinetta MAYSTRE

Urbanisme-Infrastructures-
Mobilité

Mme Tinetta MAYSTRE
Suppléante :
Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ

Culture-Jeunesse-
Affaires scolaires

Mme Nathalie JACCARD
Suppléante : Mme Karine CLERC

Sport-Intégration-
Ressources humaines

M. Oumar NIANG
Suppléant : M. Didier DIVORNE

Enfance-Cohésion sociale

Mme Karine CLERC
Suppléante : Mme Nathalie JACCARD

Secrétaire municipal

M. Michel VEYRE

MUNICIPALITÉ



De gauche à droite: M. Didier Divorne, Mme Karine Clerc, M. Oumar Niang, Mme Patricia Zurcher Maquignaz, M. Jean-François Clément, Mme Tinetta Maystre, Mme Nathalie Jaccard.

BILAN DE LÉGISLATURE 2016-2021

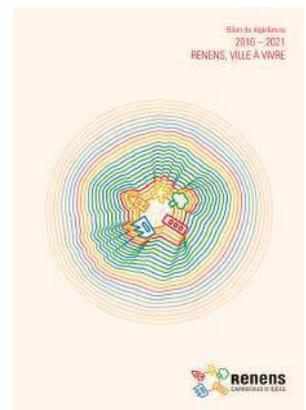
En marge du renouvellement des autorités communales, la Municipalité a fait le bilan des réalisations pour le développement de Renens sur la période 2016-2021 et le constat est réjouissant.

Lors de la présentation du programme de législature, les attentes étaient grandes. Après des années cruciales dédiées à la réflexion, la discussion, la présentation, la validation, la planification et les premiers coups de pioche de grands chantiers, plusieurs projets sont désormais tangibles.

La politique fixée se voulait ambitieuse: quatre axes thématiques, 15 objectifs et 66 mesures pour guider l'action des services de l'administration et orienter les prestations publiques.

Afin de résumer le travail de cinq années, un bilan a été réalisé et mis à disposition de la population sur le site internet de la Ville. Il propose une lecture générale des réalisations majeures effectuées. Celles-ci sont développées de manière synthétique pour privilégier une vue d'ensemble exhaustive et mettre en exergue toute la diversité du travail des services communaux. Le document – réalisé en collaboration avec un graphiste de Renens – propose également une vue d'ensemble en chiffres clés ainsi que la mise en lumière de six projets emblématiques de la modernisation de la Ville: la rénovation du site de la gare, la Bourse solaire, la démarche participative de la Savonnerie, l'ouverture et l'inauguration de La Ferme des Tilleuls, le développement des Ateliers de Renens et la réalisation du projet Château 17.

Au travers de ce document témoin, la Municipalité voulait dresser un portrait fidèle de son action – une action menée en commun et en partenariat avec le Conseil communal, avec les collaboratrices et collaborateurs de l'administration, pour la population de Renens.



TRANSITION

Le 1^{er} juillet 2021, la Municipalité s'est constituée dans sa nouvelle composition. En effet, les élections communales 2021 ont vu l'élection à la Municipalité de Mme Nathalie Jaccard et M. Oumar Niang. Le changement de Municipalité était aussi l'occasion de prendre congé de M. Olivier Golaz, municipal durant 20 années. Toutes les commissions et délégations ont été revues et les membres désignés par la Municipalité pour la législature 2021-2026. Un chef de service a également pris ses fonctions en 2021 : M. Romain Roy au service Informatique.

Afin de mener à bien les développements multiples qui attendent la Ville de Renens et poursuivre le renforcement des prestations à la population initié lors des précédentes législatures, la Municipalité nouvellement élue a procédé à la répartition des dicastères et services. La structure principale des dicastères telle qu'appliquée actuellement a été reconduite en vue de la législature 2021-2026. En effet, celle-ci a fait ses preuves tant dans une optique d'adaptabilité à l'évolution constante de la société que dans l'encadrement fin des projets en cours de réalisation. Elle permet un regroupement des ressources autour de thématiques centrales.

Le repositionnement des ressources humaines et du secteur intégration, ainsi que la création d'un office dédié au sport au sein d'une nouvelle direction constituent les principales mises à jour pour les années à venir. Avec une orientation forte sur des politiques de proximité, ce dicastère comprendra également la gestion du commerce local, ainsi que le lien avec les communautés religieuses, le Service de défense contre l'incendie et de secours, et la Protection civile. La direction regroupant la culture, la jeunesse et les affaires scolaires reprendra désormais à sa charge la gestion du marché de Renens en tant que manifestation publique (planification des stands et concept d'animation). On dénote encore parmi les ajustements notables, les rattachements du service Informatique et de l'office de la population au dicastère de l'administration générale et des finances. La coordination des relations extérieures liées au Syndic est finalement renforcée avec l'incorporation des relations avec la Police de l'Ouest lausannois et l'encadrement de la promotion économique (développement économique, coordination avec les services économiques du Canton et suivi stratégique du site des Ateliers de Renens). Partant de cette répartition dynamique assurant une administration communale efficiente et au service des Renanaises et des Renanis, la Municipalité se tient prête à relever les défis de taille qui rythmeront les années à venir.

Pour se projeter dans la nouvelle législature, la Municipalité a mené une réflexion devant conduire à la publication d'un programme. Ce recueil définira les axes thématiques, les objectifs et les mesures pour guider l'action des services de l'administration et orienter les prestations publiques sur cinq ans. La conception de ce document a été encadrée par une experte en communication d'entreprise.

La nouvelle organisation des dicastères et services est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2021 et le rapport de gestion est présenté selon cette organisation.

SÉANCES

La Municipalité a tenu 43 séances ordinaires, au cours desquelles 1'170 objets ont été traités.

Les séances ont notamment été consacrées à l'examen de préavis, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel et au versement des subventions aux associations et sociétés locales. En cette seconde année de crise sanitaire, la Municipalité a également dû prendre des décisions pour l'application des mesures de protection sur les différents sites d'activités de la Ville.

En plus de ses séances normales et celles consacrées aux comptes, plan d'investissement et budget, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales dédiées à des thèmes particuliers et en présence des chefs de service.

La séance du 10 février était consacrée notamment au projet de Plan d'affectation communal (PACom), en phase d'élaboration, qui traite de nombreuses thématiques telles que par exemple l'affectation et l'usage du sol, la densité et la qualité d'insertion, le patrimoine bâti et non bâti, l'espace public et la mobilité, l'arborisation et la pleine terre, l'environnement et l'énergie (îlots de chaleur, perméabilité, etc.). Les études nécessaires à la bonne poursuite du travail de révision ont été présentées à la Municipalité qui les a ensuite validées.

En date du 3 mars, la Municipalité a pris connaissance des résultats de la recherche menée par l'équipe du Rel'aids (Fondation Le Relais) pour définir au mieux le public concerné par le projet d'hébergement social à l'avenue du 1^{er}-Mai 13. La présentation de l'étude a conduit la Municipalité à valider l'affectation du bâtiment comme lieu d'accueil et d'hébergement pour des femmes qui vivent dans la précarité.

Deux autres séances spéciales se sont tenues les 5 mai et 17 novembre pour traiter de sujets divers comme les réflexions menées sur les activités en lien avec l'intégration, les résultats du recensement des arbres remarquables sur le territoire communal en réponse à un postulat déposé par un membre du Conseil communal, l'aide individuelle au logement ou encore le réseau de chauffage à distance.

Enfin, la séance du 1^{er} juillet était consacrée à la passation des pouvoirs entre l'ancienne Municipalité et celle nouvellement élue. La Municipalité a validé la répartition des dicastères et des services, l'organisation des Vice-Syndicatures pour la législature 2021-2026 et les suppléances en cas d'absence des membres. Les 1^{er} et 2 septembre, un séminaire a réuni les membres de la Municipalité et les chefs de service en vue de l'élaboration du programme de législature 2021-2026.

En raison de la pandémie, de nombreux événements ont dû être reportés voire annulés. La Municipalité était tout de même représentée dans plusieurs manifestations dont quelques-unes sont citées ci-après:

- 25 mai – Cérémonie d'inauguration de la Passerelle Rayon Vert, en présence de Mme la présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite, du CEO des Chemins de fer fédéraux M. Vincent Ducrot et des syndicats des communes partenaires (Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens);
- 16 juin – Ouverture du Parc de la Delèze après son réaménagement paysager. A l'occasion de cette cérémonie, la Municipalité s'est vu décerner officiellement le label « Ville verte Suisse » pour une gestion durable des espaces verts;
- 20 juillet – Inauguration du site éphémère de la Malleytte, sur l'ancien emplacement des abattoirs de Malley, qui a pour mission d'animer le quartier par son ambitieux programme culturel, associatif, artistique, sportif et festif;
- 16 septembre – Fête d'accueil des nouveaux habitants, en présence de représentants des services et partenaires de la Ville, ainsi que des associations et clubs rennais;
- 10 novembre – 5^e édition d'Innovation by Design Challenge.

PRÉFECTURE

Conformément à la Loi sur les communes, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Renens le 18 novembre 2021.

COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

La Ville de Renens est engagée dans de nombreuses collaborations intercommunales.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-FINANCES-INFORMATIQUE-SÉCURITÉ

- Bureau intermunicipal des syndicats de l'Ouest lausannois
- Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » (POL)

- Service intercommunal d'électricité (SIE SA)
- TvT Services SA
- Transports publics lausannois (tl)
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Lausanne Région – Commissions Promotion économique et Financement régional

BÂTIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT

- Plate-forme logement OL

GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Valorsa SA
- Commission forestière du triage intercommunal de la Venoge
- Déchèterie intercommunale de Malley
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

URBANISME-INFRASTRUCTURES-MOBILITÉ

- Inspection intercommunale des chantiers (Iic)
- Chauffage à distance (CADouest)
- Commission intercommunale de la STEP (CISTEP)
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge
- Commission intercommunale des services industriels
- Structure intercommunale La Fabrique de Malley
- Plan Directeur intercommunal (PDi)
- Lausanne Région – Commission Transports

CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES

- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
- TKM-Théâtre Kléber-Méleau
- Conférence des municipaux des écoles
- Plateforme Jeunesse
- Lausanne Région – Commissions Prévention et dépendances et Formation et emploi des jeunes

SPORT-INTÉGRATION-RESSOURCES HUMAINES

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- Organisation régionale de la protection civile OL (ORPC-ROL)
- SDIS Malley, Prilly-Renens
- Centre sportif de Malley (CSM)
- Conférence des municipaux du sport
- Commission Activités sportives
- Commission de gestion de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs

ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

- Association régionale pour l'action sociale (ARASOL)
- Association pour la prévention et le maintien à domicile (APREMADOL)
- Réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier

- Conférence des municipaux et chefs de service des affaires sociales
- Lausanne Région – Commissions Seniors, Enfance, Prévention et dépendances

Les principaux objets traités sur un plan intercommunal au cours de l'année sont:

- la validation d'une convention entre la Fabrique de Malley (Communes de Renens et Prilly) et la Commune de Lausanne quant à la mise à disposition d'une partie du site « Malley-Gazomètre » pour les activités et animations provisoires, connues sous le nom de « La Malleytte »;
- le préavis intercommunal N° 83-2021 relatif à l'adoption du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL); validé par les huit Municipalités, il fixe une nouvelle vision commune pour l'avenir de la région à l'horizon 2040;
- les préavis intercommunaux N°s 87-2021 et 88-2021 pour l'obtention de crédits nécessaires aux travaux sur les collecteurs propriété de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge; celle-ci réunit les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice.

POINTS PRESSE

Depuis plusieurs législatures déjà, le lundi précédant la séance du Conseil communal, la Municipalité envoie ses communications relatives aux préavis déposés, aux réponses aux questions et interpellations du législatif ainsi qu'à toutes autres actualités. Elle publie également un communiqué qui résume les principales décisions de l'exécutif prises entre chaque séance du législatif. Cet envoi est traditionnellement complété par un point d'information où les représentants des médias sont conviés dans les locaux de l'administration pour échanger directement avec une représentation de la Municipalité.

Depuis le début de l'année 2020, on constate l'annulation quasi-systématique des points presse en présentiel, en raison de l'absence de journalistes inscrits. Cet état de fait s'explique certes par les effets directs de la pandémie et de certaines phases de mesures restrictives, mais s'inscrit également dans une tendance déjà observée en 2019. Force est de constater que les méthodes de travail des différents médias régionaux ou romands sont en pleine mutation, avec une part plus importante donnée à une prise de contact personnalisée et ponctuelle (appels téléphoniques aux membres de la Municipalité pour d'éventuelles questions ou demandes d'interviews) au détriment d'une présentation générale et régulière de l'activité municipale. Une réflexion sera menée en 2022 pour déterminer un éventuel nouveau modèle de communication en présentiel.

Le point presse digital – envoi par mail et mise en ligne des documents – est lui maintenu et régulièrement repris par différents médias, particulièrement 24 Heures, 20 Minutes et Lausanne Cités. L'ensemble des communications évoquées ci-dessus sont portées à la connaissance du personnel communal, des Conseillères et Conseillers communaux, et sont accessibles au public depuis le site internet de la Commune. Les actualités relatives aux grands travaux d'infrastructure sont régulièrement traitées par les médias régionaux et nationaux (RTS, Le Temps).

Cela a été notamment le cas au mois de février avec la communication conjointe de Prilly, Lausanne et Renens relativement à la reprise des grands projets immobiliers des CFF dans l'Ouest lausannois. Après avoir évoqué un report des projets Malley-Gare et Quai Ouest au mois de janvier, les CFF et la Confédération ont finalement annoncé leur reprise selon la planification initialement prévue. Les Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens qui se sont pleinement investies pour maintenir des chantiers aussi majeurs qu'interconnectés en ont ainsi profité pour souligner leur satisfaction de voir se poursuivre un chapitre important de leur développement commun. Cette prise de position largement relayée tant dans la presse écrite que dans les médias audiovisuels a finalement permis de rendre hommage à l'ensemble des actrices et acteurs politiques qui se sont mobilisés en faveur de la reprise rapide de ces projets.





A
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

F
FINANCES

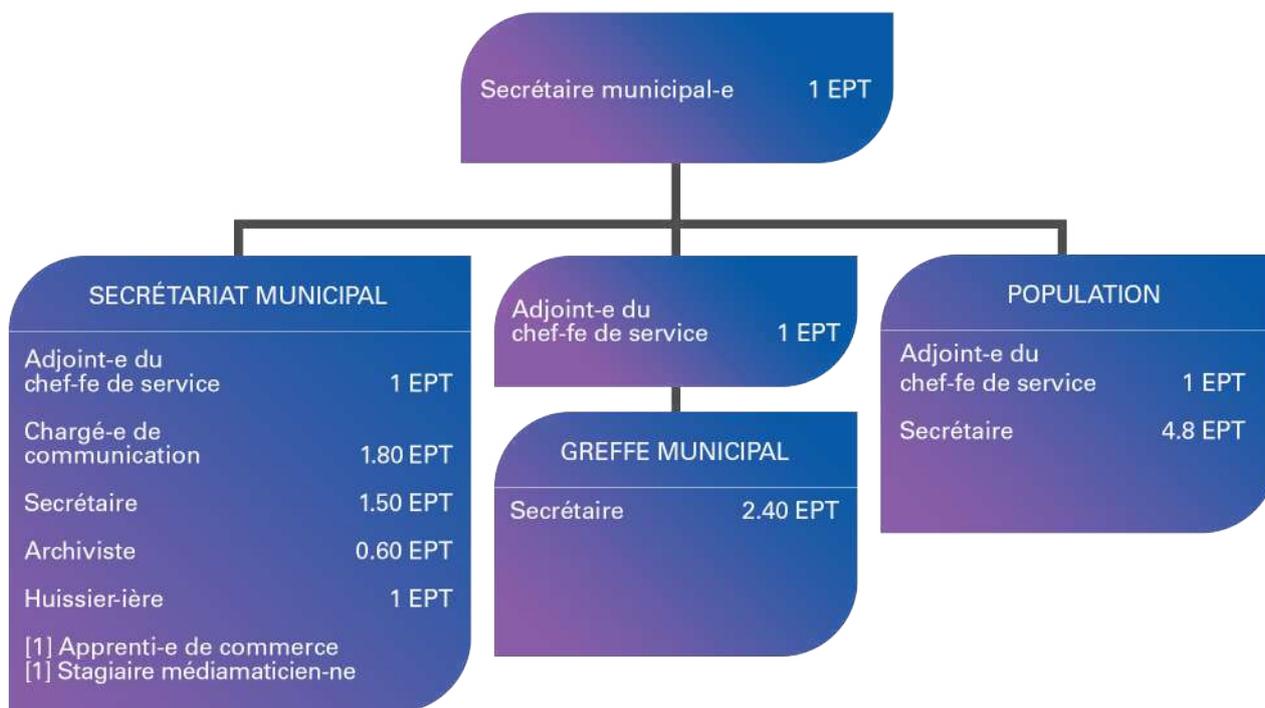
I
INFORMATIQUE

S
SÉCURITÉ



Directeur
Jean-François Clément, Syndic

Chefs de service
Michel Veyre, Secrétaire municipal
Michaël Perrin, Finances
Romain Roy, Informatique



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivi des séances et affaires de la Municipalité
- Coordination entre services
- Relations extérieures et communication
- Relations avec le Conseil communal
- Organisation des scrutins
- Contact avec les milieux économiques
- Gestion des archives communales

POINTS FORTS 2021

- Organisation des élections communales
- Installation des nouvelles autorités
- Réorganisation des directions et des services
- Intégration de l'office de la population
- Accompagnement de l'évolution des règles sanitaires pour l'administration communale
- Réorganisation de la promotion économique
- Organisation de la cérémonie d'inauguration du Rayon Vert
- Validation d'un nouveau plan de classement
- Cantonalisation des frontaliers

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (ADG)

ACTIVITÉS PRINCIPALES

L'Administration générale est un service transversal d'appui à la Municipalité, aux directions et aux services de l'administration.

Le Secrétariat municipal a pour mission la coordination entre la Municipalité et les différents services communaux. Il facilite la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité et assure la transmission des décisions aux services concernés. Il gère en outre toutes les relations extérieures.

Le Greffe municipal assure principalement les tâches liées à l'organisation des scrutins, à la procédure de naturalisation, aux assurances et à l'accueil de la population (guichet et standard téléphonique principaux).

Au cours de cette année de nouvelle législature, une activité prépondérante du service a été la mise en place sur le plan administratif de tous les changements, soit l'organisation des élections communales et de la cérémonie d'assermentation des Autorités en collaboration avec le bureau du Conseil communal, ainsi que l'élaboration de documents et la mise à jour du site internet. Plusieurs séances se sont également tenues afin d'installer la nouvelle Municipalité.

Dans le cadre de la nouvelle organisation des directions, l'office de la population a rejoint l'Administration générale au 1^{er} décembre, avec le rattachement de six collaboratrices et collaborateurs.

CRISE DU CORONAVIRUS ÉVOLUTION CONTINUE DES DIRECTIVES

Après une première année où tout était à faire pour répondre aux effets locaux d'une crise sanitaire globale aussi forte qu'inattendue, l'année 2021 a pu bénéficier d'une structure de gestion en place, soit un groupe de suivi interservices et l'application de directives destinées aux collaboratrices et collaborateurs.

Les directives ont pour but de refléter les évolutions de la situation sanitaire ainsi que de transposer les injonctions du Conseil fédéral et du Conseil d'État vaudois au niveau de l'administration communale. Il s'agit également de trouver un juste équilibre entre le maintien des services à la population et la garantie de la sécurité du personnel.

La pandémie a continué de peser sur l'organisation des services. La conjoncture est restée largement instable tout au long de l'année, avec un premier trimestre marqué par un regain des cas positifs, un printemps et un été sous le signe d'un fort ralentissement des contaminations et un presque retour à la normale, avant d'en revenir à la situation de départ en fin d'année avec une 5^e vague due au variant Omicron.

Entre augmentations et diminutions du nombre de cas, les directives se sont caractérisées par des allers-retours entre télétravail obligatoire et présence dans les bureaux. De janvier à fin mars, en plus d'une obligation du télétravail là où il est applicable, les réceptions ont été fermées à la population à l'exception du greffe municipal et de l'office de la population. L'ensemble des services communaux étaient néanmoins atteignables par mail, téléphone ou sur rendez-vous.

Après une première détente au début du printemps, les réceptions ont été réouvertes au public. Les mesures de protections habituelles et le maintien des distances minimales ont été respectés. Après une nouvelle amélioration de la situation au début de l'été, le télétravail obligatoire a été abrogé. Le port du masque jusque-là obligatoire au sein des bâtiments administratifs a également été limité aux zones accessibles au public.

La fin de l'automne a malheureusement vu l'apparition du variant Omicron plus contagieux, conduisant rapidement à une recrudescence importante du nombre de cas partout en Suisse. Les directives du mois de décembre ont ainsi vu revenir l'obligation du masque et du télétravail. Les guichets n'ont toutefois pas dû être fermés à la population.

Concernant le suivi technique de cette crise, notamment pour ce qui concerne le matériel d'entretien supplémentaire et l'application des mesures sanitaires au sein des bâtiments communaux, un crédit complémentaire de CHF 68'500.- TTC au budget a été validé par voie de préavis. Pour rappel, la Municipalité n'avait pas souhaité inclure les dépenses extraordinaires dues au COVID-19 dans le cadre du budget ordinaire de la Commune.

SECRETARIAT MUNICIPAL

ÉLECTIONS COMMUNALES

Dans le cadre de la campagne pour les élections communales, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour sensibiliser les électrices et électeurs suisses et étrangers, et les inciter à voter. Les actions se sont déclinées sur le thème :

Elections communales 2021
Je vote pour ma ville
Participez! Chaque voix compte

Différents supports étaient à disposition : campagne d'affichage, site internet et journal Carrefour Info.



COORDINATION

Dans son rôle de coordinateur entre la Municipalité et l'administration communale, le Secrétariat municipal informe et apporte son soutien aux services, notamment dans le traitement de la correspondance adressée à la Municipalité ou d'autres tâches ayant une incidence sur les actions de la Municipalité.

En 2021, près de 600 courriers ont été transmis dans les directions pour un suivi. En fonction de leur importance, des réponses ont été rendues par les services, les directions ou la Municipalité.

Par ailleurs, dans le but de faciliter le travail des directions et de la Municipalité, le Secrétariat municipal adapte régulièrement les outils à disposition de l'ensemble de l'administration tels que les directives, les modèles et les procédures.

Le Secrétariat municipal coordonne également l'élaboration de documents transversaux tels que le programme et le bilan de législature, ainsi que les documents destinés au Conseil communal (rapport de gestion, préavis municipaux, réponses aux droits d'initiative).

PROMOTION ÉCONOMIQUE

NOUVELLE ORGANISATION

Le délégué à la promotion économique ayant cessé ses activités à la fin de l'année 2020, l'organisation de ce secteur a dû être repensée. Un groupe de suivi a été mis sur pied pour reprendre sans transition l'ensemble des tâches relatives à cette fonction. Il est composé du Syndic, du Boursier communal, ainsi que du Secrétaire municipal et de son adjoint, soit les personnes directement impliquées dans l'accompagnement de la politique de développement économique renanaise. Ceux-ci assuraient déjà un soutien administratif au poste de délégué.

Les tâches principales de la promotion économique peuvent être regroupées aujourd'hui en quatre grandes catégories:

- l'accompagnement et le suivi d'implantation de nouvelles entreprises;
- l'administration et le suivi stratégique de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens en tant qu'organe de promotion de l'innovation sur le territoire communal;
- le maintien d'un contact centralisé avec les organes de promotion économique cantonaux et régionaux;
- l'organisation d'événements mettant en exergue le tissu entrepreneurial communal (notamment la manifestation Innovation by Design Challenge).

Le groupe de suivi assure dès lors la continuité tant stratégique qu'opérationnelle de la promotion économique communale, telle qu'opérée jusqu'ici dans le cadre du mandat de délégué. L'année 2021 a constitué un premier exercice de transition. Elle a permis de mettre en place et d'ajuster une nouvelle approche organisationnelle qui devra être pérennisée. De nombreux « chantiers » importants ont pu être menés à bien tels que la validation par le Canton d'une nouvelle stratégie pour les Ateliers, l'organisation d'une 5^e édition du Innovation by Design Challenge ou encore la création d'un système d'aides financières aux entreprises ayant particulièrement souffert de la crise du COVID-19.

Ce modèle de fonctionnement sera soumis à la validation du Conseil communal dans le cadre d'un nouveau préavis général sur la promotion économique.

SOUTIEN FINANCIER COMMUNAL DESTINÉ À L'ÉCONOMIE ET AU COMMERCE DANS LE CADRE DE LA CRISE DU CORONAVIRUS

La crise du Coronavirus a continué de peser fortement sur le secteur économique en 2021. Une grande incertitude prévalait au début de l'année vis-à-vis d'éventuelles fermetures de commerces (pour rappel, la réouverture complète des établissements publics n'a été effective qu'au 31 mai) et des situations d'impasses financières pour différents secteurs entrepreneuriaux, la Municipalité a dû répondre à de nombreuses sollicitations.

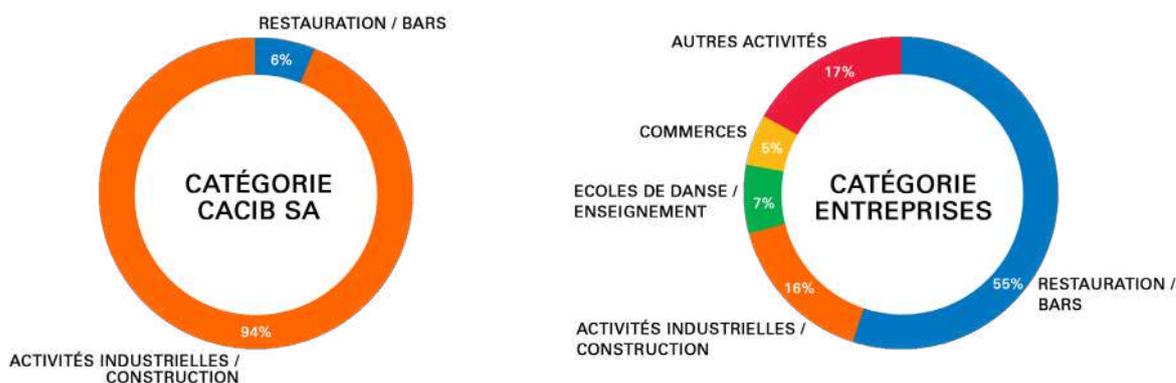
Elle a ainsi chargé le groupe de suivi de la promotion économique de définir les contours d'un palier d'aides communales qui viendraient s'inscrire en soutien des mécanismes déjà appliqués au niveau du Canton et de la Confédération (cas de rigueurs, prêts COVID, etc.). Il s'agissait de disposer d'un outil avec un impact concret pour éviter une vague de faillites à court terme. Un préavis détaillant la procédure d'attribution d'un fonds d'aides doté de CHF 1,5 million ainsi que des directives d'application a été soumis à la validation du Conseil communal en procédure d'urgence. Ce dernier l'a validé durant sa séance du mois de mars et les premières aides ont été délivrées dès avril.

Le fonds s'est réparti en deux catégories: une tranche de CHF 500'000.- pour les entreprises locataires de CACIB SA (dont la Ville est actionnaire majoritaire à 60%), avec un montant d'aide maximum plafonné à trois loyers mensuels sans les charges; et une tranche de CHF 1 million pour les autres entreprises et indépendants avec un montant d'aide maximum limité à CHF 30'000.- par entreprise. Le critère d'éligibilité principal était l'observation d'une dégradation notable des fonds propres ou de la situation commerciale en raison de la pandémie au 31 décembre 2020. Pour bénéficier de cette aide, il fallait également avoir son siège ou son activité à Renens, disposer d'un numéro d'identification des entreprises et être inscrit comme contribuable à Renens. A noter encore que seules les entreprises avec un chiffre d'affaires en 2020 inférieur à CHF 5 millions étaient concernées.

Dans le cadre de ce préavis, la Municipalité a délégué ses compétences décisionnelles à une commission d'attribution ad hoc composée de 5 membres de la Commission des finances, du Syndic, du Secrétaire municipal et du Boursier communal. Au terme du traitement des dossiers au 31 décembre 2021, la commission d'attribution a traité 69 demandes dont 48 ont été déclarées éligibles à une aide financière. Le montant total d'aides octroyées s'élève à CHF 648'700.- (CHF 194'600.- pour la catégorie CACIB SA et CHF 454'200.- pour la catégorie entreprises).

Ce projet a confirmé l'engagement des autorités pour le tissu économique renanais. Il a également renforcé l'action communale sur le terrain avec une aide financière directe. Il faut cependant rester lucide sur le fait qu'il ne s'agit que d'une aide subsidiaire et que seule une sortie de crise à plus large échelle pourra régler les situations commerciales difficiles sur la durée.

RÉPARTITION DES AIDES FINANCIÈRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ



CONTACT AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE RENANAIS

ACCOMPAGNEMENT DES NOUVELLES ARRIVÉES D'ENTREPRISES ET LIEN AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE

L'accompagnement des implantations d'entreprises a été assuré tout au long de l'année, malgré un certain manque de vision à long terme imposé par la pandémie. Une trentaine de demandes de locaux ou terrains a été traitée. La majorité de ces prises de contact n'aboutissent pas à l'ouverture d'un nouveau commerce, mais elles permettent néanmoins de tenir un état des lieux des surfaces disponibles à Renens, par le biais des gérances immobilières ou auprès des partenaires communaux, notamment CACIB SA et les Ateliers de Renens.

Les échanges avec l'entreprise Insolight ont été fructueux. Active dans le domaine des énergies renouvelables, l'entreprise a contacté la Commune par l'entremise du SPEI (Service de la promotion de l'économie et de l'innovation du Canton) et de l'association de promotion économique Lausanne Région. Elle souhaitait trouver un terrain à proximité de ses locaux sis à l'avenue de Longemalle afin d'y réaliser un espace d'exposition extérieur pour tester auprès de ses clients l'intégration d'un module de panneaux solaires sous serre. Un contact a ainsi pu être noué avec le service de l'Urbanisme et aboutir à la mise à disposition d'une surface en marge du parking du Censuy pour y développer leur projet dès 2022.

2021 a également été caractérisée par d'importants chantiers urbains impactant directement l'activité d'entreprises. Un travail d'information a été mené auprès du tissu économique afin d'en expliquer les tenants et les aboutissants.

Parmi les autres actions menées, il faut relever la belle couverture médiatique de l'entreprise Rañute – installée de manière provisoire sur le site du futur Îlot de la Savonnerie – pour sa collaboration avec la Ville de Renens dans un projet de lutte contre la précarité menstruelle.

Le magasin d'habits de seconde main Finest Vintage, également locataire provisoire du site de la future Savonnerie, a quitté Renens à l'automne pour saisir une opportunité au centre-ville de Lausanne. Un remplaçant a été trouvé rapidement avec une nouvelle entreprise de seconde main, assurant ainsi une continuité pour une activité pleinement en phase avec les préoccupations actuelles de développement durable dans la mode.

Sur ce même site, laboratoire unique pour des initiatives commerciales et sociales du Renens de demain, le restaurant LE GRAM poursuit également son développement. Il est désormais une adresse culinaire connue et reconnue du centre-ville, attirant un public fidèle et faisant rayonner Renens au-delà de ses frontières. Le grand défi de 2022 sera d'identifier un espace adéquat pour pérenniser ces différentes initiatives sur le territoire communal une fois les travaux de la Savonnerie débutés.

SOUTIEN A L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE RENENS (ACR)

La collaboration avec l'Association des commerçants de Renens (ACR) s'est poursuivie notamment par le biais de la participation du Syndic à l'assemblée générale. Toujours dans une optique d'encouragement et de soutien à une institution qui se veut un relais avec le tissu économique de proximité, les cotisations 2021 ont été subventionnées par la Commune. Cette action avait pour objectif d'éviter tout affaiblissement de cette structure encore jeune en période de Coronavirus, notamment par le départ potentiel de membres.

A noter également que les bons solidaires aux commerces de Renens disponibles à fin 2020 ont été entièrement vendus à début janvier 2021. Afin de s'assurer de leur utilisation effective auprès des commerçants, leur validité initiale a été prolongée jusqu'au 31 juin.

GRUPE DE TRAVAIL COMMERCES

Le groupe de travail Commerces s'est réuni au mois de novembre après un hiatus d'une année suite au départ du délégué économique, mais aussi au renouvellement des autorités communales. Cette réunion a permis d'aborder la pérennité de cette structure informelle durant la prochaine législature. L'ensemble des participants – l'Association des commerçants de Renens (ACR), la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois (SICOL), la Coop et la Migros, ainsi que les services communaux Culture-Jeunesse-Affaires scolaires et le Secrétariat municipal – ont ainsi pu faire part d'une grande motivation à poursuivre leurs échanges inaugurés en 2013. Il est notamment relevé l'opportunité importante que représentent les rendez-vous semestriels du groupe de travail, pour l'échange d'informations mais également pour aborder l'évolution de l'activité économique renanaise.

La séance de 2021 aura en outre permis d'introniser un nouveau responsable du groupe de travail en la personne de M. Oumar Niang, en tant que municipal du dicastère en charge du commerce de proximité. Les membres ont ensuite bénéficié d'une présentation complète sur l'état d'avancement des travaux du tram proposée par le médiateur tram pour la Ville de Renens.

Parmi les autres points abordés, on peut signaler la potentielle réactivation du subventionnement aux animations de fin d'année par Coop et Migros (soutien arrêté depuis 2020 en raison de la pandémie de Coronavirus). Les discussions ont été productives et permettent l'espoir d'une nouvelle convention de soutien financier entre la Ville et les deux grands distributeurs pour l'édition 2022 déjà.

La situation financière globale du commerce à Renens a finalement été abordée sous le prisme d'une crise du Coronavirus toujours très présente, mais également en regard des importants chantiers d'infrastructures en cours à Renens qui laissent apparaître de nombreux effets structurels impactant fortement l'activité commerciale (fréquentation générale, ajustement des horaires d'ouverture, accès au parking). Des opérations de promotion et de communication ont ainsi été évoquées et seront développées dans le courant 2022.

SITE DES ATELIERS DE RENENS AU CLOSEL

PROJET STATION R: OUVERTURE À L'ÉTÉ 2021 ET SUBVENTION COMMUNALE

La réhabilitation du bâtiment Mayer & Soutter a franchi une étape déterminante avec l'accueil des premières entreprises et projets entrepreneuriaux dans le courant de l'été. Pour rappel, la majeure partie de ce bâtiment, soit 4'500 m², est occupée par le projet Station R géré par la Fondation Inartis basée dans le bâtiment du CACIB aux Baumettes et partenaire innovation de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens (voir chapitre suivant).

Le Projet Station R a pour ambition de mettre à disposition des espaces pour accueillir de nouvelles entreprises tout en créant des ponts avec les autres programmes de promotion de l'innovation d'Inartis et de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens.

Si ce projet n'est pas directement mené par la Ville, il n'en représente pas moins une opportunité de renforcer l'offre en matière d'innovation et de création de valeur à Renens. Il prolonge également l'esprit du lieu des Ateliers. C'est dans cette optique que le Conseil communal a soutenu en 2020 une subvention à l'investissement de CHF 1 million pour Station R. Celle-ci a été délivrée en 2 tranches de CHF 500'000.- aux premier et deuxième semestres 2021.

L'ouverture de cette structure a été intégrée à la stratégie 2022-2026 de la Fondation des Ateliers. Désormais, les deux entités Ateliers et Station R seront représentées auprès des organes de soutien à l'innovation du Canton par le secrétaire de la Fondation des Ateliers, avec l'appui du groupe de suivi de la promotion économique. Ce dernier groupe participera également au suivi stratégique de Station R par l'entremise de séances organisées par la Fondation Inartis.

Les derniers travaux se poursuivront dans le courant de l'année 2022.

FONDATION DES ATELIERS DE LA VILLE DE RENENS

La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens (FADVR), en charge de la gouvernance stratégique du bâtiment des Ateliers, a renouvelé comme suit son Conseil de fondation en 2021:

- Reconduction du président en la personne de M. Jean-François Clément, syndic de Renens;
- Nomination d'un nouveau secrétaire en la personne de l'adjoint du secrétaire municipal suite au départ du délégué à la promotion économique;
- Nomination d'un nouveau représentant pour CACIB SA en tant qu'entreprise propriétaire du bâtiment des Ateliers suite au départ à la retraite de son prédécesseur;
- Nomination d'un nouveau représentant de la promotion économique de Renens en la personne du secrétaire municipal en renforcement du Conseil suite aux retraits de deux membres;
- Nomination du président de la Fondation Inartis – partenaire innovation de la FADVR, en charge des programmes UniverCité et MassChallenge – en temps qu'invité permanent.

Le renouvellement du Conseil de fondation se poursuivra en 2022 avec la nomination des derniers membres, en accord avec les statuts de la FADVR.

Le Conseil de fondation s'est ensuite attelé à la définition d'une stratégie globale pour la période 2022-2026. Exigence légale, ce document a été validé par le Conseil d'Etat, renouvelant ainsi l'accès à une subvention cantonale LADE (loi sur l'appui au développement économique) et le statut de parc technologique vaudois aux Ateliers (aux côtés de l'EPFL Innovation Park, du Biopôle de Lausanne, du Y-Parc d'Yverdon, de l'Aéropôle de Payerne, du Technopôle de Ste-Croix et de l'Agropôle de Molondin).

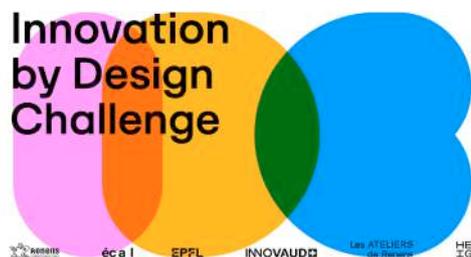
La subvention assurée par l'association de promotion économique Lausanne Région a également été renégociée et reconduite pour la nouvelle législature. En ajoutant la subvention communale accordée par voie budgétaire, le modèle de financement de la FADVR est désormais entièrement assuré sur le même modèle que durant la période 2016-2021.

Sur le terrain, le bâtiment des Ateliers est complet depuis 2019. Il faut cependant compter avec des arrivées et départs réguliers de startups ou projets entrepreneuriaux dans le cadre du programme UniverCité. De nombreuses demandes de locaux sont adressées régulièrement au secrétariat de la FADVR. Celles-ci sont redirigées vers le site du CACIB aux Baumettes, vers des régies immobilières en charge de locaux ou espaces sur le territoire communal, ou encore vers le nouveau bâtiment Station R.

Les activités de la FADVR font l'objet d'un rapport d'activité ad hoc.

MANIFESTATIONS

INNOVATION BY DESIGN CHALLENGE: 5^E ÉDITION EN PRÉSENCE ET EN LIGNE



La 5^e édition du Innovation by Design Challenge s'est tenue le 10 novembre dans le cadre de la Semaine entrepreneuriale. Il s'agit d'un concours lors duquel entrepreneurs et designers doivent imaginer comment améliorer l'offre d'un produit grâce au design. Cette édition a vu s'affronter 5 équipes, couvrant les secteurs des technologies médicales, de l'alimentation, de l'agriculture ou encore du développement durable.

Après une édition 2020 entièrement numérique pour raison de restrictions sanitaires, l'édition 2021 a pu retrouver son cadre habituel de la Salle IKEA de l'ÉCAL. Afin de faire fructifier la grande flexibilité offerte par un modèle numérique et la possibilité d'une diffusion large de l'événement, la cérémonie a également été diffusée en direct en ligne. On a compté plus de 100 spectateurs sur site et 360 personnes connectées à la retransmission. Ceux-ci ont à nouveau eu l'occasion de voter et d'attribuer le Prix Coup de Cœur du public d'une valeur de CHF 2'000.- au projet CleanBoat. L'équipe a proposé l'amélioration visuelle et ergonomique d'une brosse permettant de nettoyer la coque des bateaux et d'éviter l'installation d'antifouling nocif pour l'environnement. Le Prix du Conseil communal – composé de cinq représentant.e.s du législatif renanais – a également désigné le projet CleanBoat comme lauréat de son prix d'une valeur de CHF 1'000.-.

Le jury du Challenge – composé d'acteurs des milieux du design ou de l'innovation, et présidé par le syndic de Renens – a décerné le Prix Innovation by Design Challenge de la Ville de Renens d'une valeur de CHF 8'000.- à l'entreprise Limula SA. Cette dernière a travaillé au design d'un instrument médical permettant d'automatiser la production de thérapies cellulaires anticancéreuses.

Depuis cinq ans, la rencontre entre mondes de l'entrepreneuriat et du design au sein du Innovation by Design Challenge permet à des projets novateurs de voir le jour et aux personnalités de demain de s'exprimer. Il est une matérialisation concrète de la politique de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation menée par la Ville de Renens. Depuis la première édition, 26 équipes ont pu concourir. 14 des jeunes entreprises ou startups participantes sont encore en activité. 10 d'entre elles ont indiqué avoir continué de mandater des designers suite à l'expérience. Et 5 équipes continuent même de faire évoluer le projet entamé durant le Challenge.

CELLULE COMMUNICATION

IDENTITÉ VISUELLE

Suite aux résultats du projet Idée(s) de Renens, mené en 2020, il a été décidé de revoir la signature de la Ville (picto, nom et accroche). De plus, il apparaissait nécessaire de créer un univers graphique singulier, complet et impactant pour harmoniser un tant soit peu les supports de communication de la Ville et pour permettre à ceux-ci d'être identifiés comme provenant du même émetteur.

Un concours d'agences a été lancé à cet effet et six projets ont été présentés à la Municipalité qui en a retenu deux. Ceux-ci feront l'objet d'une consultation auprès des collaborateurs et des participants au projet Idée(s) de Renens début 2022.

Une réflexion a également été initiée sur l'accroche « Carrefour d'idées ».

JOURNAL COMMUNAL CARREFOUR INFO

Imprimé à 14'000 exemplaires, le Carrefour Info est livré 8 fois par année gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux sont régulièrement approvisionnées sur la Place du Marché et à la Place de la Gare Sud.

Année électorale oblige, le Carrefour Info a consacré une double-page à la présentation des enjeux des élections locales et des candidats en février, à un quizz civique en mars, et une double-page présentant les membres du législatif nouvellement assermentés. En octobre, 4 pages présentaient les projets de Renens en Mouvement.

Chaque parution du Carrefour Info est également disponible sur renens.ch, qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.

WWW.RENENS.CH

Le site est toujours mis à jour de façon centralisée, ce qui assure une qualité rédactionnelle constante. La rubrique « Infos Coronavirus » créée en 2020 pour informer la population sur les directives en vigueur en Suisse et dans le canton, sur les informations concernant Renens et sur tous les points de contacts et de permanences si une aide est souhaitée a été régulièrement adaptée.

Le mini-site renens.ch/ec2021, qui présentait l'ensemble des candidats au Conseil communal et à la Municipalité, a permis aux électrices et aux électeurs de s'informer et de suivre les diverses échéances des élections communales jusqu'aux résultats.

VERS UNE REFONTE DU SITE INTERNET

Les premiers jalons ont été posés pour la refonte du site renens.ch. Le futur site aura pour objectif de présenter une identité cohérente avec l'univers graphique en construction, de faciliter l'accès à l'information, les démarches en ligne et les processus de traitement des demandes à l'interne.

Côté processus, une démarche collaborative a été entreprise avec une agence spécialisée dans l'organisation et la digitalisation. Un premier workshop a eu lieu à la fin de l'année pour récolter les besoins et les attentes de tous les services. Un second suivra en 2022 pour modéliser les différents processus, puis les digitaliser progressivement.

RENENS EN MOUVEMENT

Intégré dans le site internet communal, le site renens.ch/enmouvement informe sur les grands travaux et chantiers situés à Renens.

Cette année encore une attention toute particulière a été apportée à la communication liée au tram et spécifiquement aux travaux préparatoires sur l'avenue du 14-Avril et la rue de Lausanne. Chaque étape des travaux a fait l'objet d'avis aux riverains et d'actualités sur le site internet. Une séance d'information publique a également été organisée en collaboration avec les tl à la Salle de spectacles.

L'inauguration de la passerelle Rayon Vert a également engendré plusieurs actualités.

L'application « Renens en mouvement » reprend les données concernant les travaux et chantiers du site renens.ch/enmouvement.

RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook (2 500 abonnés) cherche à mettre en valeur dans un style décontracté différentes facettes de la ville. Les quelques publications hebdomadaires atteignent, selon les thèmes, un public de plusieurs centaines à plusieurs milliers de personnes et constituent un canal important et très réactif de promotion des nombreux projets et animations de Renens.

La page Instagram, lancée en automne 2020, est également régulièrement alimentée par des publications propres ou identiques à celles de Facebook. Elle possède déjà plus de 480 abonnés. A noter que l'évolution de la console Facebook qui intègre désormais Instagram, a permis de gagner en efficacité pour promouvoir et faire vivre la page Instagram.

La chaîne Youtube, créée en 2019, s'alimente régulièrement de nouvelles publications et compte une petite quarantaine de vidéos à fin 2021.

Avec une activité modérée sur la page LinkedIn, les visiteurs sont pourtant en augmentation, avec 830 abonnés, contre 650 en 2020. Un potentiel à considérer.

Une stratégie Réseaux sociaux devrait encore être mise en place pour exploiter le plein potentiel de chaque page, avec un outil de gestion centralisé pour gagner en efficacité.

ÉCRANS TL

La cellule communication se charge de la gestion des espaces publicitaires mis à disposition par les tl et diffusés sur les écrans des bus roulant sur le territoire renanais. Chaque service peut bénéficier de ce vecteur de communication pour la promotion de ses projets ou manifestations. Le matériel visuel est produit par l'apprenti médiamaticien.

AFFICHES

Utilisées ces quatre dernières années, les affiches ayant pour thème les commerces et les marchés ont été posées respectivement en mars, avril, juillet et octobre. L'affiche annonçant le stand de la Municipalité a quant à elle été posée en avril-mai.

La traditionnelle affiche « Vœux de la Municipalité » a été réalisée par le graphiste Renanais Philippe Rovelli et posée durant la période des fêtes de fin d'année. Le graphisme de cette affiche a également été utilisé pour la réalisation de cartes de vœux.

BROCHURE BIENVENUE À RENENS

La brochure Bienvenue à Renens a été mise à jour et rééditée cette année. Elle est distribuée par le Service de la Population à tous les nouveaux arrivants dans la commune lors de leur inscription. Elle présente la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'une foule d'informations pratiques.

COMMUNICATION INTERNE

INTRANET

Un intranet sommaire contient depuis 2013 les quelques actualités internes, saisies par chaque service, et une bourse aux billets. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

VEILLE MÉDIATIQUE

La Ville est abonnée à un service de veille médiatique qui recense les articles de presse suisse ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots «Renens », «Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL) » ou «Ouest lausannois ». Tous ces articles enregistrés dans une base de données sont accessibles depuis l'intranet.

La newsletter quotidienne est appréciée par les municipaux, chefs de services, collaborateurs et conseillers communaux abonnés. Elle permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, parcourir d'un coup d'œil l'actualité locale et de mieux connaître les entreprises, les personnes ou encore les associations qui font Renens.

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

MARCHÉ DE RENENS

L'année 2021 n'a pas connu d'interruption du marché malgré la pandémie de Coronavirus. Les mesures de sécurité de base (port du masque, barrière de distanciation, produit de désinfection des mains) sont par contre restées d'actualité, même si certaines périodes moins tendues sur le plan sanitaire auront permis la levée limitée du port du masque obligatoire. A noter également que la majorité du premier semestre était caractérisée par la fermeture des établissements publics. Avec le début de nombreux travaux d'infrastructures très importants sur l'avenue du 14-Avril, la rue de Lausanne et à la gare, il s'agit d'autant d'éléments de contexte qui ont pesé sur l'activité des étalagistes. La Municipalité a dès lors décidé d'exonérer les participants de la taxe annuelle d'occupation de la Place du Marché, comme l'an passé.

On dénombre deux départs en début d'année de stands installés depuis l'été 2020 : un maraîcher bio (opportunité au marché de Lausanne) et un stand de mets préparés (difficulté de se faire une place au sein d'une offre déjà large). On signale par contre l'arrivée au printemps d'un nouveau stand de mets cuisinés étoffant une offre désormais importante en la matière. Le reste de l'activité et de l'offre sont stables.

Le coordinateur du marché a poursuivi son activité de planification du marché (positionnement des stands, des stands politiques, gestions des véhicules, accueil des associations et stands éphémères, gestion des demandes). Son poste est stratégique puisqu'il assure un relais entre les étalagistes, l'administration communale et la police du commerce. Il est également garant d'une relation de confiance avec les acteurs du marché et permet de résoudre la quasi-totalité des aléas techniques sur place.

Année électorale oblige, le marché a accueilli durant le premier trimestre les stands des partis politiques engagés dans la campagne pour les élections communales.

Les nombreuses incertitudes dues à l'évolution de la situation sanitaire n'ont par contre pas permis l'organisation d'animations spécifiques liées au marché. Le groupe de travail Marché estime également que seule une réflexion

globale sur le marché en tant que manifestation publique peut apporter une réelle plus-value auprès des usagers et des étalagistes. Un appel d'offres a ainsi été lancé à fin 2021 auprès de différents acteurs régionaux de l'événementiel et de la communication pour définir un nouveau concept pour l'identité du marché, sa visibilité mais aussi son attractivité. Les premiers rendus et le choix d'un partenaire pour accompagner ce projet de redynamisation sont attendus au début de l'année 2022, avec la perspective d'une première programmation de transition pour la belle saison.

La Municipalité a délégué la responsabilité administrative et financière de ce dossier au secrétariat municipal, jusqu'à une date encore à préciser. La responsabilité politique revenant à Mme Nathalie Jaccard dès le 1^{er} juillet 2021.

CAP SUR L'OUEST

La 6^e édition de Cap sur l'Ouest, la fête de la mobilité douce dans le district de l'Ouest lausannois a été annulée pour la seconde année consécutive, en raison de la pandémie. Elle est reportée à septembre 2022.

INAUGURATION DU RAYON VERT

Après quatre ans de travaux, la passerelle Rayon Vert a été inaugurée le 25 mai 2021.

En raison des restrictions liées au Covid, la fête populaire initialement prévue a dû être repensée. De plus, les CFF, privés d'inauguration de la gare fin 2019 pour les mêmes raisons, se sont joints à la manifestation renanaise. Les tl y ont également apporté une contribution.

La cérémonie d'ouverture et une conférence de presse se sont tenues le 25 mai, avec les autorités du Canton et des quatre communes partenaires, la direction des CFF et les porteurs de projet.

Une distribution de chocolats aux couleurs de l'événement a accueilli les premiers usagers qui ont franchi la passerelle. Et pour permettre à tous de découvrir le Rayon Vert, ainsi que les aménagements récents de la gare et des quartiers alentours, deux jeux de pistes à travers Renens ont été mis sur pied, à suivre sur application mobile ou sur plan papier.

Des animations se sont déroulées durant trois semaines autour de ces balades, avec :

- un stand d'information durant le premier week-end ;
- des totems informatifs le long des parcours ;
- des papillons réalisés par les enfants de la région pour décorer le Rayon Vert ;
- des capsules audio, distillant des informations intéressantes sur le périmètre de la gare ;
- un tirage au sort pour les personnes ayant résolu les énigmes des jeux de pistes, avec de belles surprises à la clé ;
- un concours photos sur Instagram.

A ce jour, les jeux de pistes restent accessibles, avec un départ sur la place nord de la gare de Renens, et des itinéraires à suivre sur rayonnez.ch.



ARCHIVES

Suite à une vacance de poste au sein de l'Administration générale, le taux d'occupation du poste d'archiviste a temporairement été augmenté de 60% à 80% en 2021. En complément, un mandat pour le traitement de l'arriéré d'archivage et la maintenance des archives communales a été attribué à une société externe spécialisée; cette dernière a en outre mené à terme le mandat qui lui avait été attribué en 2020 pour l'établissement d'un plan de classement, d'un calendrier de conservation et de prescriptions visant à régler la gestion des archives communales conformément aux exigences légales. Des séances de formation du personnel communal sont prévues en 2022.

COLLECTER LES DOCUMENTS : VERSEMENTS ET ACQUISITIONS

Dans le cadre de leur mission de collecte, les archives communales ont pris en charge près de 16 mètres linéaires de documents versés par des services et entités de l'administration. Un important fonds d'archives du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS Malley, Prilly-Renens) a en outre été collecté et traité (tri, classement, conditionnement, inventurisation).

Les Archives communales ont par ailleurs acquis plusieurs documents d'intérêt pour l'histoire de Renens. Il s'agit de cartes postales, de photographies, d'un plan et d'une affiche.



Le corps des sapeurs-pompiers de Renens immortalisé devant les collèges de la gare par le photographe Victor Persico vers 1912

ÉVALUER, TRAITER ET CONSERVER

Après avoir réalisé des inventaires sommaires pour chaque local d'archives, les activités de tri, de classement et d'inventurisation se sont concentrées prioritairement sur les dossiers et documents isolés déposés dans le local d'archives du Centre technique communal (CTC).

L'inventaire « historique », répertoriant les documents classés et cotés selon l'ancien plan de classement développé par les Archives cantonales vaudoises, a été mis en ligne sur la plateforme vaud.archivescommunales.ch, à laquelle a adhéré la Ville de Renens. Il en sera de même de l'inventaire « contemporain », établi sur la base du nouveau plan de classement communal. Enrichi au fur et à mesure du traitement et du conditionnement des documents destinés à l'archivage définitif, l'inventaire constitue la clé d'accès aux archives.

PLAN DE CLASSEMENT ET GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS

Le plan destiné au classement des documents analogiques et numériques de l'administration communale a été approuvé par la Municipalité lors de sa séance du 27 septembre 2021. Il a été élaboré en collaboration avec les préposées et préposés aux archives des services communaux et préalablement présenté aux cheffe et chefs de service.

Dans la perspective du déploiement du plan de classement ainsi que pour l'archivage des documents électroniques, l'archiviste a pris part aux travaux relatifs à l'implémentation future d'une gestion électronique des documents (GED) au sein de l'administration communale.

RECHERCHES ET COMMUNICATION

Les archives communales ont traité une soixantaine de demandes d'information ou de recherche en 2021. Ces requêtes émanent d'une part de l'administration et des autorités communales, et d'autre part d'un public externe (en formation, recherches dans un cadre privé ou professionnel, presse). Plusieurs contributions ont été rédigées pour le journal communal Carrefour Info, en coordination avec la cellule communication. L'archiviste a écrit un article historique pour l'ouvrage consacré à la passerelle Rayon Vert, à paraître en 2022 dans la collection des Cahiers de l'Ouest, et a été associé au développement de jeux de piste dans le cadre de l'inauguration de celle-ci. Il a par ailleurs collaboré à deux visites guidées s'inscrivant dans la programmation de La Ferme des Tilleuls et effectué une présentation lors du vernissage du projet Mémoire en place.

L'archiviste a en outre suivi le cours de base de l'Association des archivistes suisses et participé à l'assemblée générale ainsi qu'à la journée professionnelle organisées par cette dernière.

DONS, COTISATIONS ET SUBVENTIONS

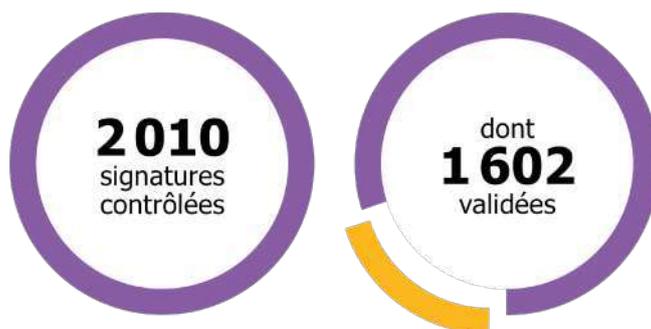
En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (Union des communes vaudoises, Union des villes suisses, développement économique du Canton de Vaud, etc.) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a décidé:

- d'octroyer deux Prix d'encouragement de la Ville de Renens 2021 de CHF 2'000.- chacun à Mme Mayara Yamada, étudiante en 1^{re} année Master Arts Visuels, et M. Jamy Herrmann, étudiant de 2^e année Bachelor en Media Interaction Design de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne. Leur travail a fait l'objet d'une exposition nommée «37», qui s'est tenue à La Ferme des Tilleuls du 2 au 19 décembre 2021;
- de verser un don de CHF 8'400.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman pour la sauvegarde de la flotte historique de la Compagnie Générale de Navigation (CGN).

GREFFE

Le Greffe municipal gère les mutations du corps électoral en vue des votations et élections. Le rôle comprenait 3'999 électeurs et 4'550 électrices pour le dernier scrutin de l'année, lors de la votation fédérale du 28 novembre 2021.

Durant l'année, le Greffe municipal a également contrôlé les signatures des listes de 17 initiatives et référendums reçus des comités.



VOTE PAR CORRESPONDANCE ET BUREAUX DE VOTE

L'année 2021 a compté cinq scrutins: quatre votations fédérales et les élections générales en vue du renouvellement des autorités communales.

Le Greffe municipal se charge de contrôler les votes reçus par correspondance, au moyen du logiciel Innosolvcity (ex Nest). Sur l'ensemble de l'année, 534 courriers ont été adressés pour des votes non conformes (carte de vote incomplète, matériel d'un autre scrutin ou autre). Les électeurs ainsi informés ont eu la possibilité de rendre leur vote valable.

Finalement, sur l'ensemble des scrutins, ce sont au total 466 votes non valables qui ont été enregistrés (176 votes non conformes reçus les derniers jours de scrutin et 290 votes reçus sans carte ou avec un bulletin hors enveloppe). Cela représente en moyenne 93 votes non valables par scrutin.

Les deux bureaux de vote ouverts le dimanche du scrutin sont préparés par le Greffe municipal. Ce dernier assiste également le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

Depuis le scrutin du 13 juin, un nouveau système est employé pour le dépouillement des votations. Il s'agit d'une solution par scannage déjà utilisée dans plusieurs villes suisses et introduit en Suisse romande grâce à une collaboration avec les Villes de Lausanne et Nyon ainsi que le soutien du Canton de Vaud. Les bulletins sont numérotés, scannés et enregistrés individuellement; le Bureau électoral détermine ainsi les votes blancs, nuls et valables et les comptabilise afin d'établir le procès-verbal du scrutin.

ORGANISATION DES ÉLECTIONS ET VOTATIONS

En collaboration avec le bureau du Conseil communal, le Greffe municipal organise le dépouillement des votations et élections. Lors des élections du 7 mars 2021, le dépouillement a mobilisé 70 personnes affectées aux multiples fonctions nécessaires pour son bon déroulement, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les opérations ont commencé à 5h30 et se sont poursuivies en continu durant la journée. Les résultats définitifs ont été communiqués aux alentours de 19h00.

PARTICIPATION AUX VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le nombre d'électeurs cette année est plus élevé du fait que les personnes étrangères ayant le droit de vote au niveau communal ont pu participer aux élections communales.

La majorité des électeurs votent par correspondance ou déposent leur enveloppe dans la boîte aux lettres de l'Administration. Très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un ou l'autre des bureaux de vote.

Année	2021	2020	2019
Nombre moyen de votants	3'912	3'431	2'540
Nombre moyen d'électeurs	10'303	8'391	8'330
Participation	37.97	40.89%	30.50%
Nombre moyen de votants qui se sont déplacés aux bureaux de vote	34	36	28

EASYVOTE

La Municipalité a reconduit l'abonnement annuel à la brochure easyvote, qui explique de façon neutre les objets à voter sur le plan fédéral. Avant chaque scrutin, la brochure, accompagnée d'un courrier de la Municipalité, est adressée aux jeunes ayant atteint leur majorité ainsi qu'aux personnes devenues suisses, dans le but de les sensibiliser à exercer leurs droits civiques. Des brochures sont également tenues à disposition dans les réceptions de l'Administration communale.

NATURALISATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

La nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle s'applique selon le cadre défini par son règlement (RLDCV), pour toutes les phases au niveau communal, cantonal et fédéral. Les directives municipales répondent entièrement à la nouvelle procédure.

Étapes de la demande de naturalisation :

1. Le candidat prépare son dossier et l'envoie au Service cantonal de la population (SPOP).
2. Le SPOP vérifie les conditions (années de résidence, permis de séjour, connaissances linguistiques, aucune aide sociale, casier judiciaire VOSTRA).
3. Le SPOP transmet la demande à la Commune de domicile du candidat.
4. La Commune examine la demande : chaque candidat dès l'âge de 12 ans est entendu par un représentant de la police administrative de la POL, afin d'établir un rapport dans lequel figurent tous les renseignements exigés par le droit fédéral. Cela concerne la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, la participation à la vie sociale et culturelle, ainsi que le respect de l'ordre public. Elle organise le test de connaissances pour tout candidat ayant effectué moins de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse. Si elle le juge utile, elle auditionne le candidat.
5. La Commune octroie la bourgeoisie.
6. Le SPOP finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.
7. La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.
8. Le candidat reçoit le décret de naturalisation, qui lui confère donc la nationalité suisse.

Les émoluments communaux sont fixés selon le barème défini par les bases légales. Ils varient de CHF 100.- pour les jeunes de moins de 25 ans ayant effectué leur scolarité en Suisse à CHF 400.- pour les demandes familiales.

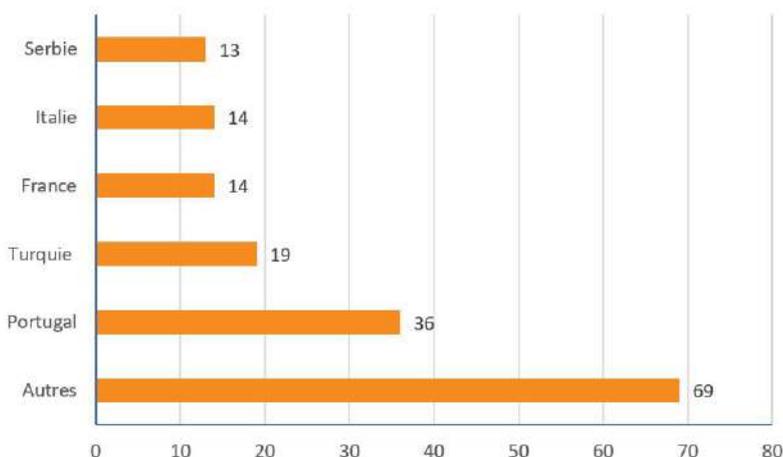
DÉPOT DE DOSSIERS

A la suite du changement de procédure de naturalisation en 2018, le nombre de demandes de naturalisation déposées auprès de l'administration avait drastiquement chuté. Depuis 2019, il augmente à nouveau progressivement. En 2021, le Greffe municipal a enregistré 133 dossiers de naturalisation, ce qui représente 165 personnes. Parmi celles-ci, 113 étaient dispensées du test de connaissances pour avoir effectué plus de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse.

NOMBRE DE PERSONNES DEMANDANT LA NATURALISATION

Année	2021	2020	2019	2018	2017
Candidats dispensés de test de connaissances	113	83	52	38	
Candidats soumis au test de connaissances	52	23	21	22	
Nombre total de candidats	165	106	73	60	795

ORIGINE DES CANDIDATS EN 2021



Les candidats sont de 30 nationalités différentes; les cinq pays les plus représentés sont le Portugal, la Turquie, l'Italie, la France et la Serbie.

ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ SUISSE

Le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse est en légère baisse par rapport à 2020.

Année	2021	2020	2019	2018	2017
Anciennes procédures (ordinaires et facilitées nés en CH et 2 ^e génération)	229	266	264	252	253
Procédure ordinaire dès 2018	73	63			
Total des personnes ayant acquis la nationalité suisse	302	329	264	252	253

Un décret adopté par le Grand Conseil en date du 16 juin 2020 a permis aux personnes parvenues au terme de leur procédure de naturalisation d'obtenir formellement la nationalité sans cérémonie. La prestation de serment, qui, en temps normal, est le moment qui marque l'accession à la nationalité suisse, n'est plus organisée depuis les mesures de confinement prises en mars 2020 en raison de la Covid-19.

PROCÉDURES FACILITÉES FÉDÉRALES EN 2021

La naturalisation facilitée s'adresse aux jeunes étrangers de la troisième génération et aux conjoints étrangers ou enfants d'un Suisse ou d'une Suissesse sous certaines conditions. La procédure est facilitée en ce sens que la décision se prend au niveau de la Confédération, sans que le Canton ou la Commune n'ait à examiner la demande.

Au cours de l'année, huit candidats ont obtenu la nationalité suisse à travers une procédure facilitée fédérale.



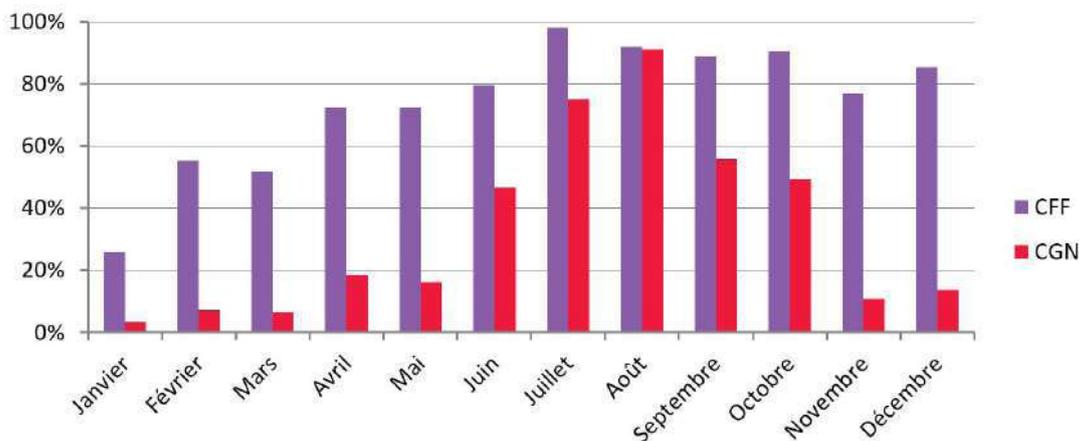
CARTES JOURNALIÈRES CFF ET CGN

16 cartes journalières CFF et 4 cartes journalières CGN sont proposées quotidiennement aux habitants de Renens et Crissier. Le tarif de la carte CFF est resté à CHF 42.-, celui de la carte CGN à CHF 20.-.

La pandémie étant toujours présente, la population a voyagé plus qu'en 2020 mais tout de même sensiblement moins que les années précédant la crise sanitaire.

Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 74%, ce qui représente 4'326 cartes vendues, soit environ 6% de moins que les années précédentes, avec tout de même un pic à 95% en juillet-août. Quant aux cartes CGN, 482 croisières ont été effectuées, dont la plupart au cours de l'été, soit environ 200 de moins qu'une année standard.

UTILISATION DES CARTES CFF ET CGN



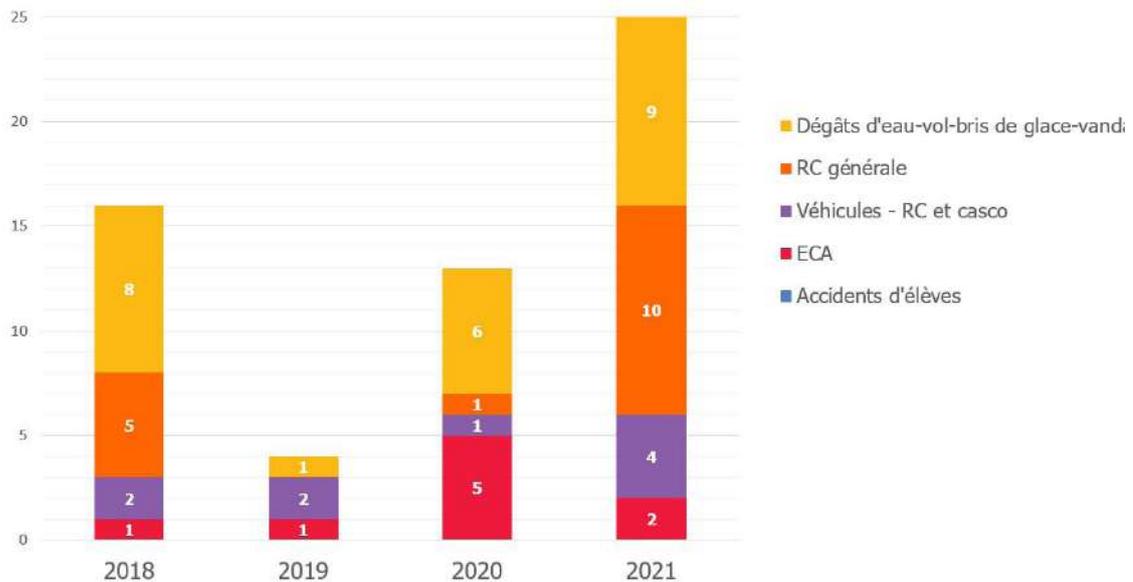
ASSURANCES

La Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilité civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Ces contrats font l'objet de mises à jour régulières.

Le graphique indique un total de 25 sinistres déclarés durant l'année auprès des différents assureurs. Parmi les dix cas annoncés sous la rubrique "Dégâts d'eau/vol/bris de glace/vandalisme", neuf concernent des bris de glace et du vandalisme sur des bâtiments scolaires, le dernier cas étant relatif à un dégât d'eau. Concernant la couverture RC générale, l'assureur a été sollicité afin de déterminer la responsabilité de la Ville à dix reprises.

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès de la compagnie Zurich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million, et n'a fait l'objet d'aucun événement à déclarer.

CAS DE SINISTRES DÉCLARÉS AUPRÈS DES ASSURANCES RC ET DE CHOSES



RECENSEMENT DES CHIENS

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire auprès du Greffe municipal. La tenue du registre des propriétaires de chiens se fait au moyen de l'application Innosolvcity (ex Nest), logiciel de gestion des habitants. Les activités enregistrées par le Service de la population (départs, décès) sont systématiquement reprises pour la mise à jour et reportées dans Amicus, la banque de données nationale pour les chiens.

Au 31 décembre 2021, 713 chiens vivent à Renens.

Année	2021	2020	2019	2018
Nombre de chiens recensés*	798	828	672	718

*Le nombre de chiens recensés au cours de l'année varie en fonction des arrivées, des départs et des décès.

Les propriétaires s'acquittent, par chien, d'un impôt communal de CHF 100.-, additionné d'un impôt cantonal de CHF 100.-. Au cours de l'année, une exonération a été accordée à 120 personnes dont 73 bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison), 41 ayants droit au revenu d'insertion, 4 propriétaires de chien d'infirmes et 2 propriétaires de chien de travail.

PALMARES DES RACES DE CHIENS RENANAIS



SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

Enregistre

- Annonces d'arrivée et de départ
- Changements d'adresse et d'état civil
- Demandes de carte d'identité suisse
- Demandes de permis de séjour / d'établissement
- Déclarations de garantie
- Décès

Délivre

- Attestations d'établissement pour les dossiers de naturalisation
- Attestations de départ
- Attestations de vie
- Actes de mœurs

Notifie

- Les décisions du Service cantonal de la population

FAITS MARQUANTS

eDéménagementCH

Le Conseil d'État souhaite permettre aux habitants des communes vaudoises d'annoncer leur déménagement en ligne. Il a soumis dans le courant du mois de novembre 2021 au Grand Conseil un projet de décret afin de déployer cette nouvelle prestation de cyberadministration et a démarré une phase d'essai pilote avec 13 communes vaudoises. Le projet s'inscrit dans la volonté du Conseil d'État de renforcer le partenariat Canton-communes en faveur de la simplification des démarches des habitants.

Déjà utilisée par les communes de 17 cantons, la plateforme est détenue exclusivement en mains publiques (à parts égales par la Confédération, les cantons et les communes) et garantit que toutes les données sont stockées en Suisse.

Instauration d'une nouvelle voie d'opposition cantonale contre les décisions du Service de la Population cantonal (SPOP VD): conséquences pour les communes

La «voie d'opposition» introduite par la modification de la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur les étrangers est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Il s'agit d'une nouvelle procédure de contestation des décisions du SPOP VD en matière de droit des étrangers, en amont de la voie de recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal. C'est le secteur juridique du SPOP VD qui examinera les oppositions formulées contre les décisions de refus d'octroi – ou de prolongation – d'autorisations de séjour, d'établissement et frontalières, contre les révocations d'autorisations de courte durée et de séjour et contre les décisions de refus de changement de canton. L'objectif de ce dispositif est de décharger la CDAP, dont plus de 35% des dossiers relèvent du droit des étrangers.

A l'occasion de l'entrée en vigueur de cette nouvelle procédure, le SPOP VD a décidé de notifier lui-même aux personnes concernées toute les décisions de refus d'octroi, de renouvellement ou de révocation.

Concrètement cela signifie que les communes ne reçoivent plus aucune décision du SPOP VD à notifier à l'un de leurs habitants.

BREXIT

Dès le 1^{er} janvier 2021, les ressortissants britanniques sont assimilés à des ressortissants de pays tiers (hors UE). Un accord sur les droits acquis des citoyens (Accord) a été conclu entre la Suisse et le Royaume-Uni et s'applique dès le 1^{er} janvier 2021. L'Accord permet aux citoyens britanniques et aux membres de leur famille déjà en Suisse de conserver à vie les droits qu'ils ont acquis au plus tard le 31 décembre 2020.

CANTONALISATION DES FRONTALIERS À PARTIR DU 1.1.2022

Dès le 1^{er} janvier 2022, la gestion des permis frontaliers (permis G) sera entièrement reprise par le Service cantonal de la population (SPOP VD).

Il n'y aura plus de passage à la commune, à l'exception des frontaliers qui disposent d'un logement en Suisse durant la semaine et qui doivent annoncer leur arrivée en séjour (résidence secondaire) dans la commune concernée.

Les employeurs adresseront ainsi directement leurs demandes de permis G auprès du SPOP VD (y compris pour les personnes inscrites en résidence secondaire). Les convocations au Centre de biométrie, les factures et les permis seront envoyés par le SPOP VD aux entreprises, pour que celles-ci les transmettent à leur personnel frontalier.

Dans un premier temps, les annonces de prise d'emploi se feront directement en ligne. Les demandes de renouvellement et autres mutations s'effectueront par transmission d'un nouveau formulaire papier à télécharger sur le site internet du SPOP VD (disponible à partir du 1.1.2022). Dans un deuxième temps, une solution entièrement dématérialisée sera mise en place.

LIBRE CIRCULATION COMPLÈTE DES PERSONNES POUR LES RESSORTISSANTS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DE CROATIE DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2022

Le Protocole III à l'Accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne (UE) et ses Etats membres (ALCP) qui a étendu cet accord à la Croatie est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Depuis lors, la Suisse a appliqué aux ressortissants et prestataires de services en provenance de cet Etat les restrictions d'accès à son marché du travail telles que prévues par le protocole (contingents, priorité aux travailleurs indigènes et contrôle des conditions de travail et de rémunération).

Le 1^{er} octobre 2021, le Conseil fédéral a décidé de ne pas maintenir ces mesures de protection.

La période transitoire a pris fin au 31 décembre 2021. Une clause de sauvegarde permet toutefois à la Suisse de limiter à nouveau, entre le 1^{er} janvier 2023 et fin 2026 et à certaines conditions, le nombre d'autorisations à l'égard des ressortissants croates qui prennent un emploi en Suisse.

STATISTIQUES

Au 31 décembre 2021, la population de Renens compte 20'811 habitants en résidence principale. Elle est composée de 49.20% d'étrangers répartis en 122 nationalités. Après des légères baisses en 2018 (-1.03%), 2019 (-0.12%) et 2020 (-0.16%), la population accuse un très léger redressement cette année (+0.05%).

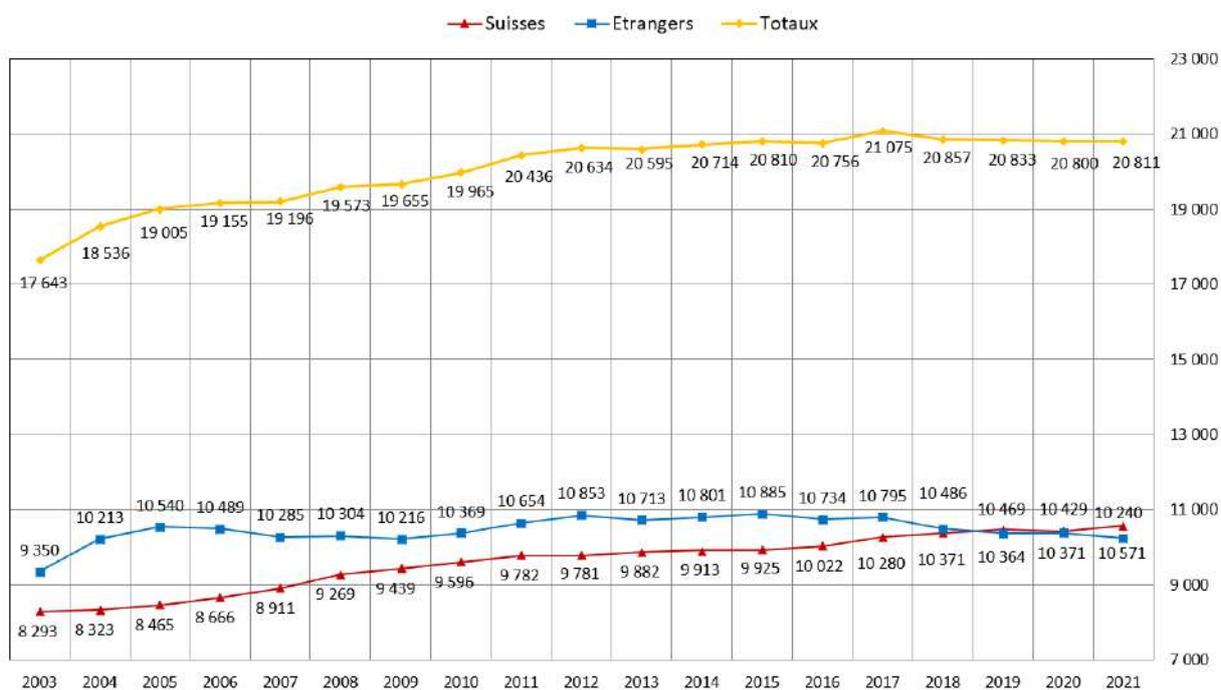
A noter que si l'on rajoute 241 primo-arrivants en cours de traitement au Canton, 865 frontaliers et 608 habitants en séjour (résidents secondaires), le SPOP administre 22'525 habitants. Par ailleurs, le SPOP a traité 6'804 déménagements; ce qui représente un «turn-over» de 30%.

En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le SPOP a exécuté un nombre important de transactions. Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit :

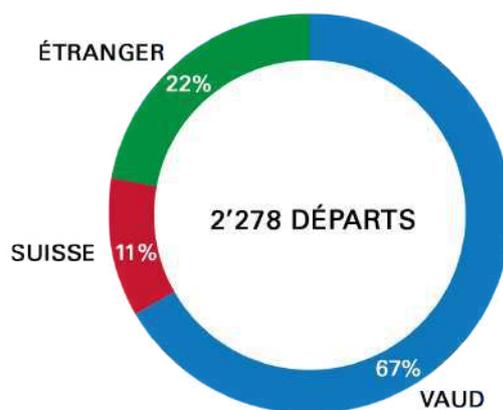
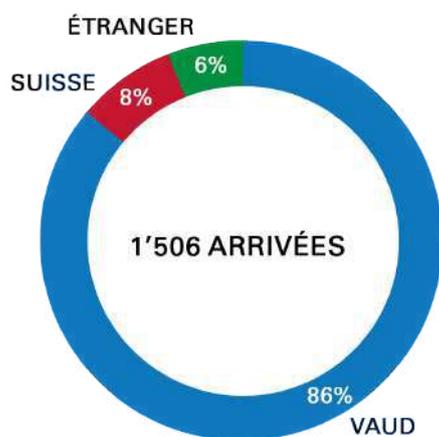
Répartition des transactions en 2021

1 - Adresse	8 930
2 - Etat civil	5 048
3 - Corrections	42 207
4 - Papiers	10 046
Total	66 231
Turn Over des habitants	6 804

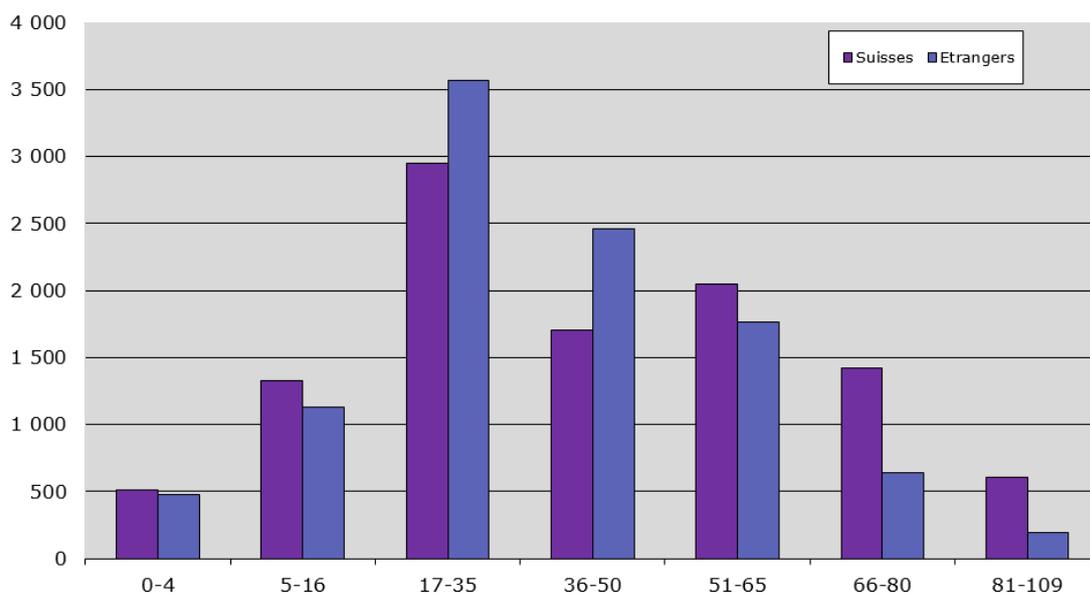
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE RENENS



PROVENANCE ET DESTINATION DES HABITANTS



POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE



HABITANTS SELON ÉTAT CIVIL

SUISSES	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
Célibataire	1 809	1 861	3 670
Marié(e)	2 763	2 564	5 327
Divorcé(e)	363	653	1 016
Veuf(ve)	104	437	541
Partenariat enregistré	3	8	11
Partenariat dissous	5	1	6
Total Suisses	5 047	5 524	10 571
Célibataire	2 175	1 993	4 168
Marié(e)	2 843	2 185	5 028
Divorcé(e)	362	411	773
Veuf(ve)	48	208	256
Partenariat enregistré	10	4	14
Partenariat dissous	1	0	1
Total Etrangers	5 439	4 801	10 240
RÉSULTAT TOTAL	10 486	10 325	20 811

HABITANTS SELON PAYS

Portugal	2 612	12.55%
Italie	1 422	6.83%
France	1 157	5.56%
Espagne	730	3.51%
Kosovo	580	2.79%
Turquie	446	2.14%
Serbie	352	1.69%
Macédoine du Nord	196	0.94%
Bosnie et Herzégovine	147	0.71%
Autres nations	2 598	12.48%
Etrangers/ères	10 240	49.20%
Suisses/sesses	10 571	50.80%
TOTAL HABITANTS	20 811	100.00%

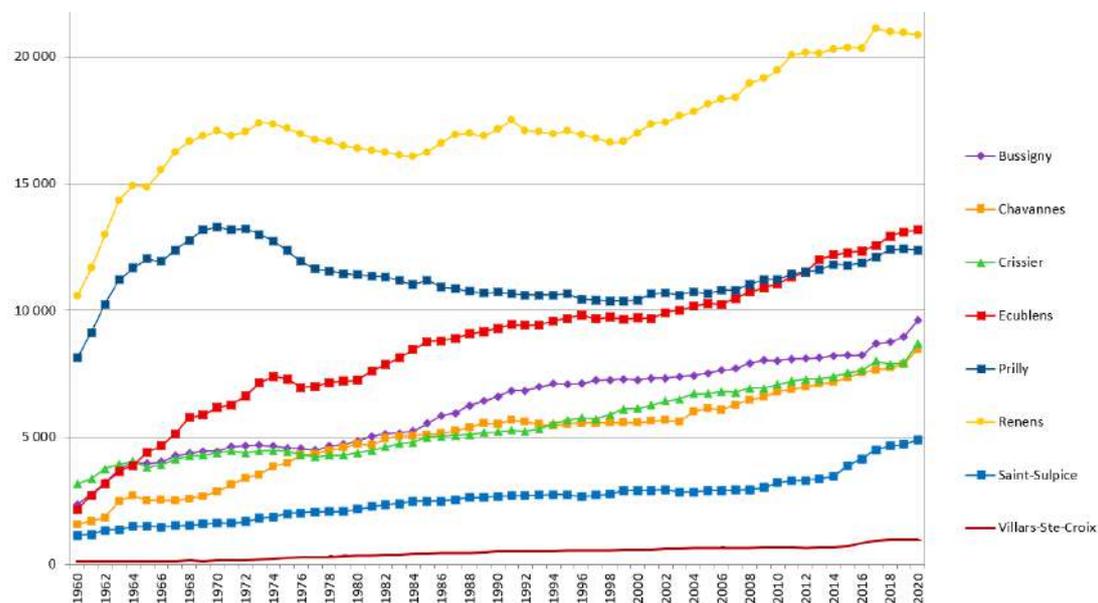
HABITANTS ÉTABLIS

Etablissement CH	7 460	35.85%
Bourgeois CH	3 111	14.95%
Séjour B	3 812	18.32%
Etabli C	6 106	29.34%
Provisoire F	237	1.14%
Courte durée L >= 12 Mois	70	0.34%
Courte durée L	1	0.00%
Requérant d'asile N	5	0.02%
Diplomate/fonctionnaire avec immunité	4	0.02%
Fonctionnaire sans immunité	2	0.01%
Famille fonct. int.	1	0.00%
Frontalier G >= 12 Mois	2	0.01%
TOTAL HABITANTS	20 811	100.00%

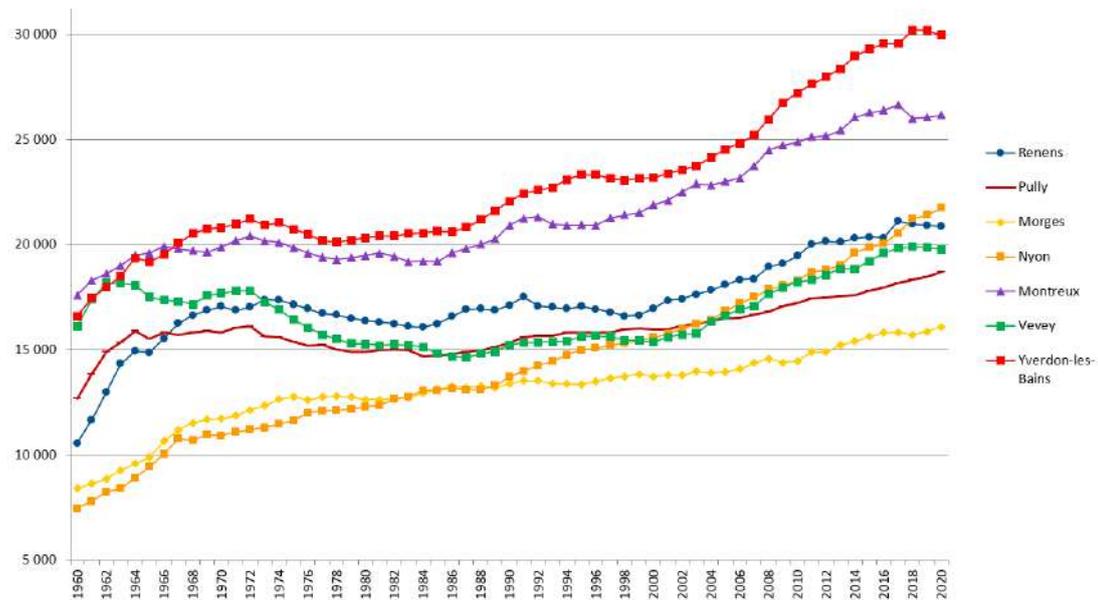
HABITANTS EN SÉJOUR

Séjour hebdomadaire	520	30.34%
Suisse non résident	24	1.40%
Courte durée L <= 4 mois	1	0.06%
Courte durée L > 4 à < 12 mois	63	3.68%
Frontalier G non résident	865	50.47%
Primo arrivants	241	14.06%
TOTAL HABITANTS	1 714	100.00%

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE DISTRICT STAT-VAUD 31.12.2020



EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES «GRANDES VILLES» SANS LAUSANNE STAT-VAUD 31.12.2020



RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE ÉTRANGÈRE PAR NATION EN 2021

Nationalité	H	F	Total	Nationalité	H	F	Total
Afghanistan	50	22	72	Japon	8	11	19
Afrique du Sud	1	0	1	Jordanie	0	1	1
Albanie	5	12	17	Kazakhstan	0	3	3
Algérie	27	22	49	Kenya	1	1	2
Allemagne	50	42	92	Kosovo	313	267	580
Angola	16	16	32	Lettonie	2	1	3
Argentine	2	3	5	Liban	17	17	34
Arménie	4	8	12	Libéria	0	1	1
Australie	0	4	4	Liechtenstein	1	0	1
Autriche	4	5	9	Lituanie	4	4	8
Bangladesh	1	0	1	Luxembourg	3	6	9
Bélarus	0	1	1	Macédoine du Nord	89	107	196
Belgique	34	29	63	Madagascar	4	3	7
Bénin	6	3	9	Malaisie	3	1	4
Bolivie	3	6	9	Mali	1	0	1
Bosnie et Herzégovine	79	68	147	Maroc	24	31	55
Botswana	1	0	1	Maurice	6	5	11
Brésil	44	95	139	Mauritanie	2	3	5
Bulgarie	38	29	67	Mexique	5	6	11
Burkina Faso	2	2	4	Moldova	0	5	5
Burundi	2	1	3	Mongolie	1	12	13
Cameroun	18	30	48	Monténégro	1	2	3
Canada	12	9	21	Nicaragua	3	2	5
Cap-Vert	18	19	37	Niger	1	0	1
Chili	42	23	65	Nigéria	3	3	6
Chine	71	51	122	Norvège	3	0	3
Colombie	11	17	28	Pakistan	6	13	19
Congo (Brazzaville)	2	2	4	Paraguay	1	6	7
Congo (Kinshasa)	40	43	83	Pays-Bas	19	8	27
Corée (Sud)	5	7	12	Pérou	12	18	30
Costa Rica	1	2	3	Philippines	2	9	11
Côte d'Ivoire	10	9	19	Pologne	25	19	44
Croatie	17	19	36	Portugal	1394	1218	2612
Cuba	1	2	3	République dominicaine	6	6	12
Danemark	1	0	1	Roumanie	31	61	92
Égypte	12	7	19	Royaume-Uni	33	8	41
El Salvador	1	0	1	Russie	29	26	55
Équateur	35	45	80	Rwanda	1	0	1
Érythrée	60	66	126	Sénégal	10	7	17
Espagne	406	324	730	Serbie	160	192	352
Estonie	1	0	1	Singapour	1	1	2
États-Unis	15	16	31	Slovaquie	6	9	15
Éthiopie	6	7	13	Slovénie	9	7	16
Finlande	6	6	12	Somalie	19	17	36
France	687	470	1157	Sri Lanka	31	30	61
Gambie	2	0	2	Suède	8	10	18
Géorgie	3	2	5	Syrie	49	39	88
Ghana	1	0	1	Taiwan (Taipei chinois)	2	2	4
Grèce	20	17	37	Tchad	1	0	1
Guatemala	1	0	1	Tchéquie	3	5	8
Guinée	7	3	10	Thaïlande	3	14	17
Guinée-Bissau	2	4	6	Togo	8	11	19
Haïti	1	1	2	Tunisie	37	49	86
Honduras	1	0	1	Turquie	239	207	446
Hongrie	7	11	18	Ukraine	13	12	25
Inde	30	28	58	Uruguay	0	1	1
Indonésie	2	2	4	Venezuela	1	5	6
Irak	9	8	17	Vietnam	18	35	53
Iran	26	17	43	Zimbabwe	0	1	1
Irlande	2	1	3				
Islande	2	1	3	Sans papiers	5	2	7
Israël	1	0	1	TOTAUX	5439	4801	10240
Italie	798	624	1422				
					122 nationalités		

SÉCURITÉ PUBLIQUE



Le bilan d'activités comprenant l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district fait l'objet d'un rapport de gestion.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de ce document édité chaque année par l'Association, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès de la Présidente ou du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.



OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

Le Comité directeur est actuellement composé de 10 personnes provenant de diverses directions afin de croiser leurs regards sur les thématiques liées à la sécurité et de rechercher des solutions impliquant les différents acteurs concernés. Il comprend le syndic, Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité, les municipales Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, Enfance-Cohésion sociale, Gestion urbaine-Développement durable, le secrétaire municipal, les chefs des Services Enfance-Cohésion sociale, Gestion urbaine-Développement durable, le travailleur social de Proximité au Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, le chef de la Police de proximité et le chef d'unité de la POL. Un délégué représentant les Etablissements scolaires est convié aux séances en fonction des objets traités.

Le Comité s'est réuni à 5 reprises en séances plénières en 2021, durant lesquelles il a traité les thèmes suivants :

- Les tensions existant dans les établissements scolaires et les incidents impliquant des jeunes après les heures d'école, en présence de la déléguée cantonale à la protection du climat scolaire ;
- Des mesures ont été décidées en faveur des jeunes comme le renforcement des équipes d'accompagnants dans les salles de gymnastique et dans l'espace pique-nique du Léman, le financement d'un projet de self-défense organisé par un responsable de club et l'affichage sur l'espace public de dessins des élèves de l'Etablissement secondaire ;

- Les nuisances et les incivilités subies par les signataires de la pétition habitant à proximité du Parc des Cèdres. Le Comité a par ailleurs rencontré le 17 août 2021 des représentants des signataires ainsi que les gérances des bâtiments situés autour du parc. Durant cette rencontre, quelques pistes de réflexion ont été initiées avec les habitants concernant la cohabitation des différents publics dans ce parc dès le printemps et les mesures à mettre en place en amont avec le travailleur social de proximité et la POL notamment. Enfin un apéritif a été organisé lors de la fête des voisins, le vendredi 24 septembre 2022, afin de venir au contact des habitants et utilisateurs du parc.
- La présentation de la brigade des correspondants de nuit de Lausanne effectuée par le chef de la médiation urbaine du chef-lieu vaudois ;
- Le résultat des réflexions du Groupe de travail constitué pour étudier les exigences nécessaires pour rejoindre le Rainbow Cities network (réseau Arc-en-Ciel) ;
- Les nuisances évoquées par des voisins suite à l'utilisation du terrain multisports situé à proximité du Tennis des Baumettes ;
- L'initiation d'une étude globale concernant la cohabitation de différents publics dans les parcs et places de la ville.



Chef-fe de service
Boursier.ère communal.e 1 EPT

Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT

Comptable
Secrétaire 6.00 EPT

F INANCES

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conduite des processus budgétaires
- Gestion des comptabilités
- Bouclement des comptes
- Analyses financières
- Arrêté d'imposition
- Plan des investissements

SERVICE DES FINANCES (FIN)

INTRODUCTION

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Pour y parvenir, le service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux.

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et d'élaboration du budget, le service des Finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux.

Le service est associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale. Il soutient et accompagne les services pour tous les projets, études et préavis de la Ville ayant une incidence financière.

BOUCLEMENT DES COMPTES 2020

Les comptes 2020 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le service des Finances. La marge d'autofinancement a permis de financer entièrement les investissements. Le ratio d'autofinancement (marge d'autofinancement sur investissements nets) se monte à 124.53 %. Les comptes ont été approuvés par la Municipalité le 12 avril 2021 et par le Conseil communal le 24 juin 2021.

CHF 410'874.44
Excédent de revenus

CHF 11'673'971.73
Marge d'autofinancement

CHF 9'374'591.94
Investissements nets

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	Comptes 2020
Revenus monétaires ordinaires	110'284'140.-
Charges monétaires ordinaires	-100'816'968.-
Marge d'autofinancement ordinaire	9'467'172.-
Dividende extraordinaire du SIE	2'206'800.-
Marge d'autofinancement totale	11'673'972.-

Note : la marge d'autofinancement monétaire se détermine avant les opérations de bouclement (amortissements, attributions et prélèvements aux fonds).

Tout comme les années précédentes, les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité (et hors comptabilité du SDOL) restent globalement inférieures au budget. Un écart favorable (hors comptabilité du SDOL) est à relever notamment pour les natures de charges «Autorités et personnel» (CHF -1.6 million), «Biens, services et marchandises» (CHF -1.7 million) et «Intérêts passifs» (CHF -0.7 million).

La Municipalité a décidé, conformément à ce qu'elle a indiqué dans son préavis N° 81-2001 d'attribuer un montant de CHF 2.0 millions au Fonds d'aide d'urgence COVID-19 (no 9282.1009) afin de soutenir financièrement différents secteurs, tels que l'économie, le sport, la jeunesse et la cohésion sociale.

Enfin, l'assemblée générale du SIE SA a décidé de verser un dividende extraordinaire de CHF 30.- par action à ses actionnaires. Cela représente pour la Ville de Renens, un revenu extraordinaire de CHF 2'206'800.-. La Municipalité a décidé d'attribuer ce montant au Fonds «Pour renouvellement et amortissements».

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule des comptes 2020.

BUDGET 2022

L'excédent de charges comprend un prélèvement dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements».



Le Conseil communal a approuvé le budget 2022 lors de la séance du 16 décembre 2021.

En ce début de législature 2021-2026, le budget 2022 a été remanié conformément à la nouvelle organisation de la Municipalité. La déclinaison fonctionnelle se présente comme suit :

1. Administration générale - Informatique - Sécurité
2. Finances
3. CTC
 - 3.1 Bâtiments - Domaines - Logement
 - 3.2 Gestion urbaine - Développement durable
 - 3.3 Urbanisme - Infrastructures - Mobilité
4. Non utilisé
5. Culture - Jeunesse - Affaires scolaires
6. Sport - Intégration - Ressources humaines
7. Enfance - Cohésion sociale

Le budget 2022 élaboré par la Municipalité s'inscrit dans la continuité de la précédente législature et des projets en cours. Les charges « Biens, services et marchandises » ont été contenues dans la mesure du possible et présentent globalement une augmentation de 6 % par rapport au budget 2021. La Municipalité a admis la nécessité de renforcer son administration en personnel supplémentaire, équivalent à 7.15 EPT. Elle s'en explique sous la rubrique « Autorités et personnel » du préambule. Enfin, les charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas ou peu d'emprise augmentent légèrement, notamment au niveau des transports.

Du côté des revenus, la Municipalité a tenu compte d'une légère progression linéaire de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, ainsi que de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales. Les autres impôts ne suivant pas le taux sont toujours très difficiles à budgétiser. Il a cependant été tenu compte d'une légère augmentation par rapport au budget 2021, notamment au niveau de l'impôt foncier.

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2022.

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2021-2025 (2026-2030)

Pour la période 2021-2025, le plan des investissements se présente comme suit:

Investissements	2021	2022	2023	2024	2025	Total
(en milliers de francs)	13'119	29'751	30'841	31'835	25'357	130'903

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

EMPRUNTS À MOYEN / LONG TERME À FIN 2021

Suite à une opportunité de marché, un emprunt de CHF 5'000'000.- a été contracté à un taux de 0.58 % pour une durée de 20 ans. Ainsi, les emprunts à fin 2021 se montent à :

	Comptes 2021
Total des emprunts à fin 2020	79'087'880.-
Remboursement partiel du prêt du Canton de Vaud à 0.00 %	-154'200.-
Remboursement partiel de la dette au CSM SA à 0.00 %	-74'000.-
Nouvel emprunt à 0.58 %	5'000'000.-
Total des emprunts à fin 2021	83'859'680.-

CAUTIONNEMENTS

CADOuest: par le préavis N° 66-2020, le Conseil communal a accepté l'augmentation du plafond de cautionnement à CHF 6.0 millions. Le nouveau cautionnement accordé en 2021 entre dans le plafond accordé, avec un montant de cautionnement non engagé de CHF 1'566'666.-.

CSM: par le préavis N° 59-2014, le Conseil communal a accepté un plafond de cautionnement de CHF 10.0 millions. Le nouveau cautionnement accordé en 2021 entre dans le plafond accordé, avec un montant de cautionnement non engagé de CHF 1'633'333.33.

Variation des cautionnements en 2021	
Total des cautionnements engagés à fin 2020	34'616'667.67
CADOuest SA, nouveau cautionnement	333'334.00
CSM SA, nouveau cautionnement	2'500'000.00
Total des cautionnements engagés à fin 2021	37'450'001.67

Note: le détail des cautionnements se trouve dans le fascicule des comptes communaux annuels, dans la partie «Tableaux annexes, cautionnements et engagements» (partie en vert clair).

FACTURATION DES PRESTATIONS À DES TIERS - CONTENTIEUX

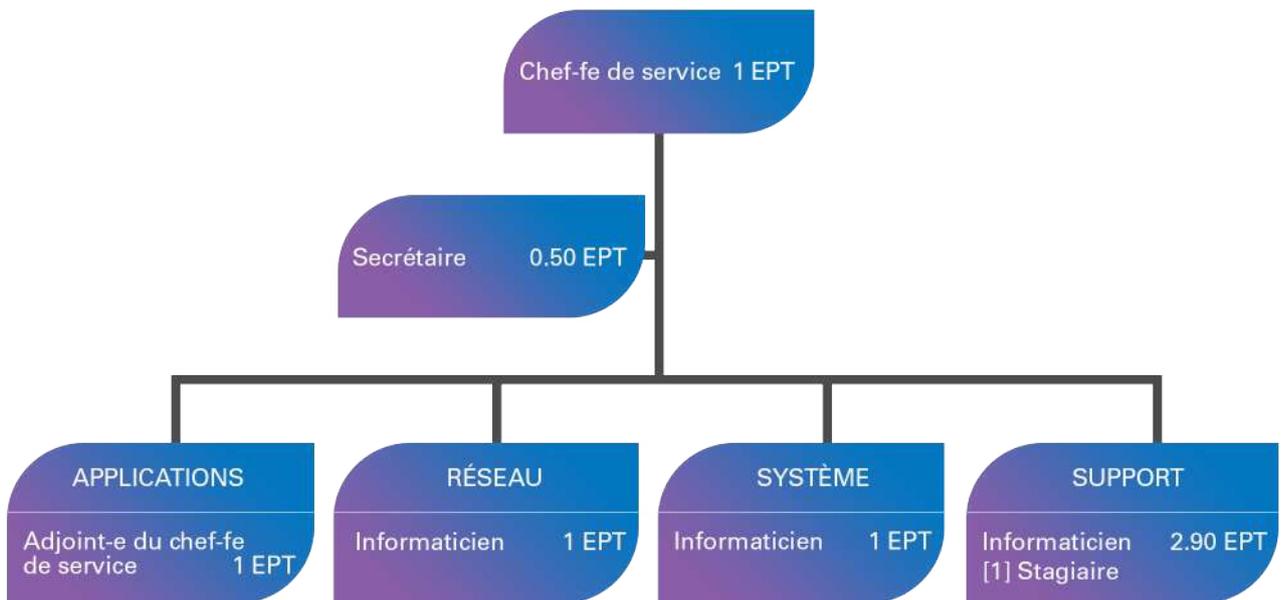
Les chiffres concernent l'année 2020, car au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2021 ne sont pas définitifs.



MANDATS DE PRESTATIONS

Le Service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes:

- Association Sécurité dans l'Ouest lausannois
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Association Ouest lausannois: Prix Wakker 2011
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Association Espace solidaire de Renens



I NFORMATIQUE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Administration du réseau (WAN – LAN – Wi-Fi)
- Gestion des serveurs et bases de données, sécurisation des systèmes
- Achat du matériel et des logiciels, gestion des licences et contrats
- Soutien aux utilisateurs

POINTS FORTS 2021

- Amélioration de la sécurité informatique
- Progression dans le projet de la Gestion Electronique des Documents (GED)
- Arrivée d'un nouveau Chef de service

SERVICE INFORMATIQUE (IT)

Le Service Informatique administre :

- Réseau (WAN - LAN - Wi-Fi)
- Serveurs
- Bases de données
- Postes de travail
- Téléphonie (Centrale et appareils)
- Périphériques (imprimantes, scanners, etc.)

Il gère :

- Achats du matériel et des logiciels
- Licences et contrats
- Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
- Sauvegardes
- Respect des directives

Il soutient également les utilisateurs :

- Helpdesk 1^{er} et 2^e niveau
- Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
- Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
- Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
- Formations

FAITS MARQUANTS

A l'instar de l'année précédente, pour des raisons sanitaires, 2021 n'aura pas permis de poursuivre ou terminer certains projets. Relevons notamment la mise en place des visas électroniques pour les factures et la difficulté d'obtenir du matériel électronique dans des délais raisonnables. Cependant, les prestations du service Informatique ont été assurées sans discontinuité, grâce en partie au télétravail.

Après Swisscom, Comparis, la Banque Cantonale Neuchâteloise, les Communes de Rolle et de Montreux viennent compléter le tableau de chasse des cyberattaques; et il y en aura d'autres. Le score des victimes de l'année 2021, parmi les entreprises et administrations publiques suisses, se monte à près de 2'700; sans compter les entités qui ont discrètement payé la rançon!

En ce qui concerne l'Administration communale de Renens, la sécurité a toujours été un thème central au service Informatique: Audits de sécurité, surveillance avec la Canton, mise en place de différents outils de protection et mises à jour régulières des postes de travail et des serveurs.

Des fonctionnalités sécuritaires complémentaires au niveau des accès web, pour l'authentification des utilisateurs et une sauvegarde supplémentaire à l'extérieur de la Commune ont notamment été mises en œuvre.

Mais malgré tout cela, le point vulnérable restera toujours l'utilisateur. Raison pour laquelle la mise en place d'une formation de sensibilisation aux cyberattaques est en cours aux RH.

Au 1^{er} décembre, le nouveau Chef de service, en la personne de Romain Roy, est entré en fonction. Au vu de ses connaissances et de son parcours professionnel, il saura relever les nombreux défis qui l'attendent.

APPLICATIONS / DÉVELOPPEMENTS

ESEANCES – GESTION DES SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Après 19 ans d'utilisation, Xpert.Meeting, le logiciel de gestion des séances municipales a été supprimé. Auparavant toutes les décisions remontant à 2002 ont été transférées dans le nouveau logiciel eSeances.

GED

Lorsque l'on tient entre les mains un document à ranger, deux questions se posent: De quoi s'agit-il et où le classer?

Pour répondre à la première question, on utilisera la Gestion Electronique des Documents (GED). En fonction de son contenu, le document est rattaché à un objet (document, habitant, employé, créancier, client, parcelle, projet, etc.) avec un type prédéfini (lettre, convention, facture, etc.).

Le plan de classement répond à la deuxième question et couvre les exigences de la loi vaudoise sur l'archivage (LArch). Avec une numérotation sur le même modèle que le plan comptable, on trouve au niveau le plus bas la rubrique.

L'objet est alors rattaché à une rubrique du plan de classement et hérite des règles telles que valeur probante, durée de conservation. C'est aussi la rencontre des archives avec l'informatique!

Cette année, les premiers jalons ont été franchis. A savoir, la définition du projet, la liste des sous-projets, le prototypage puis l'optimisation de la gestion du Courrier entrant-sortant et la mise en production de l'objet « Habitant »; tous les documents des habitants sont mémorisés dans la GED en lien avec le registre communal des habitants.

La suite sera la mise en place des autres objets avec le déploiement dans les services avec la formation idoine.

CIMETIERE

Une nouvelle application pour le cimetière, directement liée au SIT (Système d'Information du Territoire), a été mise en place avec la reprise des données de l'ancien logiciel.

ZOOM

Pour les visioconférences, le SIR a acquis des licences du logiciel Zoom.meeting et a effectué le paramétrage nécessaire pour garantir la protection des données.

En complément, une combinaison de caméra-micro a été installée dans les salles de conférences au CTC, en salle de Municipalité, dans les services Enfance-Cohésion-Sociale, Culture-Jeunesse-Affaires scolaires et Informatique. Un modèle a également été mis à disposition des concierges de la salle de spectacles.

MICROSOFT – WINDOWS-10 ET OFFICE-2019

Malgré le Covid et le télétravail les nouvelles versions de Microsoft ont pu être déployées. Ce qui permet non seulement d'être à jour mais surtout de se prémunir contre les éventuelles failles relevées dans les versions obsolètes.

INFRASTRUCTURE / SUPPORT

MFP : COPIEURS MULTI-FONCTIONS

Au niveau informatique, la pandémie aura particulièrement allongé les délais de livraison. En effet, la livraison du dernier copieur aura pris presque une année.

LAN : AMÉLIORATIONS DU RÉSEAU INFORMATIQUE

La structure d'accueil du Pavillon de Florissant a pu être connectée avec une fibre privée depuis le Collège de Florissant et ce, grâce au partenariat que la Commune tisse avec TVT.

Lors des travaux de câblage dans le quartier des Biondes, TVT a profité de relier un des pavillons des Biondes à son réseau de communications. Dès lors, tous les sites distants (Croisée, Caudray, Mont-de-By, APEMS-Nord, Lapins bleus, Pinocchio, Cimetière et Biondes) ont pu être mis sous un seul contrat de type Business. Cela offre une simplification et une uniformité des connexions ainsi qu'une diminution des coûts.

ITSM : GESTION DES SERVICES INFORMATIQUES

Le portail informatique à disposition des collaborateurs pour y déposer les demandes (incidents et requêtes) donne entière satisfaction. Il a été doté d'une base de connaissances avec recherche par mots-clés qui s'enrichit en permanence.

UCC : MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATION

Une extension à l'application de téléphonie installée sur les appareils informatiques privés des collaborateurs a permis de «déporter» le téléphone professionnel à la maison ; fonction très utile pour le télétravail.

Suite à une évaluation technique et économique concluante de la téléphonie mobile avec Salt, une migration des abonnements a débuté cette année. Elle sera poursuivie en 2022.

SSI : SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Dans le cadre des améliorations continues mais également face aux événements survenus, entre autres, dans les Communes de Rolle et de Montreux, un certain nombre de mesures ont été mises en place, en complément à celles déjà entreprises. Relevons la mise en service d'une sauvegarde extra-muros, la complexification des mots de passe (majuscules/minuscules, chiffres, caractères spéciaux et longueur) et la double authentification sur certaines applications telles que eSeances ainsi que pour tous les accès aux serveurs depuis l'extérieur.

STATISTIQUES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PC



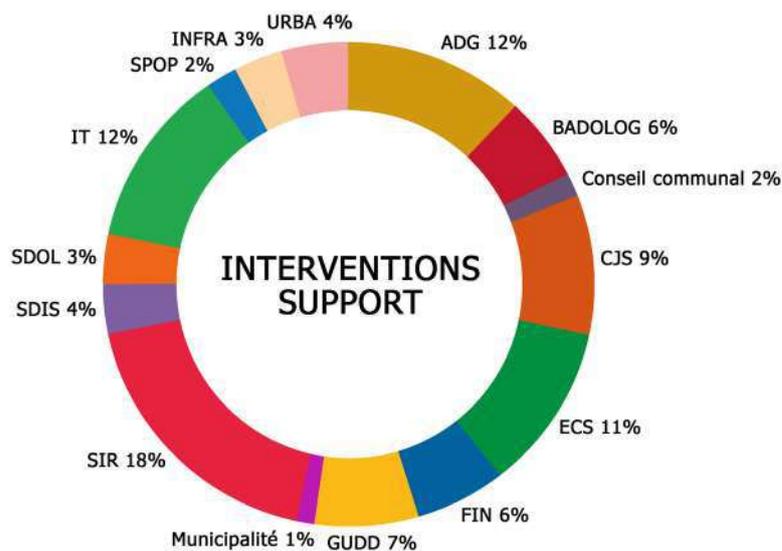
ÉVOLUTION DE LA TAILLE DE LA MESSAGERIE EN GB



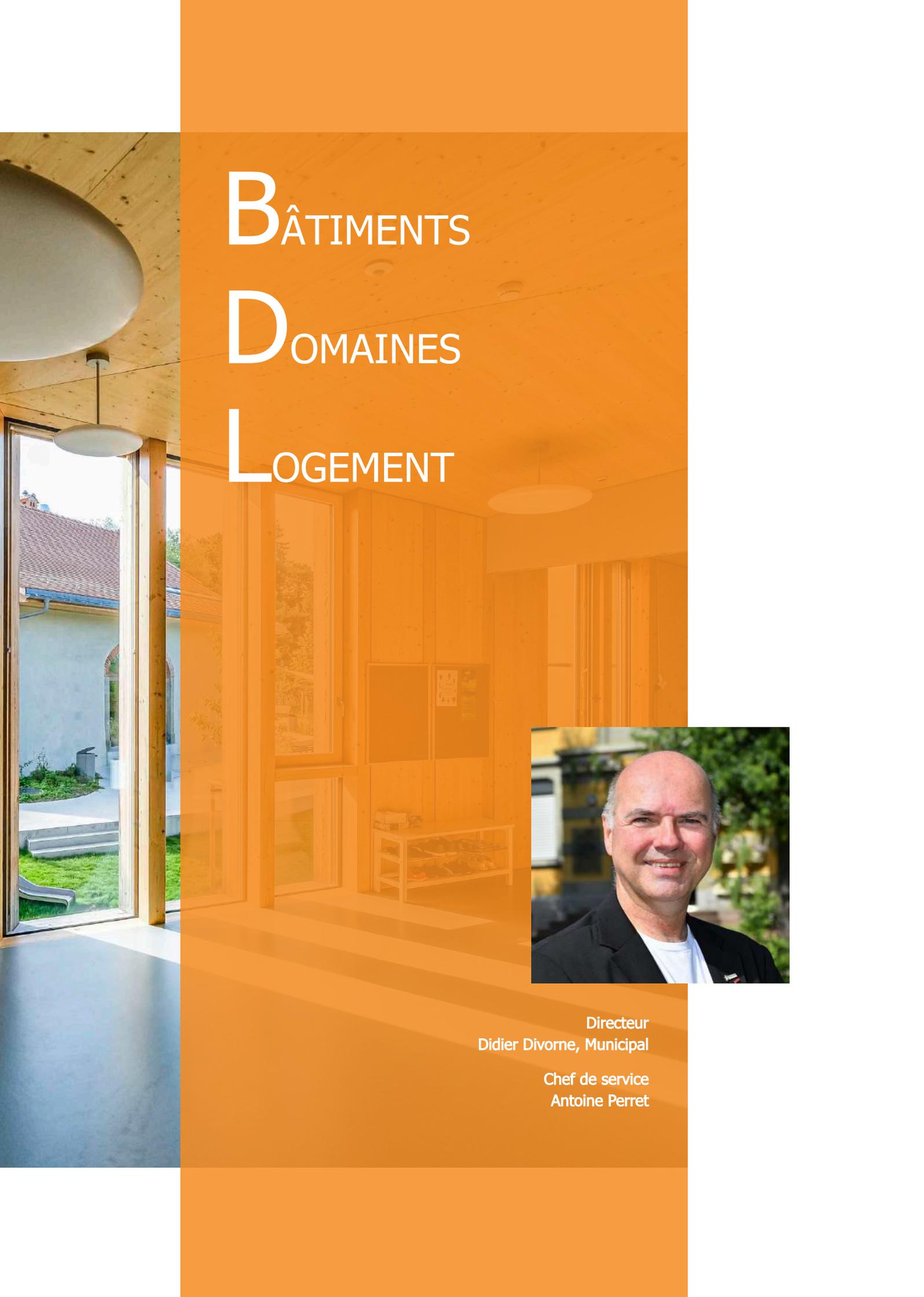
RÉPARTITION DES COPIEURS ET DES IMPRESSIONS PAR SERVICE

Service	Copieurs	Couleur	N&B	Copies
Adg	4	74 503	109 369	183 872
BaDoLog	2	33 009	19 082	52 091
CJS	12	58 646	38 390	97 036
ECS	10	133 121	92 084	225 205
Finances	2	44 811	189 859	234 670
GuDD	4	22 536	12 578	35 114
SIR (RH-Intégration)	3	34 066	21 656	55 722
SDIS	3	11 463	16 993	28 456
SDOL	1	36 970	22 702	59 672
IT	1	5 617	2 504	8 121
SPOP	2	26 836	40 525	67 361
Travaux	1	37 563	17 040	54 603
Urbanisme	2	20 434	16 807	37 241
Totaux 2021	47	539 575	599 589	1 139 164
Année 2020	46	443 874	619 729	1 063 603

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DU SUPPORT







BÂTIMENTS

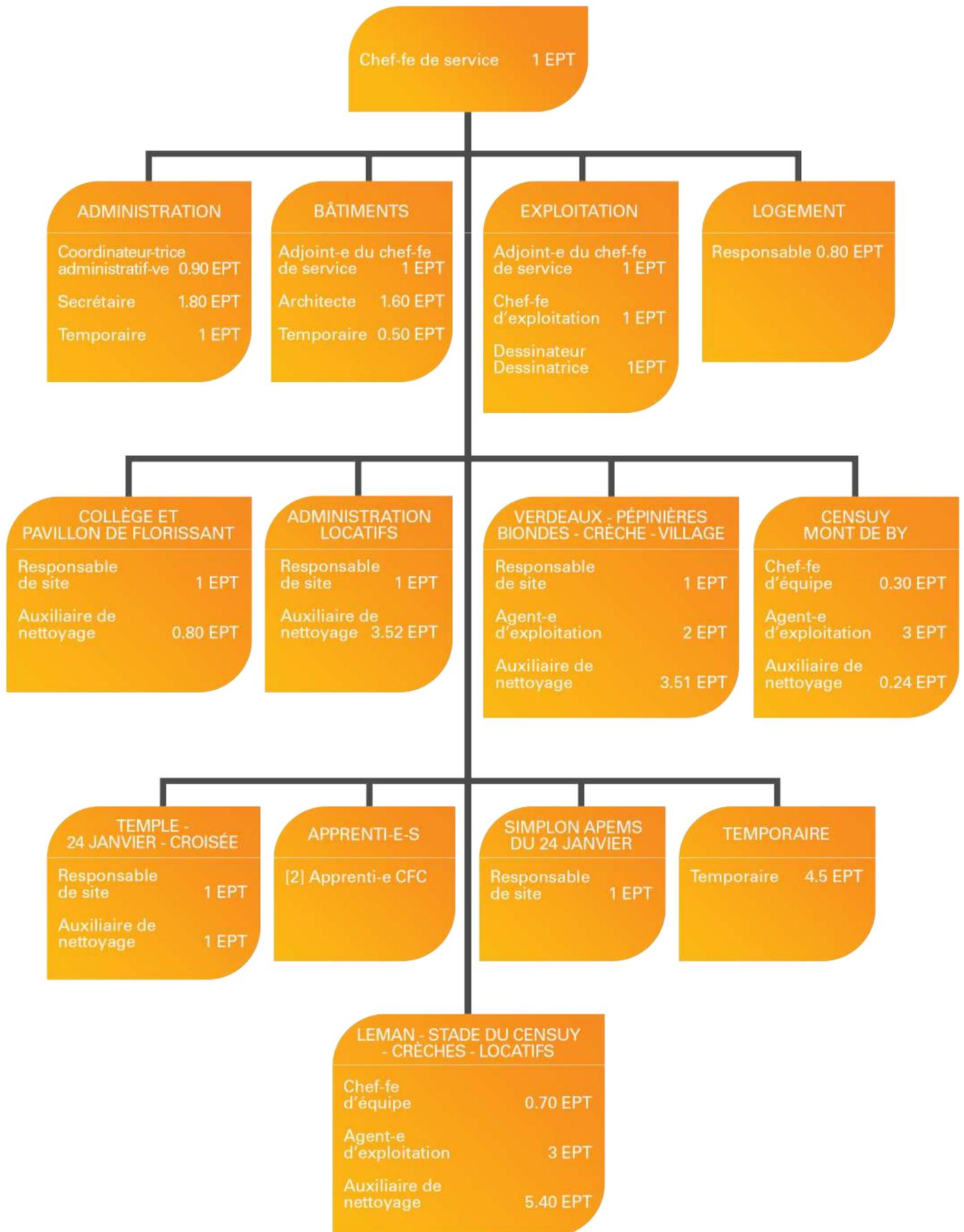
DOMAINES

LOGEMENT



Directeur
Didier Divorne, Municipal

Chef de service
Antoine Perret



BÂTIMENTS - DOMAINES - LOGEMENT

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Planification, expertise, entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux
- Planification, suivi et gestion des projets de construction
- Négociations foncières et affaires immobilières
- Exploitation des bâtiments communaux et scolaires
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Gestion de l'office du logement
- Coordination des tâches administratives liées à la réception des trois directions du Centre Technique Communal
- Gestion de l'économat et du courrier pour l'ensemble du CTC

POINTS FORTS 2021

- Nouvelle dénomination du dicastère au 1^{er} juillet 2021, « Bâtiments-Domains-Logement (BaDoLog) ». Le secteur Cultes est rattaché au nouveau dicastère « Sport-Intégration-Ressources humaines »
- Rénovation du Pavillon de Florissant pour l'ouverture d'un APEMS
- Lancement du concours d'architecture pour le site de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz
- Lancement des études de la rénovation de la salle de spectacles, des tribunes du stade du Censuy et du déménagement du stade de la Pétanque Renanaise

SERVICE BÂTIMENTS - DOMAINES - LOGEMENT (BADOLOG)

BÂTIMENTS

COMMISSION DES BÂTIMENTS

La Commission des bâtiments a comme tâches d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine également les paramètres permettant de déterminer et valider le programme de construction des nouveaux bâtiments.

Présidée par le municipal de BaDoLog, cette Commission est composée du syndic et de deux municipales, du secrétaire municipal, du chef de service de BaDoLog et de son adjoint.

La Commission a tenu trois séances en 2021 et a étudié plus particulièrement les objets suivants :

- Déménagement de la Pétanque renanaise ;
- Avant-projet de la rénovation du bâtiment des tribunes du stade du Censuy ;
- Projet «Affichage Numérique Frontal » et ses conséquences financières - Directive N° 184 émanant du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

ÉTUDES EN COURS

SALLE DE SPECTACLES

Construite en 1955, la salle de spectacles est inscrite à l'Inventaire cantonal des Monuments historiques avec une note 2. Sa dernière rénovation significative, dans le respect de ce critère, date de 1998. Malgré les efforts réalisés dans son entretien, une fréquentation accrue (plus de 50'000 personnes par an) a fait que la salle et ses installations se sont détériorées de manière significative. En 2018, une étude de faisabilité ainsi qu'un diagnostic de l'état du bâtiment ont été réalisés. Les raisons qui justifient la rénovation globale et l'agrandissement du bâtiment sont variées : d'un point de vue de la sécurité des utilisateurs et de la mise en conformité avec les normes actuelles et pour améliorer son accessibilité, sa performance énergétique et le confort thermique de son intérieur. D'un point de vue fonctionnel, le bâtiment nécessite de nouveaux espaces pour répondre à l'accueil des manifestations. Le service a élaboré la documentation de base (recueil des plans, audit énergétique et de l'enveloppe, entre autres) pour l'organisation en 2022 d'un concours d'architecture, ceci en conformité avec la loi sur les marchés publics.

Un préavis pour la demande d'un crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture pour la rénovation et l'agrandissement de la salle de spectacles de Renens sera déposé courant 2022.

TRIBUNE ET VESTIAIRE DU STADE DU CENSUY

Le bâtiment nécessite une rénovation complète.

Pour le choix d'un bureau d'architecte chargé d'étudier le projet, une procédure «sur invitation » a été lancée auprès de cinq bureaux de la place. Après analyse des dossiers, le bureau «Eponym » à Lausanne a été désigné par la Municipalité.

Outre sa rénovation complète et sa mise aux normes en termes de sécurité et énergétiques, l'agrandissement de la buvette et sa mutualisation avec un réfectoire scolaire sont venus s'ajouter au projet initial.

Les travaux se feront en parallèles de ceux nécessaires à la réfection du terrain principal et qui seront menés par le service GuDD.

Une demande de crédit d'études sera déposée courant 2022 au Conseil communal.

REPLACEMENT DU MONTE-CHARGE DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

Le monte-charge du Centre technique communal date de la construction du dépôt en 1995 lors de l'installation de certains services communaux à la rue du Lac 14; c'est pourquoi il nécessite une modernisation.

Un préavis à ce sujet sera déposé en février 2022 au Conseil communal.

RACCORDEMENT DU SITE DU LÉMAN AU RÉSEAU CADOUEST

L'installation existante de chauffage, dont la mise en service date de novembre 2008, comprend une chaudière à pellets, prévue initialement pour fournir 80% des besoins en chaleur de l'ensemble du site, et d'une chaudière complémentaire à gaz prévue pour les autres 20%.

Le fonctionnement de la chaudière à pellets n'a jamais donné entière satisfaction; en effet, les avaries se sont multipliées ces dernières années, obligeant le recours au gaz comme principal agent énergétique. Ainsi, pour l'année 2019, la chaudière à gaz a produit 87% de chaleur contre 13% pour la chaudière à pellets.

Un préavis à ce sujet sera déposé début 2022 au Conseil communal.

CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE POUR LA PÉTANQUE RENANAISE

Le site de la Pétanque Renanaise de la rue de Lausanne 56 devra être déplacé en 2024 en raison d'une série de travaux d'infrastructures régionales et communales qui occuperont l'emplacement actuel. Les futures installations comprendront un bâtiment avec une buvette, un boulodrome et des pistes extérieures et se situeront dans la zone actuelle du parking du Censuy. Cette intervention aura lieu dans le cadre de la transformation du parking du Censuy qui verra son nombre de places réduit en faveur d'un nouveau parc public. Le service a commencé à établir le cahier des charges du bâtiment de la pétanque et des aménagements extérieurs en collaboration avec la Pétanque Renanaise et les associations qui utilisent ces installations. Le projet est en cours au sein du service.

Un préavis à ce sujet sera déposé courant 2022 au Conseil communal.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE FRONTAL DANS LES BATIMENTS SCOLAIRES

La Décision Cantonale n°184 (juin 2021) prévoit l'implémentation de l'éducation numérique dans l'ensemble des bâtiments scolaires des communes vaudoises. Ce nouveau paradigme pédagogique implique l'installation d'un écran grand format et d'une antenne WiFi par salle de cours et par salle annexe. Le service a débuté une étude de l'état de lieux et des besoins de chaque bâtiment en termes de travaux et d'équipements nécessaires. Ce travail a été réalisé en collaboration avec les directions des écoles, avec l'accompagnement du Canton et du service Informatique de la Ville de Renens. Ce sujet a été examiné en séance de la Commission des Bâtiments et en séance de Municipalité.

Avant de donner suite à ce projet, la Municipalité souhaite clarifier certains aspects avec les autorités cantonales compétentes.

ÎLOT DE LA SAVONNERIE

Un groupe de travail technique s'est réuni à plusieurs reprises afin de préciser les contours du projet, tant sur le plan organisationnel, financier que de phasage. Ceci en parallèle des négociations relatives aux participations des différents intervenants.

Un premier préavis qui couvrira l'organisation technique et financière du projet est en cours de rédaction.

PRÉAVIS EN COURS

PRÉAVIS N° 12-2017 « BÂTIMENT DE LA CROISÉE – LOCATION DES SURFACES NÉCESSAIRES POUR LA CRÉATION D'UNE UNITÉ SCOLAIRE DE 6 SALLES DE CLASSE ET LOCAUX ANNEXES »

Une partie des locaux est toujours louée au Foyer de la Sainte-Famille. L'entier du site sera équipé en locaux scolaires pour la rentrée 2023-2024.

PRÉAVIS N° 26-2018 « CHÂTEAU 17 - DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE L'AV. DU CHÂTEAU 17, LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA GARDERIE ET UAPE «LE TOURNESOL» ET LE JARDIN D'ENFANTS DE FLORISSANT; - DEMANDE POUR LA CRÉATION PROGRESSIVE DE 51 PLACES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE À LA GARDERIE «LE TOURNESOL» »

En parallèle de la transformation du Centre de vie enfantine « Le Tournesol », les travaux de transformation de La Grange de Florissant ont été achevés en été 2021. Actuellement, seul le rez-de-chaussée est exploitable. En effet, suite à un problème de non-conformité de l'escalier (voie de fuite), le premier étage ne pourra être utilisé que dans le courant du premier trimestre 2022.

Issu d'une volonté politique et architecturale visant à favoriser l'utilisation de matériaux durables, écologiques et renouvelables, ce projet a mis en valeur l'utilisation de bois suisse. Cette réalisation a obtenu le label COBS (Bois Suisse) qui a officiellement été remis à la Ville de Renens lors d'une cérémonie qui s'est tenue en date du 15 septembre 2021.

PRÉAVIS N° 58-2019 « CRÉATION D'UN ACCUEIL PARASCOLAIRE DE 58 PLACES SUR LE SITE DU PAVILLON DE FLORISSANT, CH. DE LA ROCHE 37, ET DEMANDE D'UN CRÉDIT D'OUVRAGE. RÉPONSE AU POSTULAT FRÉDÉRIQUE BEAUVOIS « COURAGE, FUYONS! LES CLASSES DE FLORISSANT ET DU 24-JANVIER DÉSERTÉES PAR LEURS ÉLÈVES: QUELLES MESURES D'URGENCE ADOPTER POUR ASSURER LA PRISE EN CHARGE PARASCOLAIRE DE CES ÉCOLIERS »

Le préavis a été voté lors de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2019 et a été mis en œuvre dans les plus brefs délais. En effet le chantier, d'un coût total de CHF 2'200'000.-, a débuté en mars 2020 et les locaux ont été remis aux utilisateurs, par ailleurs entièrement satisfaits, pour la rentrée d'août 2021, conformément au calendrier prévu.

Ce préavis a complété le dispositif existant de manière harmonieuse en répondant aux besoins des familles et entérine ainsi une volonté politique de réaliser une planification concertée et raisonnable des prestations en matière d'accueil de jour des enfants.

Il est à noter que des travaux complémentaires relatifs aux aménagements extérieurs auront lieu début 2022.



PRÉAVIS N° 80-2020 « CHALET JOLI-BOIS DE L'ÉCOLE À LA MONTAGNE À ONDALLAZ - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE SÉCURISATION »

Ce préavis avait pour objectif l'assainissement de l'installation électrique du bâtiment, le compartimentage coupe-feu des vases d'évacuation et la réfection du dallage extérieur.

Les travaux ont été exécutés de mars à avril 2021, soit durant la période d'inactivité des lieux, en conséquence du COVID-19.



PRÉAVIS N° 84-2021 « DEMANDE DE CRÉDIT POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS DE LA PLACE DU MARCHÉ SUITE A L'INCENDIE DU 4 JANVIER 2020 »

Suite au sinistre ayant touché le réseau électrique de la Place du Marché, les travaux de remise en état ont fait l'objet d'un préavis, accepté lors de la séance du Conseil communal du 29 avril 2021.

Les travaux se sont déroulés durant l'été 2021 et ont été pris en charge par l'ECA. L'amélioration de l'installation du réseau d'évacuation des eaux de pluie reliant les coffrets électriques de la Place était, elle, à la charge de la Ville.

PRÉAVIS N° 85-2021 « DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR LES ÉTUDES PRÉALABLES DU PROJET, AINSI QUE L'ORGANISATION D'UN CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LE SITE DE VERDEAUX-PÉPINIÈRES-SAUGIAZ ET L'ÉTUDE POUR LA TRANSFORMATION DU COLLÈGE ET LA SALLE DE GYMNASTIQUE DE VERDEAUX - DEMANDE DE CRÉDIT POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES TOITURES AUX PAVILLONS DE SOUS-BIONDES »

Ce préavis demandait au Conseil communal deux crédits. Si le crédit pour les travaux de rénovation des toitures aux pavillons de Sous-Biondes a été octroyé, le crédit pour les études préalables du projet, ainsi que l'organisation d'un concours d'architecture pour le site de Verdeaux-Pépinieres-Saugiaz (VPS) et l'étude pour la transformation du collège et la salle de gymnastique de Verdeaux n'a pas été accepté par le Législatif et a été présenté par la suite comme préavis N° 6-2021.

Sous-Biondes

Les pavillons de Sous-Biondes doivent impérativement rester en fonction durant la durée des travaux du projet VPS. Les éléments de construction présentant de nombreuses fuites non réparables, un crédit destiné à refaire les toitures, de manière sommaire et économique a été soumis au Conseil communal. Celui-ci a été accepté le 27 mai 2021 et les travaux se sont déroulés durant les vacances d'été 2021.



PRÉAVIS N° 6-2021 « DEMANDE D'UN CRÉDIT POUR LES ÉTUDES PRÉALABLES DU PROJET, AINSI QUE L'ORGANISATION D'UN CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LE SITE DE VERDEAUX-PÉPINIÈRES-SAUGIAZ – DEMANDE D'UN CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LA TRANSFORMATION DU COLLÈGE ET LA SALLE DE GYMNASTIQUE DE VERDEAUX »

Le site scolaire de Verdeaux-Pépinieres-Saugiaz a été en constante mutation depuis sa création afin de répondre aux besoins liés à l'évolution de la population ainsi qu'aux méthodes d'enseignement.

Au vu de l'état général des infrastructures vieillissantes voire vétustes, mais également de l'augmentation démographique et des besoins en capacité d'accueil, le site scolaire de Verdeaux-Pépinieres-Saugiaz doit être intégralement rénové.

Suite à l'acceptation de ce préavis par le Conseil communal dans sa séance du 11 novembre 2021, la publication du concours sur SIMAP ainsi que dans la Feuille d'Avis Officiels, a eu lieu en date du 15 novembre 2021. Le projet lauréat sera connu durant l'automne 2022.

EXPERTISES

En 2021, les expertises des bâtiments suivants ont été menées à bien :

- Rue de Lausanne 31 B
- Rue du Lac 36
- Rue du Léman 8
- Rue de Jouxkens 5

Ces expertises ont pour but de définir l'état du bâtiment, les coûts des travaux nécessaires à une remise en état ainsi que le potentiel constructible de la parcelle.

Des mandats externes ont été délivrés pour les bâtiments suivants :

- Rue de la Source 1
- Collège du Village

D'autre part, 23 dossiers de préemption ont été analysés et/ou expertisés afin de permettre des prises de position et des décisions quant à d'éventuels achats.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Outre l'entretien courant des bâtiments communaux, le service s'est également occupé de la mise en œuvre des travaux suivants :

- | | |
|-----------------------------|---|
| • Léman 15B | Réfection d'un appartement |
| • Lausanne 25 | Réfection des parquets de l'appartement du 4 ^e étage |
| • Rue de la Source 1 | Réfection d'un appartement |
| • Rue Neuve 8 | Mise en conformité ECA des locaux communs |
| • Rue de l'Avenir 6 | Réfection d'un appartement et travaux divers |
| • Rue de Saugiaz 8 | Réfection d'un appartement |
| • Av. du 1er-Mai 13 | Réfections intérieures du bâtiment |
| • Rue de Lausanne 33 | Réaménagement des réceptions du Greffe et du service des Finances |
| • Rue de Lausanne 33 | Travaux d'isolation des combles du bâtiment |
| • Rue de Lausanne 35 | Réfection de la descente d'eaux usées entre le 3 ^e et le 2 ^e étage |
| • Rue du Lac 14 | Réaménagement des bureaux de l'aile est du rez-de-chaussée |
| • Garderie « La Farandole » | Divers travaux d'aménagement intérieur selon exigences de l'Office d'accueil de jour des enfants |
| • Site scolaire du Léman | Changement de stores et de moteurs (Vaudaire et Joran) |
| • Site du Censuy | Changement des stores, nettoyage des façades et révision des fenêtres |
| • Collège du 24-Janvier | Travaux de remise en état de la salle de rythmique et locaux de la direction suite à l'incendie volontaire survenu en 2020. |
| • Rue de la Source 3 – CRA | Mise en conformité de l'installation électrique |
| • Borjod 20 | Rafraichissement partiel d'un appartement (3 ^e étage) |

Desk, rue de Lausanne 33



Avant



Après



Avant



Après

DOMAINES

En ce qui concerne les projets d'acquisition et de développement du parc immobilier, quatre objets ont été menés à bien, ou sont en cours, à savoir :

En février 2020, la Municipalité a décidé d'acquérir la parcelle N° 425, d'environ 300 m², située au Chemin du Mont 2 à Renens. Cette parcelle, mise en vente par les TL, comprend un bâtiment locatif de 8 appartements, actuellement mis à disposition de l'ALJF. La signature de l'acte de vente s'est tenue en date du 14 décembre 2021.

En 2021, la Municipalité a décidé d'acquérir les parcelles N°s 361 et 364 d'Ondallaz. L'achat de ces deux parcelles contiguës aux parcelles N°s 363 et 366, propriétés de la Ville, a permis de relier les deux lots qui ne communiquaient pas. La signature de l'acte a eu lieu en date du 11 juin 2021.

En septembre 2021, la Municipalité a décidé d'acquérir la part de l'Etat de Vaud, à savoir 1/2 de la parcelle N° 708 de Renens. En effet, cette parcelle située au 8 de la rue du Léman, contiguë au site scolaire du Léman, a un emplacement stratégique. L'acte a été signé en date du 7 octobre 2021.

En octobre 2021, la Municipalité a décidé d'acquérir la parcelle N° 207, propriété de l'Etat de Vaud, dans le cadre du futur préavis intercommunal avec la Ville de Prilly « Mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye ». L'acte est en cours de rédaction.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

La Commission a tenu quatre séances en 2021 et a, entre autres, traité les objets suivants :

- Suivi du projet de l'Ilot de la Savonnerie
- Acquisition de la parcelle N° 708
- Acquisition des parcelles N°s 361 et 364 d'Ondallaz
- Acquisition de la parcelle N° 207, propriété de l'Etat de Vaud
- Divers droits de préemption

DROITS DE SUPERFICIE

Le droit de superficie est une servitude en vertu de laquelle le propriétaire d'un terrain, dénommé le superficiel, en l'occurrence la Ville de Renens, octroie à un tiers, dénommé le superficiaire, le droit de construire, de détenir et d'entretenir des constructions sur le terrain grevé moyennant une rente. Il est intitulé « droit distinct et permanent » ou « DDP ».

Le service gère la facturation des redevances annuelles des DDP ainsi que le suivi des échéances.

A ce titre, le préavis N° 46-2019 « Renouvellement et extension aux nouvelles conditions du droit distinct et permanent de superficie en faveur de la SCHR – avenue des Paudex 10-12, parcelle N° 250. Demande de remaniement parcellaire de 636 m² de la parcelle communale N° 252 à la parcelle communale N° 250 » avait été soumis au Conseil communal. Suite à son acceptation la signature de l'acte notarié a eu lieu en date du 19 novembre 2021.



Bénéficiaire	Type de servitude	Parcelle	Désignation	Constitution	Echéance
Cacib SA	Droit de superficie	315	Avenue des Baumettes 9 à 13	1984	2054
Cacib SA	Droit de superficie	315	Avenue des Baumettes 15 à 19	1986	2054
Cacib SA	Droit de superficie	316	Rue de Cossonay	-	2054
Cacib SA	Droit de superficie	782	Chemin du Closel 1 à 5	-	2084
Fondation de la Ferme des Tilleuls	Droit de superficie	686	Rue de Lausanne	2020	2119
Poletti Jean-Philippe	Droit de superficie	1340	Place de la Gare 10	1984	2063
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	1374	Chemin des Biondes 30/32	1970	2040
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	801	Rue du Lac 28a-28b	1953	2064
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	1384	Avenue du 1er-Mai 11	1984	2054
SCHR	Droit de superficie	982	Chemin de Borjod 2-10	1946	2036
SCHR	Droit de superficie	1370	Chemin des Biondes 34-48	1970	2040
SCHR	Droit de superficie	1157	Chemin des Corbettes 1-3	1952	2060
SCHR	Droit de superficie	1297	Chemin des Corbettes 5-9	1955	2060
SCHR	Droit de superficie	1368	En Publiaz	1999	2040
SCHR	Droit de superficie	250	Avenue des Paudex 10-12	1961	2120
SCHR	Droit de superficie	400	Avenue du 1er-Mai 11b/11c	1984	2054
Société Coopérative de la Piscine de Renens	Droit de superficie	751	Au Censuy	1970	2060
Société coopérative du refuge de Renens	Droit de superficie	751	Au Censuy	1990	2039
Tennis-Club Renens Société Coopérative	Droit de superficie	306	Avenue des Baumettes 25	1982	2081

DROIT DE PRÉEMPTION COMMUNAL

Le 1^{er} janvier 2020, les dispositions relatives au droit de préemption (art. 31 à 38 LPPPL) sont entrées en vigueur. Le droit de préemption permet aux communes (ou subsidiairement à l'Etat) d'acheter de manière prioritaire un bien-fonds (bâti ou non bâti) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée dans le but d'y créer des Logements d'Utilité Publique (LUP). Il ne s'agit pas d'une expropriation, mais d'un achat respectant les conditions initialement fixées entre le vendeur et l'acheteur.

En 2021, la Ville de Renens a traité 23 dossiers de droit de préemption. Toutes les propositions ont été analysées de manière systématique selon une procédure validée par la Municipalité. Une étroite collaboration est mise en œuvre pour l'analyse des propositions entre les Service BaDoLog, de l'Urbanisme et des Finances. Cette année, et pour des raisons liées tant au prix de vente qu'à l'intérêt des objets vendus, une seule acquisition a pu être menée à bien dans le cadre de ce droit de préemption.

Il s'agit de la parcelle N° 808, sise rue du Lac 36. Les acquisitions via préemption sont soumises à un certain nombre de critères, dont par exemple le nombre et la surface des appartements (minimum 4 logements). Actuellement, le bâtiment situé sur cette parcelle comporte 3 logements. Une transformation devra donc avoir lieu afin de répondre à la LPPPL et ce dans un laps de temps de 3 à 5 ans. Une étude est en cours et débouchera sur un préavis.

PROPRIÉTÉS PAR ÉTAGES

La Ville de Renens fait partie de 4 PPE :

- PPE du 24-Janvier,
- Rue Neuve 4 b,
- Simplon 7d (pour la garderie les Globe-Trotteurs),
- La Roche D – Chemin de Perrelet 14.

La propriété par étages, constituée entre la Ville de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) au 24-Janvier, est présidée habituellement par l'administrateur, en l'occurrence la Commune. L'Assemblée des copropriétaires s'est tenue le 21 avril.

Les représentants de la Municipalité ont assisté à l'assemblée annuelle de la PPE rue Neuve 4b le 25 mars, ainsi qu'à celle du chemin de Perrelet 14, le 11 mars.

GÉRANCES

Tous les logements propriétés de la Commune sont occupés, excepté un, sis à la rue de Jouxens 5 suite au décès du locataire et du règlement de la succession. Des travaux de remise aux normes et d'aménagement devront être effectués, et après seulement, celui-ci sera remis en location.

Dans le cadre du maintien et de la préservation du parc immobilier propriété de la Ville, plusieurs appartements ont été rénovés au cours de l'année suite au départ des locataires, ces appartements se situent dans les immeubles sis rue de la Source 1, rue du Léman 15b, rue de Saugiaz 8 et rue de l'Avenir 6.

INVENTAIRE DES LOGEMENTS ET LOCAUX PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE RENENS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	Mai-sons	Maga-sins	autres
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 25	-	-	-	-	-	-	-	atelier
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche
Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Chemin de la Bruyère 1	-	-	-	-	-	-	-	Grange
Chemin de Jouxpens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue du Lac 36	-	-	1	-	2	-	-	
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + SDEL + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 8			1		1			
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 ^{er} -Mai 13 (Cure 1 ^{er} Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Chemin de Perrelet 14	1	-	-	-	-	-	-	
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Sentier de la Gare 9	-	1	-	-	-	-	-	2 carnotzets
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Appartements de service								
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	2	10	16	10	5	6	5	+ 12 garages

LOCATION DES VITRINES

Suite à la déconstruction du passage inférieur du 14-Avril et par conséquent des vitrines, il n'y a plus aucune vitrine à la location.

PLACES DE PARC

Inventaire au 31 décembre 2021 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue du Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
TOTAL	100

18 changements de locataires sont intervenus en 2021.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2021 des places de parc, sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 107.70 TVA comprise par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 64.60 TVA comprise par emplacement.

PARKINGS COMMUNAUX SUR LE TERRITOIRE PRIVÉ COMMUNAL

Le service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants : Verdeaux-Pépinnières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Il établit les autorisations de parquer pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Ville, soit le CSR, les PPLS, l'OSP, Profa et la POL, ainsi que pour le corps enseignant. Au 31 décembre, 223 personnes (241 en 2020) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de CHF 60.-/mois.

De plus, une autorisation a été délivrée à 11 maraîchers afin qu'ils puissent parquer leur véhicule dans le parking de l'Hôtel-de-Ville durant le marché le samedi matin jusqu'à 14h00.

En plus des autorisations, des cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'Administration, dont celle du CTC. En 2020, 652 cartes d'accès ont été vendues au CTC pour un montant total de CHF 3'288.-.

SECTEUR EXPLOITATION

Le secteur Exploitation a pour mission de contrôler les installations techniques et d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des bâtiments communaux. Il analyse les consommations d'énergie et prend les mesures adéquates afin d'optimiser les sites. Il veille à l'exécution de l'entretien et des nettoyages respectueux de l'environnement et assure les services de piquets des salles de gymnastique utilisées par les sociétés les soirs et les week-ends. Le secteur s'occupe des dossiers financiers et l'adjoint du chef de service Exploitation est également en charge des affaires liées aux ressources humaines du Service BaDoLog. Le chef d'exploitation a renouvelé son autorisation auprès de l'ESTI (inspection fédérale des installations à courant fort) afin de pouvoir intervenir lors de dépannages électriques urgents.

Afin d'optimiser les contrôles techniques dans les bâtiments communaux, une présentation a été dispensée aux

responsables de site afin de rappeler les rôles ainsi que les attentes liées à cette fonction. Les listes concernant les produits et le matériel de nettoyage ont été remis à jour et informatisés afin de permettre un meilleur suivi des commandes annuelles. L'utilisation de l'outil de communication One Note a été amélioré. Ce dernier permet entre autres de contrôler les travaux en cours, de valider les demandes d'interventions ou d'achats, de suivre les révisions en lien avec les contrats d'entretien et de rappeler un certain nombre de directives et procédures au personnel d'exploitation.

Pour pallier la forte demande des interventions suite à la construction ou la rénovation de bâtiments communaux ces dernières années et pour soulager l'adjoint du chef de service et le chef d'exploitation, la dessinatrice du secteur Bâtiments est dorénavant rattachée au secteur Exploitation qui comptabilise ainsi 50 collaborateurs.trices.

A l'instar des années précédentes, les grands nettoyages ont eu lieu sur l'ensemble des sites scolaires et une trentaine de jeunes sont venus renforcer l'équipe d'exploitation durant l'été. Un entretien à fond a également eu lieu à Ondallaz durant le mois de novembre.

Le secteur a été particulièrement investi afin de répondre aux décisions cantonales concernant les normes sanitaires en lien avec la pandémie COVID-19. Par voie de préavis et durant la période du 1^{er} janvier au 30 juin, du personnel de l'OSEO (Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière) ainsi qu'un temporaire sont venus renforcer les équipes à hauteur de 4.5 EPT répartis sur l'ensemble des sites. À la rentrée scolaire du mois d'août et selon les nouvelles décisions cantonales, la participation des utilisateurs dans la désinfection des surfaces et des tables des élèves a permis au secteur Exploitation d'absorber les tâches sans avoir à nouveau recours au personnel de l'OSEO et ceci jusqu'à la fin de l'année. Par contre, la personne temporaire est restée en renfort pour la désinfection des lieux communs et assurer une partie de la logistique.

Une collaboratrice a fait valoir son droit à la retraite permettant l'engagement d'une nouvelle auxiliaire de nettoyage. Suite à des absences de longue durée, des personnes temporaires ont été engagées pour des missions de plus de trois mois. Avec l'ouverture de l'APEMS et du réfectoire du Florissant, une augmentation du taux d'activité d'une auxiliaire de nettoyage a été nécessaire.

GARDE-MEUBLES COMMUNAL

La Ville de Renens a le devoir de prendre en charge temporairement les choses mobilières laissées par les locataires dans les lieux dont ils ont été expulsés afin d'éviter que des biens soient déposés sur la voie publique. Pour répondre à ce besoin, la Ville dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Si la nature des affaires à stocker l'impose (poids, dimensions), un espace est loué dans un garde-meuble privé.

Si, comme fréquemment, le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai de six mois (en dehors d'outils de travail), le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse du propriétaire, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Gestion Urbaine-Développement Durable.

Durant l'année écoulée, ce sont 16 avis d'expulsions et 3 avis d'exécution forcée d'expulsion, soit 19 au total qui ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (45 en 2020). Sur ce nombre, 2 d'entre elles étaient locataires d'un local commercial, et 9 personnes (9 en 2020) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Pour information, suite à une modification sur la Loi sur les communes au 1^{er} septembre 2018, les frais d'enlèvement et de transport depuis le trottoir jusqu'au lieu d'entreposage sont dans un premier temps à la charge de la Commune. Cette dernière se charge ensuite de refacturer les frais de transport au locataire concerné par l'expulsion.

DÉPRÉDATIONS

On relève en 2021 une légère augmentation du nombre de déprédations. Le Service Bâtiments-Domaines-Logement a déposé 25 plaintes contre inconnu (20 en 2020). Il s'agit principalement de vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs appartenant à la Ville de Renens.

La Ville de Renens est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise. Huit cas ont été déclarés pour 2021 (0 en 2019 et 2 en 2020).

Outre les déprédations, le Service déplore également des violations de mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Malgré l'augmentation des contrôles spontanés de la POL qui a permis de sensibiliser davantage ces jeunes et de tranquilliser les lieux, le service a tout de même comptabilisé 24 avertissements et aucune plainte n'a été déposée (12 plaintes en 2020).

OFFICE DU LOGEMENT

ACTIVITES DE L'OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- Application de la politique du logement de la Ville de Renens, gestion de projets et suivi des dossiers de logements sociaux, subventionnés et/ou protégés et adaptés ;
- Collaboration interservices pour la mise en œuvre de la politique du logement souhaitée dans le cadre du programme de législature ;
- Collaboration avec l'ARASOL et les travailleurs sociaux logement (TSL) ainsi qu'avec le réseau régional en matière d'hébergement d'urgence ;
- Gestion des préinscriptions pour les logements subventionnés et préavis sur les candidatures ;
- Gestion de l'attribution des logements propriétés de la Ville de Renens, collaboration avec le secteur des gérances de la commune dans la gestion des affaires courantes ;
- Etablissement de la statistique annuelle des logements vacants sur la Ville ;
- Rédaction des rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués ;
- Information aux habitant-e-s sur les droits et devoirs des locataires, conseil sur les démarches à effectuer ; orientation sur les possibles prestations sociales existantes dans le Canton de Vaud et vers les services spécialisés ad hoc.

STATISTIQUE DES LOGEMENTS VACANTS

Au 1^{er} juin 2021, 5'700 logements sont annoncés vacants dans le canton, dont 1'050 disponibles uniquement à la vente. L'offre reste comparable à celle de l'année dernière, ce qui représente un taux global de vacance de 1,3% sur l'ensemble du parc de logements vaudois. Pour rappel, on en dénombrait 5'700 en 2020, 4'510 en 2019.

Cette année, dans un premier temps, la procédure usuelle de consultation des gérances et propriétaires a donné le résultat de 77 logements vacants. Au niveau cantonal, la procédure de récolte statistique a été remise en question par l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI). Pour la Ville de Renens, après contact avec l'USPI, un total de 111 logements vacants a été dénombré. Cette différence est significative et les deux résultats ont été transmis au Canton. La statistique retenue a été de 111.

Au 1^{er} juin 2021, 111 logements vacants à Renens ont été dénombrés (47 en 2020, 33 en 2019, 28 en 2018, 68 en 2017 et 23 en 2016), soit un taux global de vacance de 1% (0.4% en 202, 0.3% en 2019 et 2018) inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants.

L'enjeu de la statistique est important dans la mise en œuvre de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif du Canton de Vaud (LPPPL). La procédure de récolte statistique va être reprise en 2022 avec une détermination du Canton qui précisera la manière de fonctionner avec l'USPI.

Il est toujours constaté que les logements vacants ont tendance à être des appartements aux loyers onéreux. Il manque toujours de manière significative des logements à loyers abordables qui pourraient notamment répondre au besoin des ménages de type familial.

EXPULSIONS

Lors de la prononciation d'expulsions, les TSL de l'ARASOL prennent contact avec les locataires pour leur proposer une aide dans la résolution de leur situation. L'Office du logement vient en soutien de cette démarche. Les TSL font une analyse des situations individuelles. Les démarches entreprises avec la collaboration active des locataires peuvent parfois aboutir à une négociation avec la gérance et les propriétaires. Dans certains cas, l'expulsion du logement peut heureusement être évitée.

En 2021, 8 exécutions forcées d'expulsion ont été prononcées par la Justice de Paix (17 en 2020, 12 en 2019, 11 en 2018, 23 en 2017 et 17 en 2016), dans la grande majorité des cas pour non-paiement du loyer.

DEMANDES EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Comme les années précédentes, nombreuses sont les personnes qui demandent une solution de relogement à Renens. Une majorité annonce une situation de logement trop exiguë pour leur famille ou encore un loyer trop cher. Une évaluation est faite afin d'orienter au mieux les personnes demandeuses vers les services ou les associations ad hoc.

Cette année encore, l'Office du logement a réussi à résoudre une dizaine de situations: maintien du logement alors que le bail était en sursis, amélioration du logement avec intervention auprès des gérances pour encourager des travaux de remise en état, relogement pour des personnes ou des familles en recherche d'appartement plus approprié. Les solutions trouvées ont été possibles grâce aux contacts avec les partenaires logement et gérances de l'Office du logement et également grâce à la collaboration avec le secteur communal chargé des gérances.

LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

En 2021, la commune a participé à l'abaissement des loyers de 81 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces pour un montant global de CHF 23'351.-. Tous situés dans des immeubles en mains privées (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements), la Place du Marché (9 logements) et la rue de Lausanne 49 a-b-c, dans le quartier de la Croisée, (48 logements).

Au 31 décembre 2021, la liste d'attente pour un logement subventionné comptait 175 ménages (155 en 2020 et 132 en 2019) avec une forte demande pour les logements familiaux.

APPARTEMENTS SOCIAUX

Suite au préavis N° 48-2014, la Ville peut prendre en location et sous-louer un maximum de 14 logements avec un encadrement social adapté (fourni par l'ARASOL) destiné à l'autonomisation des ménages concernés. En 2021, deux ménages ont quitté le programme logement social et retrouvé un autre logement. Cinq nouveaux ménages sont entrés dans le programme et bénéficient d'un suivi de la part des TSL de l'ARASOL. Actuellement, dix ménages bénéficient de cette prestation logement social.

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Jusqu'à présent, la relocation des logements communaux s'est organisée au sein du dicastère BaDoLog par le biais de l'Office du logement. Le choix des ménages qui reçoivent l'information d'un appartement libéré et qui le visitent s'opère par le biais de la liste d'attente des logements subventionnés ainsi que par l'analyse des situations et des demandes émanant du dispositif et réseau logement de la Ville de Renens (Dicastère ECS, travailleurs sociaux logement de l'ARASOL ou encore de l'antenne Rel'og). Les dossiers de demandes de location sont soumis au Municipal en charge du logement et à son Chef de Service par la Responsable de l'Office du logement. Le choix est motivé par des critères précis (taux d'occupation du logement, situation psycho-sociale ou sanitaire, revenus du ménage et/ou urgence détectée dans le réseau).

Afin de consolider le processus d'attribution des logements communaux, une commission d'attribution et une directive décrivant la procédure a été validée par la Municipalité en décembre 2021. Les membres de cette commission d'attribution sont le municipal en charge du logement, le syndic, la municipale en charge de Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, la responsable de l'Office du logement et un des travailleurs sociaux logement de l'ARASOL.

OUVERTURE DE L'ANTENNE REL'OG - AIDE AU LOGEMENT POUR LES HABITANT.E.S DE L'OUEST LAUSANNOIS.

En août 2017, les Conseils communaux des communes de l'Ouest lausannois ont adopté un préavis pour l'ouverture d'une antenne de la Fondation Apollo (préavis N°12/2017 pour Renens). Cette prestation de soutien au logement n'a pas pu être développée suite à une enquête pénale mettant en cause la bonne gestion de cette Fondation.

En 2020, le Canton de Vaud a mené une procédure permettant à la Fondation « le Relais » de reprendre l'intégralité des prestations prévues dans le préavis cité ci-dessus. Cette fondation est reconnue dans le Canton de Vaud pour la qualité de ses prestations et elle assume désormais les volets suivants :

- Aide pour constituer un dossier de recherche de logement
- Soutien à la recherche d'un appartement
- Mesures et soutien social pour éviter la rupture d'un contrat de bail à loyer
- Possibilités de contrats de sous-location avec un suivi personnalisé pour permettre de stabiliser une situation et un lieu de vie

En décembre 2020, le toilettage de la convention adoptée dans le cadre du préavis a été finalisée avec le Relais, sans en modifier ni le fond, ni la substance. En mars 2021, une antenne d'aide au logement a ainsi pu se déployer à la rue de la Poste 3 à Renens sous le nom de Rel'og Ouest.

APPARTEMENTS ADAPTÉS/PROTÉGÉS DE LA SAVONNERIE

Le bâtiment de l'Avenue du 14-Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes au bénéfice de l'AVS ou de l'AI dont la situation nécessite des adaptations architecturales. La Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les locataires soient renanais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la commission d'attribution de ces appartements.

PROJET MENÉ GRÂCE A L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PRÉSERVATION ET LA PROMOTION DU PARC LOCATIF (LPPPL)

La LPPPL et son règlement d'application sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Le prix et la superficie sont clairement fixés pour la construction de logements d'utilité publique (LUP): logements subventionnés, logements à loyer abordables, logements protégés et logements pour étudiants. La loi prévoit également des bonus en droits à bâtir pour encourager la création de LUP.

En 2021, un permis de construire a été délivré dans le cadre du projet « Malley-Gare ». Sur 75 logements, 15 logements à loyers abordables (LLA) de 3 et 4 pièces sont prévus. L'Office du logement se réjouit de la création de ce type de logement destiné aux familles.

La LPPPL veille également à maintenir les logements faisant l'objet de transformations ou de rénovations dans une catégorie répondant aux besoins de la population. Elle empêche ainsi les loyers d'augmenter de manière disproportionnée, tout en reconnaissant les travaux pour motifs d'intérêt général, de sécurité et de salubrité. En 2021, l'Office du logement a traité 4 demandes d'aliénation d'appartements loués (5 en 2020 et 4 en 2019) et 13 préavis concernant des transformations de logement isolés et 3 immeubles concernés par une transformation/démolitions-reconstruction. Suivant les préavis favorables de la Ville, le Canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximums des loyers après travaux. Ces loyers sont soumis au contrôle de l'État.

SUIVI D'UN PROJET NOVATEUR AVEC L'ASSOCIATION SLEEP-IN

Dans le rapport de gestion 2020 ont été exposées les démarches entreprises avec l'Association Sleep-in pour offrir une réponse à des personnes en situation de grande précarité de logement et qui occupent des places de logement d'urgence pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ces personnes sont souvent au bénéfice d'un contrat de travail temporaire et ne trouvent pas les moyens de se loger dans un appartement ordinaire. Ce sont majoritairement des hommes seuls, souvent européens au bénéfice d'un permis de travail. Pour ces personnes, la conciliation du travail avec la recherche d'un endroit où pouvoir se reposer et dormir est un défi très difficile à relever.

Afin d'offrir une expérience de stabilisation possible à ces personnes logées au Sleep-in, l'Office du logement propose de continuer l'expérience faite avec la SCHR en 2019 et 2020. Ainsi, dans le cadre des logements de la Ville, un appartement de 5 pièces situé rue de l'Avenir 9 a été mis à disposition. Ce bâtiment est voué à déconstruction dans le cadre du projet de la Savonnerie. Le 1^{er} août 2020, un contrat de bail à durée déterminée a été signé avec le Sleep-in, permettant de loger 4 personnes. Ce contrat s'éteindra au moment du démarrage des travaux liés au nouveau quartier.

NOUVELLE EXPÉRIENCE PILOTE AVEC UN PROPRIÉTAIRE ET UNE GÉRANCE PRIVÉE- LOGEMENT POUR DES FEMMES QUI VIVENT DANS LA PRÉCARITÉ

En 2021, la Ville a eu l'opportunité de commencer une collaboration avec un propriétaire et une gérance privée qui ont mis à disposition plusieurs chambres individuelles à très bas prix dans deux immeubles qui feront l'objet d'une démolition ou de transformation importante ces prochaines années. Cette mise à disposition évite les possibles squatteurs pour le propriétaire et permet d'expérimenter la location de chambres pour des femmes en situation précaire de logement. Dès août 2021, huit chambres ont été mises à disposition. Cette expérience remporte un franc succès et semble répondre à un besoin pour les femmes de pouvoir se sentir en sécurité dans un espace de logement non-mixte. L'expérience menée avec la gérance privée est aussi très intéressante et novatrice. Cela permet de mener des réflexions sur le savoir habiter et sur les mesures d'accompagnement et de soutien à développer pour ce type de population. Il est également possible d'affiner le contenu du projet en cours pour l'ouverture d'une structure pour des femmes dans un bâtiment propriété de la Ville de Renens à la rue 1er Mai 13 (voir ci-dessous).

Suite de la démarche de recherche action et développement d'un projet novateur avec des femmes sans-abri

La Ville de Renens possède le bâtiment sis au 1^{er}-Mai 13. En 2021, elle a mis fin à un contrat de prêt à usage avec l'ALJF (Association pour le logement des jeunes en formation) pour y mener un projet de logement novateur.

Plusieurs recherches académiques et les données transmises par les différents lieux d'accueil reconnus dans le Canton de Vaud indiquent qu'il y a un réel besoin de créer une structure d'accueil réservée aux femmes :

- Dans les structures d'urgence de Caritas, 87% des usagers sont des hommes
- Au sleep-in, en 2018, 913 personnes ont fréquenté la structure (735 hommes, 122 femmes et 56 enfants)
- A la soupe populaire, sur 250 repas servis par jour, seuls 13 sont servis à des femmes, soit seulement 5% du public.

Face à ce constat, et en partenariat avec le Canton de Vaud, la Municipalité de Renens a décidé de créer à l'avenue du 1^{er}-Mai 13 un espace d'accueil et d'hébergement pour des femmes qui vivent dans la précarité. L'objectif de ce projet est de permettre d'ouvrir un espace de sécurité et de ressources. La collaboration active de la Fondation le Relais et de son équipe de travailleuses et travailleurs sociaux du Rel'aids a permis de continuer à élaborer ce projet tout au long de l'année 2021. Ce projet a été présenté au réseau régional de logement et d'aide aux populations précarisées.

LES ACTIONS DE L'OFFICE DU LOGEMENT RECONNUES PAR LE RÉSEAU RÉGIONAL ET VAUDOIS

En novembre 2021, la responsable de l'Office du logement a été invitée comme intervenante dans le cadre du Forum vaudois du logement (FVL) organisé par la Direction générale du territoire et du logement du Canton de Vaud (DGTL). L'Office du logement et les projets menés sont reconnus par les autres communes et les partenaires et institutions locales en matière de logement.

CLÔTURE DES PRÉAVIS

Le préavis suivant a été clôturé en 2021 :

Préavis N° 46-2019 «Renouvellement et extension aux nouvelles conditions du droit distinct et permanent de superficie en faveur de la SCHR – avenue des Paudex 10-12, parcelle N° 250. Demande de remaniement parcellaire de 636 m² de la parcelle communale N° 252 à la parcelle communale N° 250 », par la signature de l'acte notarié en date du 19 novembre 2021.





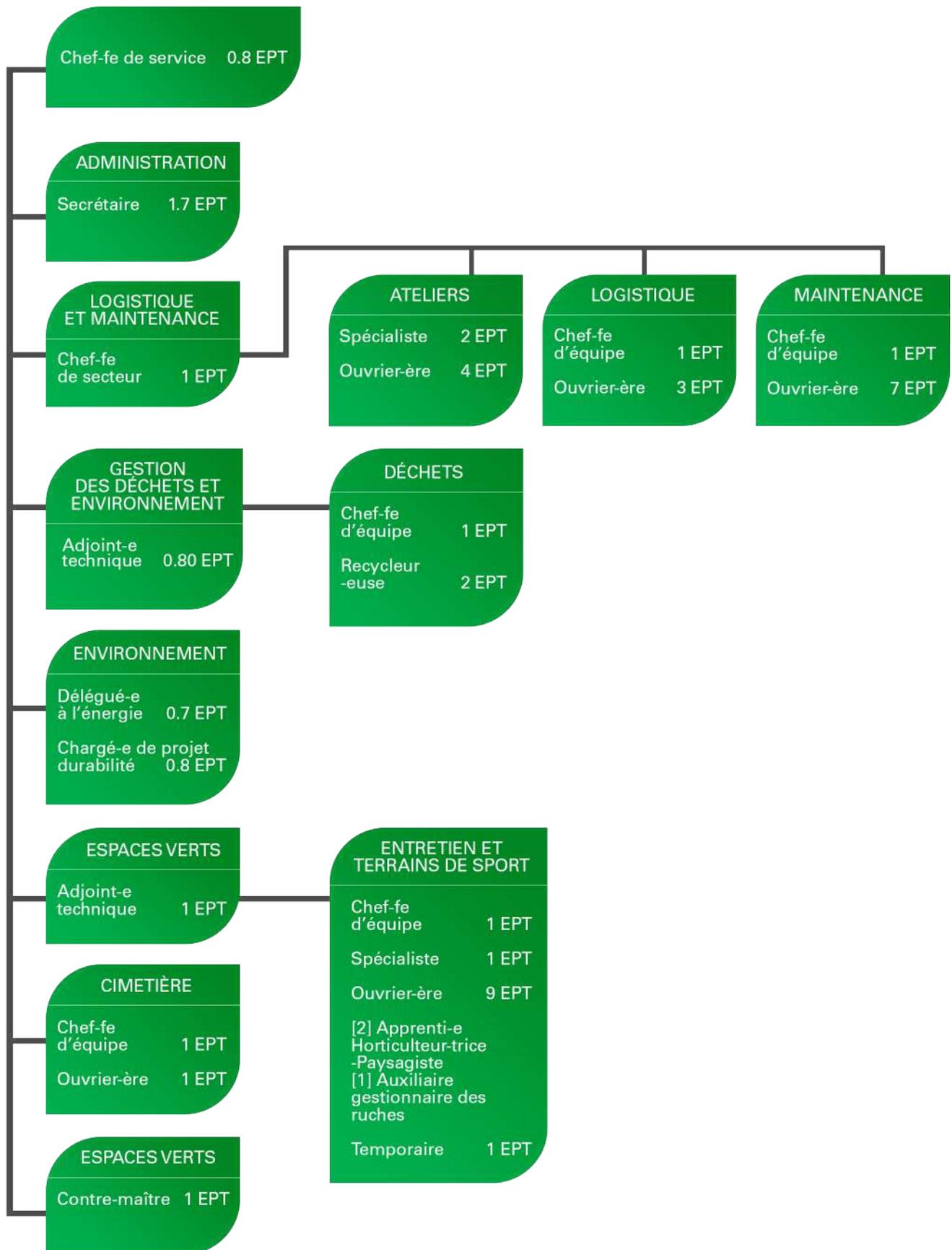
GESTION URBAINE

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Directrice
Patricia Zurcher Maquignaz, Municipale

Chef de service
Alain Peneveyre



GESTION URBAINE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Service de piquet de ville et de neige
- Mise en place des infrastructures lors des manifestations
- Aménagement et entretien des espaces verts
- Gestion et entretien du cimetière
- Gestion paysagère du territoire
- Collecte, transport, tri et valorisation des déchets
- Mise en œuvre de la politique de l'énergie et de la durabilité

POINTS FORTS 2021

- Inventaires des arbres remarquables
- Démarche participative pour le réaménagement du Parc de la Rose Rouge
- Marché public pour la collecte des déchets au porte-à-porte
- Nouvelle formule du vide-greniers
- Inauguration du 1^{er} toit de la Bourse solaire participative à l'EMS Les Baumettes
- Lancement des groupes de travail pour la rédaction du Plan climat 1^{re} génération
- Démarche participative pour la nouvelle affectation de la Ferme du Village

SERVICE GESTION URBAINE- DÉVELOPPEMENT DURABLE (GUDD)

FAITS MARQUANTS

Le service a été nettement moins impacté par la pandémie en 2021 que l'année précédente, aucun semi-confinement n'ayant été imposé. Les équipes de terrain ont ainsi pu effectuer leurs tâches respectives et habituelles.

La section Logistique pour les manifestations a vu sa charge légèrement diminuée, mais les collaborateurs ont pu, d'une part, venir en soutien à d'autres sections, et d'autre part, s'atteler à des tâches reléguées au second rang jusqu'alors par manque de temps. On notera également les nouvelles installations d'éclairage de fête dans le quartier de Florissant et à la rue du Midi.

Pour la section Espaces verts, hormis les travaux d'entretien courant des parcs, des promenades, de la piscine, des forêts, des terrains de sport, du cimetière et des extérieurs du chalet d'Ondallaz, les nouveaux aménagements du Parc de la Delèze ont été inaugurés officiellement. Dans la foulée, une démarche participative a été réalisée pour le futur aménagement du Parc de la Rose Rouge. Un important travail de recensement des arbres remarquables a été accompli avec le soutien d'un bureau spécialisé et les premiers arbres du Plan canopée, qui prévoit la plantation de 400 arbres supplémentaires sur 10 ans, ont pu être plantés en fin d'année.

Concernant la section Gestion des déchets, la principale mesure de l'année a été la mise en marchés publics de la collecte des déchets en porte-à-porte avec, à la clé, la prolongation pour 6 ans du contrat du prestataire actuel avec des véhicules électriques de dernière génération.

La section Environnement et Energie, quant à elle, a travaillé principalement sur deux axes. Il s'agit de la création et la mise en place de trois nouvelles subventions financées par le Fonds du développement durable et concernant principalement la biodiversité, et la formation de groupes de travail thématique qui ont pu réaliser, sous la conduite de la section, leurs premiers ateliers pour l'élaboration du futur Plan climat 1^{re} génération. Ce document directeur devrait être soumis sous forme de préavis au Conseil communal à l'hiver 2022/2023.

MAINTENANCE ET PROPRETÉ URBAINE

INTRODUCTION

Avec la prise en charge de l'entretien du nouveau quartier du Simplon à partir de l'été 2021, ajoutée à l'entretien des deux places de la gare Sud et Nord, l'engagement d'un nouveau collaborateur pour la propreté urbaine était indispensable. Afin d'assurer un niveau de propreté du domaine public optimal, l'ensemble des tournées des 6 collaborateurs ont été repensées et maximisées.

Pour ce qui est de la passerelle Rayon vert, les travaux d'entretien journalier ont été sous-traités à une filiale des CFF qui assure également la propreté des quais et du domaine privé de la régie ferroviaire. L'entretien des lierres, quant à lui, est placé pour deux ans sous la responsabilité de l'entreprise paysagère qui les a plantés, comme prévu dans le contrat idoine.

Une autre infrastructure récente est à entretenir depuis cette année, le passage du Trait d'union de Malley. Pour ce faire, une convention a été signée avec la Commune de Prilly, qui est en charge de l'entier de l'entretien de l'ouvrage. Les frais d'entretien sont partagés à parts égales entre les deux communes.

Hormis ces nouvelles surfaces à entretenir, on relèvera que les nombreux travaux impactant le territoire communal ne sont pas sans conséquences sur l'organisation journalière des tâches incombant à la section propreté urbaine en particulier, mais également aux autres sections du service, tels que les espaces verts ou l'entretien hivernal.

CLEAN UP DAY

Depuis 2013, la Ville de Renens organise une manifestation en lien avec les déchets lors des journées nationales Clean-Up Day, qui ont lieu chaque année au mois de septembre.

L'action Coup de Balai est une bonne occasion de sensibiliser les citoyens aux conséquences néfastes du littering et cela dans une ambiance conviviale. Cette activité de plein air, réalisable en petits groupes, est par ailleurs compatible avec les mesures sanitaires COVID.

Durant la semaine du lundi 13 au vendredi 17 septembre, les habitants ont été invités à accompagner le balayeur de leur quartier dans sa tournée du matin. L'action proposée consistait à donner un coup de main pour ramasser les déchets abandonnés dans l'espace public afin de se rendre compte concrètement des enjeux de la propreté en ville.

La Ville de Renens est répartie en sept secteurs différents de balayage, soit :

- Centre - Poste - Verdeaux
- Centre - Nord de la gare
- Sud de la gare - Simplon
- Longemalle - La Croisée
- Florissant et environs
- Baumettes - Nord de Renens
- Avenue du 24-Janvier et environs

Chacune de ces matinées spéciales s'est terminée par une verrée offerte aux participants qui sont repartis avec un petit cadeau à choix (poubelle verte, cendrier de poche). Cette action, avec la participation d'une centaine de personnes sur l'ensemble de la semaine, y compris des classes accompagnées de leurs enseignants, a rencontré un certain succès, relevé notamment par un article avec photo dans le quotidien 24Heures.



SERVICE HIVERNAL

Les années se suivent et se ressemblent. En effet, avec le changement climatique, il neige de moins en moins à basse altitude et les températures négatives se font plutôt rares. Ceci n'empêche pas les responsables de piquet de neige d'arpenter les rues de la ville, très souvent de nuit, pour suivre l'évolution de la météo et pouvoir ainsi intervenir dans les meilleurs délais en cas de neige ou de gel. Pour l'hiver 2020/2021, les équipes de piquet sont intervenues à sept reprises, épandant 27 tonnes de sel.

RUCHERS URBAINS

Le nombre de ruches propriétés de la Ville a été multiplié par deux cette année. En effet, en étroite collaboration avec la Direction de l'Établissement secondaire de Renens, un nouveau rucher urbain a vu le jour à proximité immédiate du Collège du Léman. Deux enseignants ont suivi une formation pour pouvoir assurer à l'avenir le suivi des abeilles avec les élèves. Ils ont été accompagnés, durant toute la mise en place du rucher, par une apicultrice



expérimentée. Après l'installation des ruches, de nombreux cours de sensibilisation aux abeilles ont pu être proposés aux élèves.

En parallèle, le rucher urbain du cimetière a vécu une année sabbatique. L'apiculteur en charge de ce rucher ne pouvant pas s'en occuper en début de saison pour des raisons de santé, il n'a pas été possible d'y incorporer de nouvelles nucléées dans les temps. Un appel a été lancé dans le Carrefour-Info de décembre pour mandater une nouvelle personne qualifiée qui s'occupera désormais de l'ensemble des 6 ruches qui composent les deux ruchers de la ville.

LOGISTIQUE ET MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS 2021

Malgré la situation sanitaire particulière, la section a apporté son soutien logistique à d'autres sections en assurant le montage et le démontage de cantines, Vitabris, pavoisements et décorations de fête, ainsi que l'installation de bancs, chaises et podiums pour les manifestations énumérées ci-dessous. Les conteneurs pour le tri des déchets de ces manifestations sont, eux, mis en place par les recycleurs.

• Infrastructures vaccin COVID Collège du Léman	31 mai au 7 juillet
• Fête de la Fourmi rouge	5 juin
• Clé d'Argent, Pl. du Marché	19 juin
• Piazzetta	18 et 20 août
• Fête à Florissant	27 et 28 août
• Concerts d'été	3 et 4 septembre
• Fête des jardins familiaux	4 septembre
• Marché aux puces Fourmi rouge	11 septembre
• Meeting de natation	11 septembre
• Fête au Village	18 septembre
• Clean-up Day	13 au 18 septembre
• Journées des sports	24 et 25 septembre
• Vide-greniers	16 octobre
• Tournoi de foot juniors au Censuy	23 octobre
• Coupe des sapins à Bottens	1 ^{er} décembre
• Inauguration de la Bourse solaire	4 décembre
• Marché de Noël, chemin de Sur-la-Croix	5 décembre
• Marché de Noël, Pl. du Marché	11 décembre
• Soupe de décembre	décembre

NOUVEAUX ÉCLAIRAGE DE FÊTE

Comme chaque année, l'acquisition d'un certain nombre de décorations lumineuses de fête a été budgétisé afin de pouvoir assurer une belle ambiance de fête année après année.

Pour l'hiver 2021/2022, trois secteurs ont été sélectionnés.

A la rue du Midi, en continuité des décorations posées dans les arbres de la rue de la Mèbre en 2020, 18 décors animés en blanc pur et blanc chaud en forme d'étoile ont été installés dans les micocouliers qui bordent la rue.

Pour le quartier de Florissant, à la demande des habitants du quartier, 7 mâts de luminaires partant du Collège de Florissant en direction de la Migros ont été décorés.

Enfin, suite à la réfection complète des places Nord et Sud de la gare, le Service a fait l'acquisition d'une série de triptyques animés en blanc pur et blanc chaud qui ont été installés sur trois poteaux de chacune des places. Avec un total de 18 nouveaux décors, l'effet prévu était tout à fait chaleureux. Hélas, les poteaux n'ayant pas pu être installés dans les délais prévus, la population découvrira donc ces nouveaux décors l'hiver prochain.

C'est la décoration de fête de la place du Village qui est prévue à l'agenda et au budget 2022.

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

PATRIMOINE ARBORÉ ET CANOPÉE

Le patrimoine arboré comprend l'ensemble des arbres présents sur le territoire communal. Il est en partie protégé par le Règlement communal sur la protection des arbres et par la Loi forestière fédérale et la Loi forestière vaudoise.

La « canopée » est la strate supérieure d'une forêt, composée des feuillages directement exposés au rayonnement solaire.

Un Plan canopée a pour objectif de préserver et de développer le patrimoine arboré d'un territoire, afin d'accroître la résilience de celui-ci. Il consiste à établir un état des lieux en mesurant la surface foliaire des arbres projetée au sol (indice de canopée) pour, ensuite, fixer des objectifs quantitatifs d'arbres à planter et à protéger.

A cet effet, le préavis n° 90-2021 « Mesures d'accompagnement du futur plan climat : augmentation de la canopée à Renens » a été présenté et accepté par le Conseil communal. Il consiste en la plantation de 400 arbres supplémentaires dans les 10 prochaines années, sans tenir compte des arbres prévus par les travaux du Tram, des bus BHNS et de la Gare. Les 24 premiers arbres ont été plantés fin 2021 et au mois de janvier 2022, notamment au Parc de Broye et dans la périphérie immédiate du tennis.

Un Plan canopée à l'échelle du District est piloté par le SDOL, qui a mandaté des bureaux spécialisés d'urbanistes, biologistes et architectes paysagistes pour l'élaborer. Il répondra aux objectifs fixés par l'Agenda 2030 du Canton de Vaud, qui se réfère lui-même à l'Agenda 2030 mondial, document établi par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015. Les techniciens des différentes communes et du canton sont consultés tout au long de son élaboration. Ce travail a débuté en octobre 2021 et s'achèvera en décembre 2022.

INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES

Le Conseil communal a déposé un postulat intitulé « Pour le recensement et la protection des arbres remarquables et zones de nature en ville d'ici à l'adoption du futur PGA ».

Au vu de l'évolution du climat et de la biodiversité, il apparaît de plus en plus important de tout mettre en œuvre pour protéger nos arbres, et tout particulièrement les arbres dits remarquables.

Le Service GuDD a demandé à 3 bureaux spécialisés une offre pour effectuer le travail de recensement sur le territoire communal et un bureau a été retenu.

Six critères principaux et 13 sous-critères permettent l'identification des arbres remarquables. Un arbre ou un ensemble d'arbres sera considéré comme « remarquable » à l'échelle communale s'il présente au moins une des caractéristiques décrites ci-dessous.

Les critères principaux sont biologiques, physiques, géographiques, paysagers, sociologiques et historiques. Les sous-critères sont l'âge, les dimensions, l'intérêt dendrologique (rareté de l'essence), la morphologie, l'habitat, l'élément majeur du paysage, le degré de remplacement, la référence historique, la légende, la coutume, la référence littéraire ou artistique, la croyance et l'abri.

Sur les terrains dont la Ville de Renens est propriétaire, on recense environ 2'678 arbres, et l'on estime à 2'500 le nombre d'arbres situés sur des parcelles privées. Les arbres des forêts, quant à eux, ne sont pas comptabilisés, car ils sont soumis au régime forestier cantonal.

L'inventaire des arbres remarquables a été fait sur tout le territoire de la ville. On dénombre 105 points sélectionnés pour un total de 427 arbres.

Voici quelques points emblématiques de cet inventaire :

- L'avenue des Baumettes compte comme un seul point, mais totalise 104 platanes
- Le colossal platane de la Fédération internationale de tennis de table (FITT) au Château sur le chemin de la Roche
- L'imposant, mais bien caché, cèdre du parc du même nom à deux pas de la gare

Les 105 points sont consultables en ligne sur www.renens.ch/sit, sous l'onglet Espaces verts, Arbres remarquables.



DÉMARCHE PARTICIPATIVE PARC DE LA ROSE ROUGE

Situé entre l'avenue du Temple et le Sentier de la Gare, le petit Parc de la Rose rouge va faire bientôt l'objet d'une réfection complète. La démarche a été initiée par une rencontre avec les habitantes et habitants du quartier le 30 août, suivie d'une seconde rencontre avec les gérances des immeubles situés à proximité le 31 août, ceci afin de connaître les souhaits et attentes de chacune et chacun.

Ces séances ont été riches de propositions et ont bien nourri les réflexions du service Gestion urbaine-Développement durable. Un avant-projet qui tiendra compte au maximum des demandes formulées suivra cette démarche.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



ESPLANADE CHEMIN DES CÔTES

Le travail conjoint du Service de l'Urbanisme et du Service Gestion urbaine-Développement durable a permis un réaménagement de qualité et donné naissance, à cet endroit, à un magnifique belvédère.

La mise en valeur de cet espace apporte une réelle plus-value à cette esplanade, grâce au dégrappage d'une surface d'enrobé d'environ 120 m², à l'apport d'un gravier semi-perméable et à la plantation d'arbustes indigènes. Un nouveau banc en forme d'arrondi et la réfection de la clôture existante viendront terminer le travail en 2022.

JARDINS DU 24 JANVIER

L'esplanade sud du Collège du 24 Janvier a continué sa mue avec la construction, au printemps dernier, des cadres pour la culture de légumes. Cette construction s'est faite sous la forme d'un atelier participatif et une vingtaine de bénévoles ont mis la main à la pâte, ou plutôt à la visseuse et à la scie.

À l'automne, 2 arbres fruitiers et 1 arbre d'ornement ont été plantés avec la participation des élèves.



INAUGURATION DU PARC DE LA DELÈZE ET DE LA COUR DU CTC

Le réaménagement de la cour du CTC et du parc de la Delèze ont débuté en octobre 2020. Ils se sont poursuivis en 2021 avec la mise en place de l'élément de fitness urbain et le montage du couvert à motos dans la cour du CTC. L'inauguration officielle du parc s'est déroulée le 16 juin, accompagnée de la remise officielle du label Ville Verte Suisse. L'Ecole de cirque de Lausanne-Renens était présente pour animer cet après-midi festif, ainsi qu'un food truck.



CORDON VERDEAUX-VILLAGE... SUITE

Un groupe de travail interservices placé sous le pilotage du service GuDD travaille à concevoir un « Cordon vert » s'étirant de la Place du Village au terrain de sport de Verdeaux.

L'objectif principal de ce projet est d'assurer une bonne qualité de vie en ville, mais aussi d'améliorer la qualité des espaces verts déjà existants sur cette portion de son territoire.

Son second objectif est de sauvegarder la biodiversité dans cette zone, en prévoyant divers aménagements (points d'eau, zone humide, tas de branches, murgiers, etc.), ainsi qu'un entretien différencié des espaces verts permettant aux habitants, à la petite faune, à l'avifaune, aux insectes et à la végétation de cohabiter de façon harmonieuse.

Enfin, le troisième objectif est de préparer la ville aux phénomènes météorologiques dus au dérèglement climatique en cours en mettant en place diverses mesures destinées à rendre notre sol plus perméable et à limiter le réchauffement en reconstituant, entre autres, un ensemble cohérent et bien équilibré de vieux et de jeunes arbres grâce à la plantation d'arbres majeurs adaptés au réchauffement et au manque d'eau.

Le groupe de travail s'est penché sur les différentes parcelles composant ce qu'il a baptisé le « Cordon Verdeaux-Village ». Il a analysé le potentiel d'amélioration de ces neuf parcelles et a élaboré des propositions pour chacune d'elles. Ci-dessous, l'évolution 2021 de 2 zones sur les 9 identifiées.

FERME AU VILLAGE 10



Une Journée portes ouvertes a été organisée sur place cet automne avec la participation de plus de 70 personnes, suivie d'un atelier participatif au Pavillon des Corbettes qui a réuni 40 personnes (maximum autorisé en raison des mesures COVID). Cette soirée d'échanges a fait ressortir de nombreuses attentes de la part de la population, pour la ferme plus spécifiquement, mais aussi pour l'ensemble du Cordon Verdeaux-Village. Le service GuDD a dorénavant tout en mains pour travailler sur un appel à projets pour 2022. Une fois celui-ci réalisé, un préavis pourra être déposé au Conseil communal. Le potentiel pour faire de cette ferme un magnifique lieu social, écologique et pédagogique est tout à fait remarquable.

PLACE DU VILLAGE

L'année 2021 a été consacrée à l'étude de réaménagement de la Place du Village avec le retour d'une fontaine et le dégrappage de la place. Cette étude fera l'objet d'un préavis déposé au tout début de l'année 2022.

Dans le cadre du Cordon Verdeaux-Village, plusieurs autres projets sont en gestation au sein du service, notamment le réaménagement de l'esplanade située en face du Temple, celui du Parc de Borjod, celui de la parcelle accueillant les Pavillons des Corbettes, ainsi que l'avenir de la volière existante.

CIMETIÈRE

Au cours de l'année écoulée, 163 décès (158 en 2020) ont été enregistrés à Renens. 81 personnes ont été enterrées au cimetière communal, soit 27 inhumations de corps et 54 inhumations de cendres, dont 37 ont été déposées au Jardin du souvenir. À noter également qu'un nouveau logiciel est à disposition du service GuDD dès cette année pour la gestion administrative du cimetière.



ARBRE DES NAISSANCES

La désormais traditionnelle plantation de l'Arbre des naissances a eu lieu cette année sur la pelouse du Parc de Broye, à côté de l'étang. 198 naissances rennaises ont ainsi été célébrées pour l'année 2020. Un magnifique mûrier formé en parasol apportera bientôt de l'ombre à la table de pique-nique en place. Pour des raisons d'organisation, la manifestation officielle avec les familles se déroulera au printemps 2022.

DEMANDES D'ABATTAGE

L'Arbre des naissances, l'arbre de vie, l'arbre des possibles, l'arbre de Noël, l'arbre à palabres, et bien d'autres encore... Que d'arbres dans nos vies !

C'est dire à quel point les arbres sont importants et essentiels. Ils apportent de l'ombre et de la fraîcheur à la belle saison, ils habillent les paysages, les quartiers, les parcs et les jardins. Ils sont des habitats pour la faune. Des points de repère qui accompagnent la vie sur plusieurs générations. Aujourd'hui et plus encore demain, les arbres doivent être protégés.

Pour ce faire, un Règlement communal protège tous les arbres de plus de 20 cm de circonférence à 1.30 m du sol. Dès lors, chaque arbre répondant à ce critère doit faire l'objet d'une demande d'abattage le cas échéant.

Une attention particulière est portée à chaque demande, qui donne lieu à une visite sur place et une discussion avec le/la propriétaire. Il arrive régulièrement qu'une demande soit retirée après la visite, les conseils d'entretien des arbres concernés suffisant à éviter l'abattage. Si toutefois la demande est maintenue, puis acceptée par la Municipalité, il est systématiquement exigé de remplacer l'arbre abattu par un nouvel arbre d'une certaine taille. Et si ce remplacement n'est pas envisageable sur site, une compensation financière est exigée par la Ville, celle-ci pouvant aller jusqu'à CHF 5'000.-. Cette compensation est versée au Fonds communal d'arborisation qui subventionne la plantation de nouveaux arbres dans les propriétés privées.

Pour l'année 2021, 27 demandes d'abattages ont été déposées, concernant 35 arbres. Trois demandes ont été refusées pour un total de 8 arbres. Seul un recours a été déposé à la Cour de droit administratif et public (CDAP).

De plus, deux abattages illégaux ont été constatés. Des demandes de compensation ont été adressées.



TRAVAUX FORESTIERS

La Ville possède quatre forêts (5.5 ha au total) : le bois du Caudray, situé à côté du quartier éponyme, le bois Cola, aux Biondes, le long de la Mèbre, et la forêt de Pachoudaz, toute petite forêt située entre l'avenue du Château et la rue de la Paix, et la dernière, le bois Creux, qui se situe sous le refuge et dont la majeure partie est sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens. Les forêts sont sous la responsabilité du garde forestier.

Ce sont des forêts dites « urbaines » de par leur proximité avec la ville. Elles sont de plus en plus sollicitées par les nombreux promeneurs qui viennent y chercher un peu de fraîcheur, ce qui entraîne son lot de désagréments, comme les déchets sauvages par exemple. À ce sujet, la section Espaces verts a effectué 80 heures de nettoyage des forêts, comprenant le ramassage des papiers et autres déchets, ainsi que l'arrachage des plantes envahissantes comme la laurelle et l'arbre à papillons.

Pour garantir un maximum de sécurité aux promeneurs et promeneuses, ces forêts sont régulièrement contrôlées par le garde forestier, assisté par un collaborateur du service GuDD. Les arbres morts ou malades situés à proximité des chemins cadastrés sont abattus si besoin. Pour l'année 2021, aucune coupe n'a été demandée par le garde forestier.

ARBORISATION PROVISOIRE DE LA PLACE DU MARCHÉ



Un groupe de travail, spécialement dédié à la question du rafraîchissement de la Place du Marché, s'est réuni à plusieurs reprises. Il a proposé d'installer temporairement sur la place une partie de l'infrastructure de la cantine, avec uniquement les toiles sommitales et sans les toiles latérales, afin d'apporter de l'ombre sur près de 150 m². La structure a été décorée et aménagée avec des canapés, des coussins et des plantes en pots afin de créer un espace chaleureux.

De plus 6 grands arbres en bacs, d'une hauteur de 5 et 7 m ont été posés afin d'apporter la plus grande surface d'ombre possible. Leur emplacement a permis d'expérimenter la faisabilité d'un futur aménagement pérenne avec la construction de bacs plantés à la place de trois dalles.

La réflexion sur un aménagement pérenne de la Place du Marché se poursuivra en 2022.

JARDINS FAMILIAUX

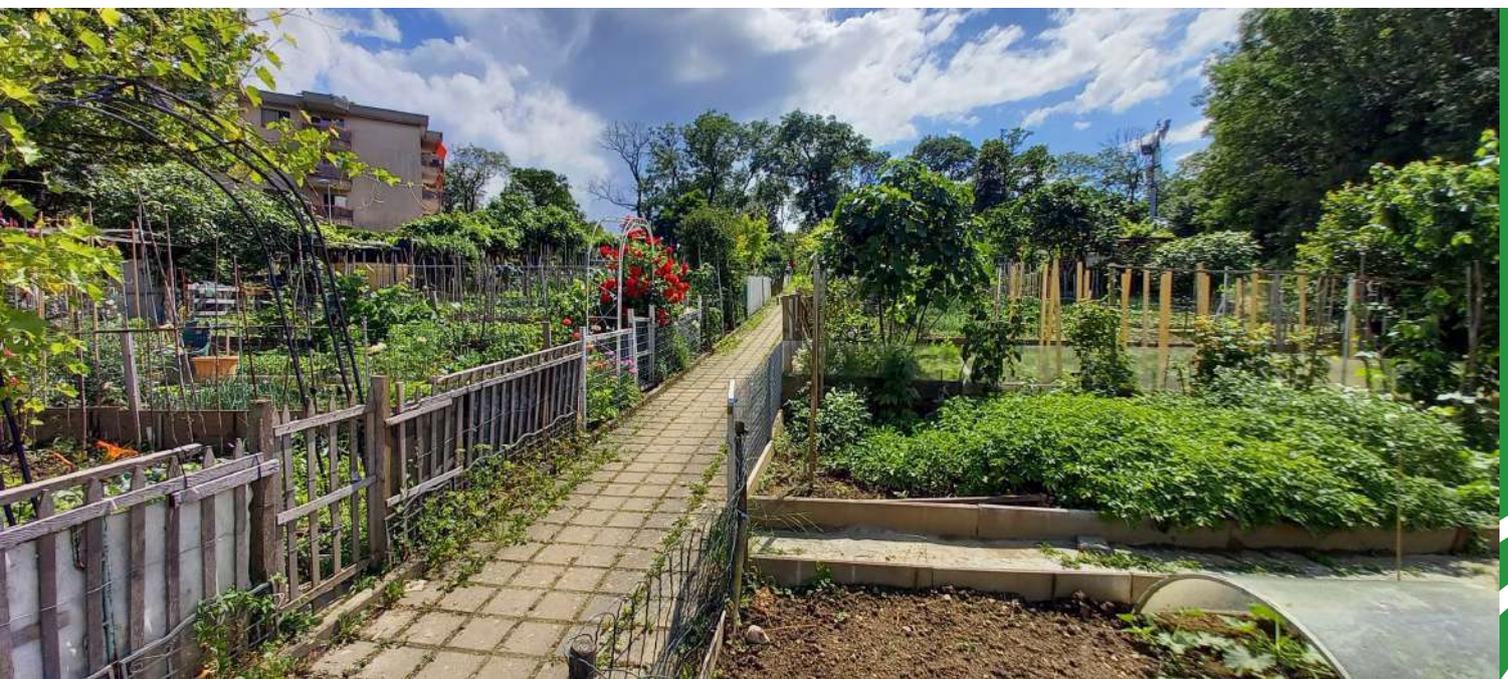
Au total 10 sites accueillent 309 parcelles de jardins familiaux, et deux sites de potagers urbains accueillent 42 parcelles réparties comme suit :

Jardins familiaux					
Airelles	7	La Mèbre	55	Censuy	47
Paudex	42	Les Biondes	16	Château	21
Du Bois	43	Simplon	12	Baumettes	8
Borjod	58				

Pour les potagers urbains, on compte 20 parcelles à Bellevue et 22 parcelles à la rue de l'Avenir.

Les potagers urbains du Bugnon étant trop proches d'une habitation et provoquant quelques tensions entre les locataires et les jardiniers, ils ont été déplacés et complètent le site des potagers de Bellevue, situé à 150 m.

En 2021, 21 transferts de parcelles ont été effectués. La liste d'attente compte 204 inscriptions, soit 21 de plus qu'en 2020.

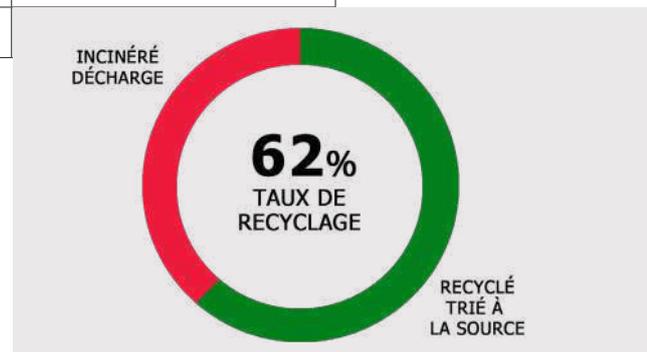


GESTION DES DÉCHETS

DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS 2021

	Tonnes	Kg/hab	Traitement
Ordures ménagères	2'333	112	incinération TRIDEL
Encombrants	552	27	incinération TRIDEL
Biodéchets	1'752	84	recyclage biogaz
Papier carton	1'390	67	recyclage
Verre	767	37	recyclage
Bois	463	22	valorisation thermique
Appareils électriques / électroniques	158	8	recyclage
Textiles	135	6	recyclage
Métaux (fer, alu, fer-blanc)	121	6	recyclage
Plastiques (hors PET)	59	3	recyclage
PET, capsules, huiles	17	1	recyclage
Déchets spéciaux	14	1	valorisation
Inertes	111	5	mise en décharge
TOTAL	7'872	379	

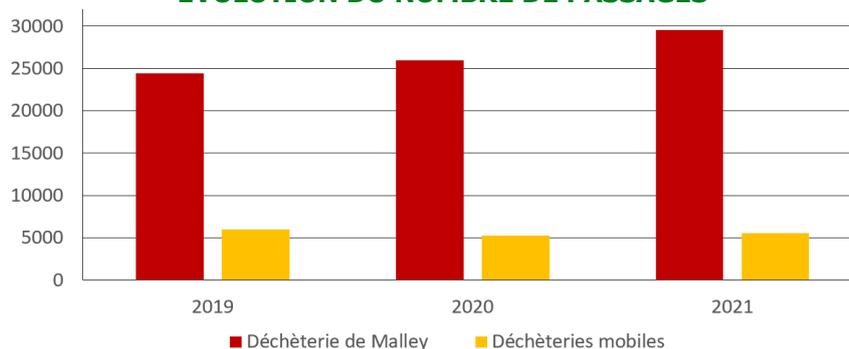


DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE MALLEY

NOMBRES DE PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

Année	Déchèterie de Malley	Déchèteries mobiles
2019	24 685	5 973
2020	25 955	5 242
2021	29 559	5 555

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PASSAGES



DÉCHÈTERIES MOBILES

BILAN DES DÉCHÈTERIES MOBILES 2021

	Tonnes	Filière
Encombrants	36	incinération TRIDEL
Bois	45	valorisation thermique
Ferraille	16	recyclage
Appareils électriques / électroniques	17	recyclage
Bouteilles plastiques, briques boisson	2	recyclage
Déchets spéciaux	2	valorisation
TOTAL	119	



RECYCLO

Le dépliant Recyclo info-tri est un document distribué à tous les ménages du district de l'Ouest lausannois, qui fait office de Directives communales. Chacun y trouve pour sa commune les dates des collectes au porte-à-porte des ordures, du papier/carton, des biodéchets et du verre, ainsi que le calendrier des déchèteries mobiles de quartier et les instructions pour la déchèterie intercommunale de Malley.

En 2021, les pages d'information ont mis en avant la problématique du gaspillage alimentaire. En effet en Suisse, le gaspillage alimentaire représente plus de 2 millions de tonnes chaque année, dont 55 kg par habitant qui finissent directement dans la poubelle du ménage. Des exemples de durées de conservation possibles après la date de péremption des aliments étaient proposés ainsi que des conseils pour mieux conserver les aliments.

CONTENEURS ENTERRÉS

La Ville poursuit ses efforts en subventionnant les travaux de génie civil nécessaires à l'installation des conteneurs enterrés dans les quartiers à forte densité de population. Par le biais de son règlement, elle oblige aussi les nouvelles constructions à s'équiper de telles infrastructures.

NOUVEAUX EMPLACEMENTS DE CONTENEURS ENTERRÉS

Il y a eu 2 nouvelles implantations de conteneurs enterrés en 2021 : l'une pour les étudiants du Silo Bleu et l'autre dans le nouveau quartier du Parc du Simplon.

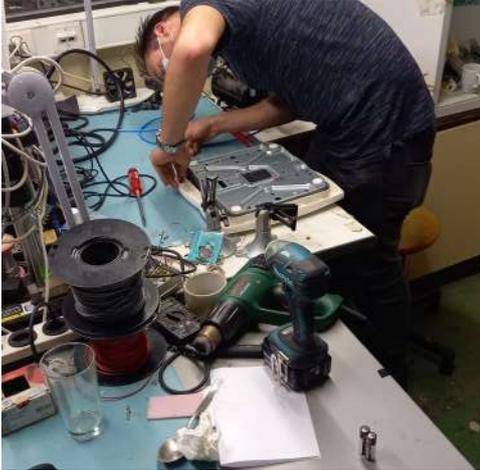
	Ordures ménagères	Papier carton	Verre	Déchets communaux	Installation
Silo Bleu	2	2	1	0	Déc. 21
Parc du Simplon	5	8	4	1	Déc. 21
TOTAL	40	47	26	5	118



REPAIR CAFÉ

Les samedis 5 juin et 6 novembre, la Ville de Renens a co-organisé des « Repair café ». Le premier s'est tenu aux Ateliers de Renens, dans le Makerspace d'UniverCité au chemin du Closel. Le deuxième a eu lieu au Makerspace Lausanne, également situé au chemin du Closel. Ces lieux sont idéalement équipés de machines et d'outils nécessaires aux réparations. Les différentes équipes de professionnels ont pu réparer gratuitement, à chacun de ces événements, plus d'une vingtaine d'objets apportés par des habitants. Les coûts des « Repair café » sont pris en charge par le Fonds communal pour le développement durable.

Ces manifestations sont une mise en pratique concrète de la politique du « zéro déchets ».

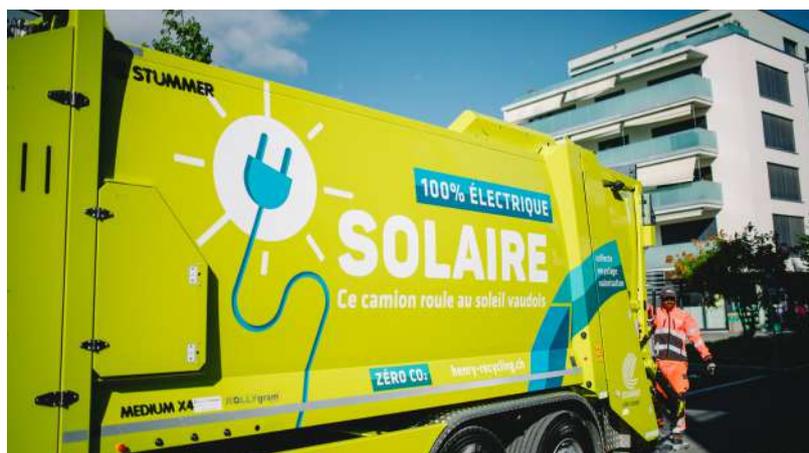


MARCHÉ PUBLIC POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS AU PORTE À PORTE

Le contrat liant la Ville de Renens avec l'actuel prestataire de la collecte au porte-à-porte des déchets ménagers (ordures ménagères, papier/carton, verre et déchets compostables) est arrivé à échéance le 31 décembre 2021. Ce dernier avait été signé pour cinq ans, soit pour les années 2016 à 2020, et prolongé d'une année comme le permet l'article 15 dudit contrat.

Le service GuDD a donc élaboré un dossier d'appel d'offres sous la forme d'une procédure ouverte et un contrat type. La pondération mise en place permet de favoriser les entreprises offrant de bonnes prestations sociales, bénéficiant d'une solide expérience dans la collecte et le transport des déchets, et pouvant répondre aux critères environnementaux les plus exigeants du moment, notamment sur les moyens de propulsion des camions collecteurs.

Trois dossiers sont parvenus au service. La société de transports active sur le territoire renanais de 2016 à 2021 a une nouvelle fois remporté le marché en proposant des camions neufs à propulsion électrique et alimentés par une installation photovoltaïque de 3'600 m² posée sur le toit des hangars de la société. Le prix de la prestation est légèrement plus élevé que par le passé au vu des critères imposés. Le nouveau contrat a été signé pour la période allant de 2022 à 2026 avec l'option de prolongation d'une année supplémentaire.



Camion 100% électrique pour la collecte des déchets en porte-à-porte à Renens

VIDE-GRENIERS : NOUVELLE FORMULE

Après les annulations des éditions de 2020 et du printemps 2021, le service Gestion urbaine-Développement durable a profité de cette circonstance particulière pour repenser le concept de ses vide-greniers. Le samedi 16 octobre, le vide-greniers s'est ainsi tenu pour la première fois sur la Promenade de Verdeaux, site qui a permis d'accueillir une septantaine d'exposants. Les véhicules étaient stationnés le long du chemin de Borjod ou dans la cour du Collège de Verdeaux.

Chaque vendeur est venu avec son propre matériel d'exposition (table, chevalets avec plateaux, chaises, etc). La section Logistique a installé une cantine et des tables sur le terrain de foot pour la restauration, proposée par le Club de hockey de Renens aux chineurs et aux exposants. En fin de journée, un recycleur communal était présent avec la camionnette du service pour récupérer les invendus dont les vendeurs souhaitaient se débarrasser. Le graphisme du papillon de promotion de l'événement, distribué en tout ménage, a également été rafraîchi. Cette nouvelle formule a connu un grand succès et sera reconduite à l'avenir.



VALORSA

La Ville de Renens est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Dorénavant, Renens partage la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes du Canton. Avant les fusions de communes du mois de juillet 20, le nombre de communes actionnaires de VALORSA était de 101. La loi vaudoise, ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD), enjoignent en effet les communes à se regrouper afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer leurs déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

En 2021, comme par le passé, les enfants ont eu la possibilité de profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur établissement scolaire grâce à des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion). En raison de la crise sanitaire, la sensibilisation de la population à l'aide de stands dans les déchèteries et ailleurs n'a pas pu se faire. Et la campagne cantonale de communication a, elle aussi, pâti de cette situation.

Si la Ville n'apporte plus, depuis un certain nombre d'années, aucun de ses déchets au centre de logistique de VALORSA en raison de la proximité géographique de la déchèterie de Malley, elle fait toujours partie du concept régional de la taxe au sac, concept qui la lie au périmètre de gestion VALORSA.

En 2021, la convention avec ce périmètre est d'ailleurs arrivée à échéance. Une nouvelle convention a donc été ratifiée cette même année.

Enfin, en 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCI validant la population des communes vaudoises au 31 décembre 2019. Ce capital-actions n'a pas été augmenté, mais simplement réparti différemment entre les communes actionnaires en fonction du nombre de leurs habitants en 2019.

On terminera sur le constat que comme en 2020, la situation pandémique a fait augmenter globalement les tonnages de déchets produits sur l'ensemble des périmètres de gestion.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FONDS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (FDD)

Le Fonds communal pour le développement durable est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Il est alimenté par une taxe de 0.3 ct par kilowattheure prélevée sur l'ensemble des factures d'électricité payées sur le territoire communal. Des directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un Règlement d'application, sont en vigueur depuis 2009.

STATISTIQUE DES SUBVENTIONS COMMUNALES EN 2021

ACTIONS SUBVENTIONNÉES PAR LE FONDS	Nombre	CHF
BÂTIMENT - ENERGIE		
Bilan énergétique pour les bâtiments	8	6 860.76
Panneaux photovoltaïques	4	6 400.00
Capteurs solaires thermiques	1	4 496.70
Isolation et remplacement des fenêtres	8	31 250.75
MOBILITÉ		
Vélo électrique	90	32 720.44
Accessoires pour vélo : casque et remorque	27	1 070.00
Batteries pour vélos électriques	5	500.00
Véhicule à gaz et électrique	16	12 000.00
Scooter électrique	4	2 000.00
Bike to work pour les entreprises	6	1 070.00
Abonnement d'autopartage Mobility	5	540.10
carvelo2go : 2 emplacements vélo-cargo		5 000.00
APPAREILS, COURS ET AUTRES		
Participation atelier «Zéro déchets»	1	30.00
Appareils ménagers efficaces	18	6 979.45
Opération Robin des Watts 20-21 au Collège du Léman		7 150.00
Pommeaux de douche efficaces		154.00
Financement surcoût production installation solaire - Collège Léman		637.25
Repair café : 2 événements		5 215.40
Fair Trade Town		508.50
Projet abeilles au Collège du Léman		3 300.00
Matériel efficace pour la soirée accueil nouveaux habitants		1 121.70
Opération éco-logement - Sentier de la Gare 6/8/10		12 320.25
Réparation Smartphone	93	4 648.00
Aménagement permaculture au Collège du 24-Janvier		3 957.00
Etat au 17 janvier 2022		149 930.30

MONTANTS DE LA TAXE VERSÉS DANS LE FONDS EN 2021

Solde du fonds au 31.12.2020	188 687.21
Rétribution 2021 versée par SIE	209 744.10
TOTAL AU 31.12.2021	398 431.31

NOUVELLES SUBVENTIONS

La Commission du Fonds pour le Développement Durable (FDD) a validé les nouvelles subventions suivantes, valables dès le 1^{er} janvier 2022 :

- Subvention pour les haies vives (arrachage des haies de lauriers et de thuyas, et plantation d'une haie composée d'essences locales) : 40% des coûts, max. CHF 5'000.- ;
- Subvention pour des conseils en matière de biodiversité pour le jardin privé. Il s'agit de faire venir un spécialiste chez un privé afin qu'il recommande des actions concrètes en faveur de la biodiversité. Les habitants recevant ces conseils sont encouragés à inviter leurs voisins ou amis afin qu'un maximum de personnes puisse bénéficier de ces conseils. Un rapport de synthèse est ensuite transmis. Une participation de CHF 50.- sera demandée aux habitants bénéficiaires ;
- Subvention de cartes Mobilis prépayées. Il s'agit d'offrir aux habitants la possibilité d'acheter une carte de 10 billets Mobilis « Grand Lausanne » au prix préférentiel de CHF 10.- les 10 billets. Cette subvention permet de toucher de potentiels nouveaux clients des transports publics, ainsi que des utilisateurs occasionnels. Cette carte pourra être achetée sur une période prédéfinie au guichet tl qui a ouvert au nord de la gare.

Une nouvelle subvention est également allouée dès le 1^{er} janvier 2022, via le Fonds d'arborisation :

- Subvention pour la plantation d'arbres majeurs et d'arbres fruitiers haute tige : 40% des coûts, max. CHF 500.-/ arbre et CHF 5'000.-/parcelle.



Dans le cadre de la Journée mondiale du commerce équitable le samedi 8 mai 2021, un stand TerrEspoir avec dégustation gratuite et vente de fruits équitables du Cameroun s'est tenu sur la Place du Marché, avec la présence conjointe d'un stand d'information sur le gaspillage alimentaire animé par Cosedec.



MÉRITE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Investie dans le respect des Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), la Municipalité a décidé d'attribuer dès 2019 un Mérite du développement durable aux écoles, associations, groupes d'habitants ou entreprises ayant réalisé dans l'année un projet répondant aux ODD.

Les lauréates 2021 de ce Mérite sont Mmes Nathalie Nikiema-Meuwly et Mireille Détraz pour leur projet de ramassage citoyen des déchets abandonnés, réunissant chaque mois des volontaires pour le nettoyage d'un parc ou d'un quartier de Renens. GuDD met à disposition de ce projet des pinces de collecte, des gants et des sacs à déchets. Les déchets collectés

sont également repris par le service.

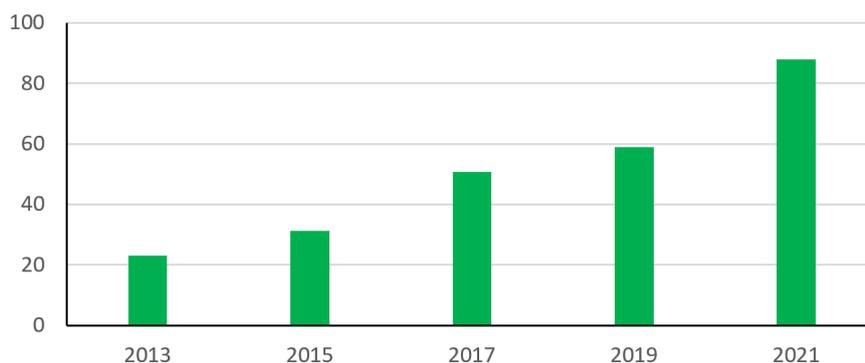
CERCLE INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Municipalité a adhéré au Cercle Indicateurs en 2017, permettant une évaluation de la Ville selon les indicateurs centraux du développement durable retenus par l'Office fédéral du développement territorial (ARE), en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le Cercle Indicateurs compte 19 cantons et 32 villes (comme Bâle, Bienne, Bulle, Bussigny, Fribourg, Genève, Gland, Lausanne, Meyrin, Montreux, Neuchâtel, Nyon, Onex, Orbe, Pully, Yverdon-les-Bains, Zoug, Zurich), qui effectuent tous les quatre ans un relevé de l'état du développement durable constaté sur leur territoire. Ces indicateurs permettent d'évaluer la contribution des cantons et des communes à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.

Après sa première participation en 2017, la Ville de Renens a présenté en 2021 les résultats des indicateurs communaux du développement durable selon les données 2019. Ceux-ci ne traduisent donc pas les effets de la pandémie de la COVID-19 qui a débuté en mars 2020.

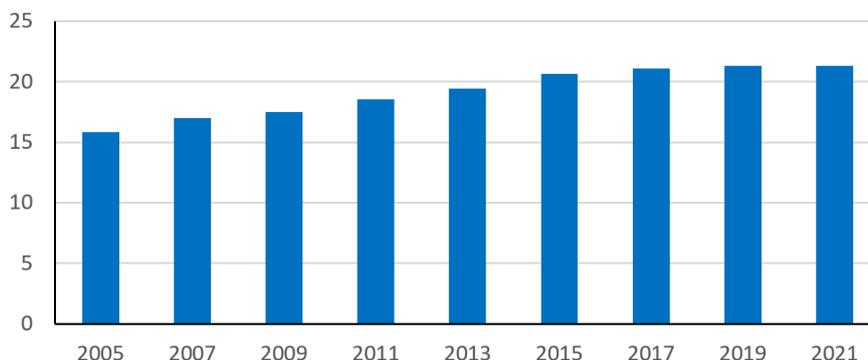
Pour la première fois, Renens a évalué la biodiversité par l'indice des oiseaux nicheurs. Cette première valeur pourra donc être suivie à l'avenir. La part d'électricité renouvelable consommée à Renens est de 88%. L'évolution est encourageante, grâce au choix d'approvisionnement du fournisseur et à celui des consommateurs et consommatrices. Avec une consommation d'électricité par habitant de 3'750 kWh, Renens diminue régulièrement ses besoins. Au niveau de la production de déchets, on observe une légère augmentation des quantités, ainsi qu'une infime baisse du taux de collecte séparée. À noter l'évolution favorable de la qualité de l'air par l'indice de pollution en poussières fines (PM10), dioxyde d'azote (NO2) et ozone (O3).

EVOLUTION ANNUELLE DU POURCENTAGE DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE CONSOMMÉE



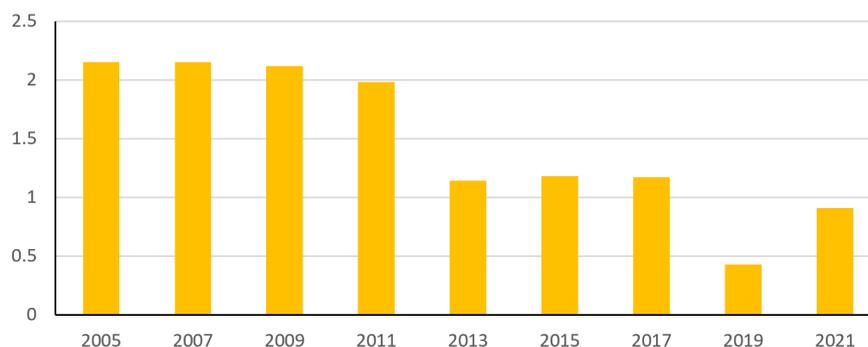
Le revenu imposable des personnes physiques augmente légèrement, mais reste nettement plus bas que dans les autres villes participantes. Le coût moyen du loyer par m² augmente depuis 15 ans, mais se situe en-dessous des valeurs des autres villes. Le taux de chômage reste élevé par rapport aux autres villes. Le niveau de qualification reste faible par rapport aux autres villes du cercle, mais on note une augmentation constante depuis 2013. Pour la première fois, Renens a calculé son taux d'endettement. Comme pour bon nombre de villes vaudoises, il peut être considéré comme relativement important, bien qu'il ne figure pas parmi les plus élevés.

EVOLUTION DU LOYER MOYEN PAR M² DE SURFACE NETTE DE LOGEMENT ET PAR MOIS



Avec son concept de zone 30 km/h généralisé, Renens est une des villes dont l'indice de modération de trafic est le plus élevé. L'indice des accidents de la route est faible. L'indice des bénéficiaires à l'aide sociale est élevé. Cependant, d'autres villes vaudoises comme Montreux, Yverdon ou Lausanne ont un indice plus élevé. Renens est la 2^e des villes participantes, après Bienne, où le taux de participation aux votations et aux élections est le plus faible. Les dépenses par habitant en faveur de la culture et des loisirs restent faibles par rapport aux autres villes mesurées.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE AVEC VICTIMES (MORTS ET BLESSÉS) POUR 1000 HABITANTS ET PAR ANNÉE



ÉNERGIE

PLAN CLIMAT 1^{RE} GÉNÉRATION

Le Plan Climat a pour objectif de faire de Renens une ville durable et neutre pour le climat, tout en garantissant une bonne qualité de vie à l'ensemble de sa population et en soutenant l'économie locale. Il vise la neutralité carbone, mais aussi l'adaptation du territoire aux divers effets des changements climatiques déjà perceptibles.

Un Plan Climat est d'abord un instrument stratégique, car il définit la politique d'un territoire pour répondre à l'urgence climatique. C'est ensuite un instrument opérationnel qui va permettre, via des plans d'actions, de mettre en cohérence les différentes politiques publiques sectorielles déjà existantes ou à venir en matière d'enjeux climatiques.

Ce Plan climat va être décliné en plusieurs générations successives, par tranches de cinq ans coïncidant avec le milieu de chaque législature. Cette organisation permettra d'analyser régulièrement l'efficacité du Plan climat pour pouvoir l'adapter au fur et à mesure et y incorporer de nouveaux éléments.

Touchant à des domaines d'actions variés, cet instrument est transversal et concerne tous les services de l'Administration. C'est pourquoi il est porté politiquement par la Municipalité, qui l'a inscrit dans son programme de législature. La section Environnement et Energie est en charge de son élaboration, mais elle travaille pour ce faire en étroite collaboration avec les autres services de l'Administration. La section a d'ailleurs renforcé son effectif grâce à l'engagement au 1^{er} juin d'une chargée de projet environnement et durabilité à 80%.

Le travail réalisé en 2021 s'est fait selon les étapes listées ci-dessous :

1. Traitement des informations récoltées lors des Rencontres du Développement Durable et du sondage des habitants, réalisés à fin 2020 sous l'égide de Demain Renens, en vue de leur incorporation dans l'élaboration du plan climat.
2. Rédaction et soumission au Conseil communal du préavis N°89-2021, expliquant la démarche proposée pour mettre en place un Plan Climat communal et demandant les montants nécessaires pour mandater des prestataires. Les conclusions de ce préavis ont été adoptées par le Conseil communal le 24 juin.
3. Lancement en août du mandat pour réaliser le bilan carbone de la Ville, comprenant l'entier du territoire et de ses acteurs. Les résultats de ce bilan seront livrés fin janvier 2022.
4. Démarrage en août du diagnostic de vulnérabilité du territoire face aux effets des changements climatiques,

par la récolte des informations existantes et par un premier mandat dont l'objectif a été de fournir des supports cartographiques caractérisant la perméabilité des sols et les divers types et rôles des espaces verts. Un second mandat permettant de caractériser la biodiversité sur le territoire communal se terminera à la fin du printemps 2022.

5. Définition des dix thématiques du Plan Climat, pour lesquelles la Ville va proposer des actions concrètes. Etablissement d'un catalogue recensant un maximum d'actions qui pourraient être réalisées à Renens, et qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou d'adapter le territoire aux effets des changements climatiques.
6. Constitution d'un groupe de travail composé de membres de différents services de l'administration, ainsi que de trois Municipales. Prévu pour encadrer l'élaboration des générations successives du Plan climat, ce groupe de travail sera force de proposition et informera en interne sur le travail en cours. Ce groupe de travail s'est réuni en septembre et novembre 2021.
7. Mise en place de synergies et de transferts d'informations avec les processus des labels Cité de l'énergie et Ville Verte.

Ce travail va se poursuivre et se développer sur toute l'année 2022, notamment par des démarches participatives avec des représentants des divers partis politiques représentés au Conseil communal et du milieu associatif de Renens. La 1^{re} génération du Plan Climat devrait être soumise sous forme de préavis au Conseil communal pendant l'hiver 2022/2023.

BOURSE SOLAIRE PARTICIPATIVE

La Bourse Solaire participative offre à toute personne physique ou morale l'opportunité de participer concrètement à l'essor des énergies renouvelables en équipant des grandes toitures du territoire de panneaux photovoltaïques par un financement participatif.



Grâce aux dons de 155 contributeurs, l'investissement nécessaire à la construction de la première installation de la Bourse Solaire participative a pu être levé sur la plateforme WeMakeIt à fin octobre 2019. Le montant ainsi récolté a permis de construire une installation photovoltaïque de 165 m² sur le toit de l'établissement médico-social de la Fondation Les Baumettes. Les panneaux photovoltaïques ont produit leurs premiers kWh le 17 décembre 2020. La planification des travaux a en effet dû s'adapter aux reports en raison de la pandémie de Covid-19 et des nécessaires précautions sanitaires à respecter sur le site de la Fondation Les Baumettes.

La puissance de cette installation est de 32,5 kWc. Entre sa mise en service et le 31 décembre 2021, 36'742 kWh d'électricité renouvelable ont été produits. Cette électricité est consommée entièrement par l'établissement médico-social, qui est un gros consommateur d'énergie. Mais pour imaginer ce que signifie cette quantité d'électricité, cela correspond à la consommation annuelle de 10 ménages ou alors à l'énergie nécessaire pour faire rouler une voiture électrique pendant environ 220'000 km.

Cette première installation de la Bourse Solaire participative a été inaugurée officiellement le samedi 4 décembre 2021 sur le site de la Fondation Les Baumettes, en présence d'une quarantaine de participants. A cette occasion, la Municipalité a eu le plaisir de remettre les diplômes d'honneur aux gros donateurs et de montrer les nouveaux arbres plantés en contrepartie de leurs dons.



RELATIONS EXTERNES

La section Environnement et Energie a poursuivi en 2021 ses activités dans les différents groupes de travail suivants :

- Rencontres entre le Canton et les communes vaudoises pour promouvoir et développer les plans climat de façon concertée, organisées par le Bureau cantonal de la Durabilité ;
- Développement de la friche de Malley en collaboration étroite avec la Fabrique de Malley et la Ville de Prilly. Il s'agit, pour les quartiers Gare, Gazomètre et Viaduc, de construire des quartiers labellisés « Sites 2000 watts », soit des zones urbanisées à la pointe de ce qui se fait en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de respect du climat ;
- Planification énergétique à l'échelle du Plan Directeur Intercommunal, chapeauté par le SDOL, afin d'intégrer l'énergie dans ses volets stratégiques et opérationnels ;
- Planification énergétique à l'échelle du Plan d'Agglomération Lausanne-Morges, dirigée par le Canton, dans le but d'élaborer une stratégie d'approvisionnement en énergies, déclinée sous forme de mesures communales et intercommunales, ainsi qu'un plan directeur des énergies de réseau ;
- Stratégie cantonale vaudoise pour le gaz, sous l'égide du Canton pour redéfinir le rôle du gaz dans l'approvisionnement énergétique du territoire, en cohérence avec les objectifs énergétiques et climatiques de la Stratégie énergétique 2050 et de la Conception cantonale de l'énergie ;
- Association Coord21, qui réunit les collectivités et les institutions de droit public de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable. Son comité est composé de représentants des Cantons de Vaud, Genève, Fribourg et du Valais, des Villes de Genève, Lausanne, Vevey et Renens et de l'Université de Lausanne. Coord21 a publié le guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons. Il s'agit d'une boîte à outils pour les collectivités publiques disponible en ligne sous www.agenda2030.ch.
- Cercle Indicateurs du Développement Durable, plateforme destinée à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes, porté par l'Office fédéral du développement territorial et par l'Office fédéral de la statistique en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement ;
- Association suisse pour l'énergie citoyenne, dont le but est de créer un réseau romand capable de promouvoir, développer et fédérer les initiatives d'énergie citoyenne.

L'année 2021 a vu la mise en place d'une nouvelle et précieuse collaboration. Le Service Intercommunal de l'Electricité SA (SIE SA) étoffe en effet son catalogue de prestations en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, d'électromobilité et de Smart City.

La section est aussi régulièrement sollicitée pour donner des conférences sur les actions réalisées par le service, par exemple dans le cadre de Cité de l'Energie.

LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD

Le label Cité de l'énergie souligne et récompense le rôle-clé des communes dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. Il permet aux villes et communes qui le portent de suivre un processus complet garantissant la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique durable.

La Ville de Renens a été labellisée pour la première fois en 2005, puis à nouveau en 2009, 2013 et 2017. En 2019, la Ville a reçu le label Cité de l'énergie Gold. Il s'agit de la plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe, couronnant ainsi des années d'investissement pour une utilisation efficace de l'énergie, pour la promotion des énergies renouvelables et, plus généralement, pour la protection du climat.

Le prochain audit de recertification se déroulera durant le premier semestre 2023. Ce calendrier impose que le dossier accompagnant la demande de labellisation soit prêt dès l'automne 2022. La section Environnement et Energie a démarré le travail nécessaire au montage de ce dossier dès août 2021 en recensant les projets réalisés, en cours et prévus par les différents services de l'Administration. Cette anticipation permet en effet de créer des synergies entre ce label et l'élaboration du Plan Climat communal.



URBANISME

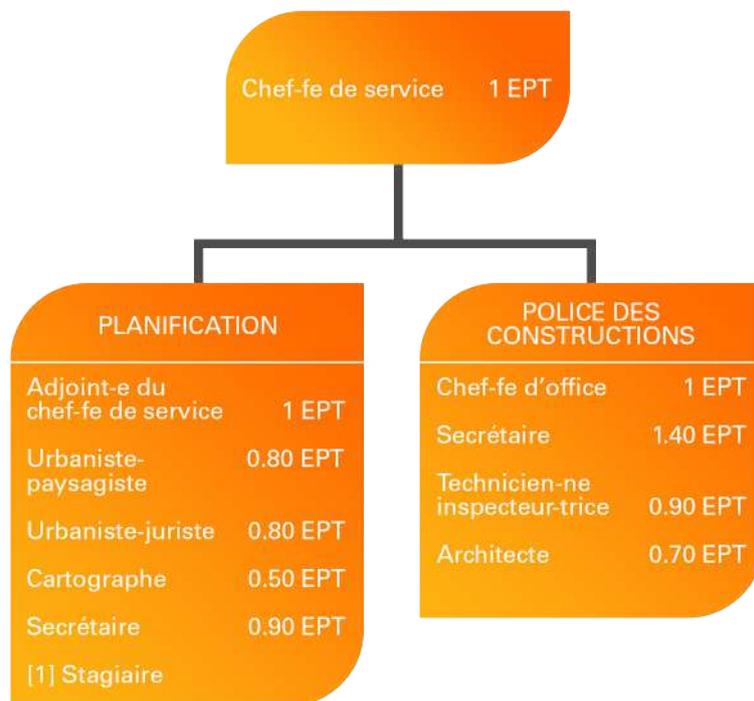
INFRASTRUCTURES

MOBILITÉ



Directrice
Tinetta Maystre, Municipale

Chefs de service
Martin Hofstetter, Urbanisme
Christophe Sarda, Infrastructures - Mobilité



URBANISME

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aménagement du territoire
- Planification régionale et communale
- Projets d'espaces publics
- Autorisations de construire et Commission de salubrité
- Gestion et développement du système d'information du territoire (SIT)

POINTS FORTS 2021

- Projet de plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement
- Mise en vigueur du Plan directeur intercommunal (PDi-OL)
- Permis de construire Malley-Gare et ouverture de la Malleytte
- Préavis pour la réalisation d'une liaison de mobilité douce sur le chemin du Closel, le long des voies CFF, entre le passage du Trait d'union et le passage inférieur du Léman
- Ouverture du quartier des Entrepôts

SERVICE DE L'URBANISME (URBA)

LA VILLE, UN BIEN COMMUN

Si 2020 a été l'année des interventions ponctuelles sur l'espace public pour répondre aux défis posés par la pandémie et si le service a pu apporter sa contribution au vivre-ensemble malgré les vents contraires (favoriser la mobilité douce, créer une zone piétonne temporaire, étendre les terrasses sur le domaine public, etc.), 2021 a vu le service se consacrer à des activités de fond, moins concrètes, mais allant toujours dans la même direction : une ville résiliente et accueillante, capable de répondre aux enjeux du changement climatique comme aux attentes de ses habitants.



PACOM : AVANT-PROJET

Le service s'est consacré avant tout au projet de nouveau plan d'affectation communal (PACom). Il a pu, avec ses mandataires, poser les bases d'un plan novateur, postulant la priorité des espaces libres sur les constructions et de la qualité architecturale sur la quantité constructible. Il prévoit une contribution plus précise des projets privés aux intérêts publics, confirmant ainsi la primauté de l'intérêt public sur les besoins privés. Les règles qui en découlent permettront des réponses bien mieux adaptées à gérer les défis qui nous attendent sur des thèmes aussi fondamentaux que la nature en ville, la lutte contre les îlots de chaleur, l'arborisation et la biodiversité urbaines, mais aussi la protection du patrimoine paysager et construit, l'efficacité énergétique des constructions, la mobilité douce.

En parallèle au projet de PACom proprement dit, la Municipalité a décidé de confier une étude plus précise à ses mandataires portant sur la qualité des espaces ouverts, aussi bien publics que privés. Cette étude a abouti à un guide des bandes urbaines paysagères offrant une vision à long terme de la gestion publique et des contributions privées à ces espaces.

L'avant-projet du plan et de son règlement est maintenant achevé ; le service a pu le soumettre en discussion régulièrement au cours de l'année à plusieurs instances : la Commission des espaces publics (CEP), qui regroupe les responsables des services du CTC, la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT), qui est le relais principal du service vers la Municipalité, la COMM47, qui est un nouvel outil permettant d'anticiper les effets du PACom, et enfin la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT), qui offre un lieu d'échange avec le Conseil communal. Le travail de ces commissions est décrit ci-après.

Le PACom a également permis un travail commun fructueux entre les deux parties du service : urbanisme et autorisations de construire ; en effet, l'Office de la police des constructions (OPoCo) sera bien l'utilisateur principal de cet outil et sa pratique quotidienne est indispensable à l'avancement du projet PACom.

Le nouveau cartographe, responsable du système d'information du territoire (SIT), collabore également activement à l'avancement de ce projet. Rappelons que la population de Renens, comme son administration, disposent depuis 2006 d'un SIT ayant pour but de mettre à disposition de chacun des informations cartographiques. Consulable sur www.renens.ch/sit, ce portail propose un grand nombre de cartes qui représentent un puissant outil pour la communication, la prise de décision, la planification et l'aménagement du territoire.



CUAT - COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC). Le service propose à la Commission de traiter des sujets d'urbanisme en amont des décisions nécessaires afin que ses membres puissent en débattre en connaissance de cause.

« Pourquoi tout cet effort ? », c'est la question posée par le nouveau co-président de la CUAT 2021-2026 après la présentation du projet de PACom le 15 novembre.

Question pertinente, qui a permis de situer les enjeux d'un nouveau règlement dans leur contexte : il ne s'agit pas de remettre à jour un règlement vieux de 75 ans et qui a fait ses preuves, il s'agit réellement d'inverser le regard que l'on porte sur la ville et sur l'acte de bâtir.

COMM47 - COMMISSION DE L'ARTICLE 47 LATC

La Municipalité avait décidé à fin 2020 la création d'une nouvelle commission interne à l'administration, la « Comm47 », pour l'aider à traiter les projets de construction qui pourraient aller à l'encontre du futur PACom. La loi vaudoise (art. 47 LATC) permet en effet de refuser un permis de construire à certaines conditions bien précises.

Cette commission constituée des trois architectes du service de l'Urbanisme et d'un membre du bureau mandataire du PACom se réunit à la demande de l'Office de la police des constructions pour donner son préavis. Durant l'année 2021, elle a préavisé neuf projets, dont quatre négativement (Clos 8, Bois 2, Alpes 6, 1^{er}-Mai 10).

Au total, les décisions municipales en matière de permis de construire ont débouché sur six recours, tous déposés en 2021 auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). Parmi ces recours, deux ont été confiés à des mandataires, tandis que le reste a été traité à l'interne du service par la juriste ; un seul a donné lieu à un arrêt du Tribunal, les autres ont été retirés par la partie adverse.

- 6 recours (Midi-Source, Clos 8, Parc du Simplon, équipements et servitudes du Parc du Simplon, Martinet 2, Alpes 6) ;
- 4 retraits de la partie adverse, 1 gain de cause de la Municipalité, 1 en cours ;
- 2 confiés à des mandataires, 4 traités à l'interne ;
- 2 dossiers plus anciens, Carroz 8 et Alpes 4, ont été jugés en 2021. La Municipalité a eu gain de cause dans le premier et a perdu dans le second.

COMUT - COMMISSION MOBILITÉ-URBANISME-TRAVAUX

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les municipaux et chefs des services Urbanisme, Infrastructures-Mobilité, Sécurité publique, Administration générale, Finances, Gestion urbaine-Dévelop

pement durable et Bâtiments-Domains-Logement. Elle traite du développement urbain de Renens, avec ses projets particuliers ; en 2021, le PACom a été un des sujets qui a le plus occupé ses séances avec notamment :

- la synthèse du Forum des Corbettes et les fiches communales du PDi-OL ;
- l'étude exploratoire du site des Pépinières Meylan ;
- l'avancement du PACom et des mandats d'études complémentaires pour les bandes urbaines paysagères, la gestion du stationnement et les dangers naturels ;
- la présentation des projets qui dérogent au futur PACom selon recommandations de la Comm47 ;
- les projets tl prévus dans le secteur Closel-Perrelet dans les 5-6 ans ;
- la création de logements d'utilité publique (LUP) dans le cadre du PACom ;
- la politique de stationnement dans le cadre du PACom.

CEP – COMMISSION DES ESPACES PUBLICS

Depuis 2016, cette commission technique recherche une meilleure collaboration entre les quatre services du CTC qui la composent (GuDD, Urba, BaDoLog et Infra), dans le but d'améliorer la qualité des espaces publics de la ville. Son travail s'oriente vers une ville plus verte, plus résiliente, mieux partagée.

Au cours de l'année, les membres de la CEP ont pu se prononcer sur les thèmes principaux du PACom tels que la perméabilité des sols et les îlots de chaleur, les arbres remarquables, la renaturation de cours d'eaux, l'espace public, les biotopes, les itinéraires de mobilité douce, le réaménagement ou la création de nouveaux parcs, etc.

Voici quelques exemples de projets abordés en 2021, qui ont permis de tester certaines hypothèses du PACom :

- les espaces publics, comme le devenir du parking du Censuy, l'arborisation et ombrage de la place du Marché, le Mail du Marché et sa place de jeux, l'extension du Square de la Savonnerie, le belvédère du chemin des Côtes, le parc du Chêne, le jardin de la Ferme des Tilleuls et la rénovation du parc de la Rose Rouge ;
- des projets particuliers, comme la Ferme du Village et la fontaine du Village ;
- des projets routiers comme les aménagements prévus sur l'avenue de Longemalle, le principe d'arborisation du chemin de Jouxteins inférieur, l'aménagement du giratoire Paudex-Bugnon, les aménagements paysagers le long du tramway, le réaménagement de l'avenue du 24-Janvier, la protection des arbres lors de chantiers routiers (ex : 14-Avril) ;
- des thèmes généraux, comme le plan des aménagements extérieurs, le formulaire d'abattage, les fiches de mesures du PDi concernant les espaces publics, l'étude du guide des bandes urbaines paysagères (PaCom).



PROJETS CONNEXES

En amont, ainsi qu'en aval du PACom, le service a travaillé sur plusieurs études/projets qui, l'encadrent comme le PDi, ou qui l'illustrent et le mettent en œuvre, comme le tracé cyclable du Closel. Enfin, il accompagne les travaux de la Fabrique de Malley.

CHEMIN DU CLOSEL

Le Conseil communal de Renens a adopté le 11 novembre 2021 le préavis concernant le projet de mobilité douce le long du chemin du Closel qui permettra, à terme, de traverser la ville de manière agréable, rapide, directe et

hors du trafic motorisé. Il s'insère dans une vision globale et locale. En effet, il complète la réalisation du passage sous voies du «Trait d'union» et il permettra aux Renanais de rejoindre le Centre sportif de Malley (CSM) en vélo de façon sûre.

Cette liaison avait été annoncée dans le programme de législature 2016-2021, elle s'inscrit dans la politique de développement durable de la Commune, en coordination avec les mesures vélo portées par le Canton dans les agglomérations. Solution novatrice impliquant une collaboration foncière avec des acteurs privés – CFF et tl – le projet se veut un nouveau maillon cyclable et un geste supplémentaire dans la lutte contre l'engorgement des réseaux routiers, les émissions sonores et de poussières fines, et donc les problèmes de santé publique.

Ce projet s'articule sur deux concepts, le premier est de pacifier le chemin du Closel en interdisant le trafic de voitures qui l'utilisent aujourd'hui comme un raccourci, ce qui permettra aux cyclistes et aux piétons de l'emprunter sur une grande partie. Le second consiste à réaliser un tronçon de 275 m de long et de 3 m de large, le long du bâtiment du CSM, qui nécessitera la réalisation d'un ouvrage entre la route accédant aux bâtiments tl et les voies CFF.

La construction de cet ouvrage interviendra dans le cadre des travaux menés par les CFF pour la construction du «saut-de-mouton ». Les travaux de reprise des talus offrent une opportunité d'insérer ce passage de mobilité douce distinct du chemin du Closel.

Cet axe permettra de décloisonner ce quartier industriel et de le connecter à la Ville. C'est plus d'1 km de mobilité douce sécurisé qui sera mis à la disposition de la population.

ÉTUDE DE MARCHABILITÉ RENENS

En 2021, l'adjoint du chef de service a représenté la Ville dans le projet «Marchabilité et santé - comparaison entre diverses villes » d'actif-trafiC, Mobilité piétonne Suisse et de la Haute école spécialisée de Suisse orientale OST. L'objectif de ce projet est d'évaluer dans quelle mesure les configurations actuelles répondent aux besoins des marcheurs. Cette étude se poursuivra en 2022.

Outre la Ville de Renens, des données ont été collectées dans 15 villes suisses : Adliswil, Allschwil, Bülach, Dübendorf, Emmen, Frauenfeld, Horgen, Lyss, Meyrin, Nyon, Olten, Sion, Thoun, Uster.

Un sondage en ligne a été ouvert afin d'avoir le ressenti des piétons. Les opinions exprimées et les expériences personnelles des personnes participantes contribuent à saisir les qualités et les manques des axes de mobilité piétonne à Renens.

En effet, la ville des courtes distances se concrétise, ce qui devrait entraîner une augmentation du nombre de trajets à pied – pour autant que les cheminements piétons soient continuellement adaptés aux besoins et améliorés. D'autre part, la pandémie a suscité un changement des pratiques en raison du développement du télétravail et de la réduction des distances dans l'environnement quotidien. Les achats dans les commerces se font près de chez soi.

En 2022, un rapport de la situation sera transmis à la Ville de Renens, qui nourrira les réflexions urbanistiques, sociales, économiques et environnementales quant à l'évolution de la ville, en vue de la rendre plus conviviale aux piétons.



Ce projet est soutenu par la Coordination pour la mobilité durable de la Confédération (programme de Suisse Energie).

MALLEY

La cellule de projet intercommunale entre Prilly et Renens de la Fabrique de Malley poursuit son travail de coordination pour le développement du secteur de Malley-Centre en pilotant la réalisation des équipements publics et en accompagnant les projets des propriétaires privés, de CFF Immobilier (Malley-Gare) et celui de la Ville de Lausanne (Malley-Gazomètre).

Les permis de construire pour Malley-Gare ont été délivrés par les Villes de Prilly et Renens en novembre 2021. L'entreprise totale pour la construction a, par ailleurs, été désignée pour la réalisation des cinq bâtiments. La collaboration avec CFF Immobilier continuera en phase de chantier et permettra notamment la réalisation des places publiques et l'installation d'une vélostation intégrée à l'intérieur d'un des bâtiments.

Alors que le déploiement urbain du secteur de Malley se concrétise avec le démarrage des travaux du quartier Malley-Gare en 2022, la réalisation de Malley-Gazomètre connaît des étapes d'avancement différentes. En effet, sa planification a pris du retard en raison des investigations complémentaires liées à la pollution. Ces dernières ont été menées jusqu'à la fin de l'année 2021 et les résultats seront communiqués en 2022.

Axe de mobilité commun aux deux quartiers, l'avenue de Malley est l'élément structurant de Malley-Coulisses. De ce fait, un premier tronçon doit être réalisé en parallèle des travaux extérieurs de Malley-Gare. Ainsi, suite à un appel d'offres en marché public, les études pour les futurs aménagements de cette avenue ont été confiées à un groupement de mandataires (ingénieurs civils et architectes-paysagistes). Ces études ont démarré en octobre 2021 et leurs résultats sont attendus pour 2022.

La réalisation des collecteurs d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC) pour Malley-Gare est prévue en 2022 en coordination avec les travaux des bâtiments de ce quartier. De ce fait, les étapes nécessaires pour débiter au plus tôt les travaux se sont déroulées tout au long de l'année 2021. Les études de projet ont permis de définir l'entreprise de construction et mettre à l'enquête publique cette première étape du système de gestion des eaux de Malley-Coulisses (enquête en novembre-décembre 2021). Les Conseils communaux de Prilly et Renens ont de plus accepté en décembre le préavis intercommunal pour les crédits de réalisation de ces ouvrages.

LA MALLEYTTE

La Malleytte, nouvel espace public temporaire sur l'ancien emplacement des abattoirs de Malley, a été ouverte officiellement le 20 juillet 2021. La Malleytte anime le quartier par son programme culturel, associatif, artistique, sportif et festif. Ce projet fait partie des ambitions de Prilly et Renens de donner vie au quartier de Malley pendant sa phase de développement, ainsi que de permettre aux habitants de s'approprier les lieux.

La Malleytte permet le déplacement et l'agrandissement de la Galicienne, ainsi que l'accueil de nouvelles associations avec des programmes propres et complémentaires qui vont se déployer au moins jusqu'en 2024. Jardinage urbain, spectacles de cirque, terrain multisports, pump track, aménagements paysagers, buvette, chapiteaux, place de jeux, sont autant d'offres d'activités et d'aménagements pour tous les âges qui sont mis en place dans le périmètre.

La Malleytte offre également un nouvel itinéraire de mobilité douce nord-sud. Ce nouvel axe permet de traverser le site de manière sécurisée, de jour comme de nuit, et permet de déambuler à Malley pour y (re-)découvrir le potentiel de ce site stratégique, prendre conscience des transformations urbaines en cours et faire le lien avec le TKM, la Vaudoise aréna et la station de métro m1. Ce nouvel itinéraire de mobilité douce permet de plus de mettre en valeur le Trait d'union, passage sous les voies CFF ouvert en janvier 2020.



COLLABORATION AVEC LE BUREAU STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

Le service participe aux études du SDOL, que ce soit dans le cadre du PDi ou dans les séances de la cellule de pilotage technique (CPT) où l'on échange entre professionnels des communes de l'Ouest sur des thématiques transversales comme les transports publics, les espaces publics et la mobilité douce, ou le patrimoine naturel et bâti.

PDI-OL : ADOPTION PAR LES LÉGISLATIFS ET MISE EN VIGUEUR

En 2014, les Municipalités des 8 communes de l'Ouest lausannois avaient décidé de travailler ensemble à l'élaboration d'un plan directeur intercommunal (PDi) pour concrétiser les études menées depuis 2005.

2021 est une année exceptionnelle qui a vu l'aboutissement de ce travail d'envergure et l'adoption du rapport final du PDi-OL par les législatifs des 8 communes de l'Ouest lausannois (29 avril pour Renens). L'approbation par le Conseil d'Etat a suivi en date du 25 août 2021. En parallèle, les communes ont continué à avancer sur leur programme d'actions respectif.

DES ARBRES POUR RAFRAÎCHIR LA VILLE



En 2021, et à l'issue des réflexions menées dans le cadre du PDi-OL, il est apparu plus pertinent de considérer non seulement l'arbre mais aussi toute structure végétale qui peut contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique et à l'adaptation des villes face au changement climatique. Une étude a été initiée avec le SDOL sur la situation de la couverture végétale de l'Ouest lausannois (Plan Canopée); elle permettra d'offrir une vision globale de la situation existante et de proposer des stratégies pour l'améliorer, la compléter et la préserver. Elle étudiera les diverses strates végétales (herbacée, arbustive, arborée, de façade, de toiture, etc.) et la qualité des sols (substrat, perméabilité) qui sont à considérer dans un ensemble écosystémique complet.

Le Plan Canopé est destiné à aider les communes de l'Ouest lausannois à développer l'arborisation sur leur territoire de manière précise, en prenant en compte les spécificités et besoins locaux.

INVENTAIRE DES JARDINS HISTORIQUES ET MESURES DE CONSERVATION

Pour prolonger les réflexions sur le sujet menées dans le cadre du PDi-OL, les communes de l'Ouest lausannois ont lancé ensemble une étude afin de faire l'inventaire des jardins historiques identifiés par le recensement ICOMOS, qui est une association réunissant des spécialistes engagés dans la conservation du patrimoine architectural et paysager.

L'objectif de l'étude est d'évaluer la vingtaine de jardins recensés par ICOMOS en 2011 sur Renens afin d'établir les mesures de protection qui pourront être intégrées au futur PACom. L'élaboration de cet inventaire se fera à partir des fiches existantes issues du recensement ICOMOS et permettra de compléter le recensement architectural du Canton de Vaud qui, désormais, tient compte des espaces ouverts des objets construits recensés.



POLICE DES CONSTRUCTIONS

TÂCHES DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'Office de la police des constructions (OPolCo) remplit une des missions fondamentales du service de l'Urbanisme en assurant les tâches suivantes :

- information sur les droits à bâtir et la faisabilité des projets à l'attention des propriétaires et des constructeurs ;
- analyse de toutes les demandes d'autorisation de construire, changement de destination ou rénovations et suivi des dossiers jusqu'au permis de construire ;
- contrôle des aspects énergétiques, promotion des énergies renouvelables ;
- suivi de la problématique de l'amiante dans les bâtiments ;
- contrôle de l'application des normes et directives de protection incendie et de protection contre les dangers naturels ;
- suivi des chantiers ;
- contrôle des constructions en fin de projet en vue de l'octroi des permis d'habiter/d'utiliser ;
- répondant communal en cas d'insalubrité de bâtiments ;
- contrôle des établissements publics et des garages professionnels en cas de changement de licence ou d'exploitants ;
- autorisations pour les procédés de réclame sur le domaine public et les enseignes commerciales ;
- représentation communale dans la commission d'estimation fiscale.

A noter que l'équipe a été renforcée en 2021 avec la création de deux nouveaux postes à temps partiel. Un adjoint technique, possédant déjà une solide expérience dans le domaine, analyse désormais la conformité des dossiers des projets de construction, l'autre poste étant un soutien au secrétariat.

PROTECTION INCENDIE

La Police des constructions analyse les dossiers de mise à l'enquête de compétence communale (logements, rénovations, etc.) selon les normes de protection incendie. Elle se charge également du contrôle de la conformité incendie des établissements publics et des entreprises utilisant des plaques de garage (de type U) à chaque nouvelle demande ou renouvellement de celles-ci. Cette année, 10 établissements publics et 4 entreprises ont ainsi été contrôlés. Le technicien qui assure le contrôle des aspects de sécurité incendie est titulaire du brevet de spécialiste en protection incendie AEAI et a poursuivi sa formation d'expert en protection incendie (diplôme fédéral) en 2021.

Un des grands dossiers impliquant les aspects de protection incendie cette année a été la réception des bâtiments du quartier des Entrepôts, au regard des bâtiments spécifiques et des nombreux aspects techniques y relatifs.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

La Police des constructions est tenue de contrôler la conformité des établissements publics au regard de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) à chaque demande de modification de l'exploitation (nouvelle licence ou modification du type de licence, changement de propriétaire ou d'exploitant).

Les tâches de contrôle, de conseil et de suivi des travaux pour la mise en conformité des locaux ont encore constitué un travail important pour l'Office durant cette année. Sur les 103 établissements ou commerces avec vente d'alcool que compte la Ville, l'OPolCo a traité 25 demandes en 2021.

En cette année particulière en raison de la crise sanitaire, la Municipalité a décidé de renouveler l'octroi d'autorisations simplifiées pour la création ou l'agrandissement de terrasses en respectant les plans de protection. La Municipalité a aussi autorisé la création de couvertures des terrasses en fin d'année afin d'aider les établissements publics, ce qui a nécessité, pour chaque dossier, un contrôle du respect des normes de sécurité (risques d'incendie, résistance aux éléments naturels, etc.).

SALUBRITÉ DES BÂTIMENTS

La Commission de salubrité est composée de la responsable de l'Office, de son collègue l'inspecteur spécialisé dans les questions de protection incendie et du nouvel adjoint technique officiant comme suppléant. Un médecin est à disposition dans les cas où son expertise serait nécessaire.

La mission principale de la Commission de salubrité est le contrôle de conformité en fin de chantier, en vue de l'octroi du permis d'habiter. Il s'agit de s'assurer que la réalisation est conforme aux plans soumis à l'enquête et que la sécurité du bâtiment et des personnes correspond aux normes en vigueur.

ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

La collaboration avec un bureau technique en physique du bâtiment s'est poursuivie en 2021. Chaque dossier de demande d'autorisation concernant des nouvelles constructions ou des rénovations impliquant un volet énergétique est contrôlé. Les bâtiments labellisés Minergie relèvent de la responsabilité du Canton.

Pour les projets de moindre envergure qui sont traités par une simple autorisation municipale, le contrôle est réalisé en interne par l'OPoCo. Ce contrôle aide les propriétaires à s'assurer que les nouveaux éléments mis en place sont efficaces.

Grâce au Programme bâtiment de la Confédération et aux subventions communales, plusieurs propriétaires ont réalisé l'assainissement énergétique de leurs immeubles. Les travaux concernent l'amélioration de l'isolation des bâtiments et le remplacement du système de chauffage. La sortie des énergies fossiles s'accélère et des installations de pompe à chaleur remplacent de plus en plus fréquemment des anciennes chaudières à mazout. L'Office fait la promotion du raccordement au chauffage à distance chaque fois qu'un projet est réalisé à proximité. Pour les petits bâtiments, ce sont plutôt des pompes à chaleur air-eau qui sont retenues. Celles-ci nécessitent une grande attention pour éviter les nuisances sonores pour le voisinage.

NATURE EN VILLE

Poursuivant son travail sur la promotion de la nature et la biodiversité en ville ainsi que la création d'espaces extérieurs de qualité, la collaboration avec l'urbaniste-paysagiste du service et le service Gestion urbaine-Développement durable (GuDD) s'est poursuivie en 2021. Chaque nouvelle demande de construction est analysée sous cet angle, dès la mise à l'enquête ou même avant. Un responsable du service GuDD se rend sur place et fait une première évaluation des arbres présents sur le site. Cette visite a pour objectif d'évaluer la valeur des arbres dont l'abattage est nécessaire pour réaliser le projet et de vérifier que les arbres protégés qui peuvent être préservés ont bien été intégrés au projet des aménagements extérieurs. Les arbres situés sur des parcelles voisines mais qui souffriraient des travaux de construction sont également pris en compte. Parfois, des charges au permis de construire décrivent les mesures spéciales à mettre en place pour que les travaux de terrassement n'impactent pas les racines des arbres à préserver.

Durant l'année 2021, l'abattage de 26 arbres a été autorisé dans les projets de construction. Pour ces mêmes projets, un total de 142 nouveaux arbres seront plantés. Ce chiffre important s'explique par des projets exceptionnels comme la place de la Coulisse à Malley et la construction de 30 villas au chemin de Jouxteus/Pierregrosse.

Pour les projets importants, l'OPoCo demande que les aménagements extérieurs soient conçus avec la collaboration d'un architecte du paysage. En effet, la création d'espaces extérieurs appropriables dans les quartiers d'habitation et la qualité paysagère des plantations ne peuvent être assurées que si elles font intégralement partie des réflexions, de manière professionnelle et en amont des projets.

La végétalisation des toitures plates est demandée dans chaque nouveau projet, elle est encouragée par l'information aux constructeurs qui répondent majoritairement favorablement.

ENSEIGNES

En ce qui concerne les autorisations d'enseignes pour compte propre, chaque demande est analysée en tenant compte de son impact sur le bâtiment et sur l'espace environnant.

Une réflexion globale sur les enseignes et le traitement des vitrines est en cours. Dans la révision du PACom, celui-ci prévoit que, pour les nouveaux bâtiments comportant des commerces, l'emplacement des enseignes devra être inclus dans la conception des façades pour en assurer la bonne intégration.

QUELQUES DOSSIERS ÉTUDIÉS EN 2021

CHEMIN DE PIERREGROSSE ET CHEMIN DE JOXTENS

Le permis de construire pour la construction de 30 villas mitoyennes sur un terrain de 10'000 m² au chemin de Pierregrosse et chemin de Jouxkens a été délivré en janvier et les travaux de terrassement et de gros œuvre ont eu lieu durant toute l'année.

Le projet validé prévoit de conserver 2 arbres majeurs présents sur la parcelle : un chêne situé au nord du site qui ombragera la future place de jeux et un noyer situé au sud-est du site qui marquera l'entrée du quartier. Si la présence de ces deux spécimens en pleine maturité constituera un atout pour le quartier tout neuf, leur préservation durant le chantier présente un véritable défi pour les constructeurs avec la protection du terrain sous l'emprise de la couronne et la réalisation de fondations spéciales. Une bonne collaboration avec les constructeurs et avec les divers services communaux constitue la garantie d'atteindre les objectifs posés au permis de construire.



Protection des arbres avant travaux de terrassement

QUARTIER DES ENTREPÔTS

Huit immeubles sont désormais en activité. Les habitants se sont petit à petit installés et divers services s'implantent dans le quartier : supermarché, cabinet médical, petits commerces.

Les employés des CFF ont intégré leurs nouveaux bureaux dans les immeubles situés le long des voies ainsi que plusieurs bureaux d'études et d'ingénieurs. Le restaurant est en service mais à cause de la crise sanitaire, il n'est pas ouvert au public. Les aménagements extérieurs sont terminés mais il faut encore attendre quelques mois pour que la végétation se développe et donne l'image attendue du quartier.

Le permis de construire pour le bâtiment d'aiguillage des CFF situé à l'extrême nord-ouest du site a été délivré en juin. Un aménagement provisoire a été réalisé durant le chantier pour garantir le transit des piétons en toute sécurité vers la gare.



Le quartier des Entrepôts en 2014



Le quartier des Entrepôts en 2021

QUARTIER LAC - CHÊNE

L'entreprise Mettraux Radiatech a décidé de quitter le site de Renens et de valoriser sa parcelle située entre le chemin du Chêne et la rue du Lac. Elle a déposé un dossier qui comprend la démolition du bâtiment industriel et de la villa existante en vue de la construction d'un immeuble de 16 logements.

Ce projet a été l'occasion d'obtenir une servitude de passage public qui complète le dispositif initié dans deux autres projets de construction de logements le long du chemin du Chêne. Ainsi, à terme, un cheminement piéton continu sera aménagé entre la rue de la Chenalette et le Collège du Censuy.

Dans le projet de construction d'un immeuble à la rue du Lac 17, une servitude de passage public a été cédée à la Commune et un trottoir sera aménagé.

Ainsi, l'OPoCo s'implique fortement dans les projets pour qu'ils constituent des opportunités de requalification de l'espace public en créant des aménagements au service de l'ensemble de la population.

En 2021, 4 dossiers de servitudes de passage public ont été mis à l'enquête et validés.

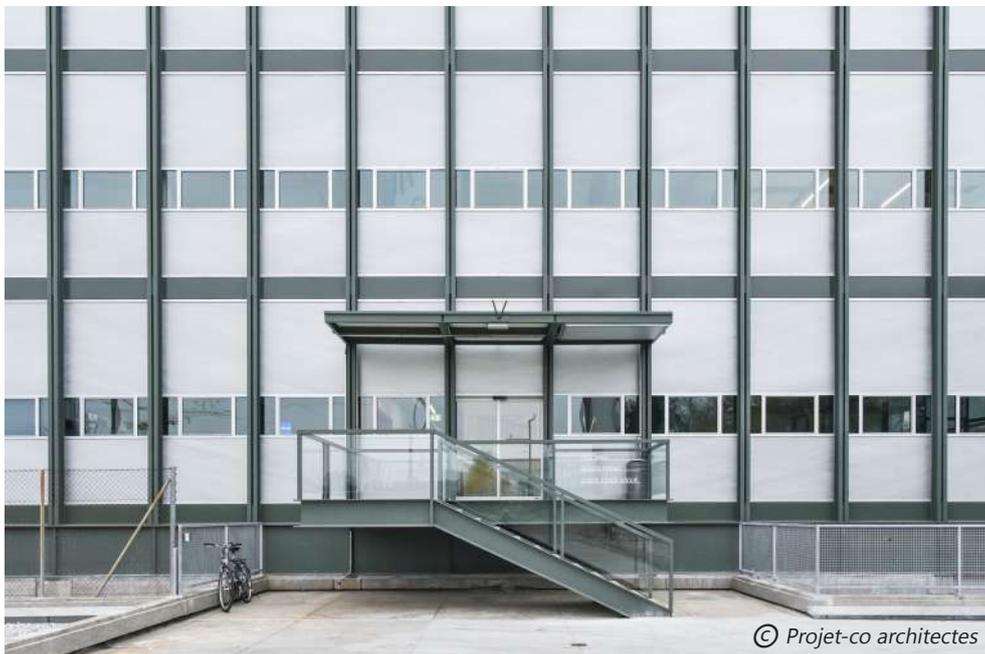
QUARTIER DU CLOSEL

Le quartier du Closel poursuit sa mutation. Les transformations du bâtiment de la rue de Lausanne 64 (anciennes imprimeries Mayer & Soutter) sont terminées. Le projet d'assainissement de l'enveloppe, qui a été développé par les architectes en proche collaboration avec le Service cantonal de protection du patrimoine et des spécialistes des Archives de la construction moderne de l'EPFL, est une véritable réussite. Le dessin des nouveaux châssis des vitrages a été développé au plus près du modèle existant et les verres translucides de l'époque ont pu être refabriqués. Le bâtiment répond désormais aux exigences énergétiques et de confort actuel tout en ayant préservé les caractéristiques qui en font sa valeur architecturale.

Dans une seconde étape, des aménagements intérieurs ont permis l'installation de plusieurs entreprises ainsi que de la célèbre école de programmeurs 42 Network.

Dernière pièce du puzzle de ce quartier d'activités en pleine revitalisation, un nouvel immeuble est en construction sur un ancien parking.

Un plan d'ensemble a été élaboré pour requalifier les aménagements extérieurs de l'ensemble du site et pour relier les divers bâtiments afin d'offrir un cadre agréable aux personnes qui y travaillent.



Façades rénovées du bâtiment d'activités rue de Lausanne 64

© Projet-co architectes

ACTIVITÉS DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS EN CHIFFRES

Demandes d'autorisations de construire avec consultation cantonale (procédure complète avec ou sans enquête publique) et procédure simplifiée avec autorisation municipale

Cette année, 109 dossiers de demande d'autorisation ont été déposés à la Commune:

50
dossiers soumis à
l'enquête publique

7
dossiers sans
enquête publique

52
autorisations
municipales
simplifiées

- 16 pour des aménagements extérieurs;
- 14 pour des aménagements intérieurs;
- 13 pour des transformations et/ou agrandissements;
- 9 pour des aménagements routiers;
- 8 pour des rénovations;
- 8 pour des remplacements d'antennes de téléphonie mobile;
- 8 pour des installations diverses (pergola, cabanon, rucher...);
- 7 pour des nouvelles destinations;
- 6 pour des nouvelles constructions;
- 5 pour des servitudes et des cadastrations;
- 4 pour des raccordements au chauffage à distance;
- 3 pour des armoires électriques;
- 3 pour des assainissements énergétiques;
- 3 pour une pompe à chaleur;
- 1 pour la création de logements;
- 1 pour un complément d'enquête.

Permis de construire y compris les autorisations municipales :

88
permis et/ou
autorisations
municipales

- 14 pour des aménagements extérieurs;
- 13 pour des aménagements intérieurs;
- 10 pour des transformations et/ou agrandissements;
- 8 pour des nouvelles constructions;
- 7 pour des rénovations;
- 6 pour des assainissements énergétiques;
- 6 pour des installations diverses (pergola, cabanon, rucher...);
- 5 pour des nouvelles destinations;
- 5 pour des raccordements au chauffage à distance;
- 4 pour des aménagements routiers;
- 3 pour des servitudes et des cadastrations;
- 2 pour une pompe à chaleur;
- 2 pour un complément d'enquête;
- 1 pour une armoire électrique;
- 1 pour un remplacement d'antennes de téléphonie mobile;
- 1 pour des travaux de dépollution.

Coûts de construction

Le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire octroyés en 2021, s'élève à CHF 202'164'550.-.

Permis d'habiter/d'utiliser

Parmi les grands dossiers ayant fait l'objet d'un permis d'habiter/exploiter en 2021, on peut citer, les deuxième et troisième étapes du quartier des Entrepôts.

28
permis d'habiter/
d'utiliser

- 9 pour des aménagements intérieurs;
- 6 pour des transformations et/ou agrandissements;
- 5 pour la création de logements;
- 4 pour des aménagements extérieurs;
- 2 pour des nouvelles constructions;
- 1 pour des assainissements énergétiques;
- 1 pour des mises en conformité.

Dossiers divers

La Police des constructions a traité différents dossiers relatifs aux sujets suivants :

Etablissements publics : 25 dossiers concernant des demandes de changements de licences ou d'exploitants.

Enseignes : 30 dossiers concernant les enseignes.

Installations solaires : 8 demandes pour la pose de capteurs solaires photovoltaïques pour un total de 454 m² et 1 demande pour la pose de capteurs solaires thermiques de 7.6 m². Elles concernent uniquement la pose ponctuelle de capteurs sur des bâtiments existants.

L'installation de capteurs dans le cadre de projets de construction ou de rénovation autorisés en 2021 représente une surface totale de 3'349 m², dont 3'326 m² de panneaux photovoltaïques et 23 m² de capteurs thermiques.

En plus de ces dossiers, l'OPolCo a traité un nombre important de demandes diverses qui ne nécessitent pas de procédure formelle ou des demandes d'autorisation qui n'aboutissent pas. Il a répondu à de nombreuses demandes de renseignements par téléphone et par mail sur les droits à bâtir, les procédures, la faisabilité d'opérations immobilières, les nuisances diverses, les problèmes de salubrité, voire les problèmes de voisinage. Ces demandes, qui ne sont pas comptabilisées, engendrent une charge de travail importante.

L'OPolCo assure aussi un travail important de coordination avec l'ensemble des services communaux et du Canton puisque les autorisations de construire sont une synthèse des exigences des divers services et que celles-ci sont de plus en plus pointues.

Nouveaux logements

154
logements
réalisés en 2021

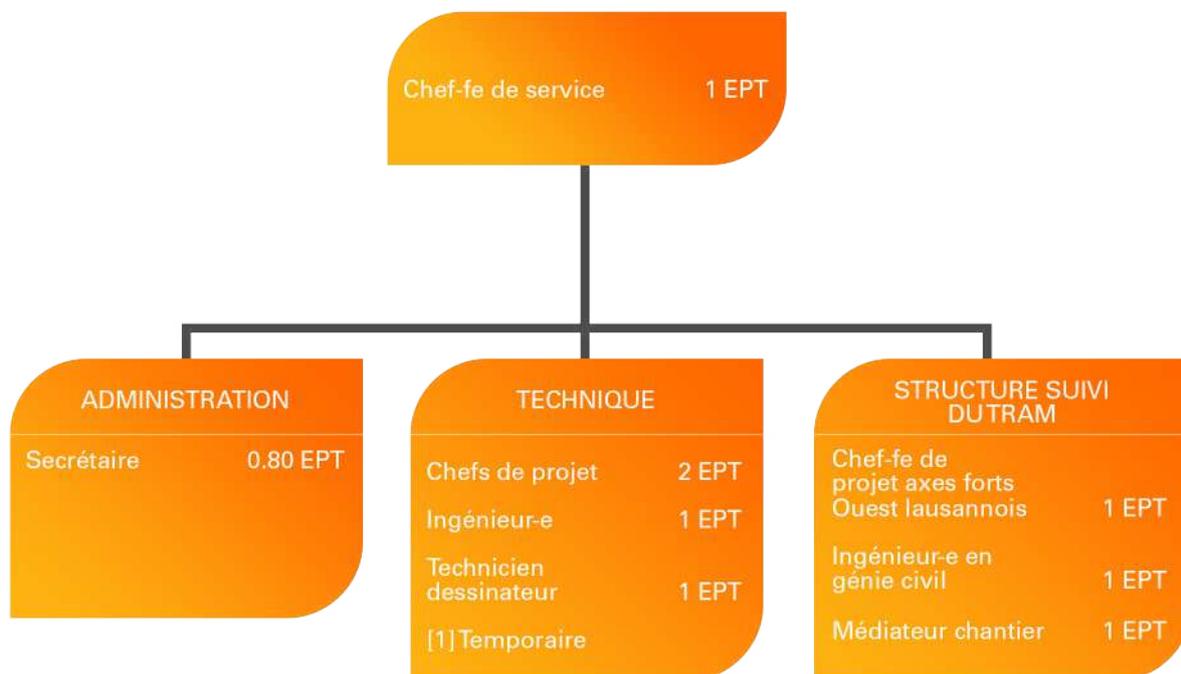
- 70 appartements au Parc du Simplon, étape II;
- 70 appartements au Parc du Simplon, étape III;
- 5 appartements à la rue de Lausanne 39-41;
- 3 appartements à la rue du Lac 32;
- 2 appartements à la rue du Bugnon 14;
- 2 appartements à l'avenue de Saugiaz 15;
- 1 appartement au chemin des Jonquilles 16;
- 1 appartement au chemin de Pralet 3.

199
logements
en construction à
fin 2021

- 91 appartements au chemin du Chêne 17-19;
- 86 appartements au chemin des Paudex 10, 12, 14;
- 15 appartements à la rue du Lac 17;
- 4 appartements à l'avenue du 1^{er}-Mai 2;
- 3 appartements au chemin des Côtes 38.

RÉCAPITULATIF DES DOSSIERS TRAITÉS PAR LA POLICE DES CONSTRUCTIONS DE 2016 À 2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Demandes d'autorisations de construire	95	86	82	91	103	109
Permis de construire	48	57	65	69	84	88
Permis d'habiter/d'utiliser	27	16	34	34	38	28
Etablissements publics	22	55	47	36	32	25
Travaux illicites	3	5	2	0	1	0
Salubrité	3	3	2	0	5	2
Enseignes	35	47	38	31	16	30
Autorisations panneaux solaires	17	15	14	10	9	9
Total des dossiers traités	250	284	284	271	288	291



I NFRASTRUCTURES - M OBILITÉ

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Gestion des projets d'infrastructures (tram, gare, BHNS, réseau routier)
- Entretien routier
- Coordination avec les opérateurs de transports publics
- Gestion de l'éclairage public
- Délivrance de permis de fouille

POINTS FORTS 2021

- Inauguration de la passerelle Rayon Vert
- Projet Perséides
- Début des travaux du tram
- Ouverture de la passerelle du 1^{er}-Août
- Changement du nom du service

SERVICE INFRASTRUCTURES-MOBILITÉ (INFRA)

Avec la mise en œuvre des projets d'infrastructures majeurs, la Ville de Renens vit une période de chantiers hors du commun qui impactent le quotidien de la population. Ces projets concernent la mobilité, l'évacuation des eaux et la rénovation de l'éclairage public. Ils accompagnent le développement de Renens dans une transition écologique. Le service Infrastructures-Mobilité est particulièrement engagé dans ces projets.

MOBILITÉ

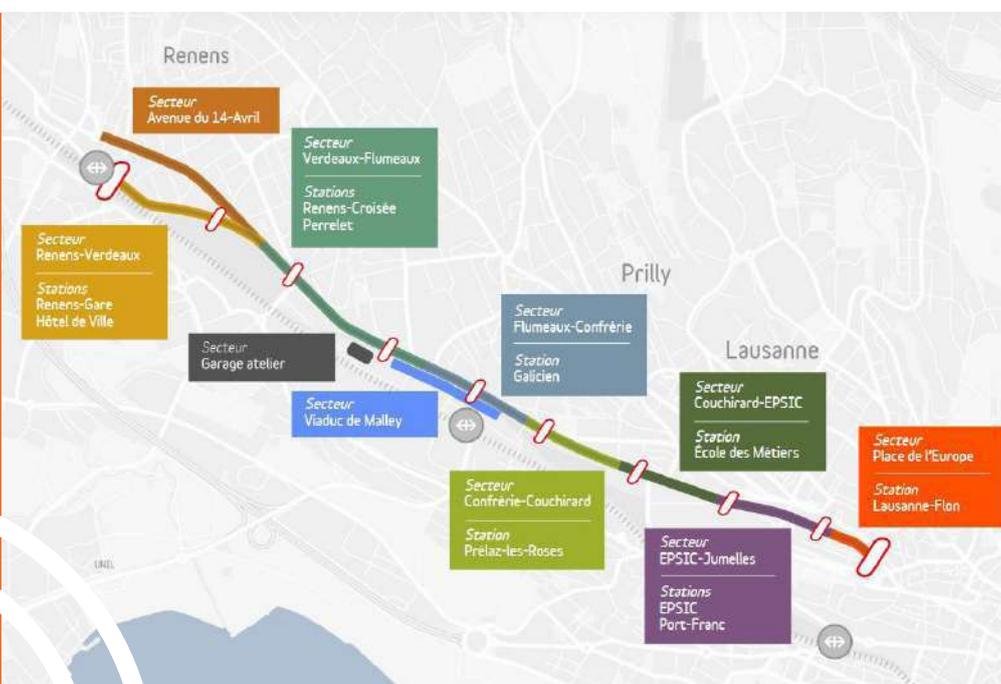
AXES FORTS - TRAM - BHNS - PIC

TRAM



Le chantier du tramway a débuté à Renens au 2^e semestre 2020 sur l'avenue du 14-Avril, en tant que mesure préparatoire. Le chantier dans sa dimension intercommunale a débuté en août 2021. Le premier coup de pioche a été fêté lors d'un événement ouvert à la population le 28 août sur le site du futur garage atelier au chemin du Closel.

Ce démarrage a fait l'objet d'une communication importante, reprise dans de nombreux médias.



Le chantier entre Renens et Lausanne est divisé en 11 secteurs (ou lots), dont les numéros 1 à 4 se trouvent sur Renens. L'équipe du tram de la Ville de Renens composée du chef de projet PP2, de l'ingénieur en génie civil et du médiateur chantier supervise, coordonne les études et la réalisation des trois premiers lots. Le lot 4 (futur garage atelier) est quant à lui sous la supervision des transports publics de la région Lausannoise (tl).

Avancement du chantier pour chaque lot:

Lot 1 - Avenue du 14-Avril:

La réalisation du giratoire allongé en forme de cigare ainsi que les aménagements permettant la mise à double sens du 14-Avril ont bien avancé et devraient se terminer en juin 2022. Durant ces quelques mois de 2021, une bonne partie des réseaux de gaz, d'eau potable ainsi que les collecteurs d'eaux usées/eaux claires ont été créés ou refaits à neuf. Des changements ont aussi eu lieu en plein air avec les travaux suivants:

- création d'un giratoire à l'Avenir (intersection av. du 14-Avril et rue de l'Avenir)
- création d'un rebroussement vers UBS,
- élargissement des trottoirs
- aménagement du Mail du Marché avec une nouvelle place de jeux, une fontaine ainsi que la plantation de 6 platanes.

Lot 2 - Verdeaux:

Débutée le 16 août, cette partie du lot 2 est proportionnelle à la taille des tuyaux à poser en souterrain. En effet, afin de pouvoir récolter les eaux claires ainsi que la future déviation du ruisseau des Baumettes, un tuyau de 180 cm de diamètre a été posé. L'emprise du chantier, inhabituelle pour Renens, est due à la nature des travaux à réaliser. Le passage sous-voie derrière la Salle de spectacles a été démoli et le carrefour déplacé d'une dizaine de mètres. D'autres réseaux, tels que des canalisations de 100 cm de diamètre, des conduites de gaz, d'eau et d'électricité ont également été remplacés ou installés.

Lot 3 - Verdeaux-Flumeaux:

Ce chantier a démarré en octobre à la hauteur de la rue de Lausanne 39-41, avec la pose de collecteurs ainsi que les services concernés tels que le gaz, eau, etc. Le deuxième front se situe au carrefour de la Croisée où le renouvellement des conduites s'est avéré plus compliqué que prévu. Un nombre important de canalisation en service, ou abandonnées, a fortement compliqué le travail des entreprises. Néanmoins, des solutions techniques ont été trouvées et le retard rattrapé.

Lot 4 - garage atelier:

L'ancienne halle Heineken a été démolie en début d'année et la place nettoyée. C'est à cet endroit, au chemin du Closel, que s'est déroulé la journée officielle de lancement des travaux du Tram sur l'entier de son tracé, le 28 août.

Afin de bien communiquer avec le public, l'équipe tram a mis en place de nombreux outils dont les permanences, les séances d'informations, les distributions d'affichettes, les activités avec les associations locales, les écoles de Renens et les fêtes avec les riverains. Les 25 annonces de travaux, ont été distribuées dans les boîtes aux lettres ou collées sur les portes des immeubles concernés. Elles sont aussi publiées sur le site web «Renens en mouvement» et le site internet du tramway pour enfin être envoyées via la newsletter du tramway.

Quelques dates clés:

Samedi 9 janvier: Stand d'information au marché et événement «Adopte ta pâquerette», où les Renonais pouvaient venir récupérer des plants de margerites avant le début des travaux du Mail du Marché;

Lundi 11 janvier: Visite du chantier avec l'AVIVO;

Mercredi 20 janvier: Début des permanences du coordinateur chantier;

Mercredi 28 avril: Rencontre avec l'association pour le logement des jeunes en formation (AFLJ) afin de leur mettre à disposition un local (prêt à usage), qui sera démoli en 2022. En raison de la démolition d'un local sur la Commune de Crissier appartenant aux tl, ces jeunes se retrouvaient sans lieu fixe.

Vendredi 7 mai: Participation au séminaire de la Faculté de l'Environnement naturel, Architectural et Construit (ENAC) à l'EPFL en tant qu'intervenant. La Semaine ENAC EPFL (4ECTS) est proposée au 4^e semestre du Bachelor.

Elle offre une première expérience de projets interdisciplinaires basés sur la résolution d'un problème réel. Le thème pour 2021 était les chantiers urbains à Renens ;

Lundi 28 juin : Séance d'information publique à la Salle de spectacles concernant les prochaines étapes du chantier et le démarrage des lots 2 et 3 ;

Week-end du 3 juillet : Mise à disposition des 415 m² des murs des entrepôts CFF à un collectif de graffeurs, sur le thème « Que vous inspire le tramway ». Les fresques seront visibles jusqu'à la démolition des entrepôts en 2022 ;

Jeudi 29 juillet : Séance d'information à l'attention des locataires du rez-de-chaussée de la rue de Perrelet 2-4-6-8 afin d'expliquer les futurs travaux du mur en gabions ;

Vendredi 13 août : Envoi d'un tout ménage concernant les futurs travaux sur les lots 2 et 3 ainsi que les impacts sur la circulation avec l'invitation à l'événement du premier coup de pioche du 28 août ;

Lundi 30 août : Séance d'information avec les riverains de la rue de Perrelet afin de leur expliquer en détails les travaux ;

Mercredi 8 septembre : Inauguration de la place de jeux sur le Mail du Marché, en collaboration avec CJS. Des animations ont été organisées par le CRA et la ludothèque le Potiron, un goûter a été offert aux enfants ;



Mardi 12 octobre : Visite du chantier du carrefour de Verdeaux avec des classes du secondaire (136 élèves) afin de leur expliquer les travaux et de leur faire découvrir les métiers qui gravitent autour d'un chantier.



Jeudi 4 novembre : Visite de chantier avec l'association Argile (association des étudiants et diplômés géographes de l'Université de Lausanne) ;

Mardi 9 novembre : Participation au groupe de travail vélo du SDOL. Cela a permis de pouvoir échanger avec les différentes associations telles que Pro-vélo ou l'ATE sur les moyens mis en place pour les cyclistes à travers ou autour du chantier ;

Vendredi 12 novembre : Participation au groupe de travail des commerçants renenais lors d'une première rencontre durant laquelle des informations ont été demandées en relation avec les prochaines étapes du chantier au centre-ville ;

Vendredi 19 novembre : Visite du chantier du carrefour de Renens avec une classe primaire ;

Jeudi 9 décembre : Organisation d'une soirée raclette pour les Renanais sur la place du Marché, pour célébrer la plantation des arbres du Mail ;

Lundi 20 décembre : Ouverture de l'espace info tram à la rue de Crissier 1, nouveau lieu d'accueil pour les permanences dès 2022.

BHNS - PP5

Le projet adopté en 2020 par les Conseils communaux de Crissier, Renens et Prilly a fait l'objet d'un recours déposé par la société Berogil SA, propriétaire de la parcelle N° 824 à Crissier et rejeté par le Tribunal Cantonal selon arrêt du 30 juin 2021. Le recourant estime que la suspension des crédits liés à des aménagements relatifs à un autre tronçon de BHNS (Lutry-Paudex-Pully), ne donne pas de sens à la réalisation du secteur entre Crissier et Prilly car le projet n'aura pas de continuité. Sur le fond, le Tribunal cantonal a estimé que le tronçon du PP5-BHNS entre les Communes de Crissier, Renens et Prilly, est indépendant des autres secteurs. La réalisation du BHNS va se faire par étapes. Les projets partiels ont donc des temporalités différentes dans les phases d'études, puis dans les mises à l'enquête et enfin dans les travaux. La société Berogil a aussi mis en question le tracé du tronçon du fait que le nouvel axe de la route s'approche du bâtiment. Le Tribunal cantonal dans sa décision, a respecté l'autonomie des communes quant au choix retenu en ce qui concerne le tracé du tronçon, qu'il a également qualifié de solution adéquate. Un revêtement phono-absorbant sera posé sur la route avec pour objectif de réduire les nuisances sonores émises par les véhicules.

Des séances régulières de coordination entre les Communes, les mandataires, les entreprises, ainsi que la POL et les prestataires de services, ont démarré en automne 2021. Elles ont permis de planifier le début des travaux au printemps 2022. Des phases de réalisation ont été établies afin de ne pas interrompre la circulation pendant la réalisation des travaux.

SAUT-DE-MOUTON

La réalisation de ce saut-de-mouton est portée par CFF infra dans le cadre du projet Léman 2030. Ce projet permettra une amélioration importante du trafic ferroviaire régional et national. Le planning des travaux entre Lausanne et Renens a dû être intégralement revu en juin 2020 à la suite de l'arrêt des chantiers provoqué par la pandémie de Covid-19. L'enchaînement des travaux de génie civil et de technique ferroviaire a en particulier abouti à la mise en circulation des trains sous les arches du saut-de-mouton dès le 1^{er} juin. À compter de cette date, les trains ne circulaient plus sur la voie nord. Celle-ci a pu donc être démontée et ainsi laisser place aux travaux de construction du dernier tronçon du saut-de-mouton, soit la rampe de 175 m du côté de la halte de Prilly-Malley.

L'ouvrage est aujourd'hui complètement terminé et s'apprête à recevoir la voie qui permettra aux lignes ferroviaires de se croiser. La paroi de protection est retirée progressivement de nuit et les derniers travaux de plateforme ferroviaire et de reconstitution du talus nord se poursuivront jusqu'à fin février. De manière coordonnée sur l'ensemble du tronçon entre Lausanne et Renens, les équipes de travaux ferroviaires prendront ensuite le relais pour la mise en place des installations telles que voies ferrées, signaux, ligne de contact et réseau de câbles en vue de la mise en service de la voie nord à mi-juin, puis de la voie sur le saut-de-mouton à mi-juillet 2022. Ces nouvelles voies seront mises à disposition de l'exploitation en fonction des besoins. Au changement d'horaire en décembre 2022, les trains circuleront sous et sur le saut-de-mouton et utiliseront les 4 voies.

Après avoir collaboré sur ce chantier en lien avec la réfection du passage inférieur du Léman, la Ville est encore concernée par des travaux connexes. En effet, la réalisation de la voie cyclable sur le chemin du Closel et l'accès nord aux quais de la halte Prilly-Malley à la sortie du Trait d'union à Malley, dans le cadre du projet intercommunal avec Prilly, doivent être coordonnés avec le chantier des CFF.

RÉSEAU VÉLOS EN LIBRE SERVICE

La station Publibike à la gare sud a été mise en service début septembre sur un nouvel emplacement en raison des travaux. À la suite de la fermeture de l'ensemble des stations Publibike due à une vague de vandalisme en 2020, les 3 stations sur Renens ont été réouvertes en septembre, comme l'ensemble des 42 stations du réseau Publibike Lausanne-Morges.

MOBILITÉ

Le service Infrastructures-Mobilité a mené en interne plusieurs projets afin d'améliorer l'accessibilité en mobilité douce aux différents endroits de la ville, tout en permettant aux autres moyens de transport d'y être intégrés. Parmi ces projets, il faut relever :

- Aménagement d'un nouveau trottoir et d'une piste cyclable au chemin de Jouxpens ;
- Réaménagement de la rue du Simplon vers le giratoire du 1^{er}-Août ;
- Réaménagement de l'avenue de Longemalle et création d'une piste cyclable.

Ces dossiers feront l'objet de dépôts de préavis courant 2022.

Le service Infrastructures-Mobilité est actif au sein du Groupe technique Mobilité, groupe technique, piloté par le SDOL. Il est constitué des membres des différents services techniques des communes de l'Ouest lausannois. De plus, la Municipale participe au Groupe décisionnel Mobilité en tant que vice-présidente .

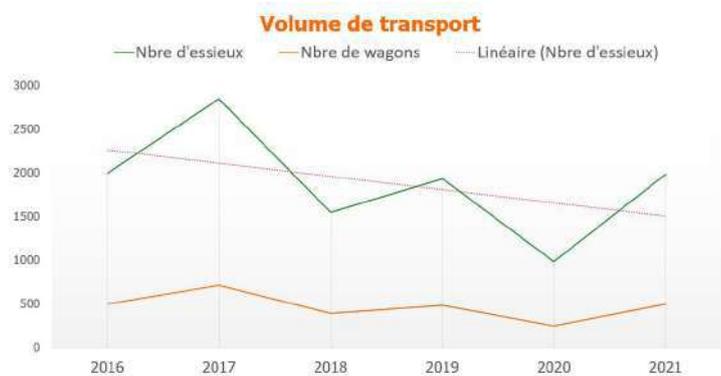
En 2021, des séances se sont tenues pour :

- Ligne tl 33 : avant-étude de modification des arrêts afin de permettre le passage de la ligne en bus articulé à l'horizon 2023 ;
- Suivi de l'étude exploratoire du m1 à l'horizon 2030 ;
- Etude de faisabilité des voies vertes ;
- Plan Directeur intercommunal ;
- Itinéraires cyclables dans l'Ouest lausannois ;
- Concept d'accessibilité multimodale ;
- Gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges.

Le service Infrastructures-Mobilité a participé également à huit séances avec la POL concernant la gestion de la circulation, les modifications routières, les réponses aux riverains impactés et la coordination.

VOIES INDUSTRIELLES

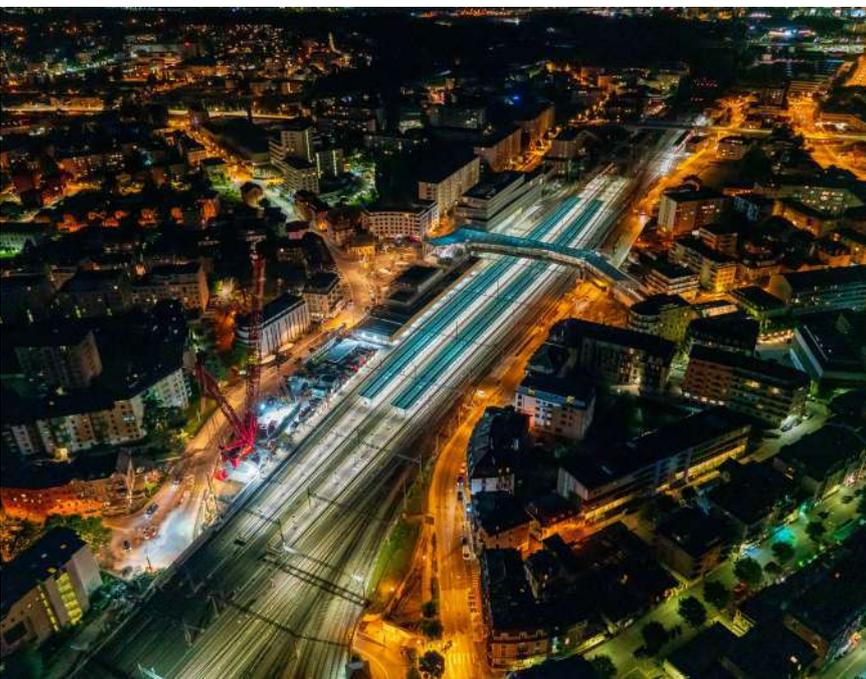
La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle N° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Taimoil SA. Le volume de transport a légèrement augmenté cette année; il y a eu 495 wagons.



GARE DE RENENS

L'année 2021 a été marquée par la mise en service de la passerelle Rayon Vert en mai et l'ouverture de la passerelle du 1^{er}-Août en fin d'année.

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de la Ville de Renens. Elle a nécessité un travail d'échanges constants entre les différents partenaires techniques et politiques.



La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3, présidée par la Municipale en charge de l'urbanisme, des infrastructures et de la mobilité s'est réunie huit fois durant l'année, le Groupe technique Gare (GT), présidé par le chef de projet Gare, cinq fois. De nombreuses séances de coordination ont également eu lieu pour l'organisation et la coordination des chantiers sur les quais et sur le domaine public au sud comme au nord.

En effet, plusieurs projets gérés par différents maîtres d'ouvrages ont eu lieu autour de la gare. Les projets ou chantiers ont tous des implications entre eux et certains ont été bloqués par des procédures administratives ou juridiques. Cet état de fait a empêché de gérer le planning des travaux avec précision et a impliqué certaines adaptations de la méthodologie de travail prévue initialement. Pour rappel, les projets principaux autour de la gare ayant une interaction avec le chantier intercommunal du Rayon Vert sont :

CFF INFRASTRUCTURE

Transformation de la gare, déplacement des voies, nouveau passage inférieur voyageurs, élargissement, prolongement et rehaussement des quais et nouvelles marquises. Le chantier est en cours depuis 2014 et arrive à son terme.

L'ensemble des quais de la gare ont été terminés fin 2020, mis à part le quai 1 où la marquise historique est en cours de restauration. Le passage inférieur voyageurs a été finalisé avec la pose de vitrines lumineuses.

TL/M1

Déplacement d'une voie, élargissement du quai central du m1 et couverture par le bâtiment CFF qui repose sur les murs d'accès à la passerelle Rayon Vert.

Les piliers du bâtiment sur le quai ont été décorés avec des peintures de l'artiste Poussin. Cette création artistique fait écho à celle réalisée il y a 30 ans par le même artiste à l'autre terminus de la ligne à la station du m1 au Flon.

CFF IMMOBILIER

Construction de deux bâtiments de part et d'autre de la gare et rénovation du bâtiment voyageurs existant.

Le bâtiment AMY, accolé à la passerelle, a accueilli ses locataires. Le chantier de la rénovation du bâtiment voyageurs a démarré. Le futur bâtiment Travis à l'est est en cours de procédure de permis de construire.

TL/TRAMWAY

Construction du tram entre le Flon et la gare de Renens. Le permis a été délivré par l'Office fédéral des transports et tous les recours ont été levés. Les travaux sur l'avenue du 14-Avril ont pu démarrer. Il n'y a eu aucun travaux tram à la gare cette année. Les aménagements Rayon Vert ont pu être réalisés sur une partie de la place mais pas sur les axes routiers. Ces derniers seront finalisés ultérieurement avec le chantier du tram.

PROJET INTERCOMMUNAL DE LA PASSERELLE RAYON VERT

Cette année marque la fin de plus de 4 ans de travaux pour la passerelle et les places nord et sud de la gare.

PASSERELLE RAYON VERT

Plusieurs travaux de finition ont eu lieu en début d'année pour permettre l'ouverture de la passerelle en mai.

Les ascenseurs et escalators ont été testés avant la mise en service et certains réglages ont dû être faits durant l'été. Les CFF sont responsables de leur entretien et maintenance et les contrats de maintenance ont été signés entre les CFF et les entreprises.

Les filets métalliques supportant les plantations, puis les bacs de plantation, l'arrosage automatique et près de 70m de bancs ont été posés dans la passerelle. Le lierre a été planté en avril dans les bacs sur la passerelle et 5 essences différentes de plantes grimpantes ont été plantées dans les fosses de plantations au nord comme au sud. Au total plus de 240 pieds de plantes grimpantes se sont très bien développées durant la première année.



La passerelle et les places de nuit, (c) photodrone.pro

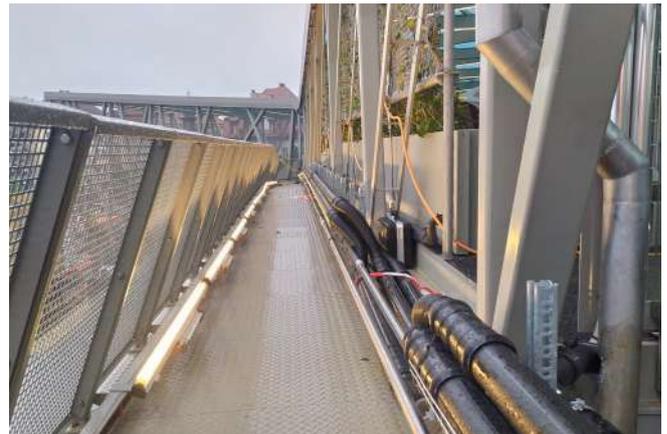


Structure de la passerelle et plantes grimpantes

L'ensemble de l'éclairage de la passerelle, intégré à la structure et relié au réseau d'éclairage public de la Ville, a été mis en service avant l'ouverture de la passerelle et certains réglages ont encore eu lieu durant l'année.



Jeu de lumière intégré à la structure



Coursive technique et luminaires extérieurs

Les marquages podotactiles ont été réalisés avant l'ouverture et les marquages « feuilles » ont été faits à la fin de l'été.

Un bouquet final de chantier a pu être organisé avec l'ensemble des entreprises le 3 décembre pour remercier tous les ouvriers et collaborateurs qui ont permis de réaliser cet ouvrage.

PLACE NORD

L'ensemble des aménagements ont été terminés sur la nouvelle place en mai avec la plantation de cinq arbres, la pose de trois bancs et du tapis final sur l'ensemble de la place définitive. Les axes routiers seront quant à eux totalement reconstruits lors des travaux du tram. Des murs provisoires ont dû être créés pour reprendre les différences de niveaux entre le projet définitif et l'existant.

Après la publication dans la feuille des avis officiels et la validation du Canton, le régime de circulation a été modéré à la sortie du Rayon Vert. La zone de rencontre de la Mèbre a été prolongée jusqu'au pied de la passerelle sur le bas de la rue de Crissier en avril. Des marquages temporaires ont été réalisés sur la chaussée et seront repris après les travaux du tram.

L'offre en parking vélo a été renforcée avec la mise en place de plus de 60 places additionnelles au pied de la passerelle Rayon Vert.

PLACE SUD

Les bordures des arrêts de bus ont été réhaussés pour respecter les nouvelles normes sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les six derniers arbres ont été plantés et les enrobés définitifs posés avant l'ouverture de la passerelle.



La fontaine devant le bâtiment voyageurs avec ses jeux de jets et lumières a été mise en service début mai. Les abris sur la place ainsi que les abris bus ont été livrés en septembre et ont été montés avant la fin de l'année.

Au total, 25 arbres de trois essences différentes ont été plantés sur les deux places dans le cadre du projet Rayon Vert.

Réalisation de la fontaine sur la place sud



ÉVÉNEMENTS

Ouverture au public

Avec ses 150 mètres de long, ses 10 à 16 mètres de largeur, sa structure métallique et végétalisée unique reliant directement les quais ainsi que les places nord et sud de la gare, la passerelle Rayon Vert a accueilli ses premières passantes et ses premiers passants le 25 mai 2021. Pour marquer d'une pierre blanche l'aboutissement d'une réalisation exceptionnelle et la transfiguration de la gare de Renens, fruits d'une collaboration entre les quatre communes territoriales, les CFF et le Canton, une conférence de presse s'est tenue le 25 mai avec l'ensemble des partenaires. L'occasion de rappeler aussi le pôle de correspondances majeur que devient Renens pour l'Ouest lausannois et la Suisse romande, en reliant trains, m1, bus et bientôt tram. L'ouverture de la passerelle s'est déroulée en présence de Mme la présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite, cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines, du CEO des CFF M. Vincent Ducrot, des syndics des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens, de Mme la municipale Tinetta Maystre, du chef de projet Pascal Grütter ainsi que des responsables du projet.



Inauguration, plaque commémorative place nord

Les restrictions sanitaires liées au COVID-19, ont nécessité d'adapter l'inauguration populaire prévue. Afin de permettre à toutes et tous de découvrir les ouvrages ainsi que les aménagements récents de la gare et des quartiers alentours, des animations ont été organisées. Entre le 25 mai et le 20 juin, la passerelle a été décorée avec des papillons colorés par les élèves des APEMS de Renens et les passants ont pu y entendre des capsules audios distillant des sons de nature ainsi que différentes informations importantes sur le périmètre de la gare. Deux jeux de pistes, sous forme de balades, depuis la place de la gare ont également été proposés sur rayonnez.ch permettant de découvrir des endroits méconnus, les dernières réalisations CFF ou des éléments insolites de l'histoire

locale. Des totems répartis sur le parcours ont permis d'en apprendre plus sur le projet Rayon Vert, les diverses réalisations CFF et sur le futur tramway, qui font de Renens le nouveau hub de mobilité de l'Ouest lausannois.

Les jeux de pistes, munis d'un dépliant ou sur l'application [rayonnez.ch](https://www.rayonnez.ch) ont permis de participer à un tirage au sort pour remporter un sac d'explorateur rempli de cadeaux. Un concours photo a également été proposé sur Instagram, organisé en collaboration avec @igerslausanne, les Instagramers de Lausanne et du Canton de Vaud, 3 photos ont été primées sur plus de 80 photos reçues.

Des plaques de chocolat avec le plan des balades ont été distribuées lors de l'ouverture de la passerelle aux riverains et utilisateurs.

Le Prix de l'Immobilier romand 2021 de la catégorie Ouvrages publics est décerné à l'ouvrage Rayon Vert!

C'est lors d'une cérémonie le 28 septembre avec la participation du chef de projet, Pascal Grütter, et du chef de service Christophe Sarda que le Rayon Vert a obtenu cette distinction qui vient couronner 10 ans d'études et 4 ans de travaux.

L'ensemble des partenaires du Groupement Rayon Vert et du maître d'ouvrage (les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens) sont fiers de cette reconnaissance qui récompense les projets immobiliers en Suisse romande pour leurs qualités urbanistique, architecturale et paysagère, notamment. Selon les organisateurs du Prix, à savoir le magazine Bilan et la section romande de l'Association suisse de l'économie immobilière, le Rayon Vert est un « véritable exemple d'avenir pour les centres urbains ». Il tient déjà une place importante dans le cœur des habitants de la région.

Journée SIA

Des visites de la passerelle ont été organisées les 24, 25 et 26 septembre avec les architectes et ingénieurs du projet ainsi que la Municipale et le Syndic.

Il y a eu également plusieurs visites d'ingénieurs, d'architectes et de journalistes et plusieurs articles ont été réalisés sur la passerelle Rayon Vert dans des revues spécialisées.

Petit journal de la Gare de Renens : Un autre regard sur la rénovation de la Gare et la réalisation de la passerelle

Créé en 2017, le Petit Journal de la Gare de Renens, accessible uniquement en ligne, a raconté l'histoire de la transformation de la gare avec sa nouvelle passerelle, d'une manière plus poétique que technique et officielle, en proposant des articles et de nombreuses photos du projet.

Le dernier article en février, richement illustré a donné tous les détails sur la végétalisation des places nord et sud de la gare, ainsi que de la passerelle du Rayon Vert. Les derniers posts sur Instagram ont été faits lors de l'ouverture de la passerelle.

Ce site a été mis en stand-by vu que le chantier intercommunal n'a plus l'utilité de communiquer.

PASSERELLE DE MOBILITÉ DOUCE DU 1^{ER}-AOÛT

Pour accompagner la mise en œuvre des plans de quartier P41 « Les Entrepôts » et P40 « Gare Sud », la Ville s'était engagée à réaliser une passerelle de mobilité douce à la sortie du tunnel du 1er-Août pour réunir ces deux quartiers. Cette passerelle relie le quai sud de la gare au quartier des Entrepôts qui accueille notamment le gymnase de Renens (GYRE) avec ses 1'200 étudiants et enseignants et, à terme, 1'500 emplois et 600 habitants. Elle permet également aux habitants du quartier de relier facilement le centre-ville, renforçant son rôle de centralité pour Renens.

La construction a démarré début 2021 avec la mise en place des installations de chantier, le terrassement et mise en place de paroi de soutènement.

La passerelle a été préparée et bétonnée sur l'aire de chantier d'avril à juillet.

Durant ce temps, tous les travaux de terrassement et de bétonnage des culées est et ouest ont pu être réalisés.

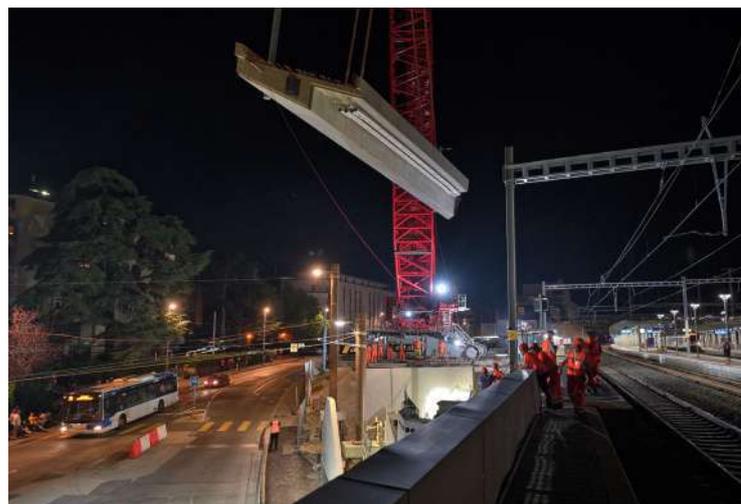
Pour des questions de sécurité et de place, le passage sous-voies du 1er-Août a été fermé à la circulation dans le sens nord-sud (rue de Lausanne direction gare) dès le 23 mars 2021 pour une durée de 1 mois et demi, et pour 2 mois du 10 mai au 10 juillet 2021. Seuls les bus tl et scolaires ainsi que les cycles étaient autorisés.

Les travaux de démolition, d'excavation, de réseaux et de construction du mur aux abords du trottoir ont pu être entrepris en coordination avec les travaux de réfection du passage inférieur piéton, qui a été complètement fermé du 31 mai au 16 juillet pour rénovation.

La passerelle a été posée dans la nuit du 22 au 23 juillet par une grue de grande capacité (la même qui avait été utilisée en 2019 pour la passerelle Rayon Vert).



La passerelle de béton prête à être posée...



...puis en cours de pose dans la nuit du 22-23 juillet.

Une fois la passerelle posée, les escaliers de part et d'autre ont pu être bétonnés et les travaux de finition, y compris le garde-corps métallique ont pu être terminés avant la fin de l'année.

Elle a été officiellement ouverte le 23 décembre au matin et les premières personnes ont été accueillies avec des croissants et chocolats par Mme Tinetta Maystre, Municipale et M. Pascal Grütter, chef de projet.



Ouverture le 23 décembre

GÉNIE CIVIL / CANALISATIONS

CHAUSSÉES - MOBILITÉ DOUCE

Diverses interventions ont été effectuées durant l'année :

- Entretien annuel des dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation selon la directive cantonale de juin 1996 ;
- Pontage de fissure ou réfection partielle à l'aide d'enrobé coulé à froid sur les chaussées de la rue de Lausanne, rue du Léman, avenue du 24-Janvier, rue du Sécheron, rue de Verdeaux, chemin de Borjod et avenue du Censuy ;
- Travaux ponctuels (dégrappage et repose d'enrobé) sur la rue de Crissier pour une réfection provisoire de l'arrêt de bus ;
- Remplacement des détections inductives pour la signalisation routière au carrefour rue de Cossonay-chemin de Jouxens par une détection des véhicules par caméra ;
- Remplacement de sacs dépotoir.

COLLECTEURS

Les travaux suivants ont été effectués :

- Curages et contrôles TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (environ 5 kilomètres) ;
- Analyse des rapports TV et demande de curage ou fraisage complémentaire en fonction de l'état des collecteurs contrôlés ;
- Chemisage du collecteur unitaire entre le chemin du Chêne et le chemin de l'Usine à Gaz ;
- Chemisage du collecteur EC situé sous le trottoir de l'avenue de Préfaully ;
- Création de nouvelles chambres de visite sur collecteur existant ;
- Remplacement de couvercles de chambres de visite suite à leur détérioration ;
- Vérification des dossiers de mise à l'enquête pour tout ce qui concerne le raccordement des bâtiments sur le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires ;
- Suivi du projet de collecteurs en parallèle au projet de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sur la route de Cossonay ;
- Suivi des travaux de collecteurs dans le cadre du chantier tram PP 2 sur l'avenue du 14-Avril, rue de l'Avenir, carrefour de Verdeaux et rue de Lausanne.

SÉPARATIFS - CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS PRIVÉS

- Réalisation de 68 contrôles du système séparatif de bâtiments. 32 ont été déclarés conformes et 36 non conformes. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas) et des mises en conformité réalisées par les propriétaires suite aux contrôles séparatifs.

COURS D'EAU

Aucun travail n'a été entrepris sur les cours d'eau.

CHANTIERS

PRÉAVIS N° 80-2015 – CRÉDIT D'ÉTUDE DE PROJET POUR LE DÉTOURNEMENT DES DÉBITS DE POINTE DES RUISSEAUX DES BAUMETTES ET DE BROYE, LE DÉTOURNEMENT DU GALICIEN, LA CRÉATION D'UNE GALERIE DU RUISSEAU DE BROYE ET LA RENATURATION DE LA CHAMBERONNE

La construction des modèles réduits des ouvrages et les essais sur les modèles réduits sont terminés. La convention intercommunale relative à l'étude et la réalisation de la galerie de Broye est en cours d'élaboration. Des études complémentaires et rapport d'impact sur l'environnement (RIE) sont également en cours.

PRÉAVIS N° 42-2019 – SOUS-BIONDES – COLLECTEURS EAUX USÉES ET EAUX CLAIRES (EU ET EC) ET REMPLACEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de pose du revêtement final sont terminés, le préavis pourra être bouclé en 2022.

PRÉAVIS N° 58-2014 – CRÉDIT D'OUVRAGE POUR L'ÉLARGISSEMENT DU PASSAGE INFÉRIEUR DU LÉMAN ET LA CRÉATION D'UN TROTTOIR OUEST SUR LE TRONÇON SUPÉRIEUR DE LA RUE DU LÉMAN

Le bouclage de ce préavis pourra être effectué en 2022.

PRÉAVIS N° 52-2019 – COLLECTEUR EC – AV. DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Les travaux de finition du revêtement final n'ont pas pu avoir lieu, ceux-ci sont en conflit avec les travaux de mise à double sens du 14-Avril, le préavis pourra être bouclé en 2022.

PRÉAVIS N° 93-2016 - ADOPTION DU PROJET ROUTIER POUR LE RÉAMENAGEMENT DE LA RUE DU SIMPLON ET L'AVENUE DU SILO

La replantation des arbres à la charge des CFF n'a pas pu être programmée cette année. Dès lors, les aménagements complémentaires à coordonner, la réalisation d'un nouvel arrêt de bus et la pose d'un nouvel éclairage annoncés dans le préavis n'ont pas encore été réalisés. Le préavis sera donc clôturé dès que ces derniers aménagements seront enfin terminés.

COORDINATION AVEC LES PRESTATAIRES ET SUIVI DE CHANTIERS

Le service Infrastructures-Mobilité participe aux séances de coordination des infrastructures de l'Ouest lausannois dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Bussigny et St-Sulpice, ainsi que les services multi-fluides (Service de l'eau de Lausanne, le chauffage à distance Cadouest, les Services industriels de Lausanne, Swisscom et le SIE SA). Ces séances sont dirigées par le SDOL.

Le suivi des chantiers de tiers ou de construction de nouveaux bâtiments a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Le service Infrastructures-Mobilité a fourni des plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires pour information à des tiers pour chaque établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles.

ÉTUDES

- Un projet de giratoire élaboré par le service Infrastructures-Mobilité à l'intersection de la rue du Bugnon et de l'avenue des Paudex est en cours ; l'examen préalable auprès du Canton a été réalisé et un préavis sera déposé en 2022 ;
- Suite aux contrôles TV effectués, un appel d'offre a été lancé auprès de bureaux d'ingénieurs pour la mise en séparatif du chemin du Mottey, le collecteur existant étant fortement détérioré, un appel d'offre auprès d'entreprise a été effectué et un préavis sera déposé en 2022 pour la réalisation du séparatif sur le chemin du Mottey ;
- Une étude a été réalisée pour la modification du raccordement de l'EMS des Baumettes sur les chambres communales au chemin d'Eterpy ;
- Dans le cadre du projet de création d'un trottoir et d'une piste cyclable au chemin de Jouxkens dans sa partie inférieure, les modifications apportées au projet par le service Infrastructures-Mobilité, suite à la demande de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), ont fait l'objet d'un nouvel examen préalable avant sa mise à l'enquête publique prévue en 2022 ;
- Le projet des aménagements nécessaires à la rue du Simplon vers le giratoire du 1er-Août a été soumis à l'examen préalable auprès de la DGMR. Cette dernière a préavisé positivement ce projet qui prévoit une amélioration notable des aménagements dédiés au cheminement des piétons et à la circulation des cycles dans le secteur. La mise à l'enquête aura lieu vraisemblablement en 2022. Les résultats de ce projet permettront de déposer un préavis pour la demande de crédit d'ouvrage en 2022 ;
- Dans le cadre des aménagements nécessaires au passage d'un bus articulé de la ligne 33, les arrêts Longemalle seront modifiés. Un projet a été mené par le service Infrastructures-Mobilité, afin de créer un espace sécurisé pour les vélos et les piétons sur une grande partie de l'avenue de Longemalle. Le projet permettra en même temps, la plantation des nouveaux arbres le long du tronçon aménagé. Le dossier a été transmis à la DGMR pour son examen préalable. Un premier retour avec demande de modifications a été reçu. Le projet sera adapté avant la mise à l'enquête publique prévue vraisemblablement, en 2022 ;
- Le concept de mise en œuvre Lhand prévoit que tous les ouvrages, installations et véhicules de transport en commun, doivent être adaptés en termes d'accessibilité aux personnes handicapées suivant un principe de proportionnalité, d'ici la fin de l'année 2023. A cet effet, le service Infrastructures-Mobilité a mené cette année le projet de mise en conformité des arrêts de bus sur son territoire, à savoir les lignes 18-25-32-33 et 38. Les autres lignes seront affectées par la mise en service du PP2-Tramway et du PP5-BHNS et mises en conformité dans le cadre de ces projets. Compte tenu de l'impact que ce projet peut avoir sur le domaine public et sur certaines parcelles privées, le dossier a été transmis à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour examen préalable. À la suite de quoi, une mise à l'enquête se déroulera en 2022. Les résultats de ce projet permettront de déposer un préavis pour la demande du crédit d'ouvrage en 2022.

DEMANDES D'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des permis en collaboration avec les responsables Unité trafic – Signalisation de la Police de l'Ouest Lausannois

112
permis délivrés

9	Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public ;
37	Fouilles pour câbles/téléphone ;
8	Service de l'eau de Lausanne ;
2	Chauffage à distance (CAD) ;
11	Gaz Lausanne ;
14	SIE/TV ;
4	Échafaudages ;
1	Benne ;
0	Dépôts sur domaine public
4	Installation de chantier
22	Autres

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ HYGIÉNIQUE DE L'EAU DES PISCINES

PISCINE AQUASPLASH

Historiquement, l'Office de la consommation (OFCO) mandatait les différents services communaux afin d'effectuer les prélèvements relatifs aux analyses officielles des piscines publiques. Dès le 1^{er} janvier 2021, conformément au droit fédéral en vigueur, le contrôle officiel se base uniquement sur l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

L'OFCO, en sa qualité d'autorité de surveillance, procédera elle-même, en sus de ses inspections, à des prélèvements par sondage dans les différents établissements de bain. Ces derniers, toujours soumis au devoir d'autocontrôle, poursuivront leurs propres analyses par le biais d'un laboratoire privé, selon les exigences légales en vigueur.

CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

Le service Infrastructures-Mobilité a collaboré avec le CAD pour son extension sur le territoire communal, sur la rue du Bugnon et au carrefour de l'avenue des Paudex - chemin de Broye.

AUTRES TÂCHES

TRAVAUX GÉOMÉTRIQUES (THÉODOLITE)

- Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la future mensuration numérique de la commune en cours ;
- Levés et création de plans, profils, pour projets de mise en séparatif et de trottoir ;
- Levés des nouveaux collecteurs dans le cadre de la mise en séparatif ;
- Implantations et contrôles de divers objets pour les services Infra et GuDD.

DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (DAO)

- Report de tous les relevés sur la base cadastrale communale, amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique ;
- Établissement des plans de situation pour des fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Swisscom et SIE ;
- Établissement de plans pour projets arrêts de bus (LHand) ;
- Établissement de plans de réseaux pour projets d'implantation d'arbres.

TRAVAUX ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES COMMUNAUX

- Prise de photos pour divers avancements des travaux sur les gros chantiers actuels ;
- Prise de photos pour Facebook, le site internet de Renens et le journal communal Carrefour Info.

De plus, le service renseigne la Police des constructions au niveau des corrections d'enquêtes, et de divers problèmes qui concernent les géomètres. Il fournit également les plans (PDF, DWG ou DXF) des demandes de plans de canalisations.

AFFAIRES RÉGIONALES

ENTENTE INTERCOMMUNALE DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE

L'entente intercommunale des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice est propriétaire du collecteur qui récolte et achemine les eaux usées en provenance d'un vaste bassin versant intercommunal en direction de la Station d'épuration lausannoise. Elle est chargée de son entretien et de sa rénovation. Les Municipales des directions Urbanisme-Infrastructures-Mobilité et Gestion urbaine-Développement durable y représentent les intérêts de Renens.

PRÉAVIS TERMINÉ - Préavis N° 70-2020 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge situé à Ecublens, Secteur 11 «Triaudes – Sorge, le boucllement s'effectuera en 2022.

Les préavis suivants ont été votés en 2021 :

PRÉAVIS INTERCOMMUNAL N° 87-2021 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens - Secteur 12 «Ch. du Bochet/Autoroute »

PRÉAVIS INTERCOMMUNAL N° 88-2021 - Déplacement du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge dans le cadre de la réalisation du parc de la Mèbre à Crissier et de la renaturation du ruisseau de la Mèbre - Crédit de construction.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

La Municipale d'Urbanisme-Infrastructures-Mobilité représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

La STEP poursuit ses transformations. La nouvelle convention intercommunale CISTEP concernant la modification de la clé de répartition intercommunale des charges permettant de prendre en compte l'état du séparatif (réseau d'évacuation qui sépare les eaux de pluie des eaux usées) dans les différentes communes est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

Dans ce cadre, des réflexions sont en cours en partenariat avec le canton pour un plan régional d'évacuation des eaux (PREE) pour organiser tout le bassin versant de la STEP de façon coordonnée.

Au 31 décembre 2021, la population renanaise raccordée à la STEP de Vidy se monte à 20'811 habitants.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

GRANDS CONSOMMATEURS

En 2011, le Conseil fédéral et le Parlement ont pris une décision de principe pour la sortie progressive de l'énergie nucléaire. La stratégie énergétique 2050 fixe des objectifs à atteindre pour garantir sur le long terme un approvisionnement énergétique sûr et respectueux de l'environnement.

Compte tenu des informations reçues par les gestionnaires des réseaux de distribution ou/et des fournisseurs d'énergie, le Canton, par le biais de la Direction de l'énergie, considère la Ville de Renens comme grands consommateurs d'énergie au sens de la révision de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) pour l'éclairage public.

Le service a donc mandaté DG E-Services SA + SIE pour l'étude d'un concept énergétique final de l'éclairage public, à soumettre à la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) comme une démarche «Grand consommateur».

Terminé en juin, il permet d'explorer et de comparer toutes les solutions de modernisation de l'éclairage public actuellement disponibles sur le marché et d'identifier les solutions les plus adaptées du point de vue de l'efficacité énergétique, des coûts, du confort et de la sécurité publique.

Le résultat final de l'étude a été transmis au Canton et doit encore être validé. Ensuite, la rénovation de l'éclairage public de Renens devra être planifiée et budgétisée dans un délai de trois ans dès la validation officielle. Cette démarche fera l'objet d'un préavis en 2022.

PRÉAVIS

Le préavis suivant a été voté lors de l'année 2021 :

PRÉAVIS COMMUNAL No 4 -2021 : «Rénovation de l'éclairage public de Renens-Village »

TRAVAUX - PROJETS RÉALISÉS



Dans le cadre de l'amélioration du passage inférieur du 1er-Août pour la partie piétonne, le service Infrastructures-Mobilité a établi un projet de mesures afin de renforcer l'aspect sécuritaire et esthétique à cet endroit. Parmi ces mesures figurent la rénovation de l'éclairage existant dans le passage, la dépose du carrelage des murs, la réfection du plafond et du revêtement existant au sol. Les travaux ont été programmés en coordination avec les travaux de réalisation de la passerelle piéton du 1er-Août qui ont nécessité la fermeture du passage piéton pendant quelques semaines. La rénovation de l'éclairage existant a permis l'implantation d'un nouveau système d'éclairage dont la consommation énergétique représente une économie de 50 % par rapport à l'ancien système.

Dans le cadre de l'optimisation énergétique de l'éclairage public, des endroits classés comme gros consommateurs d'énergie font l'objet d'un suivi particulier par le service Infrastructures-Mobilité. À cet effet, en collaboration avec le SIE, un projet de rénovation du système existant sur la parcelle privée communale N°1424, actuellement aménagée en parking de stationnement public, a été mené. Les travaux d'assainissement ont permis d'améliorer l'efficacité environnementale avec des luminaires plus efficaces et moins gourmands en consommation énergétique. L'ensemble des nouveaux luminaires LED présentent une économie d'énergie de 70% par rapport à l'ancien système. En plus, et afin d'optimiser le nouveau système, un abaissement de puissance pendant la nuit a été mis en œuvre.

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public à l'avenue de l'Eglise-Catholique, l'ensemble des installations électriques posé au début des années 70 a fait l'objet d'une rénovation des luminaires situés sur le premier tronçon entre l'avenue du 14-Avril et le giratoire de l'avenue de la Poste. La rénovation des 3 luminaires à cet endroit a permis l'amélioration de l'éclairage de ce tronçon en termes d'efficacité d'énergie et de mise en conformité. Une économie d'énergie de 70% a été relevée.

Dans le cadre de l'assainissement des luminaires à lampes à vapeur de mercure de l'éclairage public, les points lumineux posés sur les parcelles N°s 407, 921 et 1380 ont fait partie du dernier tronçon à rénover. Les parcelles concernées, propriété de la Ville de Renens, sont au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) en faveur des sociétés d'habitation qui ont participé aux frais de rénovation pour cet éclairage. Les travaux d'assainissement ont permis de mettre en conformité l'éclairage à cet endroit tout en améliorant l'efficacité du système.

Dans le sillage de l'association Projet Perséides, les Villes de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens associées au sein du SIE ont choisi de participer à ce mouvement et de ne pas allumer l'éclairage public durant la nuit du 12 au 13 août, afin de permettre à la population d'observer des étoiles filantes. Cette opération s'est faite en collaboration avec la POL, les tl et d'autres communes du district OL. Si la météo n'a pas permis d'admirer les étoiles filantes ce jour-là, tout comme lors de



Parking de la piscine



Eglise catholique



l'édition du 2020, l'extinction de l'éclairage public sur quatre communes, impensable il y a quelques années, a permis de constater l'effet de la pollution lumineuse depuis le ciel. Un film réalisé grâce à un drone survolant les quatre communes avant et pendant l'extinction a documenté l'événement et les différences. Ce film est à visionner sur le site internet à SIE : https://sie.ch/h_actualite_et_infos.php?id_news=107.

En 2021, l'éclairage public a fonctionné durant 4'153 heures.

Le parc éclairage public compte 1'756 luminaires, 760 de ces luminaires, soit 43 %, sont installés après compteur, dont 117 luminaires led dynamique. Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage entre 40 et 80 % à certaines heures moins fréquentées de la nuit.

Basé sur l'objectif d'une diminution du nombre de points lumineux sur notre territoire, une optimisation de la position actuelle de certains luminaires lors des projets de rénovation, a permis une diminution de 6.3% par rapport à l'année précédente. En conséquence, la puissance totale installée du réseau d'éclairage public a légèrement diminué. A cet effet, en décembre 2021, la puissance installée est de 151.9 kW, ce qui représente une diminution de 10 % par rapport à l'année précédente.

En outre, les tournées de nuit ont lancé 151 missions d'intervention qui ont permis de dépanner des défauts survenus sur le réseau.

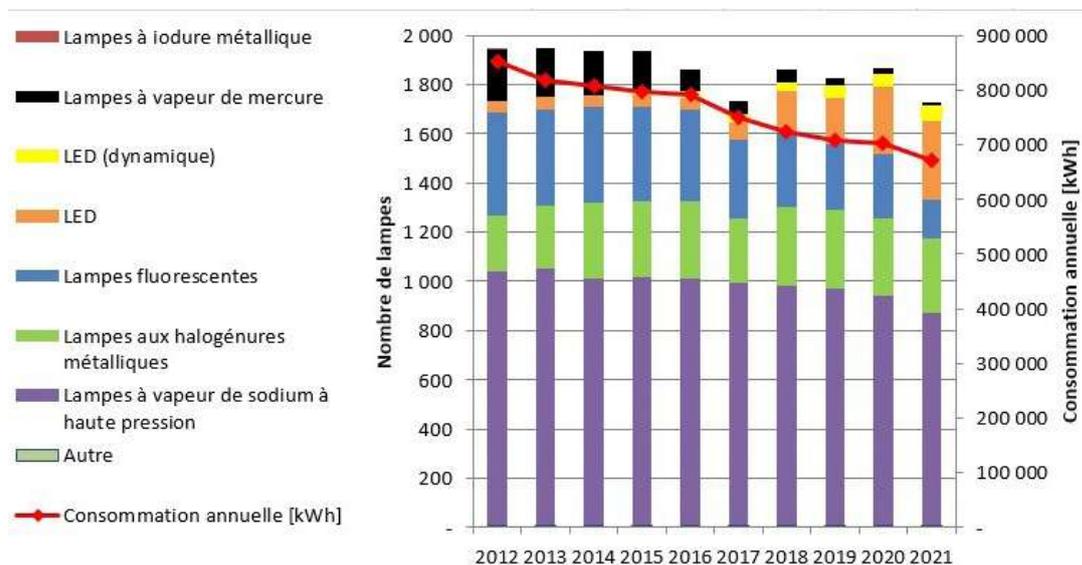
Petit tour des travaux effectués : 128 remplacements de lampes défectueuses, 125 nettoyages de luminaires et 1 remplacement de verre de protection ou 1 luminaire, 0 réparation d'appareillage et 12 câblages, 37 renseignements dans la base de données, 9 remplacements de fusible et 13 remplacements d'appareillage, 4 sécurisations de l'installation sur candélabre accidenté, 4 remplacements de câblage du luminaire

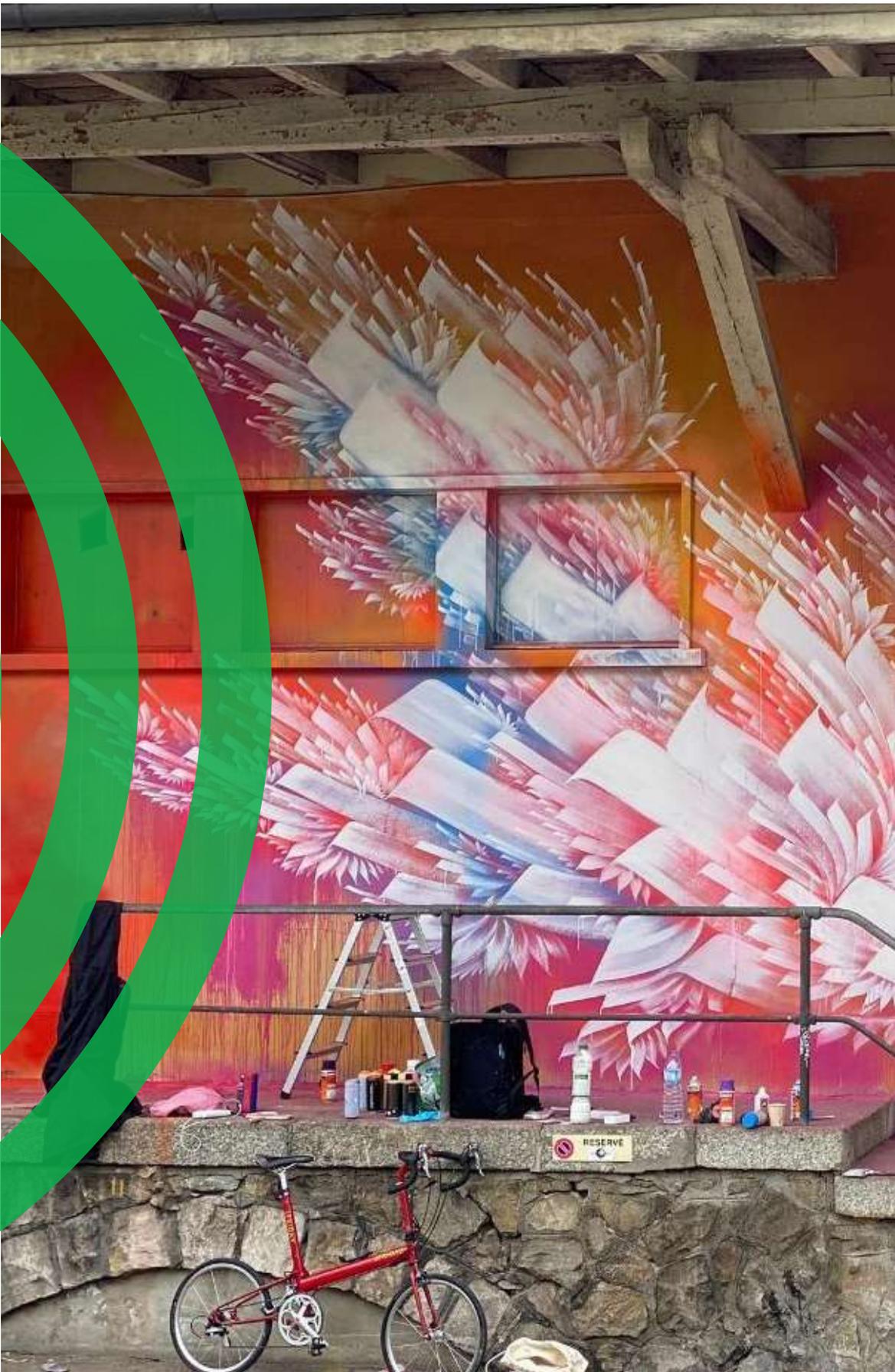
Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 96.6 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 5.3 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 96% pour l'année 2021.

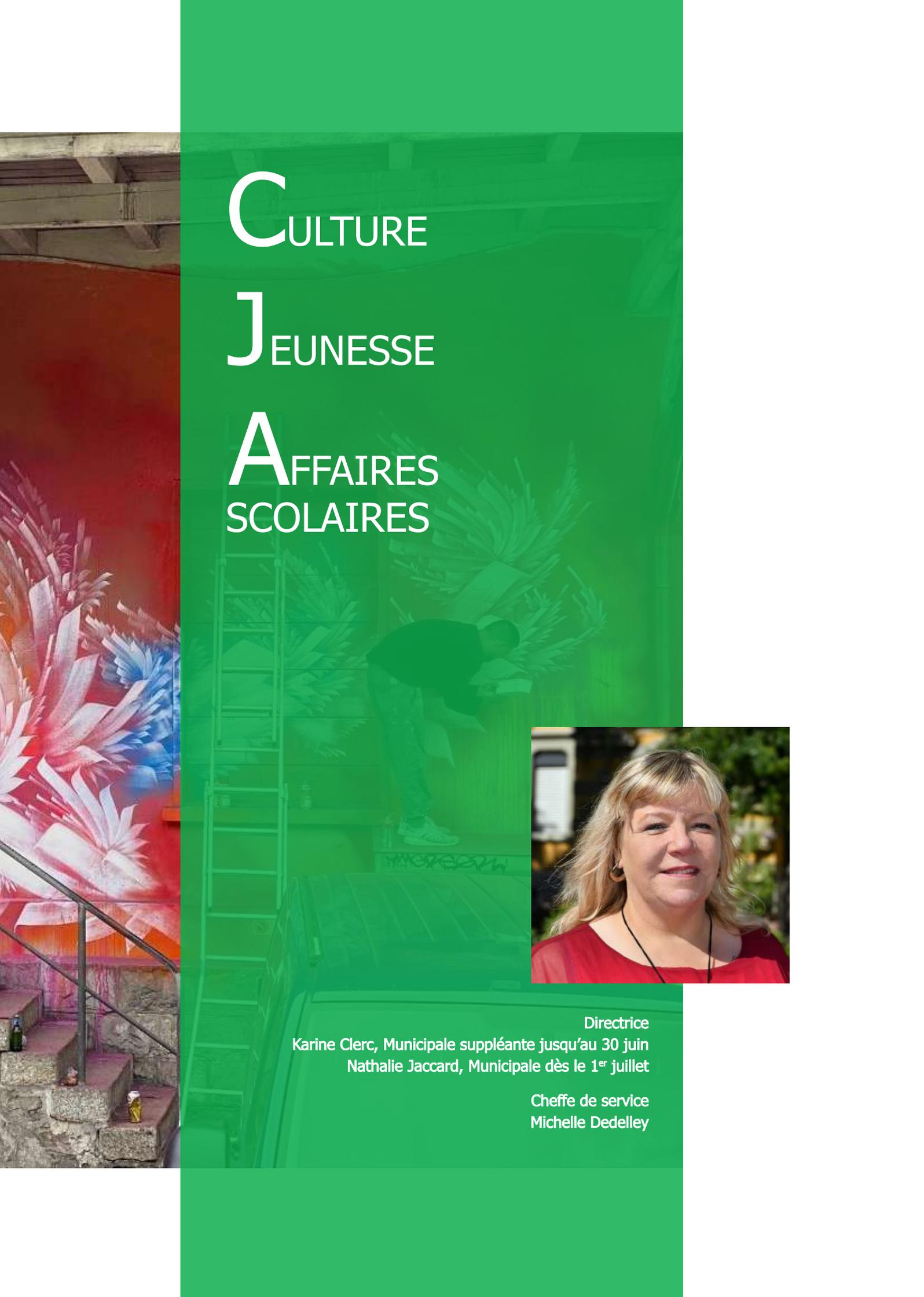
79 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser 167 remplacements de lampes, 338 contrôles électriques qui ont permis de détecter 5 départs présentant des défauts (soit 1.5 % de défauts sur les contrôles réalisés), 202 contrôles mécaniques de mâts, dont 19 mâts avec des défauts minimes à surveiller (9.4 % des mâts contrôlés). À la fin de l'année, il restait 16 lampes à vapeur de mercure à éliminer dont 1 installée sur une parcelle privée sans servitude de passage.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ET DES TECHNOLOGIES







CULTURE

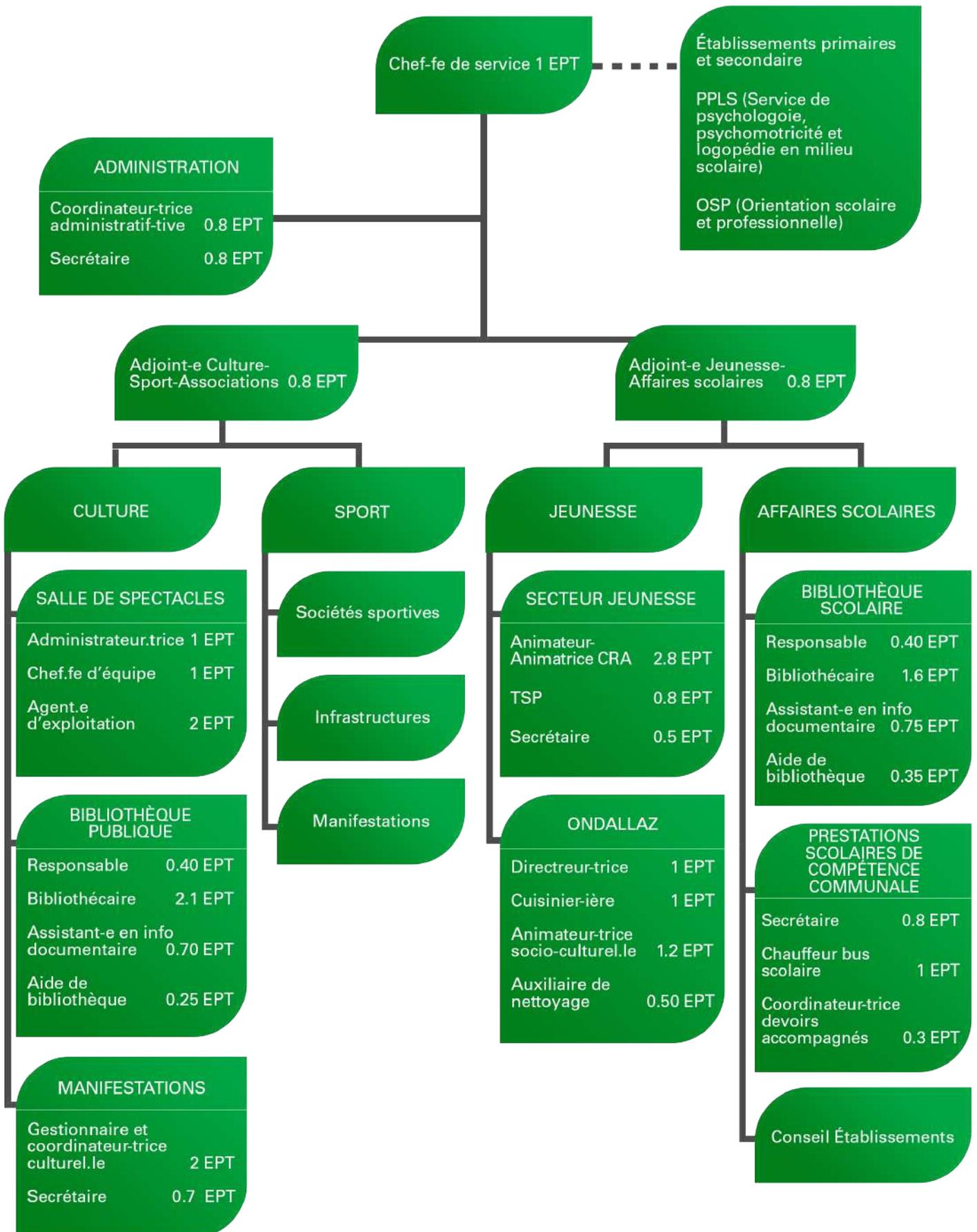
JEUNESSE

AFFAIRES
SCOLAIRES



Directrice
Karine Clerc, Municipale suppléante jusqu'au 30 juin
Nathalie Jaccard, Municipale dès le 1^{er} juillet

Cheffe de service
Michelle Dedelley



CULTURE - JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en œuvre de la politique culturelle
- Organisation et accueil de manifestations culturelles et sportives
- Gestion des activités de la Salle de spectacles
- Gestion des bibliothèques scolaires et publique
- Subventionnement et soutien aux institutions et sociétés culturelles, associations locales récréatives et sportives
- Mise à disposition et location des locaux communaux, salles de sport et infrastructures sportives
- Mise en œuvre de la politique de la jeunesse
- Prestations scolaires de compétence communale

POINTS FORTS 2021

- Nouveau projet de manifestation estivale regroupant cinéma, musique et arts vivants
- Résidences d'artistes à la Salle de spectacles
- Résolution en faveur de la culture
- Difficulté de recrutement de bibliothécaires scolaires
- Alternatives aux camps d'Ondallaz et à différentes activités de loisirs
- Journée des Sports
- Participation aux groupes de travail transversaux : LGBTIQ+, achats durables, commerces, Fair Trade Town, groupe Climat scolaire Renens-Est.

SERVICE CULTURE-JEUNESSE- AFFAIRES SCOLAIRES (CJS)

AVANT-PROPOS

La crise sanitaire a touché cette année encore l'ensemble des secteurs du service. Si l'adaptation constante des activités à l'évolution de la pandémie, avec son lot d'annulations et de reports de manifestations, a impacté la résistance et la motivation des équipes, elle a permis également l'émergence de nouvelles propositions. La manifestation estivale réunissant cinéma, musique et arts vivants ou la mise en place d'alternatives aux activités de loisirs, ou encore la livraison de livres à domicile ont montré l'engagement des collaboratrices et collaborateurs à remplir leur mission de service public.

Cependant, dans une équipe déjà fragilisée par des éléments conjoncturels – intérim politique et changements de Directions, vacances de postes non seulement à CJS mais également aux Ressources humaines, maladie – la résilience des unes et des autres a faibli au cours de l'année. C'est la raison pour laquelle une démarche d'entretiens individuels a été mise en place dès la rentrée d'octobre, avec l'objectif de faire émerger tant les points forts que les points faibles du service dans une visée constructive.

CULTURE – ASSOCIATIONS

POLITIQUE CULTURELLE

COMMISSION CULTURELLE

La composition des membres de la Commission a changé à l'automne, avec la nouvelle législature. Elle s'est réunie quatre fois en 2021. Outre l'examen des demandes de soutien, elle a choisi les lauréats des Mérites culturels d'encouragement et de Design. Elle a suggéré à la Municipalité le lauréat du Mérite culturel de reconnaissance et donné son préavis sur la personne qui bénéficiera de la résidence de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) à Buenos Aires.

Par rapport aux années précédant la crise amenée par la pandémie de Covid-19, les demandes ont nettement diminué. Cinq projets ont été soumis à la Commission, parmi lesquels quatre ont reçu une réponse positive :

- *Public Science 2*, exposition et événements à l'Espace eeeeh! de Nyon autour de la question de l'intégration des personnes en situation de handicap, projet de Matthias Sohr
- *Sgomento*, association culturelle multidisciplinaire qui lie les mondes artistiques de la BD, de la littérature et d'autres formes artistiques
- *Splotch!*, édition en Suisse de la 2^e *Splobox* du collectif de dessinateurs de bande-dessinée
- *Terreur*, reprise du spectacle au Théâtre Contexte Silo par le Collectif nunc Théâtre

Le solde du budget annuel attribué à la Commission a été réparti équitablement en fin d'exercice entre trois entités créées en 2021 :

- *Galerie 1934*, collectif à l'origine d'un lieu d'exposition original, sis à la rue de Lausanne 31
- *O'Chap*, nouveau lieu de spectacles sous chapiteau, sur la friche de Malley
- *Bureaucracy Studies*, nouveau lieu dédié à l'art contemporain, à Malley

APÉRITIF CULTUREL – ANNULÉ

En raison de la situation sanitaire, il n'y a pas eu de rencontre avec les acteurs culturels de la Ville en 2021.

PRIX D'ENCOURAGEMENT DE LA VILLE DE RENENS

La Ville de Renens attribue chaque année depuis 2013 deux Prix d'encouragement à des étudiants en formation auprès de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Chaque lauréat reçoit une bourse de CHF 2'000.- et la Ville leur propose un lieu d'exposition afin de présenter un travail artistique commun.

Les lauréates des Prix d'encouragement 2020, Mmes Amanda Puna et Caroline Perrenoud, n'avaient pu présenter leur projet (*intra et extra*) comme prévu en fin d'année. La Ferme des Tilleuls (LFdT) les a accueillies du 26 mai au 6 juin 2021.

Mme Mayara Yamada, étudiante en master Arts Visuels, et M. Jamy Herrmann, étudiant en Bachelor Media & Interaction Design ont été les lauréats des 9^e Prix d'encouragement de la Ville de Renens. Leur exposition 37°C s'est tenue à LFdT du 3 au 19 décembre.

MUNICIPAUX DE LA CULTURE

Aucune rencontre formelle de la Conférence des Municipales et Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois ne s'est tenue en 2021.

FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES

La Ville de Renens participe au Fonds qui est la principale source de financement des institutions culturelles phares de la région : le Théâtre de Vidy, l'Opéra de Lausanne, le Béjart Ballet et l'Orchestre de Chambre de Lausanne. La Carte Cultissime (carte-cultissime.ch) permet aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'entrées gratuites dans les musées communaux de Lausanne et Pully, ainsi que de tarifs préférentiels dans plusieurs institutions : Béjart Ballet, Orchestre de Chambre de Lausanne, Grange de Dornigny, Théâtre Kléber-Méleau (TKM), etc. Pour sa 6^e année d'adhésion, la Ville de Renens a distribué 23 cartes (21 en 2020 et 46 en 2019). La gestion des cartes est assurée par la Ville de Lausanne. A noter qu'une carte est offerte aux jeunes de Renens atteignant leur majorité, qui ont alors la possibilité d'aller la retirer à Lausanne. Le rapport d'activité du Fonds est à disposition.

CONFÉRENCE DES VILLES SUISSES EN MATIÈRE CULTURELLE (CVC)

Les délégués des 32 villes membres se sont réunis par visio-conférence. Comme en 2020, les mesures de soutien en faveur des actrices et acteurs culturels ont occupé l'essentiel des discussions. Par ailleurs, une réunion en octobre à Fribourg, en présence de M. Alain Berset, Conseiller fédéral en charge de la culture, a permis de rassembler les responsables politiques de villes membres, dont Mme Nathalie Jaccard. Outre la participation au dialogue national culturel, l'adhésion à la CVC permet à ses membres de proposer par tournus une résidence à un artiste professionnel. En été, un appel a été lancé pour un séjour au premier semestre 2022 à Buenos Aires (Argentine). Trois dossiers ont été soumis. Sur préavis de la Commission culturelle, la Municipalité a désigné la lauréate, Mme Nathalie Kuttel, pour son projet *Une vie de Chien à Buenos Aires*. www.SSK-CVC.ch

FONDATION DU TKM – THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

Les seize membres du Conseil de Fondation du TKM Théâtre Kléber-Méleau, présidé dès le 1^{er} janvier par M. Antoine Reymond, se sont réunis à trois reprises. Quant au Comité de direction, composé du président, de la vice-présidente Mme Nathalie Jaccard dès le 1^{er} juillet, de la secrétaire, Mme Michelle Dedelley, et des membres (M. Michaël Kinzer, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne, et dès le 1^{er} juillet: M. Ihsan Kurt, Conseiller municipal de Prilly) ainsi que de Mme Florence Crettol et M. Omar Porras, respectivement administratrice et directeur du TKM, il s'est concentré, outre sur la gestion courante de la Fondation et en particulier les impacts de la pandémie sur la programmation et les tournées, sur les premières esquisses du projet de rénovation du théâtre. Le projet *Carmen, une audition*, a particulièrement attiré l'attention du public lors de sa programmation sur la Place du Marché de Renens à l'occasion des manifestations estivales organisées par le service CJS (voir Hors les murs).

Pass TouTKM : Lors de l'adoption de la Convention de subventionnement multipartite en faveur du théâtre pour la période 2021-2024, le Conseil communal a déposé un vœu destiné à favoriser l'accès au TKM à la population de Renens. Dix billets à CHF 5.- pour chaque représentation sont ainsi à retirer au Greffe. En raison de la pandémie, l'opération a pu débuter en septembre 2021 seulement : en quatre mois, 222 billets ont trouvé preneur.

Le rapport d'activité complet de la saison 2020-2021 du TKM est à disposition. TKM.ch

FONDATION DE LA FERME DES TILLEULS

Les onze membres du Conseil de Fondation de La Ferme des Tilleuls, présidé par Mme Marianne Huguenin ont siégé à 4 reprises alors que le bureau du Conseil, composé des déléguées de la Municipalité, la Présidente, Mme Nathalie Jaccard vice-présidente dès le 1^{er} juillet, et Mme Michelle Dedelley, secrétaire, s'est réuni une fois par mois en présence de la directrice, Mme Chantal Bellon.

Plusieurs expositions et événements ont rythmé l'année entre restrictions et assouplissements sanitaires. *Checkpoint* et *Happy Pills* ont particulièrement fait rayonner La Ferme des Tilleuls et la Ville de Renens à travers une remarquable réception du public, des écoles et des médias. Parallèlement, l'installation d'ORGANuGAMME II s'est poursuivie au gré des résidences de Mme Danielle Jacqui à l'Annexe.

Finalement, sur l'impulsion de la cheffe de service CJS, une demande de financement pour un projet de transformation a été déposé au Canton, conjointement avec le TKM, et a été accepté (octroyé dans le cadre des mesures de soutien au secteur culturel pendant la pandémie de Covid-19), permettant ainsi l'engagement d'une médiatrice culturelle début 2022. Elle a pour mission d'organiser des balades thématiques afin de développer les publics de ces deux institutions.

Le rapport d'activité détaillé sera disponible à partir d'avril 2022. www.fermedestilleuls.ch

COMMUNICATION

Les projets culturels ont été annulés massivement en première moitié d'année. Cependant, la population a été informée des activités mises en place au travers des canaux habituels de la Ville que sont le journal Carrefour Info, le site internet renens.ch, les réseaux sociaux et l'agenda de la Place du Marché. Les projets estivaux et la Saison culturelle 2021-2022 ont amorcé la reprise des événements culturels au 2^e semestre.

AFFICHAGE CULTUREL

La pandémie étant encore d'actualité en début d'année et les lieux culturels ne pouvant toujours pas accueillir leur public, l'affichage culturel, qui compte toujours 66 panneaux à Renens, a servi jusqu'au mois de mai à communiquer différents messages comme le soutien aux commerces ou l'incitation à aller voter pour renouveler la Municipalité. Quelques affiches ont été posées pour la réouverture des expositions, telle que *Checkpoint* à LFdT. Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, la culture a repris progressivement et les panneaux ont été utilisés pour annoncer les manifestations telles que La Piazzetta, les Concerts d'été, Hors les Murs et dès la rentrée de septembre: la Saison culturelle 21-22 et ses spectacles, ainsi qu'Exploration du Monde, La Route Lyrique, Les Urbaines ou le Noël à Renens.

Une douzaine d'emplacements ponctuels complètent ce dispositif, certains panneaux ou vitrines n'existant plus en raison des travaux du Centre-ville.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR CJS

Un plan de protection a été élaboré pour chacune des manifestations, selon les règles alors en vigueur. L'adhésion du public était bonne.

SAISON CULTURELLE 2020-2021 – BILLETTERIE – ANNULÉ

Les mesures communiquées par les autorités fédérales et cantonales, relatives à la pandémie de Covid-19, ont contraint à l'annulation de l'ensemble des concerts et spectacles de la Saison culturelle 2020-2021. Une partie de la programmation a pu être reportée au premier semestre 2022, comme le concert de la cantatrice Barbara Hendricks ou le spectacle d'Anne Roumanoff. Il est à relever que l'ensemble des sponsors (SIE SA, Vaudoise Assurances, SICPA SA, Ardentis et La Nébuleuse SA) ont maintenu leur contribution financière. Les partenaires médias ont également tenu à marquer leur soutien à la Saison culturelle de Renens. A noter que désormais, les places sont numérotées. 125 abonnements ont été vendus. www.renens.ch/saison

SAISON CULTURELLE 2021-2022 – BILLETTERIE

- 24 septembre 2021 – Nathalie Devantay – humour – 222 personnes
- 15 octobre 2021 – Marina Rollman – humour – complet – 521 personnes
- 5 novembre 2021 – Rachel Kolly et Christian Chamorel – classique – 207 personnes
- 26 novembre 2021 – Yann Lambiel – humour – complet – 519 personnes
- 17 décembre 2021 – Orchestre des Jardins musicaux – ciné-concert – 252 personnes

SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES – 13 MARS – ENTRÉE LIBRE – ANNULÉ

Pour la deuxième année consécutive, en raison de l'interdiction de rassemblement en vigueur à cette période, les animations et événements prévus à la bibliothèque du Léman dans le cadre de cette manifestation ont dû être annulés. La thématique 2020, *Même pas peur*, ayant été reconduite, le programme devait reprendre les activités déjà planifiées (jeux de société avec la ludothèque Le Potiron et une conterie bilingue langue des signes-français par Francesco et Galia Vullo).

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT -ENTRÉE LIBRE – ANNULÉ

Prévue à la Piscine Aquasplash, la fête a à nouveau été annulée. Diverses animations étaient prévues, notamment le concert du groupe Happy-n-hess et le feu d'artifice qui avait été commandé. Un plan « B » consistant à maintenir le feu d'artifice et faire venir le public aux premières loges sur le parking du Censuy, dans un périmètre bien défini avec maintien de la distanciation sociale, n'a finalement pas eu lieu. Toutefois, la Municipalité a décidé de maintenir la Diane.

MANIFESTATIONS ESTIVALES

Au vu du report de Festimixx, comme cela a été le cas pour d'autres grandes manifestations en 2021, et dans l'objectif de maintenir une offre culturelle estivale à Renens, le service a adapté sa programmation à des propositions en plein air, durant 3 semaines et décalées à la rentrée d'août. L'option de renforcer les manifestations existantes et de les inscrire dans un calendrier rapproché a montré le potentiel de synergies entre cinéma, arts vivants et musique, et les différents acteurs culturels de Renens.

CINÉMA : LA PIAZZETTA & ECAL CINÉMA – 18-21 AOÛT – ENTRÉE LIBRE

La Piazzetta a inauguré les manifestations estivales, avec une édition regroupant les projections de l'ECAL et de la Piazzetta, auxquelles ont été ajoutées celles – nouvelles – présentées par le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) et le Secteur intégration.

La soirée du mercredi, officiellement ouverte par Mme Nathalie Jaccard, était réservée à l'ECAL, avec la projection de quatre courts-métrages :

- *Clemente* de Nina Defontaine
- *Dans ces rues* de Léonard Vuilleumier, présent lors de la soirée
- *Ecce Homo* de Santiago Chacón Narváez
- *Alma nel Branco* d'Agnesè Làposi

Cette soirée, généralement programmée en juin n'a pas eu le succès escompté ; seule une douzaine de personnes ont bravé une météo presque hivernale.

Les fins d'après-midi des jeudi 19 et vendredi 20 août étaient dédiées aux familles avec une programmation choisie par des enfants de Renens (voir CRA – Projets transversaux) :

- *Amazonia* de Luc Marescot et Thierry Ragobert (aventure animalière)
- *La tortue rouge* de Mickael Dudok (film d'animation)

Entre 60 et 80 personnes étaient présentes lors de chaque projection.

Quant aux jeudi et vendredi soirs, l'habituelle Piazzetta proposait 2 films très différents : le 19 août *Les Délices de Tokyo* de Naomi Kawase, film japonais sous-titré, et le vendredi 20 août *La Famille Bélier* d'Eric Lartigau. La première soirée a attiré une centaine de personnes et la seconde plus de 200.

Pour terminer ces quatre jours de cinéma, le Secteur intégration a organisé le samedi 21 août une soirée albanophone avec *Zvicra*, documentaire de Fisnik Maxhuni, en présence d'associations et d'une cinquantaine de personnes.

Grâce à cette nouvelle formule, il a été possible d'installer un écran LED pour quatre jours consécutifs, de regrouper la communication des quatre soirées sur un seul visuel et de limiter les frais par rapport à des manifestations isolées dans le calendrier.

ARTS VIVANTS: HORS LES MURS – 27-29 AOÛT 2021 – ENTRÉE LIBRE

Le projet Hors les Murs a vu le jour suite à l'annulation du Tarmac Festival prévu en 2020 pour cause de pandémie. Cette proposition culturelle autour des arts vivants a réuni des institutions culturelles rennaises : le Groupe d'Animation de Florissant (GAF), l'École de cirque de Lausanne-Renens, LFdT et le TKM.

LFdT a programmé le vendredi 27 août un atelier « Danse & Tambours », animé par la chorégraphe et danseuse Laura Beaubrun, à guichet fermé.

Samedi 28 au matin, les Gnuun's, compagnie de bouffons programmée dans le cadre du Tarmac Festival, ont déambulé de la rue de la Mèbre à la Place du Marché suivis par un public de curieux et d'amateurs. L'après-midi, la Fête de Florissant a accueilli dans son programme l'École de Cirque et un spectacle pour enfants, *Les Escargots n'ont pas d'histoires*, proposé par ZIGZAG Théâtre au Parc Sauter. Le public en nombre était enchanté. Le programme de Hors les Murs s'est conclu par deux représentations, les samedi 28 et dimanche 29 août, du spectacle itinérant *Carmen, une audition* sur la Place du Marché. Le succès a été retentissant puisque les deux spectacles ont affiché complet. Cette première édition de Hors les Murs montre un potentiel important pour les publics tout en mettant en valeur les institutions culturelles locales.



Compagnie les Gnuun's, Place du Marché, crédit : Maurizio Magliocchetti

MUSIQUE : CONCERTS D'ÉTÉ – 2-4 SEPTEMBRE 2021 – ENTRÉE LIBRE

La formule des Concerts d'été a été repensée en étroite collaboration avec le tissu local, dont le Forum des Associations de Renens (FAR). Suite à un appel à projets auprès des associations rennaises, trois ont été retenues : le Centro Asturiano, Salsamas et la coopérative des Ateliers du Simplon. La programmation musicale ainsi que l'organisation d'une soirée leur ont été confiées.

Jeu 2 septembre, la coopérative des Ateliers du Simplon a programmé deux groupes suisses : Alice (pop) et Super Shurke (blues). Un stand de pâtes fraîches à prix libre a régalé la centaine de personnes présentes.

Vendredi 3 septembre, le Centro Asturiano, a proposé une soirée aux accents celtes et espagnols. José Manuel Tejedor, artiste reconnu et très populaire en Asturie, a offert avec son groupe un concert de grande qualité où la cornemuse a une place centrale. En première partie, Hyppolite Hippocampe, talentueux accordéoniste fribourgeois, a accompagné les spectateurs dégustant une paëlla préparée par les membres de l'association. Quelque 150 personnes étaient présentes.

Samedi 4 septembre, Salsamas a pris possession de la Place du Marché. Cours de danse, concert avec le groupe Nolosé, DJ, stand de nourriture et bar à cocktails ont animé cette soirée qui a vu quelque 300 personnes enchantées de danser et de se divertir.

Enfin, le pass Covid a été demandé pour les soirées du vendredi et du samedi, la Pharmacie dans le centre commercial COOP, a permis aux personnes sans pass Covid de se faire tester et de participer aux soirées. Jeudi, le pass Covid n'étant pas demandé, les mesures Covid en vigueur ont été respectées.



Concerts d'été, Place du Marché, crédit : Maurizio Magliocchetti

EXPOSITION « VIOLENCES. SORTIR DU SILENCE » – 7 SEPTEMBRE-15 OCTOBRE – ENTRÉE LIBRE

Cette exposition proposée par l'association DécadréE, institut de recherches, de formations et laboratoire d'idées sur l'égalité dans les médias, en collaboration avec Mme Fanny Vella, auteure et illustratrice de la BD *Le seuil*, a été montée sur le site de la bibliothèque du Léman. Elle aborde les violences domestiques en mêlant panneaux informatifs et planches extraites du livre. Elle a malheureusement rencontré peu de succès, à l'instar des événements associés (visites guidées par l'Association Pole Agression et Violence, table ronde avec différents intervenants dont Sonia Grimm et atelier d'autodéfense féminine) et ce malgré un relais dans les médias et une communication auprès des Établissements scolaires et d'autres partenaires.

Les échanges ont pourtant été riches, les participants ayant chacun apporté un éclairage important sur le traitement qui est ou doit être réservé à ce type de violence souvent silencieuse.

Le bilan de ce programme, proposé conjointement avec le CRA, est décevant en termes de participation. Bien que parfaitement adéquate en regard de la recrudescence des violences domestiques ces deux dernières années, la thématique était peut-être trop lourde pour le public qui aurait préféré plus de légèreté en ces temps compliqués.

MÉRITES DE LA VILLE DE RENENS – 22 NOVEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Chaque année, la Municipalité de Renens récompense des personnalités dont l'engagement, la créativité ou le charisme contribuent au rayonnement de la Ville. La cérémonie de remise des Mérites 2021 a eu lieu le lundi 22 novembre à la Salle de spectacles. Chacun des lauréats a reçu son prix, accompagné d'un diplôme édité par l'Atelier-Musée Encre & Plomb.

MÉRITE SPORTIF DE RECONNAISSANCE

Judo Club Renens – figure emblématique de la vie sportive renanaise depuis plus de 50 ans, qui s'est distingué à de nombreuses reprises pour ses résultats sportifs et son mouvement junior renommé.

MÉRITE CULTUREL DE RECONNAISSANCE

Bertrand Rey – pour l'ensemble de sa carrière de photographe professionnel indépendant et sa participation à la vie culturelle renanaise.

MÉRITE CULTUREL D'ENCOURAGEMENT

Laura Gaillard – pour sa performance *Ballade assise*, proposée à LFdT et au sein d'établissements médico-sociaux (EMS), qui s'est distinguée par sa dimension inclusive et transgénérationnelle.

MÉRITE DU DESIGN

Egli Studio – pour ses réalisations dans le domaine du design industriel s’intéressant au développement durable et à la responsabilité environnementale.

MÉRITE DE L’INTÉGRATION

Espaces Femmes Appartenances – pour leur rôle majeur dans l’intégration sociale et professionnelle de femmes migrantes, et notamment à Renens l’« Atelier créatif de français : une étape vers un emploi », qui s’est maintenu malgré les difficultés liées à la situation sanitaire.

MÉRITE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nathalie Nikiema-Meuwly et Mireille Détraz – pour saluer leur projet citoyen de ramassage des déchets abandonnés, réunissant mensuellement des volontaires pour le nettoyage d’un parc ou d’un quartier rennais.

MÉRITE JEUNESSE

Assya Taoussi et la classe de 10VG/06 – pour leur engagement en faveur de l’environnement par le biais de leur travail de sensibilisation auprès des Rennais sur le thème du tri sélectif, de la collecte des déchets et du recyclage.

MÉRITE COUP DE CŒUR

Danielle Jacqui – pour le don de son œuvre qui a permis à la Fondation de La Ferme des Tilleuls, avec le soutien de la Ville, d’ériger « – ORGANUGAMME – » et à Renens de bénéficier d’un rayonnement international.

MÉRITE COUP DE CŒUR

Eva Gloor – pour son engagement, depuis toujours, au sein de la vie associative rennaise.

FÊTES DE NOËL – 10-11 DÉCEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Malgré les directives sanitaires plus restrictives en fin d’année, les fêtes de Noël ont pu se tenir mais sous certaines conditions, notamment la mise en place d’un périmètre de fête ne pouvant pas accueillir plus de 300 personnes en même temps et l’obligation de garder son masque dans le secteur. En revanche, le certificat Covid n’était pas requis.

Le concept mis en place en 2019 a été renouvelé et plusieurs artistes prévus pour l’édition 2020 – annulée – ont été engagés cette année. Les habitants ont ainsi pu bénéficier d’une soirée croûtes au fromage le vendredi, et d’un après-midi dédié aux enfants le samedi.

Sur la Place du Marché, illuminée et décorée pour l’occasion, une chantée de Noël par la Chorale des Églises de l’Ouest lausannois ainsi qu’un spectacle de lumières présenté par l’École de Cirque de Lausanne-Renens ont cadencé la soirée du vendredi. Le stand des croûtes au fromage a été tenu par les Paysannes vaudoises de Cugy/Morrens et la buvette par la Société de Gymnastique Hommes de Renens.

Le lendemain les enfants ont pu découvrir moutons et chèvres au Square du 14-Juin, réaliser des bricolages ou encore écouter des contes de Noël, proposés par les Églises de l’Ouest lausannois, tandis que des parties de babyfoot ou de tennis de table étaient arbitrées par les animateurs du CRA. L’orchestre de rue *Traction à Vent* a déambulé dans les rues du Centre-ville, sans oublier la traditionnelle visite du Père Noël qui a toujours un énorme succès.

Côté restauration, un stand de distribution de thé chaud, crêpes et popcorn a été tenu par les Églises de l’Ouest lausannois et un autre par le CRA (voir CRA – Projets transversaux). Les habitants ont à nouveau été séduits par cette formule : plus d’une centaine de croûtes au fromage ont été vendues et nombre d’enfants, petits et grands, étaient au rendez-vous pour la visite du Père Noël.

Migros et Coop n’ont pas renouvelé leur participation financière cette année mais ont offert les 300 cornets de friandises distribués aux enfants par le Père Noël. Par contre, la Sicol a répondu favorablement et a versé son habituel soutien.

ACCUEIL EN PARTENARIAT AVEC DES TIERS

« CHOUETTE, BÉBÉ LIT » – 26 JANVIER (ANNULÉ) – 4 MAI – 14 SEPTEMBRE – 7 DÉCEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Animation-lecture à destination des 0-4 ans et de leurs parents ou grands-parents par l'association « Osons les livres! ». Quatre rencontres étaient planifiées cette année, la première a dû être annulée. Les trois suivantes ont attiré au total 10 participants (5 adultes et 5 enfants). Pour 2022, un changement de jour et d'heure est en réflexion.

ZIGZAG THÉÂTRE – 30-31 JANVIER – REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES ET PUBLIQUES – BILLETTERIE - ANNULÉ

Depuis 2016, la Ville de Renens soutient ce projet de district porté par l'association éponyme. Les représentations se donnent dans différentes communes de l'Ouest lausannois. Le rapport d'activité est à disposition. www.zigzagtheatre.ch

FILMS-CONFÉRENCES « EXPLORATION DU MONDE » – 24 JANVIER – 28 FÉVRIER – 21 MARS, ANNULÉS – 17 OCTOBRE – 21 NOVEMBRE – BILLETTERIE

Le cycle de conférences 2019/2020 a été complètement annulé. Le nouveau cycle 2021/2022 a repris en octobre avec les films-conférences sur la Corée du Sud, puis le Canada en novembre, qui ont pu se dérouler comme prévu, mais avec une fréquentation en diminution. www.explorationdumonde.ch

COMPAGNIES GNUNN'S & THE BIG BANG – 19 FÉVRIER-3 MARS – RÉSIDENCE D'ARTISTES – RÉPÉTITIONS

Avec la déprogrammation et les annulations de manifestations agendées à la Salle de spectacles, des propositions de résidence d'artistes ont pu se concrétiser. Il a été ainsi possible d'accueillir les répétitions des compagnies théâtrales The Big Bang & Gnunns, programmées dans le cadre des manifestations estivales (voir Manifestations estivales – volet arts vivants). www.lacoquette.ch

FÊTE DU PRINTEMPS – 27 MARS – ENTRÉE LIBRE – ANNULÉ

SCENICPROD – 1^{ER}-15 AVRIL – CRÉATION – RÉPÉTITIONS ET REPRÉSENTATION EN LIVE STREAMING

Scenicprod est une mesure d'insertion socioprofessionnelle pour de jeunes adultes en difficulté, bénéficiaires du revenu d'insertion et âgés de 16 à 25 ans, envoyés par le Service social de la Ville de Lausanne et des Centres sociaux régionaux du Canton de Vaud. Sous la direction de la metteuse en scène Nathalie Sabato, la représentation *Un Jour au Musée* a eu lieu en live streaming depuis la Salle de spectacles. www.scenicprod.ch

« LIS-MOI UNE HISTOIRE » – 19 MAI – 23 JUIN – 8 SEPTEMBRE – 10 NOVEMBRE – 22 DÉCEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Animation de lecture à haute voix pour les 4-8 ans proposée par le Mouvement des Aînés. Le nombre de participants a été très variable, avec un maximum de 10 auditeurs.

CIRQUE STARLIGHT – 20-23 JUIN – BILLETTERIE – ANNULÉ

Pour la deuxième année consécutive, les mesures liées à la situation sanitaire n'ont pas permis à la famille Gasser d'être présente sur le Terrain de Verdeaux. www.cirquestarlight.ch

OPÉRA DE LAUSANNE – 27 JUIN – 6^E ROUTE LYRIQUE – BILLETTERIE

L'opérette *DÉDÉ* d'Henri Christiné (1867-1941), avec un livret d'Albert Willemetz, a été le seul spectacle qui a pu être présenté au public au premier semestre. La Ville de Renens accueille depuis 2010 les opérettes de la Route Lyrique de l'Opéra de Lausanne. Ce dernier poursuit, avec l'aide des pouvoirs publics, une politique d'insertion professionnelle unique en Suisse romande en faveur de chanteurs et instrumentistes diplômés des hautes écoles de musique de la région, accompagnés de techniciens du spectacle en fin d'apprentissage. www.opera-lausanne.ch

LES URBAINES – 4-6 JUILLET – 3-5 DÉCEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Depuis 2010, la Ville de Renens soutient le Festival Les Urbaines qui se tient à Lausanne, à Renens et depuis deux ans à Chavannes, et bénéficie ainsi de son rayonnement national et international. Le festival, dédié aux formes et courants émergents des arts sonores, performatifs et visuels, a proposé en juillet une édition spéciale de « rattrapage », l'édition 2020 ayant été annulée. La manifestation a présenté gratuitement à LFdT une dizaine de projets suisses et étrangers dans un format léger et en partie en extérieur.

En décembre, l'édition 2021 a pu se tenir. Le principe du festival est d'être accueilli par des lieux culturels institutionnels, éphémères ou émergents. C'est ainsi que l'espace du futur Théâtre Silo du Lac, à la rue du Lac, a été aménagé le temps de deux soirées pour *TO GRASS*, une performance dans laquelle Florian Schlessmann en collaboration musicale avec le collectif Czarnagora aborde la génération Z. Suivie par un nombreux public, cette programmation a permis de faire connaître un autre lieu culturel de Renens, en devenir celui-ci.

Le rapport d'activité sera disponible au printemps 2022. www.urbaines.ch

CINÉMA SUD – HELVETAS – 16-17 AOÛT – ENTRÉE LIBRE

Pour la 4^e édition, ce cinéma itinérant fonctionnant à l'énergie solaire s'est arrêté deux soirées à Renens. Le lundi 16 août, les conditions météorologiques n'étant pas très favorables, la projection s'est déroulée dans la salle de projection du Gymnase de Renens. Environ trente personnes ont pu assister à la projection du film chilien *Une femme fantastique*. Le mardi 17 août, une soixantaine de spectateurs se sont retrouvés au Parc du Ranch pour le film égyptien *Yommedine*. Les projections se sont bien déroulées à la plus grande satisfaction tant des organisateurs que du public. Le Parc du Ranch confirme être un lieu idéal pour ce type d'événement.

ASSOCIATION GALERIE 1934 – 28 AOÛT-14 NOVEMBRE – ENTRÉE LIBRE

La toute nouvelle association Galerie 1934, composée de jeunes artistes, a organisé la première exposition du projet nommé *Une fenêtre sur l'art contemporain*. Son originalité consiste à exposer une œuvre sur la fenêtre murée de l'édicule se trouvant devant l'Hôtel de Ville. Pour cette première, l'association a choisi de faire appel au collectif d'artistes Gneborg. Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors du vernissage le 28 août. L'exposition s'est terminée le 14 novembre. www.galerie1934.ch

JOUR DE CIRQUE – CRÉATION DE LABO'CIRQUE – ÉCOLE DE CIRQUE LAUSANNE-RENEIS – 10-12 SEPTEMBRE – BILLETTERIE

La 5^e édition de ce petit festival des arts circassiens à Renens a développé sa programmation sur 3 jours. Il accueille les créations des différentes écoles romandes de cirque, dont celle de Lausanne-Renens. La création de LABO'cirque réunit de jeunes artistes amateurs qui sont encadrés par des professionnels. www.jourdecirque.ch

ORCHESTRE SINFONIETTA DE LAUSANNE – RÉPÉTITIONS AVEC L'ENSEMBLE VOCAL DE LAUSANNE – 18-22 SEPTEMBRE

Répétitions de l'orchestre et de l'ensemble musical pour la préparation du concert anniversaire du *Cris du Monde*, une fresque puissante et méconnue d'Arthur Honegger, en parfaite résonance avec notre temps. www.sinfonietta.ch

ZIMIX FESTIVAL – FESTIVAL DE MUSIQUE – 2-3 OCTOBRE – BILLETTERIE

Pour sa 1^{re} édition, le ZIMIX Festival a proposé une soirée africaine avec des concerts Afro et une soirée jazz avec des artistes suisses et étrangers. Un des buts de ce festival est de promouvoir la diversité culturelle et de découvrir de nouveaux styles et genres de musiques inédits en Suisse. www.mkcevents.ch

LA BIBLIOTHÈQUE S'AMUSE – 13 OCTOBRE – ENTRÉE LIBRE

Proposé en collaboration avec la ludothèque Le Potiron, l'après-midi jeux à la bibliothèque a ravi une quinzaine d'enfants, la plupart venus seuls.

ÉCOLE DE MUSIQUE VAUDOISE EN RÉSEAU (EMVR) – RÉPÉTITION ET CONCERT – 21-22 OCTOBRE – ENTRÉE LIBRE

Fondée en 2014, l'École de Musique Vaudoise en Réseau (EMVR) est un regroupement de diverses structures musicales du canton de Vaud : l'École de Musique du Mont-sur-Lausanne, l'École de Musique de Renens, l'École de Musique de Savigny-Forel et le Petit conservatoire du Haut Talent. Le programme du concert était articulé autour des musiques de jeux vidéo. Le rapport d'activité est à disposition. www.emvr.ch

ASSOCIATION GERMANOFOLIES – RÉPÉTITION ET CONCERTS – 14-18 NOVEMBRE – REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES

L'association Germanofolies propose un concept novateur pour la promotion de la langue et de la culture allemandes auprès des jeunes de Suisse romande, en organisant des événements culturels. Florian Franke, originaire de Wuppertal, et ses musiciens ont donné une série de sept concerts aux élèves (9S-11S) des écoles des cantons romands. www.germanofolies.ch

LES ESCARGOTS N'ONT PAS D'HISTOIRE – 17 NOVEMBRE – ENTRÉE LIBRE, SUR INSCRIPTION

Proposé par ZIGZAG Théâtre, ce formidable spectacle à taille d'escargot, destiné aux enfants dès 4 ans et orchestré par deux comédiennes fantastiques, a ravi 27 participants (17 enfants, dont 7 d'une garderie de Renens, et 10 adultes, dont 2 accompagnants de la garderie).

FERIA FLAMENCA D'HIVER- 3-4 DÉCEMBRE – BILLETTERIE

Après deux annulations successives de la Feria Flamenca et un report du Festival International de Flamenco pour cause de pandémie, Sylvia et Antonio Perujo et leur association Al-Andalus ont organisé leur 1^{re} Feria Flamenca d'hiver à Renens. La Compagnie de Danse Sylvia et Antonio Perujo ont présenté *Respirar*, spectacle élaboré durant le confinement, qui a remporté un grand succès auprès du public. Le rapport d'activité est à disposition. www.al-andalus.ch

THÉÂTRE CONTEXTE SILO

L'accompagnement de l'Association Théâtre Contexte Silo dans son projet de déménagement s'est fait tout au long de l'année, pour aboutir à l'acceptation par le Conseil communal du préavis pour une subvention aux travaux et au fonctionnement futur. Le rapport d'activité est à disposition. www.theatre-contexte-silo.ch

SALLE DE SPECTACLES

Au 1^{er} semestre, en raison de la pandémie de Covid-19, la Salle de spectacles n'a pas pu accueillir les manifestations organisées par les associations et les services de la Ville de Renens, à l'exception de la représentation de l'opérette *DÉDÉ* proposée dans le cadre de la 6^e Route lyrique de l'Opéra de Lausanne. Plus d'une centaine de réservations ont été annulées. Durant cette période, la Salle de spectacles a été utilisée pour des répétitions théâtrales et pour les assemblées du Conseil communal ainsi que pour les séances des services qui nécessitaient des espaces de réunion respectant les mesures de distanciation. L'activité a repris après la pause estivale avec une concentration de manifestations sur les derniers mois de l'année. Durant cette période, une centaine de réservations ont été programmées, ce qui représente une utilisation de la Salle de spectacles presque tous les jours. Cette reprise a été vécue comme une délivrance par les organisateurs, qui ont redoublé d'énergie pour faire revenir leur public malgré les nombreuses contraintes sanitaires.

L'équipe a été très solidaire pour affronter cette situation compliquée, nécessitant de porter une attention particulière au nettoyage renforcé des salles de réunions, dont les occupations se sont enchaînées de manière continue même au-delà de l'été. Au 2^e semestre, avec la reprise des activités dans la salle principale, il a été nécessaire de renforcer l'équipe pour les week-ends et le lundi.

Par ailleurs, les incidences des travaux du tram sur la propreté de l'infrastructure ont également impacté le travail d'entretien. De plus, des coupures de courant sont apparues à la buvette et ont déclenché les éclairages de secours dans la salle principale. Afin d'éviter que ces problèmes perturbent les manifestations et l'exploitation des locaux, le service BaDoLog a mandaté une entreprise pour évaluer l'impact des tremblements provoqués par le chantier sur le bâtiment en général et sur le système électrique en particulier.

Concernant l'équipement, le projecteur cinéma et une série de projecteurs ont été remplacés. Pour les éclairages de scène, des projecteurs robotisés ont été acquis ; ils correspondent mieux aux exigences des professionnels du spectacle et aux besoins des associations locales. Le mobilier a été complété avec 10 tables hautes pour l'extérieur, et la machine à café du foyer a été remplacée. www.sallespectacle.renens.ch

UTILISATEURS DE LA SALLE PRINCIPALE

La Salle de spectacles a été réservée 296 fois pour des répétitions et le montage de plus de 150 manifestations. Dans le contexte particulier de 2021, comme l'année dernière, aucun graphique de la répartition des utilisateurs n'est présenté dans ce rapport.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU LÉMAN

Après une année 2020 marquée par une baisse de la fréquentation et du nombre de prêts, la situation s'est inversée en 2021 pour retrouver des chiffres proches, voire meilleurs, que ceux de 2019 : la bibliothèque a réalisé 41'846 prêts (40'349 en 2019, 30'740 en 2020) pour 1'292 lecteurs actifs (1'397 en 2019, 1'061 en 2020), dont 83 nouveaux inscrits. Ces résultats rassurants, bien que dus en grande partie aux emprunts réalisés par les classes rennaises, soulignent l'importance de la lecture et du rôle prépondérant que la bibliothèque joue auprès de la population, en particulier des jeunes. Des bibliothécaires investies et l'assouplissement des mesures sanitaires ont porté leurs fruits, même si certains services ont été très peu sollicités (Take Away). Le profil des usagers de la bibliothèque s'est légèrement modifié suite à l'obligation de présenter un pass sanitaire pour accéder au lieu ; les parents qui habituellement accompagnaient leur enfant restant pour certains à l'extérieur. Dans ce contexte, les bibliothécaires ont été davantage sollicités notamment pour accompagner les jeunes lecteurs dans le choix d'ouvrages.

Si les livres et autres documents mis gratuitement à disposition ont retrouvé leur attrait auprès des lecteurs, ce n'est malheureusement pas le cas des animations. Ayant repris seulement en mai, elles ont pour la plupart rencontré un succès mitigé (voir Manifestations).

Outre le programme de médiation proposé par la bibliothèque (voir Manifestations), 2021 a vu naître d'autres collaborations, telles que celle autour de la lecture du prologue de *La supplication* de Svetlana Alexievitch et qui a eu lieu le 26 avril à la salle de la Vaudaire. A cette occasion, la bibliothèque a proposé une sélection bibliographique relative à la catastrophe de Tchernobyl.

A noter encore le tournage à la bibliothèque, le 24 novembre, d'une partie de l'émission culturelle *Ramdam* de la RTS, émission focalisée sur *Les liaisons dangereuses* et diffusée le 9 décembre.

VISITES DE GARDERIES ET STRUCTURES PARASCOLAIRES

Cinq garderies, dont quatre situées à Renens, ont fréquenté la bibliothèque en 2021, certaines très régulièrement, d'autres occasionnellement. Profitant de l'infrastructure et du fonds adapté mis à disposition, ces groupes ont effectué au total 24 visites au cours de l'année (19 en 2020, 29 en 2019). www.renens.ch/bibliotheque

SPORT

Dans le cadre des changements de Direction et de la nouvelle législature, la responsabilité politique de ce secteur revient à M. Oumar Niang dès le 1^{er} juillet 2021. La Municipalité a délégué la responsabilité administrative et financière des activités du Chargé de projet Sport à la cheffe de service CJS, jusqu'au 31 décembre 2021.

POLITIQUE DU SPORT

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX DU SPORT – ANNULÉ

Aucune réunion n'a eu lieu en 2021. La prochaine conférence se tiendra en 2022, si l'évolution de la situation sanitaire le permet.

MANIFESTATIONS

1020 RUN – ANNULÉ

Dans l'incertitude de l'évolution sanitaire, la Municipalité a pris la décision, cette année encore, d'annuler la 14^e édition de la 1020 RUN et de la reporter à 2022. www.renens.ch/1020run

JOURNÉE DES SPORTS – 25 SEPTEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Organisée afin de maintenir une offre sportive suite à l'annulation de la 1020 RUN, la première édition de la Journée des Sports a accueilli environ 160 participants sur 5 sites de la Ville : le terrain de football de Verdeaux, les salles de gymnastique des Collèges du Léman, du Censuy, du 24-Janvier et de Florissant. Les participants ont pu expérimenter gratuitement diverses disciplines sportives telles que l'Urban training, le unihockey, le basketball, le cheerleading, le judo et la danse Hip-Hop.

EN VILLE EN FORME – ENTRÉE LIBRE

La saison 2021 du programme offert par la Ville de Renens a été un franc succès, malgré les restrictions sanitaires. De mars à fin mai, les mesures du Conseil fédéral limitaient les activités à 14 personnes. Des tournus ont dû être organisés afin de satisfaire les fidèles participants. Par la suite, la moyenne de fréquentation était de 18 personnes par session. Pour rappel, ce programme, animé par des professionnelles de l'entreprise renanaise Move2Be, propose deux sessions chaque mercredi de mars à octobre : l'une à 10h pour une remise en forme en douceur destinée prioritairement aux seniors, l'autre à 18h pour un programme d'exercices plus intenses, s'adressant à un public plus étendu.

INFRASTRUCTURES

CENTRE SPORTIF DE MALLEY (CSM) – VAUDOISE ARÉNA

Pendant l'année comptable allant d'avril à décembre 2021, le Conseil d'administration a siégé 10 fois, tandis que l'Assemblée générale a eu lieu le 16 septembre 2021. L'Administration du Centre sportif de Malley a changé de période comptable et, cette année, seuls les chiffres 2020 peuvent être consultés. Les données comptables 2021 seront communiquées en vue du rapport de gestion 2022.

Plusieurs évènements ont malheureusement été annulés en raison du contexte sanitaire, tels que IAM – Rap Warrior Tour 2020 (23 avril), la IX^e *Symphonie* du Béjart Ballet Lausanne (23 juin) et le Championnat du Monde de pétanque (15 juillet). Néanmoins, en appliquant les mesures de prévention requises, la Conférence sur les évènements sportifs à l'épreuve de la Covid-19 (17 juin) a eu lieu, de même que la Fête de la Glace (7 novembre).

Les procès-verbaux du Conseil d'administration sont à disposition auprès du service des Finances. www.vaudoisearena.ch

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DE RENENS

La Société a siégé à plusieurs reprises et le Bureau exécutif s'est réuni tous les quinze jours pendant la saison et une fois par mois le reste de l'année. La piscine a été ouverte du 8 mai au 12 septembre. Il a été vendu 2'113 abonnements, 26'989 cartes toboggans et le nombre total des visiteurs s'est élevé à 135'164, sans compter les titulaires de cartes multi-entrées.

Le rapport d'activité de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition. www.aquasplash.ch

ASSOCIATIONS

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES AMIS DE FESTIMIXX

L'Assemblée générale de l'Association des Amis de Festimixx a eu lieu le 30 septembre ; les comptes 2020 ont été

acceptés. Le Comité s'est également réuni le 5 novembre 2021, afin de mettre en place la stratégie de relance auprès des entreprises, relative à la recherche de fonds pour la prochaine édition de Festimixx prévue en 2022. Le rapport d'activité est à disposition. www.festimixx.ch

ASSOCIATION DES AMIS DU TARMAC FESTIVAL

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Tarmac Festival a eu lieu le 17 mai 2021; les comptes 2020 ainsi que le budget 2021 ont été acceptés. Le rapport d'activité est à disposition. www.tarmacfestival.ch

TILT

Le collectif a bénéficié de la résidence artistique proposée par la CVC en 2020 à Gênes. La pandémie l'a empêché de s'y rendre, des liens et projets ont toutefois été faits avec un collectif d'artistes italiens, Spazio in Situ. Du 12 au 26 juin, TILT l'accueillait à Renens dans son espace habituel, pour une exposition qui évoquait de manière subtile et ironique les clichés de l'Italie dans l'inconscient collectif, *Made in Italy*. www.espace-tilt.ch

En été, TILT a invité les habitants de Renens à s'exprimer sur leur relation à la ville, à ses transformations et au temps qui passe au travers d'un projet participatif intergénérationnel, *Mémoire en Place*. Des collages et pièces sonores ont été installés sur des bancs publics du centre-ville. La population a pu s'y retrouver les samedis 21 et 28 août ainsi que le 4 septembre. Ce projet de médiation culturelle a été réalisé en collaboration avec l'association Fluorescence et en partenariat avec le service CJS, le CRA et l'AVIVO.

Du 11 septembre au 2 octobre, TILT a proposé dans le local de l'ancien cinéma du Corso *Le Musée du Crocodile*, projet de l'artiste Colin Raynal qui réunit une collection de productions autour du crocodile depuis 2011. Des lectures, concerts participatifs et conférences/discussions avec Davide Nerini (historien de l'art) et Michel Ansermet (spécialiste des crocodiles) ont été proposés.

Le rapport d'activité est à disposition.

ASSOCIATION ÉCOLE DE MUSIQUE DE RENENS (EMR)

Les relations entre l'École de musique de Renens (EMR) et la Ville concernent principalement la mise à disposition des locaux pour les cours de musique. Avec l'augmentation du nombre d'élèves, les salles de classe ne suffisent plus et d'autres espaces doivent être trouvés. C'est ainsi que le CRA accueille depuis cette année des élèves et des cours de solfège un jour par semaine. Le rapport d'activité est à disposition. www.em-renens.ch

FORUM DES ASSOCIATIONS DE RENENS (FAR)

Le FAR n'a pas pu concrétiser la Fête du printemps pour la deuxième année consécutive en raison de la pandémie. Des discussions ont eu lieu avec le service CJS afin de faire le suivi de la convention qui lie désormais la faîtière et la Ville, ainsi que de trouver des locaux. Le rapport d'activité est à disposition. www.lefar.ch

GROUPE D'ANIMATION DE FLORISSANT (GAF)

La convention établie entre la Ville de Renens et le GAF a été mise en œuvre partiellement en raison de la crise sanitaire. L'année 2022 devrait être plus représentative des activités du GAF et permettre de faire un premier bilan des relations qui unissent cette association à la Ville. Le rapport d'activité est à disposition.

POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT

Les subventions pour les sociétés sportives et récréatives visent à encourager les sociétés locales à faire vivre leurs entités au sein de la population renanaise, à faire évoluer leur mouvement junior avec des formations de qualité et leur permettre de pratiquer leurs activités dans un climat stable et serein.

En 2021, 19 sociétés sportives et récréatives ont répondu aux critères prévus par la politique de subventionnement de la Ville, bénéficiant ainsi d'une subvention pour un montant total s'élevant à CHF 94'800.-.

Société sportive/récréative	Montant de la subvention	Membres	Membres Renens	Juniors	Juniors Renens
Renens Basket	6'840.-	300	110	159	87
Biriba's Capoeira	2'755.-	52	28	27	27
Cercle du Dragon	560.-	12	8	9	8
Cheerleading Club Renens	3'360.-	97	22	68	19
FC Renens	17'130.-	511	268	346	230
Gym	6'355.-	142	93	98	77
Judo Club	4'295.-	104	49	62	45
Renens Handball	1'550.-	77	22	31	22
Ecole de Cirque Lausanne-Renens	17'390.-	588	61	496	60
Renens Natation	11'037.50	683	79	365	73
CTT Tram	645.-	19	2	4	1
Tennis*	3'700.-	-	-	-	74
Pétanque renanaise	1'000.-	35	19	0	0
Fishing Battle	215.-	30	4	3	1
First Move	2'035.-	32	11	29	9
Société philatélique	1'000.-	47	10	0	0
Scouts de l'Ouest	2'730.-	60	23	41	20
Ecole de musique La Source	8'340.-	234	85	234	83
Chœur de Dames	1'000.-	17	10	0	0
Orcade	500.-	29	6	0	0

*Etant une société coopérative, le Tennis Club Renens ne répond pas aux critères prévus dans la politique de subventionnement de la Ville. Cependant, un soutien est octroyé pour les juniors; chaque jeune évoluant au Tennis Club Renens étant subventionné à hauteur de CHF 50.-.

En plus de ces soutiens financiers, l'Harmonie de la Clé d'Argent a reçu le montant de CHF 16'000.- prévu selon la convention datée de 2016. La crise liée à la Covid-19 a fortement impacté le tissu associatif renanais; l'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens et l'Orcade ont bénéficié d'une aide exceptionnelle, afin de pallier les difficultés financières.

Enfin, en complément à son aide financière, la Ville de Renens met à disposition des sociétés subventionnées les salles de gymnastique et de rythmique. Le nombre total d'heure d'occupation s'élève à 6'280, ce qui s'apparente à une année normale (6'615 en 2019 et 3'688 en 2020) malgré le contexte exceptionnel, et représente une valorisation théorique de CHF 186'240.-.

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

En collaboration avec le service d'entretien de chaque collège, le service CJS coordonne la planification de la mise à disposition des locaux scolaires, afin que chaque société bénéficiaire puisse s'entraîner ou répéter dans les meilleures conditions.

CLASSES D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (ELCO)

Des salles du Collège du Village et le rez-de-chaussée du CRA sont mis à disposition des différentes ambassades qui en font la demande afin de dispenser des cours de langue et culture d'origine aux élèves concernés. L'organisation et le financement de ces cours sont pris en charge par les différentes communautés.

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Lundi Mercredi Vendredi	16h00 – 20h00 14h30 – 18h30 16h00 – 20h00
Ambassade de Turquie	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Mardi Mercredi Samedi	15h00 – 18h30 12h30 – 14h30 10h00 – 14h00
	Salle CRA (rez)	Samedi	8h00 – 13h30
Chinese Institute Geneva Foundation	Collège du Village (rez)	Mercredi Jeudi Vendredi Dimanche	12h30 – 15h30 15h00 – 18h00 15h00 – 18h00 08h30 – 17h00
	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Samedi	08h00 – 17h00
Consulat général d'Italie	Collège du Village (rez)	Lundi Mercredi	15h30 – 19h30 15h30 – 17h30
Communauté congolaise	Collège du Village (rez)	Samedi	10h00 – 20h00

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DU REFUGE

169 locations ont été effectuées et 85 réservations ont été annulées. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine. Cette année, les lieux ont été mis à disposition du secteur Jeunesse, pour accueillir les journées d'animation organisées en remplacement des camps scolaires annulés en raison du contexte sanitaire. Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

CHALET « MON BEAU PAYS » – ONDALLAZ-SUR-BLONAY

Le chalet « Mon Beau Pays » a comptabilisé 113 jours de locations, et 9 annulations en 2021. Sans ces quelques annulations le nombre de locations serait proche de celui des années ordinaires (139 en 2019, 147 en 2018), ceci en dépit d'une fermeture de 4 mois, entre janvier et avril. Une nette augmentation des réservations est constatée.

MISE À DISPOSITION DES LOCAUX DU CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION (CRA)

Soucieux de créer des opportunités de développer du lien social, le CRA met à disposition d'associations ses locaux, en échange de services. Cette année, les lieux ont accueilli :

- 1001 histoires, pour des contes en espagnol, en portugais et en kurde, respectivement un mercredi et un samedi par mois
- Ambassade de Turquie (voir ELCO)
- Ecole de Musique de Renens, tous les lundis de 15h30 à 17h30
- Sur le chemin de l'école, programme d'intégration prévu les mardis et mercredis entre mars et juin
- Association de Quartier du Centre, pour des séances en soirée

SECTEUR JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

L'impact des conditions sanitaires a été conséquent pour le secteur Jeunesse et ses bénéficiaires. La réactivité des équipes d'Ondallaz et du CRA réunies a permis la mise en place de nombreuses activités alternatives pour les enfants et les jeunes durant le 1^{er} semestre. Leurs programmes d'activités respectifs ont pu reprendre dès l'été.

La mission du TSP, qui consiste à accompagner les jeunes, a montré sa raison d'être durant cette période où le lien social a été fragilisé par une distanciation forcée. La précarité dont souffre cette frange de la population depuis le début de la pandémie souligne l'importance de la fonction d'interface qu'occupe le TSP entre les jeunes, faisant face à des difficultés particulières (logement, dépendances, violences), et les structures spécialisées.

JEUNESSE

POLITIQUE DE LA JEUNESSE

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Plateforme jeunesse, qui réunit les Municipaux de l'Ouest lausannois en lien avec l'enfance et la jeunesse, a débuté ses travaux au sein du Comité de pilotage « Zéro seuil d'accès pour les jeunes décrocheurs scolaires », projet cantonal d'insertion professionnelle. L'une des commissions dont il est doté regroupe les TSP des communes de l'Ouest lausannois, qui s'est réunie à plusieurs reprises cette année et a montré sa pertinence dans le suivi des jeunes décrocheurs scolaires. En rejoignant le Comité de pilotage, les membres de la Plateforme jeunesse ont pu soutenir ce projet, qui se poursuivra en 2022.

GROUPE COORDINATION JEUNESSE

Composé de professionnels, le groupe Coordination jeunesse, pendant opérationnel de la Plateforme jeunesse, s'est réuni à 3 reprises. Les deux premières séances ont permis d'aborder l'évolution de leur travail durant la pandémie, notamment les difficultés dans la mise en place d'événements collectifs et les nouvelles problématiques rencontrées par les jeunes. La dernière séance était dédiée à l'organisation d'une conférence sur les inégalités de genre, présentée par une chercheuse et professeure de la Haute École de Travail Social de Lausanne (HETSL). En 2022, la présidence du groupe Coordination Jeunesse sera reprise par le vice-président, M. David Burnier, TSP à Renens, à la suite de M. Djamel Boumertit, TSP à Bussigny.

LAUSANNE RÉGION

Lausanne Région n'a pas été sollicité pour des demandes financières en 2021. Historiquement, les professionnels de l'Ouest lausannois peuvent faire appel à des subventions financières de Lausanne Région pour des projets intercommunaux, cependant en raison du contexte sanitaire, les possibilités de mettre en place des projets collectifs ont été fortement réduites. Mme Nathalie Jaccard fait partie de la commission Enfance et Jeunesse et, conjointement avec Mme Karine Clerc, de la commission Prévention et Dépendances. Le rapport d'activité sera mis en ligne sur le site lausanneregion.ch.

CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION (CRA)

MERCREDIS DES ENFANTS

Le CRA accueille les enfants de 6 à 12 ans entre 14h et 17h les mercredis pour des ateliers ludiques. Chaque mois, une sortie est organisée. Cette année les activités mensuelles ont pu reprendre en mai et juin, en plein air dans un premier temps. L'équipe d'animation s'est déplacée au Pavillon des Corbettes puis au terrain multisport du Censuy pour y rencontrer les habitants, petits et grands (15-20 personnes). Au programme : jeux collectifs (pétanque, ballon, raquettes), activités créatives, lectures et goûter.

Dès le 1^{er} septembre, les animations ont pu reprendre hebdomadairement pour les 6-12 ans. De novembre à décembre, un nouveau programme thématique a été proposé avec notamment des activités théâtrales et

musicales, une balade avec les ânes, des joutes sportives, un tournoi de babyfoot, une sortie à la découverte de la nature ou encore un atelier de décoration de biscuits de Noël. Seule la « Boum » de Noël n'a pas résisté aux nouvelles restrictions sanitaires. La fréquentation moyenne est d'une vingtaine d'enfants par événement.



Atelier de décoration de biscuits de Noël

ACCUEIL LIBRE ADOS – VENDREDI 16H-20H

Le CRA accueille les jeunes dès 12 ans le vendredi de 16h à 20h. Cette prestation a repris le 5 novembre. Au programme : discussions, accueil-détente, tournois de babyfoot et/ou de ping-pong, préparation collective de repas, ou encore sortie au Marché de Noël. Les adolescents ont été motivés à cuisiner ensemble. Belle ambiance pour cette reprise, avec un groupe de jeunes qui revient régulièrement (une dizaine de personnes par soirée).

QUARTIERS DE L'AMITÉ – DU 12 AU 23 JUILLET (QUARTIER SUD) – DU 9 AU 13 AOÛT (QUARTIER NORD)

Trois semaines d'animation ont été organisées, au terrain multisport du Censuy puis au pavillon des Corbettes, avec pour thème la santé, le sport et le fun. Les habitants ont pu profiter de sorties vélo au jardin de la circulation (14 inscrits, 7-18 ans), d'un rallye de la santé, d'un concours de gâteaux, de bricolages, de tournois de foot (20-25 inscrits, 7-15 ans) et de jeux collectifs. En raison des conditions météorologiques, la 2^e semaine d'activités s'est exceptionnellement déroulée au CRA. La fréquentation était d'environ 50 personnes par jour au quartier sud et d'une trentaine de participants pour le quartier nord.

REPAS DU VENDREDI – ANNULÉ

Habituellement, les repas du vendredi ont lieu une fois par mois et ont pour mission de permettre des rencontres multiculturelles et transgénérationnelles. Cette année, cette activité a dû être annulée.

SOIRÉE D'ACCUEIL DES JEUNES DE 18 ANS – 3 SEPTEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Coup de jeune pour la Soirée des 18 ans! Organisée le 3 septembre à la buvette de la piscine de Renens, la fête a ravi celles et ceux qui ont atteint leur majorité cette année. Déco cosy et lumière tamisée ont été le cadre du discours de bienvenue de la Municipale en charge de la jeunesse. Puis un grand jeu de cohésion d'équipe, organisé par Be Corpo sur le thème de Koh Lanta a pris place. Les jeunes ont réalisé les différents défis, dans la joie et l'échange. La soirée s'est poursuivie avec le concert d'une des participantes et un quizz orienté prévention créé exclusivement pour l'occasion par l'association Ciao.ch. Un superbe buffet et des cocktails sans alcool ont été préparés par les tenanciers du Restosplash. Certains jeunes ont manifesté leur envie de collaborer à l'organisation de la prochaine soirée des 18 ans, en 2022.

VISITE DE CARLOS LEAL AU CRA – 23 NOVEMBRE

Le CRA a eu la chance de recevoir M. Carlos Leal – enfant de Renens, leader du groupe de rap Sens Unik dans les années '90 et aujourd'hui acteur à Hollywood – pour une soirée haute en échanges, en partage d'expérience et en rires avec les jeunes renanais.

PROJETS TRANSVERSAUX

Au 1^{er} semestre, l'équipe du CRA a participé à 4 séances de travail du groupe *Climat scolaire Renens-Est* qui est composé de la doyenne, d'infirmières scolaires, de médiatrices, d'enseignants et d'une éducatrice en milieu scolaire. Ce groupe s'est constitué suite à des violences entre élèves à proximité de l'école du Censuy. L'objectif était de créer un projet collectif qui amène de la bienveillance et du bien-être pour les 6P et 7P et également de favoriser la coopération entre les élèves.

Dans ce but, l'équipe a créé une chasse au trésor géante qui reliait le Collège du Censuy au CRA pour 200 élèves sur 3 jours (22-24 juin). Ce fut pour les enfants l'occasion de découvrir leur ville et ses places de jeux, la nature à proximité et les lieux d'accueil jeunesse tout en utilisant leurs 5 sens (dégustation de sirop sauvage, olfaction d'huiles essentielles, land art, marche, jeux, parcours agilité, etc.). Cet événement a favorisé le partage des élèves sur des thématiques qui les concernent (écologie, émotions en lien avec la pandémie, harcèlement, etc.) et a permis aux animateurs d'être identifiés comme personnes ressources.

Dans le cadre de l'offre culturelle d'été, le CRA a organisé deux projections destinées aux enfants et aux familles lors de la Piazzetta (voir Manifestations). Sélectionnés par les enfants du Centre aéré de Pâques, *La Tortue Rouge* et *Amazonia* ont été présentés au public par quatre jeunes filles avant la projection.

A l'automne, le CRA a collaboré avec la bibliothèque publique du Léman dans le cadre de l'exposition *Violence. Sortir du Silence* (voir Manifestations). Ce fut l'occasion pour l'équipe d'organiser une soirée hors les murs, avec l'association Pole Agression et Violence, qui a permis de dialoguer avec les jeunes, de nommer les violences et d'écouter leurs expériences. Ces derniers ont relevé l'importance d'une telle exposition afin de pouvoir verbaliser et sortir d'un tabou.

Le 8 septembre, le CRA a accompagné les enfants à découvrir la nouvelle aire de jeu de la Place du Marché. A l'occasion de cette inauguration organisée par le médiateur du chantier du tram de Renens, ils ont également pu participer à des défis sportifs, bricolages et jeux de construction tout en dégustant sirops et collations. Environ 200 personnes étaient présentes.

Dans le cadre des festivités de Noël, le samedi 11 décembre, deux stands ont été tenus par le CRA : un coin jeu avec babyfoot et ping-pong et un chalet où des chocolats chauds bio épicés, des sirops et des biscuits de Noël étaient proposés. Deux jeunes qui fréquentent l'accueil ados ont tenu la buvette avec enthousiasme et bonne humeur. Une centaine de chocolats chauds ont été offerts et une trentaine de jeunes ont participé aux jeux.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

CENTRES AÉRÉS, CAMPS ET ATELIERS CRÉATIFS

Relâches et vacances de Pâques

En raison de la situation sanitaire, le camp pour adolescents prévu en février et les camps de Pâques ont été annulés. Cependant, des alternatives ont été mises en place afin de permettre aux enfants de participer à des activités durant ces vacances.

En février, une chasse au trésor, créée par le CRA, a permis à 48 enfants âgés de 6 à 12 ans d'être sensibilisés de manière ludique à l'observation de leur environnement (fleurs, arbres, rivière), à la mobilité douce (marche), à l'écoute (sonorités urbaines) et à l'orientation (lecture de carte). Ils ont montré beaucoup de plaisir et de motivation à marcher aux abords d'une rivière ou dans la forêt, mais aussi à rechercher, observer et deviner.

A Pâques, les équipes du CRA et d'Ondallaz ont travaillé ensemble pour proposer différentes activités dans le cadre d'un centre aéré et d'animations de quartiers. Plusieurs ateliers, ouverts aux petits et grands, ont été proposés autour de la créativité (fresques et histoires collaboratives, décoration de papillons destinés à décorer le Rayon Vert lors de son inauguration le 25 mai), de la découverte de la nature (bombe à graines, observation de la faune d'un étang et de nichoirs ou encore sortie dans les Bois du Jorat accompagnée par le garde forestier) ou du bien-être et du sport (yoga, capoeira).

Vacances d'été et d'automne

L'assouplissement des mesures annoncées par le Conseil Fédéral a permis un petit retour à la normale pour les familles qui ont eu la possibilité d'inscrire les enfants aux camps d'été et d'automne ainsi qu'aux centres aérés prévus. Au total 98 enfants ont pu bénéficier d'un séjour à Ondallaz et 5 camps sur les 8 organisés ont eu lieu. A noter que les effectifs étaient limités à 20 inscriptions par colonie.

Centres aérés

Les centres aérés sont destinés aux 6-12 ans et se déroulent sur 5 jours. Chaque semaine 24 enfants ont pu bénéficier d'activités thématiques :

- « Les petits naturalistes » ont côtoyé les plantes sauvages du 5 au 9 juillet
- « Loin » et le voyage sous toutes ses formes ont animé la semaine du 16 au 20 août
- « Les continents », découvertes sans frontières du 25 au 29 octobre

PASSEPORT VACANCES

Cette année, quatre activités ont été organisées à Renens : Capoeira, Renens Basket, Squash et un atelier céramique à la LFdT. A noter que la crise sanitaire a eu un impact important sur l'offre, notamment en raison des difficultés liées à la mise en place des mesures de protection qui ont mené certains partenaires à renoncer à l'organisation d'une activité.

27 enfants ont acquis le passeport traditionnel (29 en 2019) et 1 le passeport farniente (6 en 2019). Ces chiffres restent dans la norme, malgré une baisse assez importante par rapport aux 61 passeports traditionnels vendus en 2018.

Le rapport d'activité de l'Association du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) est à disposition. www.apvl.ch

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

PROBLÉMATIQUES ACTUELLES

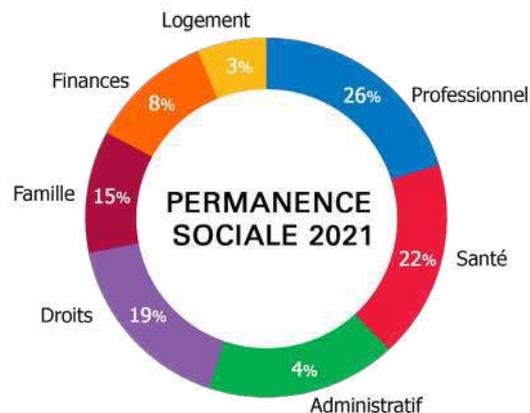
Le travail de rue et dans les quartiers a permis de rencontrer les jeunes qui occupent l'espace public. Certains ont pu exprimer leur mal-être dans cette situation difficile dictée par la pandémie de Covid-19, qui a réduit considérablement les perspectives d'avenir pour les jeunes qui connaissent des difficultés, que ce soit dans le cadre familial, professionnel, ou avec les amis. Il en résulte que les jeunes les plus en difficulté sont ceux qui se trouvent dans une situation de détresse psychologique, ce qui a été confirmé par la Division Interdisciplinaire de la Santé des Adolescents (DISA).

Ces derniers peuvent exprimer leur mal-être de manière différente les uns des autres. Certains s'expriment bruyamment dans l'espace public; provoquant les plaintes d'habitants, ce qui nécessite de trouver des solutions. D'autres s'isolent socialement, avec le risque de passer sous les radars du TSP. Il est donc essentiel de trouver les moyens de toucher ces différents publics. Une réflexion est actuellement menée pour atteindre un maximum de jeunes dans une situation de mal-être, que ce soit physique ou psychologique, et leur offrir la possibilité de développer du lien social à l'extérieur de leur organisation familiale.

PERMANENCE DU JEUDI -ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

En lien avec la situation précitée, le suivi est plus soutenu par rapport à la période précédant la pandémie. De plus, les situations à accompagner sont complexes et concernent plusieurs problématiques sensibles, notamment le logement pour quitter un environnement familial inadéquat ou des difficultés administratives (AI, assurances) qui constituent des facteurs de stress s'ajoutant à une situation déjà fragile. Ce sont principalement des jeunes femmes qui sollicitent ces types de suivi, montrant leur capacité à demander de l'aide, que le TSP valorise. D'un autre côté, le constat est que les jeunes hommes adoptent plus souvent la posture de ceux qui « gèrent leur situation », alors que le TSP observe le contraire, ce qui pourrait constituer des bombes à retardement.

- 34 jeunes ont été soutenus
- Près de 200 interventions (appels, démarches administratives, entretiens, etc.) ont eu lieu
- Parmi les bénéficiaires, il y a eu 44% de jeunes femmes et 56% de jeunes hommes



Par ailleurs, la commission liée au projet « Zéro seuil d'accès pour les jeunes décrocheurs scolaires » (voir Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois) a débuté son travail en début d'année, ce qui a permis au TSP de trouver des solutions alternatives exceptionnelles pour les situations les plus complexes. Il a été constaté que la violence est à la source du mal-être ressenti, qu'elle soit institutionnelle, familiale, professionnelle, et aussi bien physique que symbolique. Aussi, l'augmentation de la dotation TSP de 0.3 EPT a permis de faire face à l'augmentation et à la complexification des demandes, et d'assurer un meilleur suivi.

Enfin, le TSP a été sollicité à plusieurs reprises pour des situations de troubles à l'ordre public impliquant des jeunes et il a, dans le cadre de sa mission, participé à des séances de l'Observatoire de la sécurité de la Ville dédiées à cette thématique.

TRAVAIL DE RÉSEAU

Le TSP collabore avec les services de la commune, du district et les instances cantonales. Ces échanges permettent de dégager des pistes d'intervention pour faire face aux situations qui se complexifient. Les acteurs rencontrés touchent les milieux de la prévention, de l'insertion socioprofessionnelle, de la santé, ou encore du logement. Depuis cette année, le TSP de Renens est présent sur les plateformes ciao.ch et ontecoute.ch (plateforme active 7/7 pour aider et écouter les jeunes de 18 à 25 ans, avec des espaces forums, des questions-réponses, des répertoires et numéros d'urgence).

COUP DE POUCE

Depuis plus de douze ans, l'administration fait appel à des jeunes pour effectuer des petits travaux (mise sous pli, pose d'affiches, aide lors de manifestations, etc.) contre une indemnité financière. Ce projet crée une forte attente auprès des jeunes. Par rapport à 2020, où l'on a constaté une régression importante des petits jobs en raison de la pandémie, une forte reprise est observée en 2021 :

- 14 participants
- 39 petits jobs ont été effectués
- 26% par des filles et 74% par des garçons

ENCADREMENT À L'ESPACE PIQUE-NIQUE DU LÉMAN PAR DES GRANDS FRÈRES

Durant l'année scolaire 2020-2021, l'Établissement secondaire de Renens a vu son nombre de classes augmenter, avec l'ouverture de nouvelles classes de raccordement. Par conséquent, un manque de places et d'encadrement des élèves qui restent manger sur place à midi a été constaté. Le TSP a rencontré la Direction de l'Établissement, et a proposé que des Grands-frères interviennent pour réguler cet espace. Ce projet d'encadrement se poursuit pour l'année scolaire 2021-2022.

PROJET « POUBELLES VERTES »

Le projet de distribution de poubelles vertes et de sacs biodégradables aux habitants de Renens, mené en collaboration avec une enseignante et une classe de 10H de l'Établissement secondaire de Renens et le service GuDD, a été interrompu en novembre 2020 en raison de la situation sanitaire. Il a repris ce printemps en format réduit (dépôt de sacs biodégradables directement dans les boîtes aux lettres), et de manière limitée dans le temps. Les distributions au porte-à-porte ont finalement repris en octobre.

Au total, les zones des quartiers Piscine, Censuy, Préfaully et Silo ont été visitées par les Ambassadeurs du tri. Il est à préciser que la visite des jeunes a été appréciée, et que l'équipe s'est vue décerner le Mérite Jeunesse.

OUVERTURE DES SALLES DE SPORT

A l'hiver 2020-2021, seule la salle de sport du Collège du 24-Janvier a pu accueillir des jeunes à partir du mois de mars, et uniquement sur inscription. Pour répondre à l'augmentation de la charge de travail liée à l'application de mesures sanitaires, l'équipe encadrante a été renforcée par l'arrivée d'un nouveau moniteur sportif. Les deux moniteurs sportifs ont pu accueillir près de 180 jeunes dans ce contexte particulier. Il est à relever que toutes les plages horaires proposées n'ont pas été sollicitées.

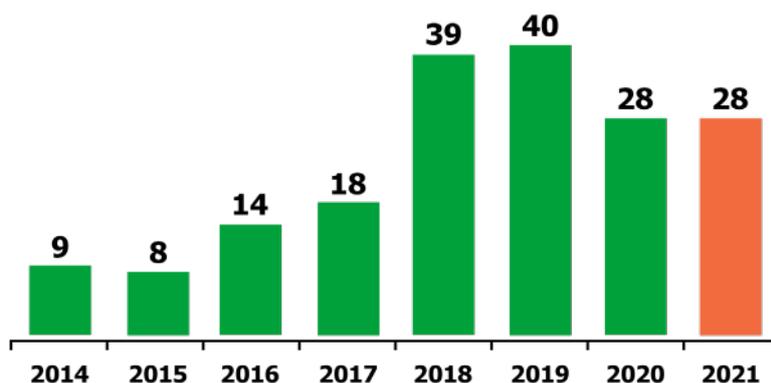
La nouvelle saison a débuté au mois de novembre avec plus de marge de manœuvre qu'au printemps, les contraintes sanitaires étant plus souples. La salle Maurabia a pu rouvrir ses portes et accueillir près de 200 jeunes cet hiver, tandis que la salle du 24-Janvier enregistre au total 540 passages en 2021.

SUBVENTIONNEMENT DES ÉTUDES MUSICALES

Depuis 2014, la Ville de Renens octroie des aides individuelles dédiées aux études musicales. Entre 2016 et 2019, les demandes ont fortement augmenté. Le droit au subventionnement s'applique aux enfants suivant des cours dans une école reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), et en âge de scolarité obligatoire jusqu'à 20 ans révolus. La participation financière est déterminée en fonction du revenu familial.

En 2021, 28 subventions ont été octroyées, tout comme en 2020.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SUBVENTIONS ACCORDÉES



AFFAIRES SCOLAIRES

CAMPS SCOLAIRES

Au premier semestre, l'ensemble des camps ont été annulés, soit 7 camps de ski dédiés aux classes de 8P et 11 camps d'école à la montagne destinés au 4P et 6P.

Afin de répondre aux recommandations de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et aux besoins des élèves, des journées d'animation en substitution aux camps ont été proposées. Elles ont été pensées et mises en œuvre tout en respectant le projet éducatif d'Ondallaz à savoir la coopération, l'entraide, l'apprentissage par l'expérimentation et la sensibilisation au développement durable.

Elles ont aussi été l'opportunité de mettre en place des collaborations avec le CRA, LFdT et le Refuge du Censuy. Cette démarche a permis de faire découvrir ou redécouvrir des lieux culturels et de loisirs de Renens aux élèves et enseignants.

Ainsi, ont été organisées pour l'ensemble des classes de 8P issues des deux Établissements primaires, soit 13 classes et 227 élèves :

- 22 journées d'animation en substitution aux camps de ski dont :
 - 11 journées : cohésion de classe et sensibilisation au commerce équitable, au Refuge du Censuy,
 - 11 journées : initiation au théâtre d'improvisation, enregistrement au studio son, jeux de sensibilisation aux diversités en collaboration avec l'équipe du CRA, dans ses locaux.
- 22 journées d'animation en substitution aux camps d'école à la montagne pour 4 classes de 6P et 7 classes de 4P, issues des deux Établissements primaires, soit 11 classes et 207 élèves :
 - 11 journées : cohésion de classe et sensibilisation à la nature au Refuge du Censuy,
 - 11 journées : atelier céramique et jeu découverte autour de l'œuvre de Danielle Jacqui, ORGANU-GAMME, et visite de l'exposition *Checkpoint* à LFdT par son médiateur culturel.

Au 2^e semestre, par mesure de précaution liée aux conditions sanitaires, les 2 premiers camps d'école à la montagne ont été annulés. L'amélioration de la situation et la mise en place d'un protocole de protection ont ensuite permis d'accueillir les camps programmés, soit 9 camps sur 44 jours et avec 160 élèves, dont 4 classes de 6P et 1 classe de 4P de l'Établissement primaire Renens-Est et 3 classes de 6P et 1 classe de 4P de l'Établissement primaire Renens-Ouest.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Malgré la crise sanitaire et suite aux décisions prises par le Conseil fédéral, les Établissements ont tout de même pu organiser les sports scolaires facultatifs entre octobre 2020 et juin 2021. Plusieurs disciplines comme les agrès, le badminton, les arts du cirque, le crosstraining et la natation ont été proposées aux élèves. Seuls quelques cours n'ont pas pu avoir lieu (voir les contributions des Établissements scolaires ci-après).

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

Offrant un soutien reconnu dans les apprentissages mais aussi dans l'accès à la lecture « plaisir », les prestations délivrées par la bibliothèque scolaire de Renens sont plébiscitées, en particulier par les Établissements primaires. Malgré une vacance de poste, 493 visites ou animations pédagogiques ont été dispensées par les bibliothécaires, dont 467 pour le primaire (458 en 2019, 334 en 2020). Cette augmentation significative des accueils reflète la nécessité de mettre à disposition des ressources de qualité, renouvelées régulièrement.

En 2021, le fonds des documentaires jeunesse de la bibliothèque du Léman a subi une opération de désherbage approfondie et ce sont quelque 1'460 documents qui ont été retirés des rayonnages. Ayant bénéficié d'un budget exceptionnel accordé par le Canton, l'équipe de la bibliothèque a beaucoup investi d'énergie pour remplacer ces ouvrages obsolètes et constituer une collection riche et attractive.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des Établissements scolaires primaires et secondaire (CET) ainsi que le bureau ont chacun siégé à deux reprises les 9 mars et 8 juin. En plus de son rôle d'espace d'échanges et de discussions pour les partenaires du milieu scolaire, le CET a traité en particulier les dossiers suivants :

- Sécurité sur le chemin de l'école
- Engorgement de l'espace repas du Léman
- Journée continue de l'élève
- Travail Ecole-Parents-Intégration
- Parents référents

Le changement de législature a occasionné le renouvellement des membres du CET et du bureau, qui a été installé, sans siéger, au 31 décembre. Dans le cadre de son projet pilote *Quarto*, l'Association des parents d'élèves Vaud a apporté son soutien logistique aux élections du quart parents, en fournissant brochures et courriers expliquant la démarche. Les procès-verbaux sont disponibles sur renens.ch.

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Prestation parascolaire facultative de compétence communale, l'offre des devoirs accompagnés est proposée lors de chaque rentrée scolaire à tous les parents des élèves 3P à 8P. L'ensemble de la prestation se déroule en bonne collaboration avec les directions des deux Établissements primaires qui interviennent essentiellement au plan pédagogique. Pour la première fois cette année, les inscriptions se sont déroulées sous l'égide des enseignants qui ont remis puis collecté les bulletins d'inscriptions dès la première semaine de la rentrée. L'impact a été très positif auprès des parents puisque que plus de 500 inscriptions ont été reçues dans un délai d'une semaine. A noter, comme les années précédentes, que Renens se situe parmi les communes vaudoises connaissant un taux d'inscription les plus élevés avec plus de 40% des élèves en regard d'une moyenne cantonale se situant à environ 15%. La prise en charge des élèves débute dès 15h15 et se termine à 17h30 à la fin des périodes d'animations, prestation complémentaire aux devoirs accompagnés et qui permet aux parents qui le souhaitent de savoir leurs enfants encadrés jusqu'en fin d'après-midi.

Les inscriptions sont possibles jusqu'aux vacances de Pâques. 32 demandes d'aides financières, traitées par le service Enfance-Cohésion sociale, ont été accordées de septembre à décembre 2021 (36 en 2019 et 50 en 2020).

JUBILAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES – 13 OCTOBRE

Le repas des jubilaires initialement prévu le 21 avril a dû être reporté une nouvelle fois. Afin de ne pas l'annuler une année de plus, il a été décidé de le fixer exceptionnellement à l'automne. Les bénéficiaires 2020 n'ayant pas eu l'occasion de participer à ce moment convivial en raison de la pandémie, ont été invités à participer au repas de cette année.

Pour témoigner sa reconnaissance pour leur 20 ou 30 ans de service ainsi que dans la perspective de leur prochaine retraite, la Municipalité a partagé avec 29 membres du personnel pédagogique, administratif ou infirmier des trois Établissements scolaires de Renens un repas à la Salle de spectacles. Chaque retraité ou jubilaire s'est vu remettre une petite attention financière ainsi qu'un panier garni.

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

L'offre en matière de prestations et de conseils personnalisés est accessible aux adultes dans les locaux sis à la rue de la Savonnerie, alors que les élèves bénéficient de consultations au sein de l'Établissement secondaire de Renens. Les relations avec la Ville concernent non seulement les locaux mais également les activités jeunesse.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Le service PPLS, sis à la Rue de Lausanne 21, est composé de psychologues, de psychomotriciens et de logopédistes à disposition des familles et des intervenants scolaires pour toutes difficultés rencontrées par des enfants ou des adolescents dans leur développement. Les relations avec la Ville de Renens, commune boursière, concernent les locaux ainsi que le suivi des frais administratifs de la plateforme administrative et financière (PFAF) de la direction régionale PPLS pour les communes de la CRENOL.

PLANIFICATION SCOLAIRE

Le groupe de travail Planification scolaire s'est réuni à plusieurs reprises afin de suivre les besoins scolaires en matière d'infrastructures. Le rapport de législature, transmis au Conseil communal, a été déposé au printemps.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le bus scolaire est exploité à plein temps pour déplacer les élèves, essentiellement du premier cycle et lorsque les distances et les horaires ne permettent pas un déplacement à pied, pour des activités telles que la gymnastique, la rythmique, les cours de natation ou les soins dentaires, voire des sorties ponctuelles selon les disponibilités. Il participe également à la livraison des fournitures scolaires. Avec environ 20'000 km parcourus annuellement, le service de bus scolaire est très prisé par les Établissements primaires, arrivant parfois à saturation.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

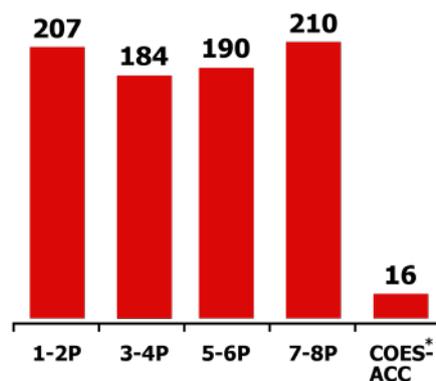
FAITS MARQUANTS DE 2021

L'année 2021 est marquée par l'avancée des travaux de planification scolaire. La commission de construction pour le site Verdeaux-Pépinières-Saugiaz (VPS) a poursuivi ses travaux et réalisé le programme de construction en deux phases (voir BaDoLog). Elle a affiné les solutions d'accueil transitoire des classes en lien avec les travaux. Des éléments modulaires sont prévus sur le terrain de Verdeaux.

Le groupe de travail concernant le sud des Voies poursuit son inventaire des besoins et sa recherche de solutions pour les locaux scolaires.

Cette année est à nouveau marquée par la pandémie de Covid-19. Cette situation a eu des répercussions importantes sur l'école et ses activités, sur l'ensemble de l'année.

STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE (au 1^{er} octobre)



*COES
ACC

Classe Officielle de l'Enseignement spécialisée
Classe d'accueil

RÉPARTITIONS DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

Bâtiments	Nombre de classes	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P ACC-COES	
Collège du Simplon	6	2	1	3	-	1 salle ACT-ACM 1 salle mesures compensatoires 1 salle de dégagement
Pavillon du Simplon	4	-	2	-	-	1 salle de dégagement
Sous-Biondes	6	2	1	1	-	1 salle ACT-ACM 1 salle mesures compensatoires 1 salle de dégagement
Verdeaux	22	-	-	-	12	2 salles AVI 2 salles de science 1 salle de TMA 2 salles de cuisine 2 salles de musique 2 salles d'informatique 2 salles ACT-TMA 1 salle économat
Collège des Pépinières	13	3	5	5	-	1 salle ACT-ACM 2 salles mesures compensatoires 2 salles de dégagement
Pavillon des Pépinières	4	2	-	1	-	1 salle de dégagement
Collège du Caudray	3	1	1	-	-	1 salle de dégagement

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

SPORTS SCOLAIRES FACULTATIFS

Organisés par les Établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs, enrichis cette année de plusieurs disciplines, continuent de rencontrer un vif succès. Badminton, capoeira, basket, hip-hop, mini-volley, kickboxing, yoga, parkour, handball, cirque, natation, agrès, cross-training et danse classique sont les activités proposées et suivies par les élèves du 2^e cycle.

Natation : Des cours de natation pour chaque classe de 4P et des classes de 3P ou 3-4P ont été organisés par les Établissements primaires à la piscine de la Plaine à Chavannes-près-Renens. Cependant, quelques cours de natation ont dû être annulés au vu du contexte sanitaire et suite aux directives du Département.

Après-midis sportives : Les classes de tous les degrés ont bénéficié de plusieurs après-midi sportives chacune. Les plus grands ont pu pratiquer le squash, la course d'orientation, l'athlétisme et la natation. Plusieurs classes ont pu se rendre à la patinoire.

CULTURE

Les rendez-vous culturels proposés cette année n'ont pas tous eu lieu au vu de la crise sanitaire. Seuls six spectacles ont été maintenus :

- *Basta Baston*, pour les classes de 7P, en février
- *Les fables de la Fontaine*, pour les classes de 6P, en mars
- *Sinus et Disto*, pour les classes de 3P, en mars
- *Bonjour le Monde*, pour les classes de 3-4P et 4P, en juin

- *La Moufle*, pour les classes de 1-2P, en décembre
- *The Navigator*, pour les classes de 6P, en décembre

ACTIVITÉ DE PRÉVENTION

L'accent porté sur les préventions est plus marqué chaque année. Cet effort éducatif, partagé avec les parents, fait désormais partie intégrante des missions de l'école. Les animations suivantes sont donc proposées aux élèves de l'Établissement :

- Animations de gestion des déchets, dans plusieurs classes de 1P à 6P
- Prévention et dispositif PIKAS « harcèlement scolaire », dans toutes les classes
- Prévention routière, dans toutes les classes
- Prévention des délits, dans les classes de 8P, CRPS, ACC
- Protection de l'image numérique, dans les classes de 8P, CRPS, ACC
- Action innocence, dans plusieurs classes de 6P et 7P- 8P
- Dépistage dentaire, dans toutes les classes
- Prophylaxie dentaire, dans les classes de 1-2P et 7P, ACC, CRPS
- Education sexuelle (PROFA), dans les classes de 3P, 3-4P, 6P, 8P, ACC et CRPS

ÉQUIPE SANTÉ

Constituée notamment d'enseignants formés en Promotion de la santé en milieu scolaire (Unité cantonale PSPS), ces professionnels mettent en œuvre la politique de prévention du Canton dans le cadre de l'Établissement. L'équipe, gérée par une déléguée PSPS, est composée de deux médiatrices scolaires, de l'infirmière scolaire, du médecin scolaire et d'un doyen. Elle se réunit régulièrement afin de préparer et coordonner les opérations prévues ou en cours (voir plus haut).

CAMPS

Organisés par les Établissements et financés par la Ville, chaque classe de 8P, CRPS et ACC se rend une semaine en camp de ski à Ondallaz ou aux Mosses. Les classes de 4P et 6P bénéficient d'une semaine d'école à la montagne à Ondallaz. Suite aux contraintes sanitaires en début 2021, 7 classes d'école à la montagne et 8 classes de camp de ski ont été annulées. En automne, 4 classes ont pu partir à l'école à la montagne (74 élèves) dès début septembre, tandis qu'une semaine a été reportée au printemps 2022 en raison de la pandémie.

COURSES D'ÉCOLE

Toutes les courses d'écoles ont eu lieu dans le respect des mesures sanitaires.

LOCAUX

Chaque année, les bâtiments et leurs infrastructures souffrent lors des intempéries ou en cas de forte baisse des températures. C'est pourquoi une maintenance de chaque instant est rendue indispensable dans nombre de bâtiments, tant au niveau de leur toiture que du système de chauffage (Verdeaux, Pépinières), ou encore des canalisations. En 2021, la toiture du Collège de Sous-Biondes a été rénovée.

Les collèges de Sous-Biondes et des Pépinières ont subi à plusieurs reprises des déprédations durant le wee-kend. Un grand merci aux différents services de la Ville de répondre si promptement et efficacement aux difficultés rencontrées.

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

La Direction apprécie les contacts réguliers et les projets mis en place avec les divers responsables de la Ville de Renens. Une relation de confiance réciproque permet une cohérence et nous nous réjouissons des beaux projets à venir. C'est grâce à ce partenariat fort que nous contribuons ensemble au bien-être de nos élèves et de nos enseignants.

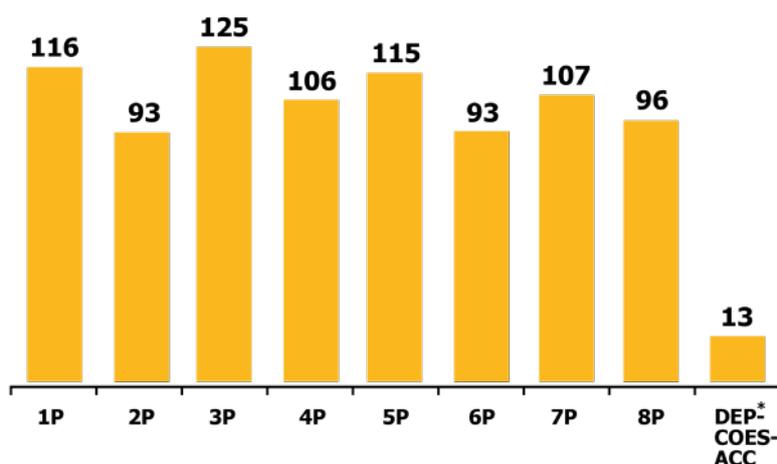
ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

FAITS MARQUANTS DE 2021

Avec une 2^e année sous l'égide de la Covid-19, l'Établissement de Renens-Est a dû s'adapter à certaines mesures, cependant l'enseignement en présentiel a pu être garanti. Les mises en quarantaine de classes ou de collèges ont eu peu d'impact.

Malgré ces contraintes sanitaires, l'Établissement poursuit ses réflexions sur le concept 360° définissant « notre école à visée inclusive ». Des partenaires, qu'ils proviennent du tissu associatif ou communal, participent à la réflexion d'équipes collaboratives. Cette nouvelle synergie renforce les liens si précieux entre la Ville de Renens et notre institution scolaire, ce qui nous réjouit.

STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE (CONTRÔLE DGE0)



*DEP Classe de développement primaire

9 élèves domiciliés en dehors de la commune fréquentent l'Établissement et 8 élèves de Renens sont inscrits dans un autre établissement scolaire.

RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

Bâtiments	Nombre de classes	1er cycle		2e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
La Croisée	2	2	-	-	-	-
24-Janvier	7	-	3	4	-	1 groupe Ressources
Florissant	10	4	3	2	-	1 classe CRPS (COES)
Nénuphar	9	4	5	-	-	1 groupe Ressources
Roseau	16	-	-	4	11	1 classe Accueil
Mont-de-By	3	1	1	1	-	-
Total	47	11	12	11	11	4 classes spéciales

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

L'Établissement propose de nombreuses activités sportives, culturelles et pédagogiques grâce au soutien logistique et financier de la Ville de Renens. Même si cette année a bousculé de nombreuses activités, certaines ont pu avoir lieu.

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Grâce au soutien financier tant communal que cantonal, les deux Établissements primaires de Renens sont en mesure de proposer un grand choix d'activités de sports scolaires facultatifs, organisées sur plusieurs sites et pendant la pause de midi : agrès, badminton, basket, capoeira, cirque, crosstraining, danse classique, fit dance, handball, Hip-hop, kickboxing, mini-volley, natation, parkour et yoga. Malgré les restrictions liées à la Covid-19, le sport scolaire facultatif a pu avoir lieu en 2021. 149 élèves se sont inscrits (48 élèves de moins par rapport à 2020).

ACTIVITÉS SPORTIVES

L'accès à certaines activités sportives comme la natation, la patinoire, les tournois ou les joutes, a été soumis aux directives sanitaires, et certaines d'entre-elles n'ont pu avoir lieu que partiellement.

CULTURE

Pendant l'année 2021, certains élèves ont pu assister à quelques spectacles scolaires :

- Ateliers d'improvisation par la compagnie ZIGZAG Théâtre, le 8 février, pour les classes de 7P
- Cirque Coquino, le 26 mars, pour les classes de 6P, ER et ACC
- *Lettres de l'écureuil à la fourmi*, Théâtre Oblique, le 26 mars, pour les classes de 5P
- *Sinus et Disto* par le Petit Théâtre, du 31 mars au 2 avril, pour les classes de 3P
- *Bonjour le monde* au Cityclub à Pully, les 26 et 27 mai, pour les classes de 4P et CRPS
- Animation Haïku, dans le cadre du projet pilote « Les Argonautes » mené par le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud, du 8 au 26 novembre, pour les classes 3P, 4P, inscrites
- *Le petit chaperon rouge* à l'Opéra de Lausanne, pour les classes de 5P. Ateliers lyriques du 4 au 8 novembre puis représentation le 11 novembre
- *Les escargots n'ont pas d'histoires*, dans le cadre de la programmation ZIGZAG Théâtre, du 22 au 25 novembre, pour les classes de 1P-2P
- Festival du Jeune public, Cityclub, Pully, le 2 décembre, classes de 7P
- *Alice, retour aux merveilles*, par le Petit Théâtre, le 16 décembre, classes de 6P
- Ciné-concert *The Navigator* de Buster Keaton, le 17 décembre, sur inscription

Comme l'année passée, la bibliothèque a été associée à ces activités culturelles et a proposé des lectures en lien avec les sujets abordés. Les élèves ont également eu l'occasion de découvrir le Centre de documentation des Pépinières ou la Bibliothèque du Léman lors de visites ponctuelles ou d'animations pédagogiques, tant que cela était autorisé. Ces activités se déroulant par classe, il a été possible de les maintenir dans leur grande majorité.

Depuis deux ans, l'Établissement primaire de Renens-Est accueille une médiatrice culturelle avec le projet pilote « Les Argonautes ». Sur mandat des enseignants intéressés, elle accompagne des projets et propose des interventions d'artistes en classe ainsi que des visites sur des lieux culturels, quand cela est possible.

Pour la 2^e fois consécutive, le spectacle du Chœur Est2West n'a pas pu avoir lieu, suite aux nombreuses répétitions annulées.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Comme chaque année, de nombreuses activités de prévention sont organisées.

- Cours de prévention routière et prévention criminalité (8P) donnés par la POL ont pu avoir lieu dans leur majorité.
- Prophylaxie dentaire : seules les visites prévues en automne ont pu avoir lieu. Les parents des 1-2P ont été autorisés à assister à la leçon dans le respect du nombre limité établi pour le local de classe.
- Visites dentaires : les classes se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour un contrôle durant les mois de mai et juin. Le déplacement a été assuré par le bus scolaire lorsque les distances étaient trop importantes et le temps limité.

- Education sexuelle : les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la Fondation PROFA. Ils sont proposés dans les classes de 3P, 6P, 8P et sont, en principe, accompagnés d'une séance d'information aux parents.

D'autres activités pédagogiques ont été proposées aux classes intéressées :

- Animation-Déchets : inscription facultative pour les classes de 1P à 6P
- École à la ferme : inscription facultative pour les classes 1P-2P
- Journée théâtre (alternative camps) : du 5 mars au 18 juin pour les classes 8P
- Journée au Refuge du Censuy et journée à La Ferme des Tilleuls (alternatives camps) : du 16 mars au 8 juin pour les classes de 6P

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

4 classes de 6P et 1 classe de 4P se sont rendues à Ondallaz en automne, tandis que, pour des raisons sanitaires, les autres camps ont été annulés. En remplacement, les classes ont pu bénéficier de journées spéciales proposées par l'équipe encadrante d'Ondallaz. Des sorties ski de fond ont également été organisées pour pallier l'annulation des camps. Toutes les courses d'école ont pu avoir lieu.

LOCAUX

Le taux d'occupation des locaux reste élevé, surtout au sud des voies où il n'y a plus de marge de manœuvre pour accueillir de nouvelles classes. La mise à disposition suffisante de locaux de dégagement reste une difficulté prioritaire pour garantir le bon fonctionnement de l'école.

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

L'école en présentiel a été notre objectif durant toute l'année 2021. Ce défi a été relevé par une équipe d'enseignants sur laquelle nous avons toujours pu compter. Adaptation, professionnalisme et souplesse ont été les maîtres mots pendant toute cette période.

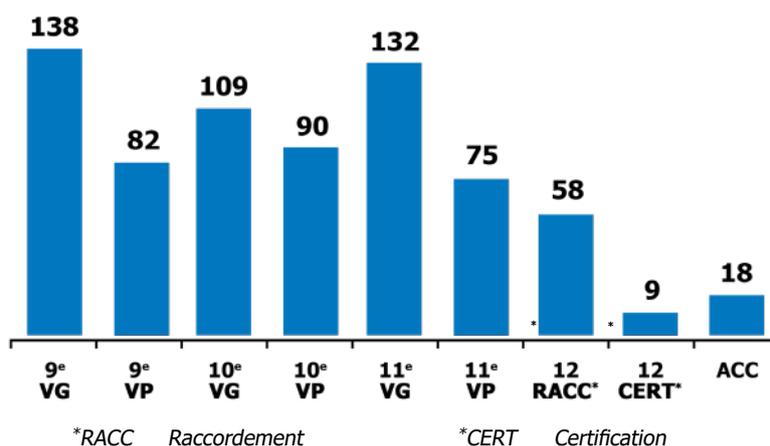
Face à l'imprévisible, l'Établissement a pu compter sur la collaboration sans faille des services communaux qui nous ont permis d'assouplir les impacts des restrictions sanitaires. Nous les remercions vivement pour leur compréhension et leur réactivité.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

FAITS MARQUANTS

L'année 2021 continue à suivre les traces de l'année 2020 touchée par la crise sanitaire. Une nouvelle fois, l'école a dû faire face à de nombreuses annulations, s'adapter et se réinventer pour que les élèves suivent une année scolaire des plus ordinaires; le souhait étant de maintenir les cours en présentiel afin de dispenser un enseignement de haute qualité.

STATISTIQUES DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE (au 1^{er} octobre)



ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

SPORT

Joutes sportives :

- Les joutes d'été ont été annulées pour des raisons sanitaires. Une marche sur une demi-journée et un rallye sportif ont été organisés à la place pour les 9S et 10S.
- A Noël, les joutes habituelles ont également été annulées. Un ciné-club les a remplacées.

Activités sportives particulières :

- La semaine de cours intensifs de natation pour les élèves de 9S non-nageurs a pu avoir lieu fin juin, comme d'habitude.
- Les 10S ont eu leur traditionnelle journée à ski de fond dans la région des Rasses, ou aux Mosses quand il a manqué de neige dans le Jura.
- Des cours de sports scolaires facultatifs (SSF) ont été mis sur pied durant le semestre de printemps (tae bo et escalade) et un cours de sports de raquette a été organisé au semestre d'automne. Plusieurs cours proposés n'ont pas réuni suffisamment d'inscriptions pour être ouverts.
- Des « après-midis sportifs » ont été organisés pour les classes (un par classe et par année) : escalade, squash, vélo acrobatique et tir à l'arc.
- L'Établissement à l'habitude de participer à certaines compétitions scolaires sur le plan vaudois et suisse. Ces compétitions ont toutes été annulées.
- La marche d'Établissement a pu avoir lieu cette année, en profitant à la fin septembre d'une embellie météorologique et ... sanitaire ! Le principe est de revenir à pied à Renens depuis Echallens (9S), Epalinges (10S, ACC et 12CERT) et St-Prex (11S et RACC).

Pour toutes ces activités, il faut relever le soutien important et apprécié de la Commune pour financer les transports, le matériel et les moniteurs.

CULTURE

Dans le domaine culturel, l'année a à nouveau été chaotique. Les activités prévues en hiver étaient soumises à des restrictions sanitaires variables, par conséquent des sorties théâtre prévues de longue date pour le début de l'année ont dû être annulées. Les consignes données aux théâtres empêchant que les élèves se mêlent aux spectateurs du soir ont été contournées par l'organisation de séances réservées aux écoles dans certains cas.

Des ateliers slam donnés par Narcisse aux 10^e ont pu être organisés car ils ne concernaient qu'une classe à la fois et n'impliquaient aucune mixité. La visite annuelle du MCBA a été abandonnée : l'obtention d'un pass sanitaire pour plusieurs élèves et enseignants étant trop contraignante et son organisation sans mélanger les classes était trop complexe. Cette année, une nouvelle approche aurait permis aux élèves de 11^e de présenter l'exposition aux élèves de 9^e. Peut-être n'était-ce pas la bonne année pour ce projet ambitieux qui a déjà été testé les années précédentes par une ou deux classes avec succès. Le projet est reporté à une date ultérieure.

Pour prolonger la semaine de la lecture et pour faire écho au « bruit des pages » proposé par Mme Cesla Amarelle, deux semaines de lecture ont été organisées, en collaboration avec la bibliothèque de la Ville. Le concept est simple : chaque jour, durant 2 semaines, (du 22 mars au 2 avril) les élèves ont lu pendant 15 minutes. Il a été fait en sorte de ne pas impacter toujours la même branche d'enseignement.

Les activités, même réduites cette année, ont pu être mises en place grâce à l'aide financière du Département et aux subventions de la Commune que nous remercions chaleureusement. Elles sont une bulle d'oxygène pour les élèves et leur permet de s'enrichir dans des domaines qu'ils connaissent moins.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- Action innocence, intervention afin de sensibiliser les jeunes de 9^e à la problématique des écrans et des réseaux sociaux.
- Exposition « Jeunes VS homophobie » et ateliers en lien avec la journée du 17 mai (homophobie).

- Les enseignants formés à la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) sont intervenus régulièrement dans l'Établissement.
- Le Groupe des adultes alliés pour la prévention de l'homophobie et de la transphobie a été à disposition des élèves.
- La campagne pour le respect en milieu scolaire a été poursuivie, accompagnée de la volonté claire d'utiliser et de favoriser un langage non-discriminant au sein de l'Établissement, notamment par le biais des documents administratifs et circulaires.
- Le groupe santé a travaillé sur la mise en place de plusieurs projets :
 - Affiches, flyers, podcasts réalisés par les élèves avec le soutien de VOGAY pour le harcèlement.
 - Réalisation et exposition dans les couloirs de la fresque collaborative sur le « Vivre ensemble pendant la Covid-19 » : Ce que nous ressentons, ce que nous souhaitons pour l'avenir.
 - Ateliers philo SEVE
 - Demande de subside pour la comédie musicale « Pirates ! »
- La collaboration avec les autres équipes de l'Unité PSPS de la commune et de la région CRENOL (formation, échanges sur les différents projets, ...) ainsi qu'avec les Autorités communales a été favorisée.

ÉQUIPE SANTÉ

L'équipe santé est composée des trois infirmières à mi-temps, formées en action et santé communautaire, ainsi que de deux médecins scolaires, qui collaborent étroitement.

L'infirmière en milieu scolaire intervient auprès des enfants, des jeunes et de leur famille pour promouvoir la santé et le bien-être physique, mental et social. Dans sa pratique, elle offre conseil et expertise, accompagnements et soins et contribue à créer un environnement favorable aux apprentissages et à l'enseignement dans les Établissements. Elle travaille en interdisciplinarité avec différents acteurs internes et externes pour développer des activités de promotion et de prévention, mais aussi dans le cadre d'interventions individuelles diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences et incidents critiques, maladies chroniques, handicap). Elle planifie des interventions (entretiens avec les familles, animations en classe, vaccinations.) Elle soutient la direction dans la mise en place d'un protocole de gestion des premiers secours et dans la gestion de l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire.

L'équipe infirmière participe à l'intégration des futurs 1P en animant une séance dans le projet « Sur le chemin de l'école ».

L'équipe santé participe régulièrement à des formations continues, à des séances de supervision ainsi qu'aux activités de l'Établissement (promotions et activités culturelles et sportives).

PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

Projet « Notre ville propre »

Malgré la crise sanitaire, l'écologie n'est pas oubliée. Toujours avec le soutien de la Ville de Renens, le projet « Notre ville propre » qui sensibilise les élèves au tri des déchets et les forme à une attitude citoyenne en les rendant acteur, prend de l'ampleur.

Ambassadeurs du tri

L'initiative « ambassadeurs et ambassadrices du tri » continue et a été récompensée cette année par le Mérite Jeunesse (voir secteur Jeunesse, Projet « Poubelles vertes »). Le projet occasionne des rencontres intergénérationnelles qui sont très précieuses et permettent au tissu social de se renforcer.

Ces deux projets peuvent avoir lieu grâce à l'initiative de deux enseignantes et au soutien logistique de la Commune. Ces collaborations sont indispensables pour faire de l'école un lieu de formation des citoyens de demain.

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

Tous les camps ont été annulés (les camps de ski pour les 9S, les camps de volée (activités sportives ou artistiques à choix) pour les 10S et les voyages d'études pour les 11S). Par conséquent, plusieurs journées extra-sco-

lares (sportives ou culturelles) ont été proposées en remplacement. Les 9S ont eu notamment une journée à ski de fond. Par chance, toutes les courses d'école ont pu avoir lieu comme prévu lors de la dernière semaine de l'année scolaire 2020/2021.

LOCAUX

Cette année encore, la situation sanitaire n'a pas pu permettre l'organisation de l'inauguration du bâtiment « Maurabia ».

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

Malgré une année difficile et exceptionnelle pour l'ensemble des acteurs engagés dans nos différents projets, les intervenants ont fait de leur mieux pour s'adapter à ces circonstances particulières. Ces arrangements ont permis à une partie des projets de se réaliser. Ces actions sont également le fruit du soutien important, de la confiance et de l'excellente collaboration des Autorités communales. Les investissements de la Commune de Renens procurent les outils indispensables à la construction d'un environnement serein et propice à l'apprentissage pour les élèves, afin qu'ils deviennent des acteurs responsables au sein de notre société. Ils contribuent également à la construction d'une école à visée inclusive. Espérons que l'année 2022 soit plus clémente afin de pouvoir continuer les actions d'accompagnement des élèves, et que la nouvelle comédie musicale « Pirates! » puisse voir le jour.



SPORT

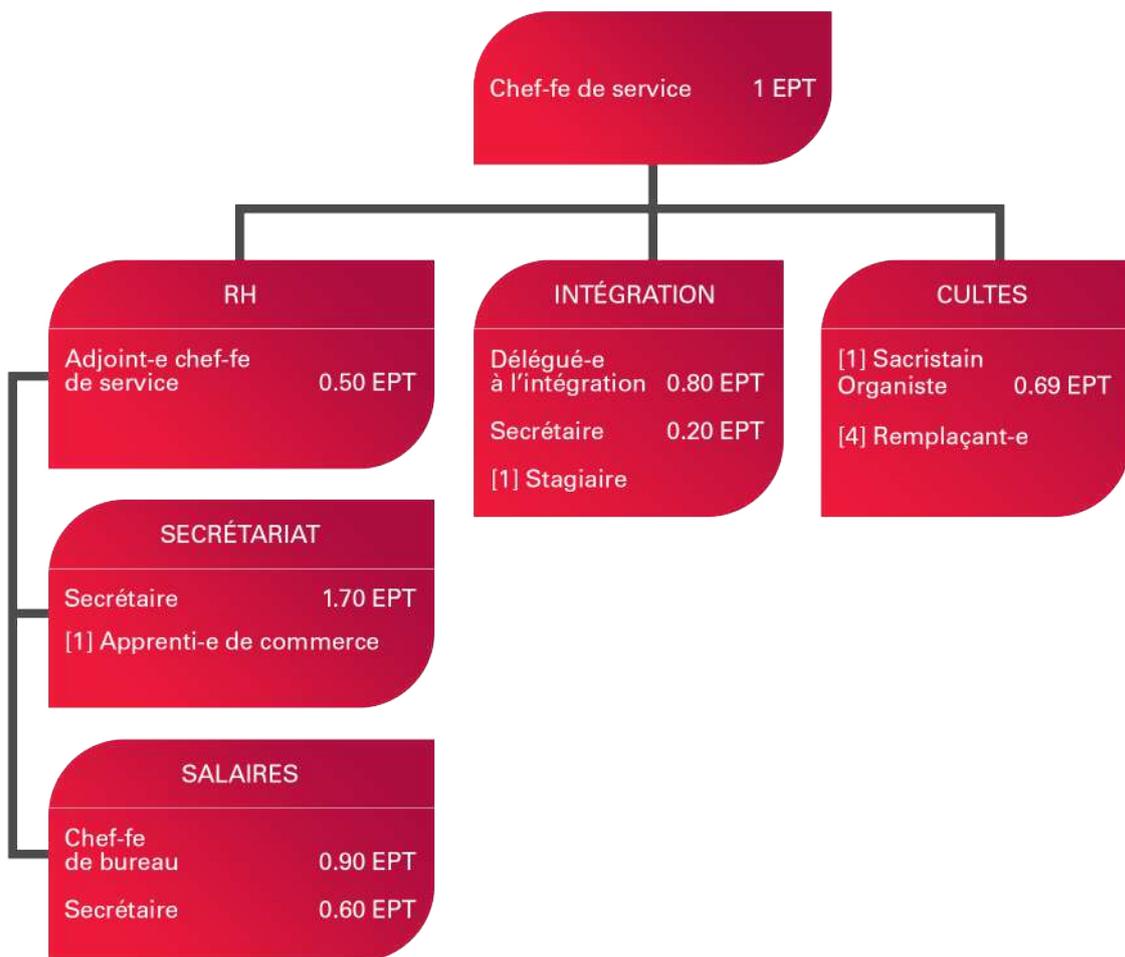
INTÉGRATION

RESSOURCES
HUMAINES



Directeur
Oumar Niang, Municipal

Chef de service
Bertrand Levrat



SPORT - INTÉGRATION - RESSOURCES HUMAINES

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Recrutement
- Formation et développement des compétences
- Salaires et assurances sociales
- Application du statut du personnel
- Programme «Santé et Travail»
- Gestion de la formation des apprenti.e.s
- Direction du secteur intégration
- Relations avec les communautés religieuses

POINTS FORTS 2021

- Nouvelle organisation du service
- Finalisation du projet «égalité salariale»
- Adaptation régulière des directives en lien avec la pandémie de COVID-19
- Organisation d'une soirée albanophone dans le cadre de la Piazzetta

La gestion des sports sera rattachée à cette direction en 2022

SERVICE SPORT-INTÉGRATION-RESSOURCES HUMAINES (SIR)

RESSOURCES HUMAINES

SAVOIR SE RÉINVENTER (BIS)

Le titre utilisé en 2020 s'avère toujours d'actualité pour l'exercice 2021 qui vient de se terminer. En effet, outre le rattachement du Service à un nouveau dicastère, Sport-Intégration-Ressources humaines, il a aussi fallu composer avec l'absence d'un chef de service tout au long de l'année. Le personnel du Service des Ressources humaines a également fait preuve d'une adaptabilité sans faille au gré des mutations internes qui ont émaillé son quotidien. Malgré ces différents écueils, la continuité des activités du Service a été pleinement assurée.

La pandémie a encore occupé le devant de la scène durant cette année 2021. Les évolutions régulières des directives fédérales et cantonales en lien avec la pandémie ont aussi contraint le Service à ajuster fréquemment les recommandations à l'attention des collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Renens. Il a ainsi fallu continuer à trouver des solutions innovantes afin de garantir le maintien de l'entier des prestations délivrées habituellement par les membres du personnel de la Ville de Renens. La fin d'année a été particulièrement compliquée en raison du nombre important de personnes touchées par le virus.

Durant cette année, pas moins de 110 recrutements ont été menés à bien représentant un total de 1'586 dossiers de candidatures traités. Des chiffres presque trois fois plus élevés qu'en 2020.

Plusieurs projets n'ont malheureusement pas pu démarrer en 2021 alors que d'autres ont dû être suspendus. On notera cependant avec satisfaction que la Ville de Renens a obtenu le label «Fair-On-Pay +» qui atteste du respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes au sein de son administration. Valable pour une durée de 4 ans, il vient récompenser un engagement mené depuis plusieurs législatures et permet de concrétiser un point central de la «Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public» signée en 2016. Les manifestations à l'attention du personnel ont également pu se dérouler normalement, ou presque, contrairement à 2020.

QUELQUES CHIFFRES

PREAMBULE

Le présent rapport a été établi en tenant compte de la nouvelle répartition des directions entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021. Afin que la comparaison entre les différentes années soit pertinente, il a été décidé, à titre exceptionnel, que les données concernant le personnel se baseraient encore cette année selon le modèle des dicastères 2016-2021.

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE

Les EPT (postes équivalent plein temps) et les postes vacants fluctuent en fonction de l'attribution des postes. Les EPT représentent la somme des postes reliés à la structure du service, alors que les postes vacants reflètent les pourcentages inoccupés à l'instant T. À la fin de l'année, 296 collaboratrices et collaborateurs travaillent pour la Ville, auxquels s'ajoutent les 42 accueillantes en milieu familial.

Services	2019		2020		2021	
	EPT	Vacant	EPT	Vacant	EPT	Vacant
Secrétariat du Conseil communal	0.40	-	0.40	-	0.40	
Administration générale	10.55	1.05	10.55	0.25	10.55	0.25
Ressources humaines	4.70	-	4.70	0.80	4.70	1.00
Finances	7.00	0.10	8.00	0.10	8.00	-
SDOL	6.55	-	5.75	0.15	5.75	0.15
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	38.09	0.20	39.33	0.20	40.33	0.80
Gestion urbaine-Développement durable	38.90	1.00	39.90	0.30	41.70	1.30
Urbanisme	8.20	0.20	8.20	0.20	9.00	-
Travaux	5.80	-	9.40	0.60	9.40	0.60
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	27.55	3.20	27.55	3.80	27.55	4.30
Informatique-Population-Sécurité publique	12.10	-	12.20	--	12.20	--
SDIS	0.90	-	0.90	--	0.90	--
Enfance-Cohésion sociale	59.05	1.95	69.44	2.65	73.34	6.20
TOTAL EPT	214.05		236.32		243.82	

EPT : équivalent plein-temps attribué Vacant : pourcentage vacant au 31.12

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2021, il y a eu 35 arrivées et 22 départs (3 retraites, 16 démissions, 3 licenciements) répartis de la manière suivante :

Services	2019		2020		2021	
	Arrivées*	Départs	Arrivées*	Départs	Arrivées*	Départs
Administration générale	1	2	1	1	1	0
Ressources humaines	-	-	-	1	1	2
Finances	-	-	1	-	1	-
SDOL	1	1	-	-	1	1
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	4	2	3	-	3	2
Gestion urbaine-Développement durable	4	3	2	1	2	1
Urbanisme	2	1	-	-	3	2
Travaux	-	-	2	1	-	-
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	1	4	3	2	6	2
Informatique-Population-Sécurité publique	1	-	-	-	1	1
Enfance-Cohésion sociale	8	5	15	5	15	9
Conseil Communal					1	1
SDIS					-	1
TOTAL	22	18	27	11	35	22

*Y compris les nouveaux postes

PERSONNEL AUXILIAIRE, TEMPORAIRE ET HORS EFFECTIF

Personnel auxiliaire	2019	2020	2021
Encadrant-e-s de devoirs accompagnés	97 personnes pour 7'225 heures	*114 personnes pour 8'347 heures dont 1'755 heures compensées COVID-19	125 personnes pour 8'767 heures
Moniteurs-trices sport facultatif	656 heures	*649 heures dont 257 heures compensées COVID-19	503 heures
Camps scolaires	53 personnes pour 21 camps (y.c camps de volée)	**30 personnes pour 13 camps (2 camps et camps de volée annulés)	7 personnes pour 3 camps de volées et une journée de ski (camps de ski annulés)
CRA - Centres aérés	5 centres aérés pour 9 moniteurs	***5 centres aérés pour 18 moniteurs	4 centres aérés pour 21 moniteurs
CRA – Moniteurs-trices d'encadrement / d'ateli-ers / sportif / espaces repas dès 2021	7 moniteurs pour 650 heures	*4 moniteurs pour 466 heures dont 216 heures compensées COVID-19	6 moniteurs pour 757 heures
Ondallaz (colonies)	30 personnes pour 8 camps	***11 personnes pour 3 camps	15 personnes pour 4 camps
Auxiliaire de nettoyage (nettoyage d'été)	27 personnes pour 3'164 heures	17 personnes pour 960 heures	31 personnes pour 3'542 heures

* Il s'agit d'heures durant lesquelles le télétravail n'était pas possible, selon la nature de l'activité de la collaboratrice ou du collaborateur, mais dont le paiement a été assuré.

**En raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, les activités extra-scolaires ont été impactées. Deux camps de ski ont dû être annulés ainsi que les camps de volée prévus la semaine du 14 au 18 septembre 2020.

***Les colonies de vacances de Pâques qui se déroulent à Ondallaz ont dû être également annulées et celles prévues durant les vacances d'été ont eu lieu sous la forme de centres aérés.

Pour des missions limitées dans le temps, en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie ou accident ou encore lors de congé maternité, 28'252 heures ont été effectuées par différentes personnes, engagées à cet effet durant l'année 2021.

Personnel temporaire	2019	2020		2021
	Heures	Heures effectives	Heures compensées COVID-19*	Heures
Conseil communal				48
Administration générale	912	352	234	
Ressources humaines	1427	657		590
Finances	-	227		1'761
SDOL	169	20		
Administration BaDoLog	281	393		2'546
Bâtiments	-			175
Conciergerie	3'262	2'508	504	1'186
Administration GUDD	596	763	293	555
Espaces verts	-			133
Logistique-Maintenance	-			1'866
Urbanisme	1'252			
Police des constructions				236
Travaux				715
Administration CJS	1'240	990	342	1'796
Culture	-			141
Bibliothèque du Léman				381
Salle de spectacles	88	1'182	320	
Bibliothèque publique	-	292		
Jeunesse	529	2'927	816	584
Camps scolaires et colonies Joli-Bois	832			94
Enfance-Cohésion sociale administration	231	118.50		541
Enfance	-	57.50		49
Réseau accueil de jour Renens/Crissier				291
CVE « Les Globe-Trotteurs »	1'913	492		1'393
CVE « Le Tournesol »	1'106	1'664	63	3'137
CVE « La Farandole »	3'050	1'970	242	4'033
Jardin d'enfant « Le Lapin Bleu »	692	23	9	428
Jardin d'enfant « Le Pinocchio »		23	9	15
Garderies - Pool de remplacement	2'188	1'018	42	2'681
Accueil familial de jour-Renens	529			143
Service dentaire	64			
UAPE Censuy	855	160		927
APEMS Léman	615	740	227	524
APEMS 24-Janvier	60	174		743
Réfectoire de Florissant	117	253	55	315
Réfectoire scolaire Temple	275	29		67
Total	22'283	17'033	3'156	28'252

*il s'agit d'heures durant lesquelles le télétravail n'était pas possible, selon la nature de l'activité de la collaboratrice ou du collaborateur, mais dont le paiement a été assuré.

Hors effectif	2019	2020	2021
Accueillantes en milieu familial	47 personnes pour 264'770 heures	49 personnes pour 260'699 heures dont 62'715 heures compensées* COVID-19	42 personnes pour 245'936 heures

*Il s'agit d'heures durant lesquelles le télétravail n'était pas possible, selon la nature de l'activité de la collaboratrice, mais dont le paiement a été assuré.

ACCIDENTS

En matière de LAA, une différenciation est faite entre les accidents professionnels et non professionnels, ainsi qu'entre les accidents avec et sans arrêt de travail. Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 181 (83 en 2020) et à 759 (1033 en 2020) pour les accidents non professionnels, soit un total de 940 jours. Pour 2021, les statistiques sont les suivantes :

Accident avec arrêt de travail	2019	2020	2021
Professionnel	9	4	14
Non professionnel	33	36	47
Total de cas	42	40	61

Accident sans arrêt de travail	2019	2020	2021
Professionnel	8	0	8
Non professionnel	27	23	36
Total de cas	35	23	44

La hausse des accidents professionnels s'explique notamment par la période de semi-confinement et de télétravail en lien avec la COVID-19, qui a privé certaines équipes de collaborateurs, entraînant parfois fatigue et surcharge de travail.

MALADIE

Jours d'arrêt	2019	2020	2021
Professionnel	6'130	6'858	4'232

Ce sont 331 personnes qui ont totalisé 4'232 journées d'absence pour maladie en 2021. Le projet « Santé et Travail » (SET) n'a pas pu se déployer durant l'année 2021 car le contexte sanitaire ne le permettait pas, s'agissant en particulier de la mise en place du télétravail à forte occupation.

Durée de l'absence maladie	2019	2020	2021
de 0.5 à 2 jours	487	490	536
de 3 à 29 jours	38	36	27
de 30 à 89 jours	21	25	25
de 90 à 264 jours	3	2	3
Plus de 265 jours	5	2	2
TOTAL DE CAS	554	555	593

Les absences répertoriées dans les tableaux ci-dessus ne comportent pas les absences liées à la crise sanitaire. Les absences dues à la COVID-19 (personnes mises en quarantaine, isolement, traitement particulier des personnes vulnérables) ont été répertoriées et identifiées différemment dans le Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).

Elles ont été classifiées sous « Absence Pandémie » et le nombre totalisé est de 653 jours. La durée des absences a varié d'un cas à l'autre, compte tenu des situations particulières de chaque personne.

RECRUTEMENT

Durant l'année 2021, 110 recrutements ont été menés par le Service des Ressources humaines incluant : 34 postes fixes, 53 postes temporaires, 16 postes de stagiaires et 7 apprenti.e.s, représentant un total de 1'586 dossiers de candidatures traités.

De plus, ce ne sont pas moins de 357 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

Moyen de publication	2019	2020	2021
Presse	2	2	1
Internet	41	35	39

FORMATION CONTINUE

La formation continue regroupe l'ensemble des prestations proposées aux collaboratrices et collaborateurs telles que les séminaires professionnels, les formations continues ainsi que les formations certifiantes.

Pour certaines de ces formations, une convention et une période de redevance ont été convenues.

Service	2019	2020	2021
Administration générale	14	-	12
Ressources humaines	9	7	2
Finances	1	-	13
SDOL	-	2	2
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	18	8	22
Gestion urbaine-Développement durable	19	5	21
Urbanisme	20	11	12
Travaux	7	3	3
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	12	15	23
Informatique-Population-Sécurité publique	16	1	7
Enfance-Cohésion sociale	100	40	64
Nombre de formations	216	92	181

APPRENTI.E.S & STAGIAIRES

En 2021, ce sont 8 apprenti.e.s. qui ont obtenu leur CFC! Deux assistantes socio-éducatives, 3 employé.e.s de commerce et 3 horticulteurs.trices-paysagistes.

Au 31 décembre, la Ville comptait 14 apprenti.e.s toutes filières confondues :

- 3 employé.e.s de commerce
- 6 assistant.e.s socio-éducatif.s-ve.s
- 2 hortultrices-horticulteurs paysagistes
- 2 agents d'exploitation
- 1 agente en information documentaire

Sensible à la qualité de la formation des apprenti.e.s de la Ville, le Service des Ressources humaines s'investit particulièrement sur cette thématique.

La Ville de Renens offre aux apprenti.e.s rencontrant des difficultés un soutien individuel et spécifique, entre autres par la mise en place de cours d'appuis. L'ensemble des formatrices et formateurs de terrain sont, en priorité, leur premier soutien.

L'Administration a également accueilli plusieurs stagiaires (observation, réinsertion ou écoles professionnelles) pour une durée variant de quelques jours à plusieurs mois.

PLAN DE MOBILITÉ

Plan de mobilité	Personnel communal		
	2019	2020	2021
Abonnement mensuel, parking *	85	90	105
Cartes de stationnement occasionnel *	325	431	345
Subventions abonnement annuel CFF ou TL	68	66	75
Subventions abonnement 1/2 tarif CFF	50	64	70
Cartes Mobilis	218	222	181
Cartes journalières CFF	14	41	27
Entretiens vélos	5	3	10
Subventions achat vélo	30	24	30

* Les abonnements mensuels parking ainsi que les cartes de stationnement occasionnel sont également proposés aux partenaires (PROFA, PPLS, Orientation, enseignants).

Pour 2021, 118 abonnements mensuels de parking et 722 cartes de stationnement occasionnel ont été vendus aux partenaires.

ABONNEMENTS PISCINE

La Municipalité offre chaque année à tout le personnel fixe, aux apprenti.e.s, aux accueillantes en milieu familial, au personnel de milice ainsi qu'aux retraité.e.s de la Ville de Renens, un abonnement à la piscine de Renens.

En 2021, ce sont 124 abonnements qui ont été délivrés contre 110 en 2020.

ÉVÈNEMENTS

A VÉLO AU BOULOT – BIKE TO WORK

6 équipes (25 personnes) se sont inscrites à l'action «Bike to Work » 2021, qui consiste à se rendre à pied ou vélo à son travail. Pour clôturer cette édition qui s'est déroulée durant tout le mois de juin, un apéritif convivial a été organisé le 28 juin 2021.



SORTIE DES APPRENTIS

Le 9 novembre s'est tenue la sortie annuelle des apprentis. Cette rencontre permet aux apprentis des différentes filières de formations de tisser des liens, d'échanger sur des expériences variées et de créer un esprit d'équipe.

C'est au «Parfum d'épices » à Crissier qu'ils se sont réunis pour un atelier Masterchef.

SOIRÉE DU PERSONNEL

La soirée du personnel s'est déroulée le 10 septembre 2021. Un bel apéritif a d'abord été partagé auprès de la Bibliothèque du Léman pour ensuite rejoindre une ambiance tropicale pour le souper à la Piscine de Renens.



RETRAITÉS

Plus d'une vingtaine de retraités se sont retrouvés le 1^{er} septembre pour leur journée, offerte par la Ville de Renens et coordonnée par le Service des Ressources humaines. La visite de la passerelle «Rayon Vert » était à l'honneur.

JOURNÉE « OSEZ TOUS LES MÉTIERS »

18 enfants ont partagé avec un-e parent-parrain-marraine-proche, une journée à ses côtés afin d'en apprendre et en savoir plus sur son métier. Cette journée s'est déroulée le jeudi 11 novembre.

JUBILAIRES ET RETRAITÉS DE L'ANNÉE

Le 30 novembre, la Municipalité a eu le plaisir de convier 67 jubilaires fêtant leurs 10 à 35 années de service, en 2020 et 2021 ainsi que 3 retraités au traditionnel repas organisé en leur honneur.

FÊTE DE NOËL

La Fête de Noël pour les collaborateurs.trices n'a pas pu être organisée dans le même contexte que les années précédentes. Néanmoins, l'équipe RH, avec l'accord du Père Noël et sur inscription, a confectionné et distribué des sachets de friandises pour les enfants des collaborateurs.trices. Cette démarche s'est inscrite dans la volonté de pouvoir apporter de la convivialité malgré la période complexe traversée.

CULTES

Les relations entre l'État et les communautés religieuses sont régies par diverses lois qui règlent notamment les aspects de reconnaissance et de subventionnement. Le Service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition et de l'entretien des lieux de culte, de la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges, ceci pour l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD).

Les participations financières ci-après concernent l'année 2020, celles de 2021 n'étant pas encore connues au moment de l'élaboration du rapport.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE ET LA CASCADE

En 2020, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes.

La Cascade offre une écoute active compétente, un espace thérapeutique, un soutien psychologique, une démarche en art-thérapie pour adultes et enfants. Elle est ouverte à tous, quelles que soient les convictions religieuses des bénéficiaires. Chacun participe financièrement selon ses moyens.

Pour les jeunes, la Région «Les Chamberonnes » organise des camps, des week-ends, des formations Jacks (jeunes accompagnants de camps et de catéchisme). Des lieux propices au développement de rencontres entre jeunes chrétiens ont aussi été créés à Bussigny et au Mont-sur-Lausanne. Ces activités ont également dû s'adapter à la situation sanitaire.

PAROISSE DE RENENS-VILLAGE

En 2020, les frais se sont élevés à CHF 131'112.53, ils concernent les salaires des organistes et des sacristains, ainsi que l'entretien des bâtiments assuré par le Service BaDoLog.

Quelques événements en 2021:

- Pâques: rallye destiné aux Familles;
- Noël: association avec les autres communautés chrétiennes pour offrir des activités gratuites pour les enfants lors du Noël communal;
- Les 2^e, 3^e et 5^e jeudis, méditations en musique au temple, accompagnées par l'une des ministres et l'organiste;
- Accompagnement des familles, en particulier lors de deuils.



Temple de Renens-Village

TEMPLE DE CHAVANNES-EPENEX

En 2020, la part de la Ville de Renens a été de CHF 16'863,40.

La Paroisse de Chavannes-Epenex est née dans les années soixante en regroupant le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens et des quartiers de Renens et Ecublens. C'est une paroisse ouverte et engagée, et qui est pilote dans le projet EcoEglise. Il s'agit d'un éco-diagnostic à remplir autour de cinq thèmes: enseignement et célébration, bâtiments, terrains, mode de vie et engagement local et global.

Quelques événements en 2021 :

- 4 juillet: culte d'adieu pour la retraite du pasteur Sylvain Durnat après 11 années de ministère dans l'Ouest lausannois, une pasteure remplaçante, Mme Nadine Huber, officiera jusqu'en août 2022;
- 28 août: 1^{re} rencontre pour les communautés du réseau EcoEglise Partage;
- Du 5 septembre au 21 novembre: trois concerts de musiques traditionnelles;
- 24 et 25 décembre: chantée et culte de Noël.

PAROISSE DU SUD-OUEST LAUSANNOIS

En 2020, la part de la Ville de Renens a été de CHF 2'721.25.

La Paroisse du Sud-Ouest lausannois est située sur les Communes de Lausanne, Prilly et Renens, qui se répartissent les frais. Elle englobe le Parc de Valency, la Vallée de la Jeunesse et le cimetière du Bois-de-Vaux. Elle s'étend du Pont Chauderon à la Bourdonnette et trois lieux de culte constituent cette paroisse: la Chapelle de Malley, le Temple de Sévelin et le Temple de St-Marc.

La Ville de Renens contribue aux frais de la Chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renanais. La répartition des frais entre les trois communes se base sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse.

FOYER PAROISSIAL DE MALLEY

Le foyer paroissial, qui accueille de multiples activités, est au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) auprès de la Ville de Lausanne. Ce DDP était arrivé à échéance le 16 février 2015 et a été prolongé jusqu'au 17 février 2020. Au vu de l'avancement des travaux du quartier «Malley Gazomètre», une nouvelle prolongation de 3 ans a été accordée. Ce foyer ne sera pas maintenu dans le cadre du nouveau plan de quartier, toutefois des réflexions sont entreprises afin de formuler les besoins en locaux dans la future configuration de Malley.

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

En 2020, la part de la Ville de Renens a été de CHF 4'537.95.

La Paroisse de langue allemande de Villamont se situe à l'avenue de Villamont 13 à Lausanne depuis 1906. Elle est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise et comprend 34 communes. Elle offre des activités diverses, en lien avec les besoins de ses paroissiens et des personnes qu'elle souhaite rejoindre.

Quelques événements en 2021 :

- Les cultes habituels ont pu être maintenus malgré les conditions sanitaires ;
- Pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer à la paroisse, le culte écrit est envoyé par la poste ou par courriel ;
- Tous les jeudis, une méditation en silence est proposée dans la sacristie ;
- Des jeunes musiciens ont été soutenus durant la crise sanitaire, la paroisse leur a mis gratuitement le temple à disposition et trois concerts ont été proposés.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE RENENS ET ENVIRONS



Vitrail, « Frère Vent, l'air, les nuages, le ciel et tous les temps »

En 2020, la part de la Ville de Renens a été de CHF 73'563.87. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 196'920.07, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice, au prorata du nombre de paroissiens catholiques. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises. Les lieux de culte sont l'Église de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une nouvelle convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, de Prilly et de Renens a été signée en juillet 2021 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. La clé de répartition se base sur le nombre d'habitants (SCRIS) au 31 décembre, au lieu du nombre de paroissiens.

En 2018, la réalisation des 14 vitraux du «Cantique des créatures» a débuté grâce à la générosité des paroissiens, 11 vitraux ont été réalisés entre 2018 et 2020. En 2021, le 12^e vitrail le «Frère Vent » a été installé lors de la fête des communautés.

Quelques événements en 2021 :

- Tous les derniers dimanches du mois, un groupe de jeunes «Aboun» a proposé une action solidaire à la communauté de Renens. Des denrées alimentaires non périssables ont été collectées afin de garnir les cornets distribués les jeudis aux familles nécessiteuses de l'Ouest lausannois et aux personnes bénéficiant de l'accueil de jour ;
- Dès le 7 octobre: mise en place d'une nouvelle activité Rencontres de «l'Eau Vive» pour les aînés;
- 10 octobre: Fête des communautés à l'église St-François, messe de toutes les communautés avec prière, bénédiction et célébration de la fête de St-François d'Assise. En raison des mesures sanitaires, il n'y a pas eu de stands de nourriture et d'animations ;
- Une nouvelle activité a été proposée, pour découvrir les étapes de la Via Francigena (chemin pédestre qui relie Ste-Croix au Grand-St-Bernard pour le parcours suisse). Cette activité a réuni de nombreuses personnes de tout horizon et a créé de belles rencontres. Elle va se poursuivre en 2022 ;
- La grande nouveauté a été l'installation de la nouvelle sonorisation de l'église, ce qui permet une meilleure acoustique durant les célébrations ;
- La collaboration avec l'Espace solidaire de Renens a continué en mettant la salle Jérusalem et la cuisine à disposition.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE ST-JOSEPH

En 2020, la part de la Ville de Renens a été de CHF 18'505.20.

Les 8'000 catholiques de la Paroisse Saint-Joseph habitent dans les quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais à Prilly et les quartiers de Longemalle et de Florissant à Renens. Cette paroisse est composée de presque 80 nationalités et cultures différentes. Elle accueille les communautés vietnamienne, camerounaise, italienne et érythréenne pour leurs animations et leurs célébrations. Elle fait partie, avec la paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly, de l'Unité pastorale Prilly-Prélaz.

Ses activités sont, entre autres: chorale, groupe liturgique, visites à l'Hôpital, EMS et à domicile, groupe de l'entraide, groupe Missionnaire, groupe de la Pastorale des baptêmes, mouvement des aînés «Vie Montante», rencontres œcuméniques et interreligieuses, accueil des nouveaux paroissiens et conférences.

Le cas de cette fraction de paroisse est réglé par une convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens basée sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse.

COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE LAUSANNE ET CANTON DE VAUD

En 2020, la part de la Ville de Renens a été de CHF 385.95.

En effet, depuis 2020, Renens verse à nouveau une contribution à cette communauté, le nombre d'Israélites pratiquant étant de 22.

La Convention de subvention de la communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) pour les frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté comprend le principe d'une contribution annuelle forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'Israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres. La convention en vigueur a été établie le 4 novembre 2020 avec effet au 1^{er} janvier 2020 pour la période 2020-2024, elle sera revue tous les cinq ans.

La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du canton.

SECTEUR INTÉGRATION

L'année 2021 a vu l'annulation ou le report de nombreux projets et manifestations liés à l'intégration ; cependant, certaines activités ont pu être maintenues voire développées, malgré la pandémie.

Les incidences du covid-19 ont conduit à de nombreuses séances de coordination, tant sur le plan local que sur le niveau cantonal et national. Les échanges se sont poursuivis avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec lequel la collaboration est par ailleurs toujours excellente.

Malgré la pandémie, le Secteur a poursuivi son travail de soutien en orientant et conseillant toute personne ou association faisant appel à ses services. Outre les demandes individuelles, le Secteur a régulièrement été sollicité pour participer à des recherches ou des formations en lien avec l'intégration.

FÊTE DES VOISINS



La Ville de Renens a, comme chaque année depuis 2012, renouvelé sa participation au mouvement « Immeubles en Fête » en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins, prévue le 28 mai et finalement reportée au 24 septembre 2021. Cette initiative européenne vise à renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Des « kits d'organisation » (invitations, affiches, t-shirts et ballons) ont été remis aux citoyens de Renens afin qu'ils puissent organiser la fête par leurs propres moyens. Cette année, 10 fêtes ont été organisées par les habitants de Renens. Les retours écrits des organisateurs, témoignent de leur engouement pour cette fête, et soulignent les moments de convivialité et de chaleur partagés, permettant de faire plus ample connaissance avec ses voisins.

VÉLO-À-LIVRES

Entre le 16 et le 22 août au Square de la Savonnerie, le Secteur intégration a coordonné l'accueil du Vélo-à-livres de l'Association la Voie des Arts pour la 4^e année consécutive. Présente sept jours à Renens, cette boîte à livres ambulante sous forme de vélo électrique a sillonné la région lausannoise durant les beaux jours d'été. Le Vélo-à-livres, contenant près de 150 livres pour tous les âges, promeut la mobilité douce, vise à rendre la lecture accessible à toutes et tous et, dans le cadre d'un programme d'occupation, collabore avec les personnes requérantes d'asile placées à l'EVAM.

Selon les informations du comité d'organisation, la « fréquentation cette année est stable par rapport à la précédente. Dans le cadre où de nombreuses manifestations publiques ont encore été annulées cet été et où beaucoup de personnes ont renoncé à voyager, il semble que notre venue ait été particulièrement appréciée. Il est à noter à ce propos que certains de vos citoyens se sont habitués à la venue du Vélo-à-livres chaque année. Des habitués l'attendent et l'accueillent avec plaisir, et certains le visitent presque quotidiennement. Ces habitués se mélangent avec les visiteurs occasionnels toujours dans une bonne ambiance. Nous ne recevons que compliments et félicitations sur le concept ».



SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME : THÉÂTRE DE RUE ET VIGNETTE

À l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme, la Ville de Renens s'est rattachée au riche programme mis en place par le BLI à Lausanne. Outre cela, elle a également participé à un projet de sensibilisation au racisme à travers le théâtre de rue.

En partenariat avec la Commune d'Écublens, la Ville de Renens a accueilli, le 19 juin 2021, sur la Place du Marché des « interventions théâtrales de rue » animées par l'Association Le Caméléon, initialement prévues le 20 mars 2021, soit le samedi de la Semaine d'actions contre le racisme, mais reportées pour cause de pandémie. La troupe a proposé 8 saynètes durant la journée présentant des situations de racisme afin de provoquer des réactions du public et en débattre. À la suite de chaque saynète, un débriefing était organisé entre le public, la troupe et les représentantes des administrations communales, ce qui a permis de présenter les activités liées à la lutte contre les discriminations en distribuant près de 200 flyers « Prévention du racisme : quoi faire ».



De plus, et comme c'est le cas depuis 2015, un courriel a été envoyé à tout le personnel à fin février et a incité chacun, sans obligation, à insérer le logo « Parlons du racisme » dans leur signature Outlook entre le 1^{er} et le 31 mars 2021. Ce visuel, utilisé en signe de solidarité est doté d'un lien hypertexte renvoyant au site de la Semaine d'actions contre le racisme. Ce site répertorie toutes les activités qui ont lieu durant cette semaine particulière.

RÉSEAU COHÉSION SOCIALE

Sous la coordination du Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an plus de trente partenaires issus du tissu associatif renanais et actifs dans le domaine de la cohésion sociale. Lors de la première rencontre du 29 avril, un tour de table a permis de présenter les activités maintenues durant la pandémie et préciser les modalités de reprise de celles qui avaient dû être suspendues, les besoins mis à jour durant cette période et l'échange de bonnes pratiques.

La session automnale du réseau le 7 octobre a réuni 14 associations qui se sont exprimées sur les conséquences de la pandémie pour leurs bénéficiaires/usagers et la reprise graduelle des activités. La Commune de Chavannes-près-Renens a accueilli cette session dans ses locaux et a présenté son projet Cause Commune à cette occasion.

Comme chaque année, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre et est disponible en format électronique sur le site de la Ville.

ACTIVITÉS LIÉES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

PLATEFORME RÉGIONALE DES PRESTATAIRES DE COURS DE FRANÇAIS

Pour la 6^e année consécutive, le Secteur intégration a organisé une séance (par zoom) réunissant les différents prestataires des cours de français de Renens. Ceux-ci ont ainsi pu présenter leurs activités, leurs éventuels besoins. La rencontre a également permis de discuter des impacts de la pandémie sur les conditions d'enseignement, les contenus et les différentes manières de garder le lien avec les apprenants. Une nouvelle rencontre sera organisée en 2022.

COLLABORATION AVEC OSTARA

Animé par des formatrices de l'Association Ostara et en collaboration avec la Farandole, ce projet vise plusieurs objectifs parmi lesquels :

- ancrer l'apprentissage du français dans une démarche active de communication orale en s'appuyant sur un lexique de la petite enfance et améliorer la communication avec le personnel de la garderie ;
- développer les liens sociaux et renforcer le soutien des familles auprès de leur enfant.

La volée de septembre 2020 à janvier 2021 a accueilli 4 participantes (soit le nombre maximal autorisé selon le plan de protec-



tion). Puis de janvier à juin, ce sont 3 participantes qui ont été accueillies régulièrement. Les cours ont pu être maintenus en présentiel sur toute la durée avec les dérogations validées par le BCI. Malgré ces aléas, 3 participantes sont restées présentes de septembre 2020 à juin 2021. Les attestations de participation ont été remises aux 3 participantes en juin 2021.

PROJET « 1001 HISTOIRES »

Pour la 9^e année consécutive, la Ville de Renens a soutenu le projet « 1001 Histoires » de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et des récits dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école. Cette année, les animations ont été ciblées sur trois langues : l'espagnol, le kurde et le portugais. Les animations se sont déroulées à raison d'une fois par mois (environ) et par langue, dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA).



Un total de 23 animations (6 en kurde, 8 en portugais et 9 en espagnol) ont été réalisées. Au total, 197 participations ont été comptabilisées : 88 adultes et 109 enfants. Les animatrices, elles-mêmes issues de la migration, ont bénéficié de deux journées de formation continue : le 5 juin à l'Espace Dickens à Lausanne et le 27 novembre au CREDE (Centre de ressources pour l'éducation de l'enfance) à Lausanne.

COURS DE FRANÇAIS SPÉCIFIQUE « PRÉPARATION À L'ÉVALUATION FIDE » (FRANÇAIS EN JEU)



Quelques ouvrages dans le cadre de la préparation à l'évaluation fide

La situation en 2021 s'est un peu améliorée sur le plan de la formation avec comme heureuse conséquence la possibilité de continuer les cours en classe toute l'année; cependant, le nombre restreint de participants admis en classe pour des raisons sanitaires n'a pas toujours rendu la chose facile pour la formatrice et la dynamique de groupe. Les situations toujours compliquées tant au niveau professionnel que personnel des apprenants rendent la régularité des projets de formation et l'assiduité fragiles.

Au 1^{er} semestre 2021, il y a eu sept inscriptions dont un abandon après un mois (réorientation interne) et 6 inscriptions (0 abandon) au deuxième semestre. Une apprenante du cours 2020 a passé un test fide en février 2021 et a été évaluée B1 à l'oral et à l'écrit, lui donnant ainsi la possibilité de se présenter à la naturalisation. Cinq des six participants du cours du 2^e semestre 2021 indiquent en fin de semestre vouloir se présenter au test fide début 2022.

Au total, il y a eu 362,5 heures de cours suivies (pour 87,5 heures données) au 1^{er} semestre et environ 254,5 heures au 2^e semestre (pour environ 77,5 heures données), soit un total d'environ 617 heures suivies (pour environ 165 heures données).

FRANÇAIS EN JEU

En 2021, environ 240 apprenants ont pris part à l'un des 21 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois.

Comme en 2020, les cours de français ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Le nombre d'apprenants par classe a été limité en raison des consignes sanitaires: dans certaines salles, 5 personnes ont pu être accueillies, à la place des 12 habituelles pour les cours hebdomadaires de 2 heures donnés par des bénévoles. Ce contexte tendu a eu des répercussions sur les parcours d'apprentissage des apprenants: manque de régularité dans la fréquentation des cours, taux d'absence parfois importants, plusieurs abandons en cours de route, etc. Malgré cela, les formateurs et formatrices salariés et bénévoles ont fait preuve d'un remarquable engagement, permettant à des dizaines de personnes de bénéficier de cours sur une base régulière et dans un environnement sûr et bienveillant, renforçant ainsi leurs liens à la Suisse et à la langue française.

La subvention allouée par la Ville de Renens en 2021 à Français en Jeu s'est montée à CHF 18'792.35, à laquelle s'est ajoutée la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, en partage avec l'association Lire et Écrire, d'un montant estimé à CHF 7'600.- pour chaque association.

ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

Cofinancés par les communes de l'agglomération lausannoise, les 18 cours donnés à Ecublens, Prilly, Renens et Lausanne ont accueilli 185 participants pour 225 inscriptions (une personne peut suivre plusieurs cours). Pour Renens, 35 personnes, pour 41 inscriptions, ont suivi un ou plusieurs cours en 2021.

En 2020 et jusqu'à l'été 2021, les cours ont été donnés alternativement en demi-groupes sur place, tout en dispensant la formation à distance pour les demi-groupes restés chez eux, soit de la formation hybride.

Dès la rentrée d'août, une nouvelle organisation a dû être mise en place, afin de respecter les directives, de distanciation (notamment : diminution du quota de certains cours, réaménagement des salles ou changement de locaux).

Ces efforts de logistique ont permis d'alléger la charge des formatrices, de simplifier l'organisation pour les apprenants et de retrouver la richesse des interactions si importantes pour l'apprentissage.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 19'600.-, dont CHF 12'000.- en espèces et CHF 7'600.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

ASSOCIATION FRANC-PARLER

L'association Franc-Parler a proposé tout au long de l'année des cours de français au sein de 14 classes de niveaux variés, pour une moyenne de 150 apprenants par semaine et grâce à l'engagement précieux d'une cinquantaine de bénévoles. Ces effectifs légèrement réduits par rapport au « rythme de croisière » ces dernières années sont vraisemblablement à mettre au compte de la pandémie, qui a non seulement compliqué le recrutement de bénévoles, mais semble également avoir eu pour effet de dissuader un certain nombre de personnes de s'inscrire pour un cours de français. Comme l'année dernière, quelques professeurs ont en outre organisé des moments plus informels d'accueil libre multi-niveau tout au long des vacances d'été, qui ont à nouveau obtenu un beau succès.

Quant aux activités hors cours de français, la principale aura été la création collective d'un « Journal de Franc-Parler en 2020 », faisant aussi office de rapport d'activité, dans le but d'évoquer l'impact de la survenue du Covid sur le fonctionnement de l'association et de raconter ce que cette période a représenté dans les vécus des personnes qui la fréquentent. Que ce soit en participant à l'un des quatre ateliers collectifs qui ont eu lieu autour de l'écriture journalistique et de la technique d'impression par sérigraphie, en réalisant une interview, en proposant en texte ou en présentant une recette de cuisine, ce sont au total une cinquantaine d'apprenants et de bénévoles qui ont contribué à la réalisation de cet objet, accompagné d'une belle affiche sérigraphiée.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 27'400.-, dont CHF 13'600.- en espèces et CHF 13'800.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

AIDES PONCTUELLES ET INDIVIDUELLES

Le Secteur offre une permanence conseil téléphonique ou sur rendez-vous. Les demandes sont diverses : cours de français, reconnaissance de diplômes étrangers, recours possible lors d'une procédure de renvoi, droit des étrangers, services d'interprétariat, démarches de naturalisation, scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en Suisse, recherche de locaux, coordonnées et offres des associations de Renens, etc.

Le Secteur intégration contribue également à l'élaboration et à la rédaction de projets, et offre ses conseils en matière de financements de projets. Il est également consulté par le BCI sur la plupart des projets ayant lieu dans l'Ouest lausannois et sollicitant un soutien financier cantonal. Quelques soutiens financiers ponctuels ont été apportés comme par exemple la soirée littéraire kurdo-albanaise (15 octobre 2021, association pour la promotion du Fonds kurde Ismet Chérif Vanly9, l'association Dona (pour son travail de mise en lien de femmes de différentes origines) et l'association Franc parler (pour la publication de son journal « Spécial Coronavirus » et pour l'impression d'une sérigraphie).

PROJETS DU PROGRAMME D'INTÉGRATION COMMUNAL (MINI-PICII 2018-2021)

PRIMO-INFORMATION (A)

Amélioration de l'accès à l'information et de l'accueil des primo-arrivants à Renens.

SENSIBILISATION ET FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET À LA GESTION DE LA DIVERSITÉ (A1)

La formation en communication interculturelle destinée au personnel de la Ville de Renens, initialement prévue les 11, 18 et 25 mars 2021, a dû être annulée en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Bien que le faible nombre d'inscriptions en 2020 et 2021 soit sans doute un effet collatéral de la pandémie, il serait envisageable de rendre cette formation obligatoire pour toute nouvelle personne engagée par la Ville de Renens.

MÉMO D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A2)

Distribuée chaque année au personnel communal ayant participé à la formation « Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité », cet « aide-mémoire » fait l'objet d'une réflexion approfondie qui pourrait déboucher sur un document partagé par plusieurs communes ainsi que le Canton.

CONFÉRENCES INFO-LUNCH (A3)

Malgré le COVID-19, l'info-lunch du 6 mai 2021 a pu être maintenu avec un nombre limité de places et des lunch-boxes individuelles. La thématique choisie était « Regards croisés sur le monde du travail en temps de pandémie : le cas des sans-papiers » afin de sensibiliser les participants à la réalité des personnes sans-papiers en temps de crise COVID-19 et de les informer des actions locales et nationales existantes. La co-intervention d'UNIA (Marie Saulnier Bloch/Vincenzo Sisto) et de la Fraternité (CSP Vaud, Sophie Mayerat) a permis d'avoir une vision d'ensemble de la problématique (locale, régionale et nationale).

Pour raisons sanitaires, le deuxième info-lunch de l'année (« Intégration professionnelle et reconnaissance des compétences des personnes migrantes »), prévu le 7 décembre 2021, est reporté à l'année prochaine.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A6)

La 5^e cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de Renens s'est déroulée le 16 septembre 2021.

Tenant compte de l'annulation de la cérémonie de juin 2020, ont été conviés cette année les nouveaux habitants arrivés entre le 25.05.2019 et le 30.11.2020. Cette cérémonie a réuni environ 150 personnes à la Salle de spectacles. Elles ont été accueillies par les membres de la Municipalité et ont pu échanger tant avec les représentants des services communaux que des associations et clubs renanais autour de stands d'information et d'un apéritif dinatoire convivial. Un concours sous forme de quiz, a amené les personnes à se rendre aux différents stands pour y trouver des réponses. L'animation artistique a été assurée par l'école de flamenco Al-Andalus de Renens. Cette cérémonie sera reconduite le 16 juin 2022.



Pour des raisons sanitaires, le certificat Covid a été demandé à l'entrée, afin de pouvoir ôter les masques durant l'événement et de servir à boire et à manger. Malgré la précision sur l'invitation, une quinzaine de personnes ont dû être reconduites à l'entrée, faute de certificat.

CONSEIL (B)

La Ville de Renens informe et oriente les personnes issues de la migration, en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.

PERMANENCE INFO-CONSEIL MIGRATION OUEST LAUSANNOIS (B3)

Gérée par le Centre social protestant (CSP) Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois pour les migrants est ouverte, depuis mai 2019 (sauf période de pandémie), les mercredis de 13h à 15h dans les locaux de la rue de l'Industrie 1.

La permanence permet à chacun d'exposer sa demande et d'être conseillé par un travailleur social. En général, les demandes se traitent en plénum, permettant ainsi de créer des synergies entre les participants. Si nécessaire, un suivi individuel est proposé sur rendez-vous. Par rapport à l'année précédente, le nombre de personnes ayant fréquenté la permanence a augmenté de 10%.

En 2021, 44 permanences ont été tenues à Renens et ont permis de traiter 167 situations (161 en 2020). Ces 167 consultations données ont concerné 185 personnes (167 en 2020), dont 26 primo-arrivants. Parmi les 185 personnes, il y avait 18 couples (10%), 96 femmes seules (52%) et 71 hommes seuls (38%). Les demandes les plus fréquentes ont concerné des recherches d'informations en lien avec l'intégration, des problématiques liées au titre de séjour, au regroupement familial, au mariage, aux assurances et prestations sociales, aux départs définitifs, aux situations familiales, aux violences conjugales et au logement.

PETITE ENFANCE (C)

Dans le domaine de l'encouragement précoce, il s'agit d'informer les familles migrantes des offres concernant la petite enfance dans les domaines du soutien familial, de l'encouragement de l'intégration et de la promotion de la santé.

PLATEFORME « ENCOURAGEMENT PRÉCOCE » (C1)

Le réseau s'est réuni le 24 juin à la Buvette de la Salle de spectacles. Mme Patricia Fontannaz, travailleuse sociale hors murs du Relais, est venue présenter son travail et surtout la création du « café des mamans », il y a plus de 10 ans, qui réunit les mères en situation de dépendance pour un moment d'échange. Cet espace de discussion non mixte, sécuritaire et intime, donne la possibilité à ces femmes de s'exprimer sans jugement. Est né de ces réunions le documentaire « Mamans de choc », diffusé lors de la plateforme et réalisé par Mary Clapasson, dans le but de visibiliser les personnes concernées afin de leur donner un poids dans les décisions parentales, et de sensibiliser les professionnels qui seraient confrontés à ce public, de manière à mieux évaluer les situations et agir le plus adéquatement possible. Trois mères du « café » étaient également présentes pour témoigner de leur situation.

La 2^e plateforme, normalement organisée au 2^e semestre, n'a pas pu avoir lieu en 2021.

FLYER « POUR VOS ENFANTS À RENENS » (C2)

Le flyer « Pour vos enfants à Renens » a continué à être largement diffusé.

ATELIERS DE FORMATION POUR LE PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE (C4)

Animée par Mmes Sylvie Mezzena et Kim Stroumza, chercheuses et professeures à la Haute école de travail social (HETS) de Genève, la formation « Ateliers Encouragement précoce: l'intégration des familles dans les structures d'accueil de la petite enfance – analyse de l'activité » n'a pas pu être organisée vu les conditions sanitaires.

« SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE » (C5)

Les animations du projet « Sur le chemin de l'école » prévues du 20 avril au 30 juin 2021 ont dû être annulées pour cause de pandémie. Les animatrices ont tout de même pu créer un lien avec les parents en les appelant par téléphone afin de répondre à leurs éventuelles questions.

Le Secteur intégration a tenté de mettre en place une alternative à travers l'envoi d'un courrier contenant divers flyers, ainsi que l'organisation de deux matinées de permanences pour les familles. Personne ne s'est présenté aux permanences, mais ce temps a malgré tout permis de faire le point avec les trois animatrices.

EMPLOYABILITÉ (D)

La Ville de Renens promeut des projets visant à améliorer l'intégration des personnes issues de la migration dans le monde professionnel et améliorer leur employabilité.

PROJET « FRANÇAIS EN ENTREPRISE » – LIRE & ÉCRIRE (D1)

Le projet « Français en entreprise » vise à améliorer les moyens langagiers et personnels des personnes allophones établies dans l'Ouest lausannois, afin qu'elles puissent se maintenir en poste et évoluer professionnellement. Dans un premier temps, ce projet-pilote s'adresse exclusivement au personnel communal. En cas de succès, il sera proposé aux entreprises de la région.

Fort du succès de la première volée, un groupe de 8 collaborateurs a participé à la 2^e session de ce cours (septembre 2020 - février 2021). Celui-ci s'adresse à des employés de la Ville qui travaillent à la voirie ainsi qu'à l'entretien des parcs publics et des bâtiments, sans responsabilité d'équipe. Il doit leur permettre de communiquer par oral et écrit avec plus d'aisance dans le cadre de leur activité professionnelle et de développer la confiance en leurs capacités d'apprentissage. Malgré le Covid et dans le respect des normes de l'OFSP, la formatrice a maintenu son cours en présentiel. Les évaluations sont très positives.

« ATELIER CRÉATIF DE FRANÇAIS : UNE ÉTAPE VERS UN EMPLOI » – APPARTENANCES (D2)

Cet atelier, mis en place par le Centre Femmes Appartenances, a démarré en 2015 dans le pavillon de la rue de l'Industrie 1. Il s'agit d'un cours bihebdomadaire qui s'adresse à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants en âge préscolaire (une collaboration avec la Farandole permet de proposer une solution de garde), désirant améliorer leurs notions de français tant à l'oral qu'à l'écrit afin de (re)prendre confiance en elles et d'initier un projet d'insertion socioprofessionnelle.

La 11^e session a commencé en septembre 2020 et s'est terminée en janvier 2021. Elle a accueilli 8 participantes originaires du Brésil, Kosovo, Chine, Turquie et Japon. La 12^e session a débuté en février 2021 pour s'achever en septembre 2021, elle a accueilli 7 participantes (sur 8 inscrites) originaires du Japon, Kosovo, Malaisie et Erythrée. Deux participantes ont pu bénéficier de la garderie pour leurs enfants, mais une des femmes inscrites a dû reporter sa participation à la prochaine session n'ayant pas de solution de garde. Les cours ont été proposés en présentiel et une visite d'exposition à la Ferme des Tilleuls a même pu être organisée.

La 13^e session a débuté le 7 septembre 2021 et se terminera le 18 janvier 2022. Elle accueille 9 participantes originaires du Brésil, Portugal, Chine, Vietnam, Colombie, Gambie et Italie. Une participante a bénéficié de la garderie de Renens pour sa fille. S'appuyant sur l'expérience du premier confinement, la formatrice a pu accompagner les participantes dans l'exploration des TICs (technologies de l'information et de la communication) en présentiel sur leur smartphone - en stimulant des recherches utiles au travail de compétences linguistiques ainsi que dans des démarches recommandées pour accéder au monde de l'emploi. Les TICs ont également apporté de nouvelles références pédagogiques que les participantes pouvaient consulter en autonomie chez elles. Toutes les participantes disposent du pass Covid et ont ainsi pu suivre l'atelier en présentiel.



VIVRE ENSEMBLE (E)

Le domaine du « Vivre-ensemble » vise à favoriser les liens sociaux dans les quartiers, accompagner les initiatives citoyennes, encourager et soutenir les manifestations et les projets citoyens, créateurs de liens sociaux et mobilisateurs.

« CONTRAT DE QUARTIER INTERCOMMUNAL – CQI » (E1)

A fin 2019, l'Association de quartier Chocolaterie-Silo a pris le relais de la démarche participative initiée par le CQI. La formation en apiculture faisait encore partie des projets du CQI, c'est pourquoi elle est développée ci-dessous.

Pour rappel, le but de l'Association de quartier Chocolaterie-Silo est de proposer des projets s'appuyant sur les envies manifestées par des habitants, des projets favorisant les moments de rencontre ainsi que la consolidation des liens intergénérationnels, renforcer les solidarités entre les habitants à travers des réalisations concrètes et de taille humaine, en collaboration avec les entités déjà existantes et les services administratifs communaux.

L'Association a pu reprendre ses activités en 2021 et a organisé notamment un atelier durable de fabrication d'emballages en tissu et cire d'abeille, plusieurs soirées jeux, une initiation à l'astronomie avec projection de film, etc.

La formation en apiculture a enfin pu avoir lieu (huit séances de 3 heures) et a permis aux 6 participants de découvrir le monde des abeilles. Pour mémoire, les objectifs suivants étaient recherchés: se connecter avec la nature, promouvoir la nature en ville et la biodiversité, sensibiliser les enfants et la population à la problématique de l'apiculture urbaine avec des visites du rucher pédagogique.

« FORMATION EN COMMUNICATION INTERCULTURELLE POUR LES CONCIERGES ET LES GÉRANCES » (E2)

La formation pour les gérances a été annulée faute d'un nombre de participants suffisant. Les raisons du peu d'inscriptions sont sans doute liées au COVID-19 et à la façon de communiquer.

Le module d'approfondissement (OSAR) a malheureusement dû être annulé à cause des nouvelles restrictions sanitaires et du peu de personnes inscrites (6 inscrites dont 2 se sont désistées à la dernière minute). Un des intérêts de ce module est le partage d'expériences et le développement de « l'intelligence collective », il n'est donc pas profitable d'avoir trop peu de participants.

Pour la première fois, une formation destinée à la POL a été organisée en septembre-octobre et a réuni 7 participants. D'une durée de 12 heures, cette formation a permis d'aborder les thèmes suivants :

- Perception en contexte multiculturel : importance d'imaginer la perception de l'autre et d'en tenir compte ;
- Communication interculturelle : aspects verbaux et non verbaux dans les interactions ;
- Valeurs culturelles : découverte des orientations de valeurs culturelles et de leur importance lors des interventions sur le terrain ;
- Gestion de conflits lors d'interactions interculturelles : acquisition et mise en pratique d'outils spécifiques de médiation interculturelle ;
- Identité multiculturelle : richesses et défis d'une identité multiculturelle, et relevance pour le travail de la POL ;
- Compétences interculturelles : concept et sa relevance pour le travail à la POL.



Participants à la Formation pour la POL Ovest

Au terme de cette 1^{re} session, les participants ont exprimé leur grande satisfaction concernant cette formation qui leur a permis de prendre conscience de certains mécanismes (prendre du recul avant d'agir lorsque cela est possible, ne pas préjuger de qui est l'autre, ne pas oublier que le « bon sens » n'est pas universel, etc.).

« SOUTIENS PONCTUELS À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET DE PROJETS PROMOUVANT LE VIVRE-ENSEMBLE » (E3)

À l'occasion de l'édition augmentée **Piazzetta 2021**, le Secteur intégration a organisé, en collaboration avec CJS, une soirée autour des cultures albanophones. Animée par **Albinfo.ch**, cette soirée a débuté par un set musical albanophone (Art Band), suivi par la présentation de diverses associations de la région (association Dona, ISEAL et Fedevaco). Un film documentaire a été projeté, *Zvicra de Fisnik Maxhuni* et *Benoit Goncerut*, traitant des questions de migration et d'intégration en Suisse de la diaspora albanophone. A son comble, la soirée a compté plus de 80 participants, sans prendre en compte les spectateurs « hors vaubans ».



Pour témoigner de cette soirée, une capsule video a été réalisée par Albinfo : composée d'interviews et moments clefs de la soirée, la capsule a été diffusée sur la Télé et est visible sur les sites et réseaux sociaux de la Ville et des partenaires présents. Un flyer, « Cap Cultures », a également été édité, regroupant certaines associations et organisations albanophones actives dans l'Ouest lausannois afin de promouvoir leurs activités et d'encourager le public à s'intéresser à celles-ci.



Le projet **Tricot Graffiti**, mis en place à Lausanne en 2019, a inspiré l'association rennaise Femmes solidaires sans Frontières. Né en 2005 aux USA, le mouvement tricot graffiti véhicule la volonté d'amener l'art dans les rues en habillant les éléments urbains (réverbères, poteaux, arbres, bancs, etc.) de tricots colorés, les rendant moins impersonnels.

FSSF organise, depuis le 13 octobre 2021, deux sessions tricots par mois dans ses locaux, durant lesquelles les participants travaillent pour ce projet tout en tissant des liens autour d'un café, ce qui permet également de lutter contre l'isolement induit entre autres par la crise sanitaire.

Le **cours pratique d'initiation à la comptabilité associative** dispensé par le FAR est orienté sur les besoins en comptabilité des petites associations. La formation s'est déroulée sur deux samedis consécutifs de 9h à 12h et a abordé différents éléments comme le Plan comptable, le Journal, le Compte d'exploitation, le Bilan et le Budget. Une attestation de participation a été délivrée par le FAR aux 5 personnes ayant suivi les 6h de formation.

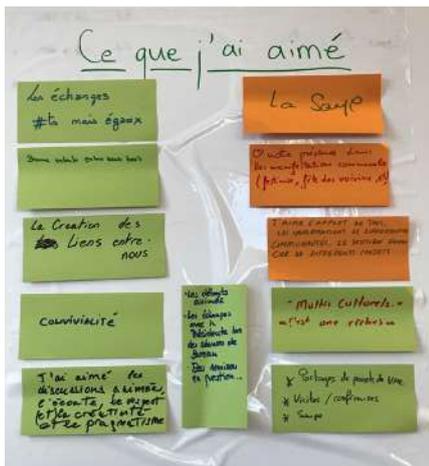
COLLABORATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES

Malgré l'annulation de nombreux projets, de précieuses collaborations ont été mises en place ou se sont poursuivies avec les autres services de la Ville en 2021, rendant possible ce qui semblait impossible, et cela dans des délais parfois très tendus.

Suite aux « Rencontres du développement durable » organisées en 2020 et au sondage qui a suivi, une séance de présentation des résultats aux associations et à la CISE a été organisée en mai 2021 en collaboration avec GuDD et a permis de dévoiler quelques propositions autour des thèmes de l'habitat, de la consommation, de la mobilité et de la nature en ville. Cette soirée a également permis d'échanger sur le thème du changement climatique et des moyens d'action au niveau de la Ville de Renens.

LA COMMISSION INTÉGRATION SUISSES ÉTRANGERS (CISE)

Organe extraparlamentaire, la Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est actuellement composée d'une quinzaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux et économiques. En ce début de législature, de nouveaux membres ont rejoint la CISE qui est présidée par M. Oumar Niang.



Bilan partiel lors de la soirée de remerciements

VISITE D'EXPOSITION ET SORTIES

Pour la dernière séance de la CISE, une visite de l'exposition « Les 50 ans de l'Initiative Schwarzenbach et les droits humains » a été organisée au Musée des migrations et des droits humains de Lausanne le 11 mai 2021. La séance qui a suivi la visite a permis de tirer un premier bilan de la législature 2016-2021.

Ce bilan a formellement été conclu lors de la soirée de remerciements aux membres de la CISE le 30 juin 2021. Lors de cette soirée, qui s'est tenue au restaurant de la Ferme des Tilleuls, les points forts et les points faibles de la CISE ont été mis en avant, ainsi que les meilleurs souvenirs et les regrets. Monsieur Oumar Niang, président successeur de la CISE 2021-2026, a profité de cette occasion pour se présenter aux membres.

LE MÉRITE DE L'INTÉGRATION

La CISE 2021-2026 n'étant pas encore constituée au moment de l'attribution du Mérite, sur proposition du Secteur intégration et avec l'aval du municipal Oumar Niang, la Municipalité a décidé d'honorer les Espaces Femmes Appartenances, acteurs majeurs dans l'intégration sociale et professionnelle de femmes migrantes, notamment par le biais de l'enseignement du français et d'activités incluant un espace de première socialisation pour les enfants et un soutien à la parentalité pour les mères. Ces prestations se sont révélées indispensables en période de pandémie, permettant de briser l'isolement ressenti par plusieurs femmes. Ce prix est l'occasion de remercier Mme Annie Piguet (responsable des Espaces Femmes) prenant sa retraite en 2021 et Mme Lisa Naumceski (formatrice), pour son important travail dans notre région.

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LE SYSTÈME SCOLAIRE VAUDOIS

Le 9 décembre, la Commune de Renens, la CISE et l'association Dona, ont co-organisé une soirée d'information sur le système scolaire vaudois afin d'aider les parents à se familiariser avec cette structure et de leur donner la possibilité de poser leurs questions en français ou en albanais. Les participants ont pu recevoir des informations en albanais, grâce à Mme Ramize Rexhaj, professeure en langues étrangères à l'établissement scolaire du Mont-sur-Lausanne, ainsi qu'en français par les représentants des écoles renanaises.

SOUTIENS FINANCIERS

En 2021, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et d'événements liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu la bibliothèque Globlivres pour la Nuit du Conte, et l'association Sleep-In pour son projet podcast et vidéos « larue.ch ».

La **Nuit du Conte**, événement organisé par la bibliothèque Globlivres, s'est déroulée en deux temps: un moment de spectacle tout public en journée (« Le voyage de Milena », conté et accompagné à la guitare) et un autre destiné aux adultes en soirée (deux conteurs ont fait voyager le public dans leur monde de mots afin de partager leurs expériences de confinement, accompagné au violoncelle). Ces deux moments ont rencontré un vif succès, avec presque 40 participants à chaque fois.

L'association Sleep-In œuvre dans le Canton de Vaud depuis maintenant 27 ans afin d'offrir un hébergement temporaire aux personnes sans-domicile et défendre leurs droits. Dans cette perspective, elle a mis en place un projet de podcast et vidéos « larue.ch » visant à déconstruire les stéréotypes et à sensibiliser la population à la situation des personnes sans-domicile, favorisant ainsi l'insertion de ces dernières dans la société. Ce projet se focalise principalement sur les personnes immigrées, qui subissent encore plus fortement que les autres des discours discriminants.

PERMANENCE INFO-NATU

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accompagne dans ses démarches de naturalisation toute personne habitant Renens. En raison de la pandémie, la permanence du 2 février 2021 a été annulée ; les autres permanences ont été maintenues, excepté les permanences supplémentaires.

Vous avez initié une procédure de naturalisation à Renens?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? BESOIN D'UN CONSEIL ?

La CISE et le Secteur intégration vous proposent une permanence Info-Naturalisation (accès libre aux habitant·e·s de Renens)



2021
Où et quand?
Les mardis soirs ci-dessous:
de 19h à 21h
⇒ A Globilivres
Rue Neuve 2bis – 1020 Renens
2 février
6 avril
8 juin
7 septembre
2 novembre

En lien avec la naturalisation, d'autres activités seront proposées au cours de l'année et annoncées sur le journal Carrefour Info et sur www.renens.ch

cise
COMMISSION INTÉGRATION
SUISSES ÉTRANGÈRES RENENS

CISE - Secteur intégration
Rue de Lausanne 25
1020 Renens
021 632 77 88 - cise@renens.ch

Cette année, la composition de l'équipe est restée la même qu'en 2020. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la naturalisation en 2018, le nombre de participants a fortement diminué depuis 2 ans (seulement 23 participations sur 4 séances). Des pistes pour redynamiser la permanence ont à nouveau été évoquées (balades à Renens, projections de films, etc.).

Le 7 décembre, l'équipe de la permanence Info-Natu (en compagnie de quelques représentants du réseau aînés) a participé à une visite de l'exposition « Losanna, Svizzera. 150 ans d'immigration italienne à Lausanne » au Musée historique de Lausanne, guidée par la co-commissaire de l'exposition. Cette exposition met en lumière les marques profondes imprimées par la communauté italienne dans le paysage culturel, social, politique, économique et urbanistique. Cette exposition questionne aussi sur l'accueil réservé aux populations étrangères ainsi que sur le rapport à l'altérité de chacun et chacune.

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DU SDIS-MALLEY PRILLY-RENENS

L'intégralité du document est consultable à l'administration communale.

COMPOSITION DE L'ÉTAT-MAJOR AU 31 DÉCEMBRE 2021

Maj.	CHATELAN Damien	Commandant et responsable technique
Cap.	SAUNIER Christophe	Remplaçant du Commandant
Cap.	TIECHE Nicolas	Quartier-Maître
Cap.	RODRIGUEZ Juan	Chef instruction
Adj.	RYTER Nathalie	Chef matériel ad-intérim dès le 1er octobre
Cap.	GANDINI Didier	Chef du DPS
Cap.	RODRIGUES Ivo	Chef du DAP

EFFECTIFS DU SDIS MALLEY, PRILLY-RENENS

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens	Total
Effectif au 1 ^{er} janvier 2021	49	63	112
Recrutement 2021	1	11	12
Mouvements (arrivées + départs)	-13	-18	-31
Effectif au 31 décembre 2021	36	47	83

INTERVENTIONS

Le SDIS est intervenu à 237 reprises en 2021. 95 interventions à Prilly, 134 à Renens et à 8 reprises en renfort sur d'autres communes.

Interventions	Prilly	Renens	Extérieur	Total
Alarme automatique	16	38	1	55
Feu bâtiment	9	17	6	32
Feu extérieur	20	12	0	32
Feu de véhicule	1	1	0	2
Prévention feu/gaz	14	16	0	30
Assistance à personne	2	2	0	4
Personne dans un ascenseur	12	12	0	24
Assistance animaux	2	3	0	5
Aide au portage	4	2	0	6
Accident	0	1	0	1
Inondation	11	24	0	35
Elément naturel	2	3	1	6
Technique	2	2	0	4
Divers	0	1	0	1
Total	95	134	8	237

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1937 heures d'intervention pour un total de 1483 intervenants.

INSTRUCTION

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

Cette année, les exercices et les cours cantonaux ont pu reprendre, avec les mesures adéquates. L'objectif était de maintenir la connaissance et d'améliorer les performances du SDIS Malley.

En 2021, pour toutes activités ou spécialisations confondues, le SDIS a effectué 5'917 heures contre 3'348 heures en 2020 et 6'083 heures en 2019.

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 aura pour objectifs les points suivants :

- Engager un collaborateur pour reprendre la partie technique et soutenir le secrétariat ;
- Continuer à organiser le SDIS selon l'évolution de la pandémie pour le maintien opérationnel du SDIS et la garantie d'un minimum de formations continues ;
- Promouvoir le SDIS auprès de la population et des communes afin de garantir les effectifs nécessaires au bon fonctionnement de ce dernier ;
- Suivre l'évolution du projet VIDIS.

REMERCIEMENTS

Pour terminer, le Major Damien Chatelan souhaite, au nom de l'Etat-Major, remercier toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de nos intervenants pour l'acceptation de leurs absences régulières, et souvent imprévisibles, que nécessite un engagement dans un service comme celui des sapeurs-pompiers. Des remerciements vont également à l'intention des employeurs libérant leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population, ce qui permet au système de volontariat de perdurer. Il tient également à remercier tous les partenaires feu bleu, la Commission du feu, les autorités des Villes de Prilly et Renens pour leur collaboration. Ses remerciements vont également à l'ECA pour sa participation financière ainsi que la mise à disposition du matériel moderne pour assurer les différentes missions.





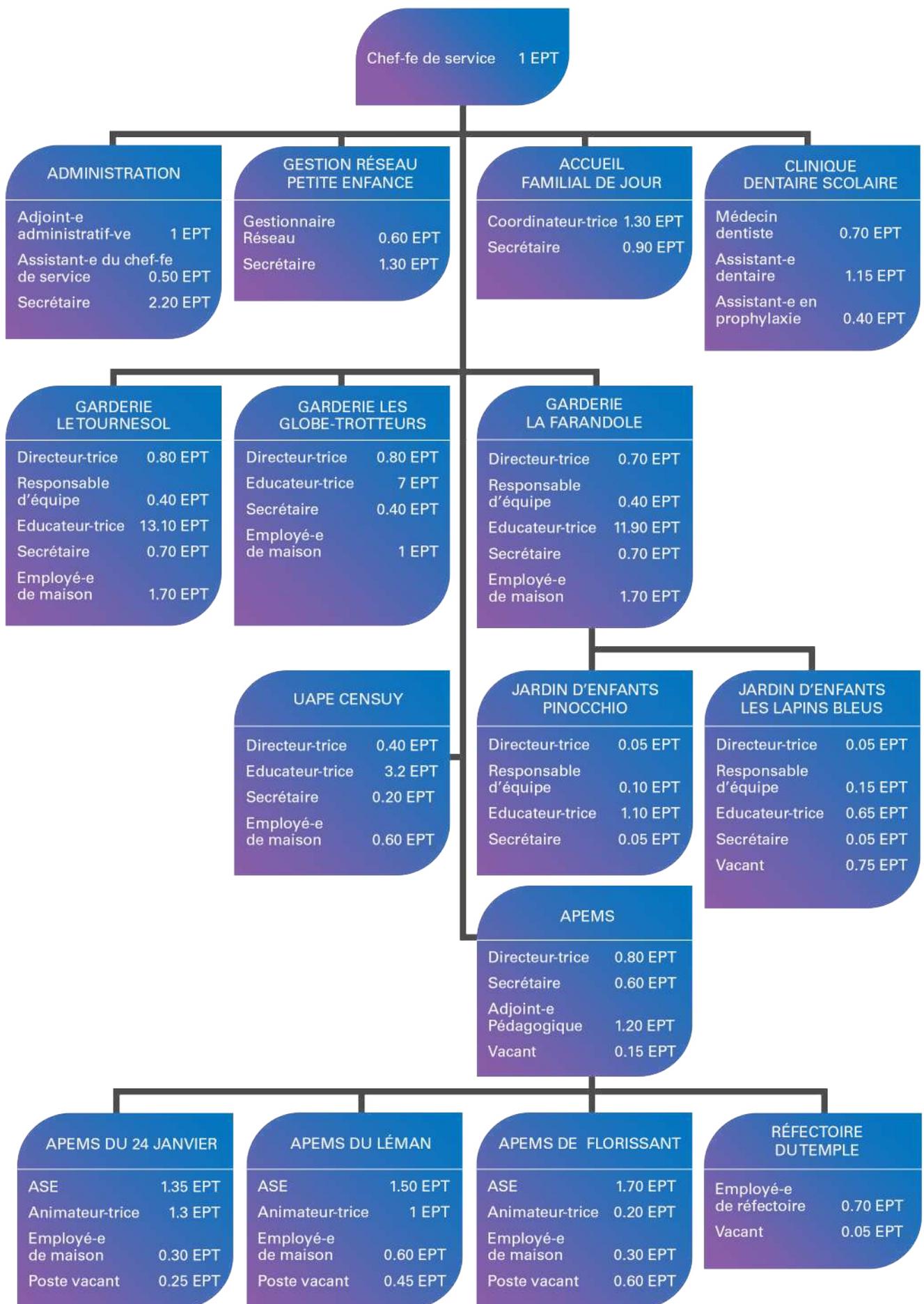
E NFANCE

C OHÉSION SOCIALE



Directrice
Karine Clerc, Municipale

Chef de service
Georges Chevallaz



E NFANCE - C OHÉSION SOCIALE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion du réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier
- Gestion et planification de l'accueil collectif et familial de jour des enfants
- Dépistage et soins dentaires
- Mise en œuvre de la politique des aînés
- Remise des prestations sociales communales
- Subventionnement et soutien aux associations locales à but caritatif

POINTS FORTS 2021

- Ouverture d'un APEMS et réfectoire dans le pavillon rénové de Florissant en août 2021
- Finalisation du processus de centralisation du revenu déterminant des parents à l'accueil de jour
- Nouveau partenaire au Réseau Renens-Crissier – pop e poppa Ouest lausannois Sàrl
- Nouvelles directives cantonales pour l'accueil familial de jour
- Mise à jour de la Convention de l'accueil familial de jour Renens-Crissier
- Reprise temporaire, par le service, de la Permanence emploi de et à Renens
- Fête des aînés - Accueil des nouveaux retraités
- Gestion et accompagnement des associations (crise sanitaire, incertitude, continuité)

SERVICE ENFANCE-COHÉSION SOCIALE (ECS)

ENFANCE

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DE RENENS-CRISSIER

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit: l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2021, ses membres et partenaires sont:

- Les Communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- La Fondation de la Roue enchantée (entreprise Bobst)
- L'association du Foyer Sainte-Famille
- Pop e poppa Ouest lausannois Sarl

Au 31 décembre 2021, le réseau compte 841 places accueillant 1'135 enfants.

NOMBRE DE PLACES DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU RÉSEAU RENENS-CRISSIER

Structures d'accueil	Préscolaire	UAPE	APEMS	Accueil familial	Total structure
CVE le Tournesol	44	24			68
CVE les Globe-Trotteurs	34				34
CVE La Farandole	37	30			67
Baumettes, Renens	27				27
Ste-Famille, Renens	27	24			51
UAPE Censuy		24			24
APEMS Léman			48		48
APEMS 24-Janvier			48		48
APEMS de Florissant			36		36
Accueil familial Renens				183	183
Sous-total à Renens	169	102	132	183	586
La Roue Enchantée, Mex	22				22
Les P'tits Mômes, Crissier	44				44
pop e poppa Millennium, Crissier	10				10
UAPE Préfontaine, Crissier		65			65
APEMS de la Vernie, Crissier			65		65
Accueil familial Crissier				49	49
Total type d'accueil	245	167	197	232	841

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Depuis octobre 2021, le Réseau compte un nouveau partenaire, pop e poppa Ouest lausannois sàrl. Ce partenariat a été mis en place suite à l'achat de 10 places dans la structure pop e poppa Millennium à Crissier par la Commune de Crissier. Ces places sont, sous condition, accessibles aux autres membres du Réseau, augmentant ainsi le nombre de places préscolaires. L'offre a aussi augmenté en parascolaire avec l'ouverture de l'APEMS de Florissant à Renens, proposant 36 places depuis août 2021. L'accueil parascolaire de Crissier s'est aussi développé avec 35 nouvelles places dans le Réseau.

Le Réseau a concrétisé la centralisation du Revenu déterminant. L'ensemble des revenus 2020 ont été calculés et révisés par le Service Enfance-Cohésion sociale de Renens. Cette centralisation répond à un objectif du Réseau et à la recommandation de la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE) qui est le traitement équitable de tous les parents.

L'inscription sur la liste d'attente centralisée du Réseau constitue la première étape pour l'obtention d'une place. À fin 2021, le Réseau se dote d'un nouvel outil, le Portail interne, qui permet aux parents de contrôler leurs données et d'effectuer l'inscription sur la liste d'attente. Ce nouveau module est intégré à l'application de gestion des structures d'accueil. De nouvelles fonctionnalités facilitant l'échange de données avec les parents seront développées dans le futur.

La révision des directives de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) pour l'accueil familial de jour a eu un impact positif sur les subventions. En effet, le subventionnement du salaire des coordinatrices passe de 100% d'EPT de coordination pour 50 accueillantes en milieu familial contre 70 auparavant, les forfaits administratifs ont augmenté dans les mêmes proportions. Dans l'élan, la convention pour la gestion de la structure de l'accueil familial de jour du Réseau entre Renens et Crissier a été mise à jour. Par ailleurs, la FAJE a annoncé fin novembre l'augmentation de 1% de la subvention ordinaire pour l'accueil collectif, avec effet rétroactif sur toute l'année 2021.

RÉSUMÉ DES SUBVENTIONS REÇUES EN 2021 PAR LA FAJE (HORS SUBVENTIONS COVID)

Type de subventions	Renens	Partenaires	Total
Ordinaire collectives	1 803 426	1 271 666	3 075 092
Aide au démarrage	123 540	135 100	258 640
Personnel en Formation	10 125	18 000	28 125
Adhésion à la CCT		5 000	5 000
Structure à Temps Réduit (TOR- jardin d enfants)	53 064	35 808	88 872
Total en CHF	1 990 155	1 465 574	3 455 729

LISTE D'ATTENTE CENTRALISÉE DU RÉSEAU

La liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire pour toutes les structures du réseau. L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable en ligne par les parents.

À fin décembre 2021, la liste d'attente concernant les enfants de Renens comprenait 242 enfants correspondant à 160 places, répartis comme suit :

- 187 enfants en âge préscolaire, correspondant à 124 places ;
- 55 enfants en âge parascolaire, correspondant à 36 places.

En 2021, pour 158 demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée aux parents dans les délais demandés. Il est important de préciser qu'une partie des demandes non-satisfaites concerne des placements non-prioritaires (changement de type d'accueil, taux de placement souhaité supérieur au taux de travail des parents marge comprise, parent sans travail et projet d'insertion professionnel, etc.).

La gestionnaire de réseau est la personne de contact pour répondre aux parents sur les questions relatives aux inscriptions.

COORDINATION DES STRUCTURES DE L'ENFANCE

La planification, la gestion administrative, l'uniformisation de certaines pratiques ou documents, la résolution de problèmes et les échanges de pratiques ont fait l'objet de réunions régulières des directions des structures d'accueil de jour des enfants de Renens.

Cette année encore, les activités et regroupement des diverses structures ont été très limités, et comme l'année dernière les fêtes institutionnelles ont été redimensionnées, voire annulées en raison de la pandémie.

THÈMES, LIENS INTERGARDERIES

Le thème de l'année « l'enfant dans la ville », identique à 2020 a une nouvelle fois été limité, notamment par les restrictions de regroupement, les consignes et mesures de prévention contre le Covid-19. En ces temps difficiles, l'énergie des équipes s'est concentrée sur le bon fonctionnement et les projets de leur structure.

Une réflexion sur l'alimentation a été lancée. A cet effet, un groupe de travail (GT) constitué d'une éducatrice, d'une employée de maison, de deux directrices, d'un cuisinier de la ville ainsi que des Baumettes, et d'un représentant d'AFIRO (service traiteur) s'est penché sur l'élaboration d'une charte alimentaire. Pour accompagner ce projet, un sondage à large échelle a été réalisé auprès des enfants, des parents et du personnel d'encadrement. Si le sondage est terminé, la réalisation de la Charte est encore en cours. Même si des tendances se dégagent, on peut déjà observer que les réponses au sondage reflètent bien la diversité des goûts et des attentes, rendant le moment du repas si particulier. Le défi est grand et c'est d'autant plus gratifiant de constater que les enfants sont en très grande majorité satisfaits des repas servis. Mais d'autres critères importants sont également à prendre en compte, la difficulté étant leur pondération.

ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LE Tournesol



Durant l'année 2021, 116 enfants âgés de 4 mois à 9 ans ont été accueillis au Tournesol, dont 25 fratries au sein du réseau. 24 nationalités ont été représentées. Le revenu moyen des parents a été de CHF 9'821.70.

2021 a été la première année complète dans les nouveaux locaux. Le taux d'occupation a été de 85% pour le préscolaire. Le taux du parascolaire s'est situé à 64%, péjoré par sa première année d'ouverture, son premier tournus à plein ayant débuté à la rentrée d'août 2021.

Le nouveau bâtiment s'est révélé très attractif pour des professionnels de la construction. Plusieurs visites ont été organisées pendant le temps d'accueil des enfants pour faire découvrir les locaux.

Le travail sur le projet institutionnel avec PEP (partenaire enfance et pédagogie) amorcé en 2020 s'est poursuivi. Il a permis de construire l'identité du nouveau Tournesol et de définir les axes du projet pédagogique en se basant sur la charte d'accueil de jour de l'enfance de la Ville.

Les activités de motricité, de découvertes, d'éveil, de créativité, ainsi que des sorties à l'extérieur ont été organisées par l'équipe éducative et proposées aux enfants selon le contexte de chaque groupe d'âge.

L'utilisation du matériel de récupération a été mis à l'honneur cette année et restera une composante des valeurs institutionnelles.

La plupart de ces activités ont dû être adaptées aux directives régulièrement mises à jour par l'OAJE. Par exemple, en début d'année l'interdiction de chanter avec les enfants a bouleversé les pratiques.

La planification des projets avec les familles a demandé une adaptabilité et une flexibilité hors du commun. La fête de l'été n'a pu avoir lieu. L'organisation d'une fête de l'automne avec divers stands répartis dans l'institution et à l'extérieur a permis aux familles de vivre un moment d'échanges entre elles. La fête de Noël prévue en petits groupes a finalement dû être annulée. Les parents ont pu néanmoins venir à tour de rôle partager des activités avec les enfants.

Au niveau du personnel éducatif, 3 personnes ont été remplacées suite à leur départ. Tout le reste du personnel a fait preuve d'une grande solidarité pour traverser l'année jalonnée de nombreuses absences.

Des personnes en formation venant de l'HETSL et de l'ESEDE ainsi qu'une apprentie ASE ont bénéficié de l'apport du travail de terrain ainsi que du suivi des praticiennes-formatrices. De plus, 2 personnes dans le métier d'intendance ont bénéficié d'un emploi temporaire au Tournesol proposé par le Centre Vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI).

Les formations respectives «CAS de gestion d'équipe et conduite de projet » et «DAS de direction d'institutions sociales » de l'adjointe pédagogique et de la directrice font évoluer de manière optimale les compétences nécessaires à la gestion d'une grande institution.

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LES GLOBE-TROTTEURS

Au cours de l'année 2021, 92 enfants issus de 84 familles ont bénéficié de l'une des 34 places d'accueil du CVE Les Globe-Trotteurs, établissant un taux de remplissage annuel moyen de 92.24 %. Le revenu moyen des parents était de CHF 7'952. –.

Cette année s'est inscrite sous le signe de la « résilience » pour l'équipe des Globe-trotteurs, mettant à l'épreuve la capacité de chacun, à titre individuel et collectif :

- À se développer en intégrant de nouveaux collègues, de nouvelles habitudes et manières de faire ;
- À continuer à se projeter vers l'avenir, en maintenant et développant le lien social, en profitant de chaque opportunité de se réunir avec les parents et les familles autour de projets communs ;
- De surmonter et dépasser les traumatismes et toutes les incertitudes inhérentes à une période pandémique.

Proactive, l'équipe éducative a planché sur des activités compatibles avec l'ensemble des contraintes, qui ont permis l'organisation :

- D'une excursion au zoo de Servion pour les groupes de trotteurs ;
- D'une fête de fin d'année partagée en commun avec l'UAPE du Censuy ;
- D'un repas partagé, au refuge du Censuy, avec l'ensemble des équipes des Globe-trotteurs et de l'UAPE du Censuy. Ce moment, dévolu au « Team building » correspondait à un besoin impérieux des équipes de se retrouver, de partager, et de permettre à toutes celles et ceux qui ont été engagés après le début de la pandémie de s'intégrer ;
- D'une escapade au zoo des Marécottes (VS), pour les groupes de moyens.



L'équipe des Globe-trotteurs, désireuse de proposer un accueil de qualité aux enfants, a organisé le 9 octobre une journée pédagogique sur le thème de la « sanction positive », animée par Mme Dragana Huguenin-Dumittan, formatrice d'adultes. Cette journée a apporté de nombreux outils utiles et efficaces à l'équipe, allant dans le sens « d'une approche positive et d'une autorité en mutation ».

Les éducatrices ont suivi en présentiel ou en visioconférence des formations enrichissantes tant pour elles-mêmes que pour l'ensemble de l'équipe.

L'ouverture à l'autre, sur le monde et vers l'extérieur demeure une valeur essentielle aux Globe-trotteurs, ce qui a motivé l'accueil des enfants et des familles dans toutes leurs diversités. La structure a ainsi accueilli deux enfants atteints de surdit , en partenariat avec l'ECES ( cole cantonale pour enfants sourds) et deux enfants atteints d'un trouble du spectre autistique, au b n fice d'un soutien  ducatif du SESAF (Service de l'enseignement sp cialis  et de l'appui   la formation du Canton de Vaud). Ces pr sences contribuent   ce que chaque enfant accueilli aux Globe-trotteurs puisse se construire dans l'acceptation, le respect et la valeur ajout e qu'apporte la « diff rence ».

En 2021, les GT ont accueilli 3  tudiantes de l' cole sup rieure en  ducation de l'enfance (ESEDE) pour un stage de formation pratique, un  tudiant en voie de reconversion pour un « stage pr alable » et 9 jeunes gens venus d couvrir le m tier d' ducateur/ ducatrice de l'enfance, dans le cadre de leur scolarit , lors d'un « stage d couverte » d'une semaine.

UAPE DU CENSUY

Durant l'ann e 2021, 45 enfants issus de 42 familles ont b n fici  des 24 places d'accueil de l'UAPE du Censuy (30 places pour le temps de midi).

Le taux de remplissage moyen s'est port    76,05%. Le revenu moyen des familles a  t  de CHF 11'526.05.

Cette ann e encore, l' quipe  ducative a d  faire preuve d'adaptabilit  et de souplesse, en lien avec les exigences et les recommandations de la situation sanitaire.

Les changements dans les conditions de travail ont suscit  de nombreux questionnements, notamment :

Comment concilier les inqui tudes de chacun avec la volont  de maintenir un climat d'accueil positif et serein ? Comment se projeter et  laborer des projets sans baisser les bras et sans se d motiver malgr  les perspectives incertaines ? Comment maintenir une collaboration et des perspectives de co- ducation avec les familles des enfants accueillis tout en respectant les distances impos es ?

L' quipe a d  s'adapter   un nouveau mode de fonctionnement et faire preuve de cr ativit  pour prot ger les valeurs de partage et d'int gration des familles dans la vie de la structure.

Au quotidien, les d fis  taient nombreux pour maintenir des gestes indispensables au bien- tre des enfants accueillis tout en respectant les recommandations des plans de protection. Des changements au niveau de l'organisation et des repas ont  t  n cessaires. Le travail avec le port du masque s'est av r  tr s compliqu  dans certaines situations p dagogiques, notamment au niveau de la communication.

La premi re apprentie accueillie   l'UAPE en 2018 a termin  avec brio sa formation et a effectu  des remplacements dans diverses structures d'accueil suite   l'obtention de son CFC.

Une visite-inspection de l'OAJE a permis de mettre en valeur ce qui fonctionne bien et les  l ments qui peuvent  tre am lior s.

Les coups de c ur de cette ann e 2021 : l'utilisation du terrain d'exploration pour des repas grillades; les sorties avec jeu de piste dans la nature; une participation des enfants   la cr ation d' l ments d coratifs pour la passerelle Le Rayon Vert et la visite de ce nouvel  difice; une f te de l' t  avec les enfants des Globe-trotteurs et une soir e team-building au refuge; la d sormais traditionnelle sortie au bord du lac avec les enfants qui quittent l'UAPE (2P) et les animations durant les vacances scolaires.

L' quipe  ducative a  galement eu l'occasion de suivre une formation   la sanction positive et de r fl chir   l'autorit  en mutation.

Pour clore l'année une fête de Noël a été partagée avec les enfants.

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LA FARANDOLE

En 2021, le CVE La Farandole a accueilli à temps partiel ou à temps plein 72 enfants en préscolaire de 14 nationalités différentes, dont le revenu moyen était de CHF 9'329.- et 55 enfants en parascolaire, de 15 nationalités différentes dont le revenu moyen des parents était de CHF 9'572.-

L'année s'est déroulée sous le signe de la reconstruction, du renforcement et sur le maintien du lien entre les équipes et les familles suite au confinement et à la pandémie de COVID-19. L'ensemble des équipes a appris à faire face et à continuer de porter les projets, tout en s'adaptant continuellement aux restrictions et assouplissements en vigueur. Ainsi, les familles ont pu réintégrer l'intérieur des espaces de vie afin de passer des moments de jeux avec leurs enfants, une réunion de parents a pu être organisée dans le but de rassurer les familles, des entretiens et des bilans en personne ont à nouveau eu lieu et des moments familiaux en forêt ont permis de maintenir ce partenariat avec les familles.

En 2021, l'équipe de la nurserie a créé le groupe « Mini-trotteurs », groupe intermédiaire entre la nurserie et les trotteurs, qui permet de répondre aux besoins des plus grands bébés en matière de développement, d'activité et de sommeil. Un nouvel espace a été aménagé et sécurisé avec la participation de l'équipe éducative et du menuisier, pour accueillir dans l'urgence ce nouveau groupe, en respectant la récupération et la valorisation de matériaux.

L'équipe des écoliers a fait face à de nombreux changements devant desservir, dès août, un établissement scolaire supplémentaire, le Pavillon des Pépinières, ce qui a engendré de nombreuses réflexions pédagogiques pour le bien et la sécurité des enfants. A noter que le trajet à l'école et son retour représente une opportunité pour les éducatrices de faire découvrir aux enfants leur environnement et constitue une activité à part entière. Il prend du temps et sert à travailler sur les dangers liés à la route, le fait de rester en groupe, et les observations nombreuses qui peuvent se faire dans la ville : urbanisme, route, nature, animaux, etc.

Plusieurs groupes ont travaillé la thématique de l'inclusion, soutenus par une collaboratrice qui s'est formée sur ce sujet. Ce travail d'équipe, qui a demandé de la flexibilité, a permis de dépister, d'accueillir et d'accompagner plusieurs enfants nécessitant un soutien particulier.

L'équipe de logistique, dans un processus d'écologie, de découverte et de formation, valorise de plus en plus les produits du potager et de la région, par la confection de confitures maison, de compotes et de goûters.

Pendant l'été, plusieurs salles de la Farandole ont fait peau neuve avec de jolis sols colorés. Le jardin a reçu un tout nouveau enrobé, posé par le CTC, pour accueillir en toute sécurité les nombreux adeptes de courses, vélos, trottinettes, et autres artistes en herbe !

Durant cette année le CVE a accueilli plusieurs nouvelles collaboratrices, ainsi qu'une nouvelle adjointe de direction, précédemment éducatrice à la Farandole.



JARDIN D'ENFANTS (HORS RESEAU)

JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LE PINOCCHIO

En 2021, 47 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi, de 15 nationalités différentes, ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au Pinocchio.

Le Jardin d'enfants a effectué plusieurs dépannages d'urgence, afin de soutenir des familles n'ayant pas de mode de garde fixe et se trouvant face à une urgence médicale ou sociale.

Après une année 2020 compliquée, dont un semi-confinement parfois mal vécu par les familles, l'équipe a souhaité mettre l'accent sur les activités en extérieur et l'observation de la nature, qui ont conduit l'enfant à la découvrir ainsi qu'à se découvrir lui-même.

Par ces activités, l'enfant apprend à respecter la nature ainsi qu'à respecter autrui. Il découvre et développe ses cinq sens principaux et nourrit sa créativité.

Ce projet est vivant et permet de vivre les saisons, d'intéressantes découvertes en groupe, et aussi de faire découvrir aux familles d'autres activités à faire avec leurs enfants.



JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LES LAPINS BLEUS

En 2021, 86 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi, de 15 nationalités différentes, ont été accueillis deux à cinq demi-journées par semaine aux Lapins Bleus.

Confier son enfant à des inconnues, même professionnelles, n'est jamais anodin. Créer un lien de confiance avec les familles demande du temps et de la connaissance mutuelle.

Durant cette année chargée d'incertitudes, l'équipe a continué de réinventer le lien avec les familles, qui ne pouvait exister physiquement au quotidien, et a renforcé le travail de collaboration avec elles en travaillant sur deux thématiques spécifiques :

- Les éducatrices ont créé une grande affiche avec des pictogrammes, illustrant les moments-clés de la demi-journée au jardin d'enfants. L'enfant peut consulter l'affiche, s'y repérer dans le temps. Cet outil permet de le rassurer lors des chagrins de séparation, mais aussi tout au long de ses découvertes au jardin d'enfants.

Des petites affichettes (format A4) avec ces mêmes pictogrammes sont mises à disposition des nouvelles familles. L'enfant peut prendre une affichette chez lui et ainsi se familiariser avec ce qui lui sera proposé au jardin d'enfants. C'est un outil qui permet d'en discuter en famille, à la maison.



- Le deuxième projet permet de sensibiliser les familles sur le thème du jeune enfant et de l'utilisation des écrans, au travers de panneaux dans le vestiaire et de documents en plusieurs langues, élaborés par des services de prévention et remis aux familles.

Par cette démarche, l'équipe éducative a amené une ouverture au dialogue avec les familles, un partage, des échanges sur les difficultés rencontrées au quotidien, sur les inquiétudes. Les éducatrices ont proposé des alternatives aux écrans, en distribuant de la documentation sur les divers lieux pour l'enfance de la Commune de Renens: la ludothèque le Potiron, la Bibliothèque du Léman, Globe-Livres et les 4 Coins.

Cette démarche de prévention, ayant reçu un accueil positif des familles et semblant correspondre à un besoin, sera reconduite et amenée à évoluer.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DE RENENS-CRISSIER

Pour offrir un accueil de jour aux enfants du Réseau et répondre aux demandes des parents, les coordinatrices et le personnel du secrétariat travaillent en étroite collaboration avec les accueillantes en milieu familial (AMF). Au fur et à mesure des décisions du Conseil fédéral, les coordinatrices et le personnel administratif ont informé les accueillantes sur les plans cantonaux de protection pour l'accueil de jour des enfants. Elles ont veillé à leur bonne compréhension et à leur application.

LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

En 2021, l'accueil familial de jour (AFJ) a procédé à 65 placements dont 50 nouveaux enfants. Un total de 331 enfants ont été accueillis chez 46 accueillantes en milieu familial (AMF). Au 31 décembre 2021, 216 enfants étaient placés chez une accueillante. Durant l'année, 148 dépannages ont été organisés. Au fil des mois, les coordinatrices ont été disponibles pour écouter les familles et répondre le mieux possible à leurs besoins. Toujours dans le souci du bien-être des enfants, elles ont organisé plusieurs bilans, entre les parents et leur accueillante, qui ont permis de résoudre certaines situations délicates.

LES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

En raison de la pandémie, seules 3 formations continues ont été organisées pour les accueillantes en milieu familial, y compris celle organisée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ). Toutes les accueillantes ont suivi la rencontre de soutien de la CIAFJ, ainsi qu'une formation sur la préparation du concept pédagogique pour l'AFJ de Renens-Crissier.

Au 1^{er} septembre 2021, les nouvelles directives cantonales pour l'accueil de jour des enfants sont entrées en vigueur. Les cahiers des charges des coordinatrices et des AMF ont été détaillés. L'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) demande aux structures de mettre en place un concept pédagogique dans les années qui suivent. L'AFJ de Renens-Crissier a commencé l'élaboration de ce document dès cette année.

En novembre 2021, 50% des accueillantes ont suivi le cours de base de Premiers secours.

Le traditionnel repas de fin d'année a eu lieu à fin novembre avec un grand succès, en présence des Municipales et des Chefs de service, responsables de l'accueil de jour des enfants de Renens et Crissier. Les accueillantes ont été chaleureusement remerciées pour leur précieux engagement auprès des enfants et de leur famille et 10 d'entre-elles ont été particulièrement fêtées en raison de leur jubilé ou de leur départ à la retraite.

Pour la relève des AMF, les coordinatrices ont examiné 11 dossiers de personnes intéressées par l'activité et ont effectué 4 enquêtes socio-éducatives. 2 candidates ont reçu leur autorisation provisoire pour 18 mois. En possession de l'attestation du cours d'introduction à l'activité d'AMF, une candidate a reçu directement son autorisation définitive. La quatrième enquête sera évaluée au début de l'année 2022. 7 candidates ont renoncé à l'activité d'AMF et 2 n'ont pas été retenues. Durant cette année, 5 accueillantes ont cessé leur activité dont une en raison d'un déménagement et 2 pour un départ à la retraite.

CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2021 - ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

	Total	Renens	Crissier
Enfants placés	331	249	82
Enfants placés de Crissier à Renens		21	
Enfants placés de Renens à Crissier			6
Nombre d'heures facturées	224'050.05	162'343.40	61'706.65
Accueillantes agréées	47	37	10
Nouvelles accueillantes	3	2	1
Enquêtes socio-éducatives	4	2	2
Accueillantes agréées au 31 décembre 2021	42	32	10

ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE

APEMS DU LÉMAN - APEMS DU 24-JANVIER

Les enfants des APEMS de Renens ont poursuivi leurs activités autour du thème de l'éco-responsabilité durant cette année scolaire 2021-22. Ils ont participé à la journée du commerce équitable durant le mois de mai et ont pu déguster des fruits tropicaux de qualité naturelle et Fair Trade.

Ils ont aussi pris plaisir à participer à la décoration de 10 papillons géants exposés à l'inauguration de la Passerelle Rayon Vert, puis sont allés admirer le rendu lors d'une sortie. Ils ont aussi été accueillis à la Ferme des Tilleuls pour découvrir l'œuvre originale du « Buste de Mousquetaire » de Pablo Picasso.

APEMS DE FLORISSANT

À la rentrée scolaire d'août, l'APEMS de Florissant, 3^e APEMS de la Ville de Renens, a ouvert ses portes et propose 36 places d'accueil, complété d'une partie réfectoire de 22 places.

Sur les 189 jours d'ouverture, les APEMS ont accueilli sur les différentes tranches horaires de midi :

Chiffres 2021 – APEMS	APEMS du Léman		APEMS du 24-janvier		APEMS de Florissant
	2020	2021	2020	2021	2021
Nombre d'enfants accueillis	82	84	82	83	18
Moyenne journalière à midi	40.62	42.99	41.74	41.30	13.29
Moyenne mercredi à midi	23.28	23.02	29.84	29.10	4.43



RÉFECTOIRES SCOLAIRES

Sur les 149 jours d'ouverture, 54 enfants sous contrat ont fréquenté l'Espace repas du Léman, représentant 3'392 repas servis.

68 enfants ont été accueilli au Réfectoire du Temple, représentant 4'319 repas servis.

Quant au réfectoire de Florissant, il a déménagé dans le bâtiment du nouvel APEMS à la rentrée scolaire et a accueilli durant l'année 31 enfants pour 1'129 repas servis.

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Dès le 4 janvier 2021, l'équipe de la Clinique dentaire a repris le tournus du dépistage scolaire.

Cependant, le programme annuel n'a pas pu être respecté longtemps, puisque la DGE (direction générale de l'enseignement) a ordonné à mi-janvier de cesser toute activité dans les écoles (dépistage, leçons de prophylaxie) en raison d'une nouvelle vague de Covid. Les consultations et les soins ont néanmoins pu être poursuivis.

Les activités avec l'école ont pu reprendre dès avril et le programme a été réalisé entièrement avant la fin de l'année scolaire. 2'297 élèves ont ainsi pu bénéficier du dépistage.

La médecin-dentiste attitrée ayant fait valoir son droit à une préretraite à l'été, une collaboration intérimaire avec une clinique dentaire a été mise en œuvre, le temps d'assurer un recrutement de qualité pour un poste de cette importance. Grâce à ce mandat temporaire, le programme et les soins habituels ont pu être réalisés à satisfaction des patientes et patients.

CHIFFRES-CLÉS

Dépistage	Sur 2'297 élèves, 2'150 ont été contrôlés
Résultats dépistage	45.86% des élèves sans carie, 30.6% sans carie et avec obturations, 20.1% avec caries, 3.44% des enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires
Prophylaxie	65 heures de leçons de prophylaxie dans les classes 1-2-7-9 ^e années
Consultations	2'990 consultations, 61 rendez-vous manqués
Moyens techniques	220 radiographies, 151 anesthésies
Détartrages	169 faits par le médecin dentiste, 320 par l'assistante en prophylaxie

COHÉSION SOCIALE

PRESTATIONS EN FAVEUR DES AÎNÉS

RÉSEAU DES AÎNÉS

Le réseau des partenaires aînés de la Ville de Renens s'est réuni une seule fois, le 29 avril 2021, au lieu des 2 habituelles.

Mme Mathilde Hyvärinen, d'Unisanté, a présenté les nouvelles orientations du programme « Pas de retraite pour ma santé » et MM. Olivier Ertz de l'HEIG-VD et Laurent Soldini de l'ECAL ont parlé du projet ArchiSeniors, permettant de développer des outils et dispositifs pour favoriser la mobilité piétonne traitant des obstacles. Cette thématique est traitée par le groupe de travail « Personnes à mobilité réduite » (GT-PMR) du réseau aînés qui communique régulièrement sur l'avancée de ses travaux dans la mise en place d'améliorations en faveur des personnes à mobilité réduite sur la commune.

RÉSEAU SUISSE DES VILLES-AMIES DES AÎNÉS

La présentation de la Ville de Renens a été insérée sous l'onglet des portraits du réseau suisse des Villes-amies des aînés: www.altersfreundlich.net

Les rencontres prévues cette année ont pu être maintenues, en présentiel ou en visioconférence :

- Assemblée annuelle du 25 mars, en visioconférence ;
- Visite annuelle d'une ville-membre : 10 septembre, à Aarau ;
- Colloque annuel du 4 novembre, à Berne sur le thème « Images de la vieillesse dans notre société – notre contribution à leur mise en valeur ».

A relever la série de textes: « Après le covid. Les voix des villes », avec notamment la contribution de la ville de Bulle sur le thème des seniors.

La cotisation annuelle au réseau est fixée à CHF 2'000.-.

FÊTE DES AÎNÉES ET AÎNÉS



L'édition 2021, agendée les après-midi des 2 et 3 juin, a été reportée aux 28 et 29 septembre, en raison de la situation sanitaire.

La prestation du duo Alexandre Cellier et Jean Duperrex, prévue pour l'édition 2020, a finalement pu avoir lieu, pour le plus grand bonheur des participantes et participants. Leur spectacle fut un voyage musical et imaginaire entre les Balkans, le Brésil, l'Afrique et la Louisiane avec des thèmes inspirés de différents courants musicaux et des compositions personnelles. Les musiciens sont restés après leur prestation pour partager longuement un moment convivial avec les invités, passant de tables en tables pour la joie du public.

ACCUEIL DES NOUVELLES RETRAITÉES ET NOUVEAUX RETRAITÉS

La manifestation organisée tous les 2 ans en alternance avec la soirée d'information à la préparation à la retraite a eu lieu le 19 novembre 2021, dans le respect des règles sanitaires.

Les personnes, arrivées en âge AVS en 2020 et 2021, ainsi que leurs conjointes et conjoints ont assisté en début d'après-midi à une série de présentations des associations ou institutions en rapport avec les seniors. Ces associations et d'autres ont également tenu des stands pour proposer de la documentation et répondre aux questions. La manifestation s'est poursuivie par une animation de magie et s'est terminée par un apéritif.

PROGRAMME « PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ! »

Aucune « Journée découverte » du programme « Pas de retraite pour ma santé » n'a été organisée en 2021. La dernière ayant eu lieu en septembre 2020 et la prochaine est prévue en avril 2022.

Les rencontres actives, suivies régulièrement par un groupe d'une vingtaine de seniors ont été reconduites en 2021.

OCTOGÉNAIRES - NONAGÉNAIRES - CENTENAIRES

Une carte de vœux est envoyée à chaque octogénaire de la part de la Municipalité. En 2021, ce sont ainsi 54 Renanaïses et 41 Renanais, soit 95 personnes, qui ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2021, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 37 personnes (20 femmes et 17 hommes). À cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de CHF 200.-, un arrangement fleuri ou deux bouteilles de vin.

6 centenaires ont également été fêtés, dont un homme, respectivement de 100, 101 et 103 ans.

En raison de la pandémie, certaines visites ont été remplacées par des entretiens téléphoniques ou n'ont pas eu lieu. Dans tous les cas, les cadeaux ont été livrés aux bénéficiaires.

BONS DE REPAS

Cette année, 658 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont reçu 22'596 bons, destinés à participer aux frais de repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens et Ecublens.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons de CHF 5.-, soit une valeur de CHF 60.- par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

L'augmentation de bénéficiaires peut s'expliquer par la mise en place, par l'ARASOL, au travers des agences d'assurances sociales, d'un nouveau processus de transmission d'information aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI, par l'envoi d'un courrier décrivant les prestations communales auxquelles ils et elles peuvent prétendre. Cette nouvelle manière de communiquer a pour avantages : le respect de la loi sur la protection des données tout en garantissant l'accès à la prestation, une amélioration du service à la population, ainsi qu'un traitement équitable entre les usagers des 7 communes.

À noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE BONS DE REPAS

	2019	2020	2021
Bénéficiaires	585	522	658
Bons donnés	22 992	21 876	22 596

TRANSPORTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV (Transport handicap Vaud) ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent chacune 96 bons par année et par personne et reconnaissent THV et Taxi Services comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est équivalent au prix d'un billet TL, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes en fonction du type de courses : thérapeutiques (médicales) ou de loisirs.

NOMBRE DE COURSES THV ET TAXI SERVICES

	2019	2020	2021
Bénéficiaires	236	213	238
Total des courses	6 054	4 511	5 008
Courses médicales	1 562	1 721	1 889
Courses loisirs	4 492	2 790	3 119
Montant total	100 669.75	68 534.15	85 359.75

L'analyse de ces chiffres montre une augmentation du nombre de courses, couplée avec une légère hausse du nombre de bénéficiaires par rapport à l'année dernière, mais en légère baisse par rapport aux chiffres des années antérieures, à mettre en relation avec la situation pandémique. Par ailleurs, on peut relever que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge). Les statistiques de cette dernière association sont accessibles en ligne sur leur site.

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

PRESTATIONS DIVERSES DU SERVICE ENFANCE - COHÉSION SOCIALE

SECOURS COMMUNAUX

Les secours communaux permettent d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR, ou directement à la direction du Service, par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et représentent donc des « coups de pouce » ponctuels.

En 2021, 88 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 20'110.55 :

- 50 enfants pour des aides de financement : camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 5'750.- ;
- 38 familles ou personnes pour des situations présentées par les assistants sociaux du CSR ou directement à la direction du Service par des personnes en situation financière précaire, pour un montant de CHF 14'360.55.

SECOURS COMMUNAUX - ÉVOLUTION DES SOUTIENS

Années	2019	2020	2021
Enfants	58	49	50
Familles	38	20	38
Nombre total de personnes aidées	96	69	88
MONTANTS	CHF 20 954.20	CHF 12 989.70	CHF 20 110.55

FONDS DES ACTIVITÉS SOCIALES

Par décision du 13 février 2017, une convention entre la Ville de Renens et Texaid concernant la collecte de textiles usagés sur le territoire communal a été établie, permettant d'alimenter le fonds des activités sociales par une rétribution de CHF 0.15 pour chaque kilo de textiles collectés dans les points de collectes communaux. En 2021, la rétribution versée par Texaid s'est montée à CHF 18'723.75, CHF 9'669.90 pour 2020 (CHF 0.075 par kilo), CHF 9'053.85 pour le 1^{er} semestre 2021 (CHF 0.15 par kilo).

Ce fonds est destiné à :

- Des personnes en situation précaire et en complément des secours communaux (par ex. loyer en retard, achat de meubles, frais de garde, dettes, etc.) ;
- À des associations à but social par un soutien qui n'a pas été prévu dans le budget communal (par ex. actions initiées dans l'année, budget déficitaire, difficulté de trésorerie) ;
- À des associations qui proposent de la vente d'habits en seconde main, en soutien de leur action (aide ciblée en relation avec la participation de Texaid à ce fonds, provenant de la récupération de textile usagé).

En 2021, ce fonds a été utilisé pour 10 situations particulières pour un montant global de CHF 13'636.80.

ARMOIRES SOLIDAIRES

Pour rappel, le projet consistait en l'installation d'armoires pour permettre à des personnes sans abri de disposer d'un lieu où déposer des affaires en toute sécurité.

La Pastorale de rue s'étant portée volontaire pour tenter l'expérience en collaboration avec la Commune de Renens, il a été décidé, dans un premier temps, d'installer 10 armoires dans le jardin du Foyer. Le dispositif a été inauguré le 4 septembre 2020.

En avril 2021, un premier bilan a été établi, qui confirme que le dispositif répond à un réel besoin et apporte un soulagement considérable à ses bénéficiaires dans un moment de grande instabilité.

Il a essentiellement bénéficié à des femmes de plus de 60 ans, immigrées de 1^{re} génération. Ce profil correspond

à la population habituelle du Foyer St-Vincent et ne sera pas forcément le même si le modèle est reproduit dans d'autres associations.

Il a été relevé qu'un lien entre l'animateur des armoires et les occupantes et occupants est primordial afin d'assurer un suivi et contenir les dérives : éviter qu'une armoire soit occupée sans raison ou qu'elle soit utilisée par des personnes sans aucune relation avec Renens.

Si les débuts ont été plutôt calmes, 2 armoires occupées, aujourd'hui, elles ont toutes un ou une titulaire. L'information a très vite circulé et beaucoup de demandes ont alors été présentées. À ce jour, trois demandes ont dû être refusées par manque de disponibilité.

Le projet d'élargir à d'autres associations est toujours envisageable, mais n'a pas fait l'objet de démarche en raison des priorités liées à la situation sanitaire.

PROGRAMMES D'EMPLOI TEMPORAIRE (PET)

Les programmes d'emploi temporaire (PET) portent sur des activités en lien direct avec la réalité professionnelle et permettent à leurs bénéficiaires d'acquérir davantage d'expérience en vue d'une réinsertion professionnelle. Durant l'année 2021, 10 personnes ont occupé un emploi temporaire au Service Gestion urbaine-Développement durable et 2 personnes ont effectué un programme d'intendance en garderie.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SOCIALES, AÎNÉS ET PETITE ENFANCE DE RENENS

En 2021, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici :

SERVICES DE L'ENTRAIDE FAMILIALE

Lors de son assemblée générale en juin 2021, l'Entraide familiale de Renens a renouvelé son comité. Toujours soutenue par l'Entraide familiale vaudoise et l'association interrégionale de Gestions et Comptabilité, l'EFRE propose ses services à la population, dont certains depuis 1954.

Cours de yoga : tous les lundis soir de 19h30 à 20h30 à la salle de gymnastique du Collège du Léman sauf pendant les vacances scolaires. Au 31 décembre, le cours comptait une dizaine de participants.

EFRE - VESTIAIRE

Animé par une équipe bénévole, le Vestiaire de l'EFRE, situé à la rue de l'Avenir 25, a comptabilisé 128 ouvertures, 3 après-midi et 1 matin par semaine sauf pendant les vacances scolaires. Il a ajouté une nouvelle plage horaire, le samedi de 10h à 13h30, une nouvelle clientèle a ainsi découvert ce lieu rénové et se montre ravie des vêtements et objets vendus à petits prix. Un coin bébé a été aménagé et offre poussettes, lits et vêtements.

La subvention annuelle de CHF 25'050.35 de la Ville de Renens couvre le loyer de la permanence Emploi et du Vestiaire.

EFRE - LUDOTHÈQUE LE POTIRON

La ludothèque Le Potiron, située à la rue de la Source 2, est animée par 10 bénévoles et une ludothécaire rémunérée à 30 %.

En 2021, 77 familles de Renens et environs ont fréquenté régulièrement ses locaux lors des 126 ouvertures, 34 nouveaux membres ont été inscrits. 967 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont 86 nouveaux jeux achetés durant l'année. Les bénévoles ont travaillé plus de 1'000 heures en 2021.

Malgré les restrictions liées à la Covid-19, la ludothèque a pu collaborer avec l'Association de quartier Chocolaterie-Silo, la bibliothèque du Léman, les écoles primaires (visite dans 29 classes, 6 classes sont venues à la ludothèque). Les animations ont pu reprendre à la Place du marché, ainsi que les café-jeux 55+, et les après-midi

jeux du mercredi à la ludothèque. La ludothèque a accueilli l'EVAM dans ses locaux et rendu visite au foyer Sainte-Famille. Elle était aussi présente lors de l'accueil des nouveaux habitants de la Ville de Renens.

Dans chaque édition du Carrefour-Info et du Crissier-Contact, elle fait paraître le résumé d'un jeu de société.

En 2021, la Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 29'013.20 y compris le loyer et les charges du local de la rue de la Source.

PERMANENCE EMPLOI

A la faveur du changement de prestataire, l'ancienne permanence «Contact chômage» tenue par l'EFRE a été renommée «Permanence Emploi». Dans un premier temps, la phase de transition a été assurée par l'association le Défi, puis reprise provisoirement au 1^{er} juin par le service ECS. En effet, la situation actuelle n'étant pas propice au développement de projet, la recherche d'une association pouvant assurer ce mandat s'est révélée plus longue et complexe que prévu.

Mis-à-part le soutien pour la rédaction de lettres de motivation et de CV, la prestation inclut la préparation à l'entretien d'embauche, voire l'établissement d'un bref bilan de compétences professionnelles, ainsi que l'orientation vers d'autres services adaptés.

Ouverte le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, ainsi que le vendredi de 9h à 12h, la permanence a comptabilisé, entre le 1^{er} juin et le 31 décembre, 260 heures consacrées à l'accueil de 97 personnes, ainsi qu'au travail administratif. Sur ces 97 personnes, 39 sont revenues une fois ou plus pour un total de 192 passages sur la période.

Les personnes ayant fréquenté la permanence étaient issues de 35 nationalités et domiciliées sur les Communes de Chavannes-près-Renens (9), Lausanne (9), Crissier (8), Renens (52), Ecublens (6), Prilly (3), Bussigny (3), hors district (7).

97
personnes
accueillies

40	personnes sans emploi
19	personnes au chômage
3	personnes au RI
5	personnes à la retraite
8	personnes à l'assurance maladie/accident
16	personnes en emploi
3	personnes en emploi partiel
1	personne en fin de scolarité/recherche d'apprentissage
1	personne en stage rémunéré
1	en étude

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS LIÉES À LA PETITE ENFANCE

Le Service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières avec le Jardin d'enfants de Florissant, notamment au travers des relations avec le CVE Le Tournesol, ainsi qu'avec le comité de parents et la direction du service. Une aide financière de CHF 24'800.- couvrant la mise à disposition des locaux et les frais de conciergerie est allouée au jardin d'enfants de Florissant.

Suite à la reprise des «Quatre coins» par l'Espace Prévention de la Côte, une rencontre a été organisée entre responsables, pour maintenir les contacts tissés au fil des ans. Il a été convenu qu'une participation à la Plateforme d'encouragement précoce, organisée par la Ville, serait un bon moyen de conserver les liens et développer des possibles collaborations, et orientations de situations familiales particulières.

LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES AÎNÉS

Le Service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, Rayons de soleil, le Groupe de Gym du 3^e âge, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, et le Mouvement des Aînés (MDA).

RELATIONS AVEC DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUUX OU RÉGIONAUX

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Direction Enfance-Cohésion sociale participe aux séances et travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2021, sous la présidence de Mme Germaine Müller, Municipale à Bussigny et celle de M. Eduardo Camacho-Hübner, Municipal de Chavannes-près-Renens dès le 1^{er} juillet. En dehors du suivi des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés durant l'année ont été les suivants :

- Suivi du dossier REL'OG ;
- Suivi de la permanence Emploi de Renens, ancien Contact chômage de l'EFRE ;
- Suivi du projet d'implantation en dur de l'Épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois ;
- Discussions sur les aides possibles pour les personnes précarisées par la période Covid ;
- Validation des budgets des associations de Français en Jeu et Caritas, ainsi que de la Permanence Emploi de Renens et celle du Défi à Bussigny ;
- Plateforme d'orientation sociale (ARASOL).

POLITIQUE RÉGIONALE DE L'ENFANCE (LAUSANNE RÉGION)

Cette commission régionale permet de travailler sur des enjeux régionaux des politiques de l'enfance et de faciliter l'orientation et les décisions politiques locales. Elle suit le développement des politiques dans les communes en fonction des thèmes d'actualité et en regard du cadre légal, lui-même en évolution constante.

En 2021, la commission a terminé l'étude initiée en 2020 sur le développement d'une « Politique de l'enfance et de la jeunesse dans les communes » en collaboration avec Pro Familia. Cette étude recense les prestations existantes dans les différentes communes, et apporte une mise en perspective globale par le biais d'une présentation des politiques fédérales et cantonales, ainsi qu'une analyse sociologique des enjeux à l'échelle communale. Elle est disponible sur le site de Lausanne Région : https://www.lausanneregion.ch/wp-content/uploads/2021/07/LR_politique_enfance_jeunesse_familles-3.pdf.

Cette étude a été présentée lors d'une soirée d'échange au Mont-sur-Lausanne, qui a permis d'accueillir les autorités de la nouvelle législature avec un outil concret pour agir sur leur territoire respectif.

POLITIQUE RÉGIONALE POUR LA PRÉVENTION DES DÉPENDANCES LAUSANNE RÉGION

La commission Prévention et dépendances est composée de Conseillères municipales et Conseillers municipaux qui travaillent à l'échelon régional pour prévenir des comportements à risques et ainsi éviter des situations sociales susceptibles de se dégrader.

En 2021, elle s'est penchée sur les organismes et structures subventionnées par la commission, telles que le Rel'Aids et Relier (travail social de rue et communautaire, et coordination des structures seuil bas) et l'association Fleur de pavé. La perspective d'un événement public sur un thème qui touche toutes les communes a été reportée pour cause de pandémie.

La commission continue de promouvoir les outils pour permettre aux communes de faire face aux difficultés liées à la gestion de l'espace public, les risques de rupture du lien social, les problèmes de dépendance, et réédite dans plusieurs langues, une brochure destinée aux parents d'adolescents.

Toutes les informations sur les activités de cette commission : <https://www.lausanneregion.ch/prevention/les-projets/drogues-prevenir-agir-quels-outils-pour-les-communes/>.

POLITIQUE RÉGIONALE DES SENIORS (LAUSANNE RÉGION)

Cette Commission se réunit pour partager des réalités que vivent les seniors dans le but de développer des politiques adaptées. Suite à la réalisation d'un diagnostic sur les politiques seniors dans les communes, la commis-

sion a concrétisé la création d'un poste de délégué aux seniors, pour les communes membres. Ce poste, financé conjointement par Lausanne Région et par l'État de Vaud, est aujourd'hui pourvu, et offre l'expertise d'un délégué régional.

CHAMBRE CANTONALE CONSULTATIVE DES IMMIGRÉS

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) est un organe consultatif nommé par le Conseil d'État. La Municipale y représente l'Union des communes vaudoises (UCV) et fait le lien avec la politique d'intégration communale. En 2021, la CCCI a travaillé sur deux projets très importants pour la Commune de Renens: d'une part, les LCO (langues et culture d'origine, pour donner une suite aux recommandations formulées lors des assises 2020); et d'autre part, les assises 2021, qui abordaient les préoccupations de la jeunesse. Elles ont été organisées à partir de réponses de jeunes à un questionnaire réalisé sous l'égide de la Commission des jeunes du Canton de Vaud et de la Chambre consultative de la jeunesse (CCJ), avant la pandémie, pour mieux connaître leurs préoccupations. Le thème migratoire est incontestablement un centre d'intérêt majeur pour les jeunes générations. Plusieurs ateliers ont permis de développer la réflexion sur divers aspects de ce thème.

Ayant également travaillé sur les outils destinés à promouvoir la participation des étrangers et étrangères aux élections communales, elle a tiré le bilan de cette participation, qui démontre la nécessité de poursuivre l'information tout au long de la législature.

La CCCI est également en charge de l'attribution du prix Intégr'Action. Toutes les infos sur www.vd.ch, rubrique CCCI.

ACTIONS SPÉCIFIQUES À LA CRISE DU COVID

Le service a apporté son soutien à la Pastorale de rue, qui est restée en contact avec la population précarisée durant la crise du COVID. Il a également pu répondre à quelques sollicitations via le fond des activités sociales (voir sous « prestations diverses »), pour payer des loyers principalement. Les activités ayant pu reprendre en partie, le service est resté attentif aux situations singulières de la population, notamment via des contacts réguliers avec Caritas, le CSP, les institutions et associations représentées dans le réseau de cohésion sociale, les associations seniors et les associations caritatives présentes à Renens.

Le service poursuit son implication dans l'Espace solidaire, association créée à partir d'une cantine solidaire durant les premiers mois de la crise sanitaire. Sa participation, en partenariat avec Administration générale, s'est manifestée au travers d'un soutien dans la gestion des lieux, d'un apport logistique et administratif, de même qu'un soutien aux nombreux bénévoles et aux bénéficiaires. Cette implication a permis de faire des liens avec l'ARASOL et la permanence Info migration. Elle permet d'intervenir directement, et indirectement, sur l'accès aux droits sociaux, pour prévenir la péjoration de situations sociales. L'Espace solidaire continue d'offrir un repas chaque semaine, en coordination avec les autres offres de ce type dans la région.

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR - ARASOL)

La Municipale en charge du Service Enfance-Cohésion sociale siège au comité de direction de l'Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois, qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly. Les séances 2021 ont notamment porté sur les sujets suivants:

- Adoption des comptes 2020 et du budget 2022 de l'Association;
- Élaboration de la plateforme d'orientation sociale, visant à faciliter l'accès et les informations à la population.

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leurs rapports d'activités.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les huit communes du district. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

L'ORPOL est un partenaire privilégié et est invité au sein du Réseau Cohésion sociale.

STATISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'ORPOL

Commune de Renens	Décembre 2019	Décembre 2020	Décembre 2021
Total des demandeurs d'emploi	860	1080	870
Total des chômeurs	516	650	519
Demandeurs d'emploi - Hommes	509	640	513
Demandeuses d'emploi - Femmes	351	440	357
Demandeurs d'emploi - Suisses	298	394	295
Demandeurs d'emploi - Étrangers	562	686	575
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	38	50	48
Demandeurs d'emploi: 50 à 59 ans	193	229	172
Demandeurs d'emploi: 40 à 49 ans	212	226	210
Demandeurs d'emploi: 30 à 39 ans	245	310	249
Demandeurs d'emploi: 20 à 29 ans	161	239	164
Demandeurs d'emploi < 20 ans	11	26	27
Nouvelles inscriptions du mois	113	140	118
Annulation du mois	72	76	103
Population active RFP 2010/2017	10 037	10 037	10 486
Taux de chômage	5.10	6.47	4.90

PROGRAMME BIO+OL

Programme proposé par l'association Mobicet', la mission du Bio+OL est de recevoir sans trop de démarches administratives des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2021, la structure BIO+OL a accueilli 36 participants pour un total de 51 mesures. Pour ce qui concerne Renens, 13 jeunes ont été suivis pour un total de 19 mesures. Pour 4 d'entre eux, la mesure est toujours en cours. Sur les 9 qui l'ont terminée, 3 d'entre eux ont pu entrer dans une formation ou un emploi et 5 autres ont débuté une autre mesure (SEMO, MIS de Transition). 1 participant a été orienté au CSR pour une demande d'aide à la formation via l'AI.

L'équipe de la structure BIO+ a mis beaucoup d'importance à offrir aux jeunes un lieu d'écoute sécurisant, mais aussi un lieu de travail en présentiel pour qu'ils puissent améliorer leurs compétences en vue de concrétiser leur projet professionnel. Elle a été particulièrement vigilante aux effets causés par la situation actuelle qui, comme les études le montrent de plus en plus, impacte fortement la santé mentale des jeunes et surtout de celles et ceux qui se trouvent déjà dans une situation vulnérable de par leur histoire de vie, des problèmes psychologiques antérieurs ou d'autres problèmes socio-économiques. Elle a joué son rôle de prévention, afin de détecter les difficultés le plus tôt possible et orienter les personnes vers son réseau de professionnels, pour éviter que leur situation ne se détériore.

La subvention 2021 de la Ville s'est montée à CHF 58'200.-.

ASSOCIATION DES FAMILLES DU QUART-MONDE

L'Association AFQM a pour buts de proposer un lieu d'échange et d'écoute, de faire connaître les réalités des

familles vivant la pauvreté dans la région et de s'engager pour que les plus défavorisés aient accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux.

En tenant compte des mesures sanitaires en vigueur, l'association a pu maintenir ses activités : permanences sociales, samedis en famille, sorties (sur le Léman le 14 juillet, visite de l'exposition à la Ferme des Tilleuls à mi-juin). Elle a également fêté les 40 ans de son journal, le « Coude à Coude ».

Chaque année, l'association participe à la journée du refus de la misère qui s'est déroulée, en 2021, le 16 octobre sur la Place du Marché de Renens sur le thème, défini par l'ONU, de « Construire l'avenir ensemble : mettons fin à la pauvreté persistante en respectant toutes les personnes et notre planète. » Des activités ont été prévues pour attirer l'attention, comme l'utilisation du « chemin de la pauvreté », une sorte de jeu pour sensibiliser à la complexité de la précarité en Suisse.

La Ville de Renens soutient l'association des familles du Quart-Monde, par une subvention de CHF 75'000.-, et entretient un dialogue régulier sur la situation de l'association en lien avec les prestations sociales régionales.

CMS DE RENENS NORD CRISSIER ET RENENS SUD - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron : Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny. La Municipale du service Enfance-Cohésion sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

Plus d'informations sur le rapport d'activités : www.apremadol.ch

ASSOCIATIONS DE QUARTIER

Le service est en contact avec plusieurs associations de quartier et a participé à plusieurs rencontres et événements de l'association Chocolaterie Silo, de l'association des enfants des Biondes (soutien et infos liées aux directives COVID), Femmes solidaires sans Frontières (notamment pour les mettre en lien avec les CAT (centres d'accueil temporaires) pour l'organisation commune d'activités.

FÉDÉRATION VAUDOISE DE COOPÉRATION (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction Enfance-Cohésion sociale a rencontré M. Alexandre Cavin, secrétaire général, ainsi que Mme Léa Baeriswyl le 27 mai 2021 pour discuter du suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

La Municipalité a décidé de répartir CHF 35'500.- sur les 5 projets suivants :

- Solidar, « Eau potable et assainissement », au Mozambique. 1^{re} année de contribution, subvention de CHF 10'000.-;
- Organisation Peace Brigades, « Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Mexique », en collaboration avec diverses ONG. Subvention de CHF 5'000.-
- Swissaid, « Renforcer l'autonomie des Tchadiennes », au Tchad. 1^{re} année de contribution, subvention de CHF 7'500.-
- Centrale sanitaire suisse romande (CSSR), « Amélioration de la santé de la population affectée par des opérations pétrolières », en Equateur. 3^e année de contribution, subvention de CHF 7'500.-

De plus, la Commune de Renens a contribué, par un versement de CHF 5'000.-, au programme « Robin des Watts » destiné aux clubs d'enfants au Bengale occidental, en Inde. La somme restante de CHF 500.-, réservée à un projet soutenu par une association locale ou un particulier ayant une attache à Renens, n'a pas été attribuée.





An aerial photograph of a city, likely Geneva, is shown on the left side of the page. The city features a mix of modern and traditional architecture, with a prominent white building with a red logo. In the background, snow-capped mountains are visible under a blue sky. The right side of the page is a solid yellow vertical bar. The text 'PARTENAIRES EXTÉRIEURS' is written in white, uppercase letters on the yellow bar. The letter 'P' is significantly larger than the other letters.

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

SDOL – STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion. Il peut également être consulté sur ouest-lausannois.ch.

BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2021 :

- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Gilliéron, Syndic de Prilly
- 3 fois, sous la présidence de M. Jean-François Clément, Syndic de Renens

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Adopter son rapport de gestion de l'exercice 2020 ;
- Renoncer à éteindre l'éclairage public dans le cadre de la Fête de la Nature 2021 au profit de l'opération Perséides qui s'est déroulée dans la nuit du 12 au 13 août 2021 ;
- Interpeller les Municipalités du district de l'Ouest lausannois suite à la présentation du projet de réduction de production de carbone (fixation du CO² sous forme de CO³ lors du traitement des eaux). Les Municipalités ont majoritairement estimé prématuré d'adhérer en tant que collectivités ambassadrices et porteuses du projet. Cette thématique est actuellement encore en discussion au BI ;
- Adopter les comptes 2020 de l'Inspection intercommunale des chantiers ;
- Désigner M. Christian Maeder comme représentant des Communes de l'Ouest lausannois au sein de la Société du Quartier Nord de l'EPFL (SQNE) ;
- Proposer à Madame la Préfète de reporter la manifestation « Cap sur l'Ouest – édition 2021 » à l'année 2022 en raison de la crise sanitaire et de ses incertitudes ;
- Proposer un soutien de CHF 0.50 par habitant.e dès 2022 en faveur du théâtre ZigZag. Le chiffre « Statistique Vaud » de la population au 31 décembre 2020 sera utilisé et bloqué sur la durée de la législature ;
- Nommer M. Michel Veyre, Secrétaire municipal de la Ville de Renens, pour fonctionner comme secrétaire du BI pour l'année politique 2021-2022 ;
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études du bureau SDOL pour 2022 ;
- Prendre note du projet Ola Up, mêlant culture et urbanisme, et donner la possibilité aux membres des nouvelles autorités exécutives de se déterminer sur cette manifestation ;
- Marquer une pause dans la conduite du projet Regio afin de laisser les nouvelles autorités exécutives du district se prononcer ensuite en toute connaissance de cause. Et parallèlement d'adresser une demande à la Direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois d'organiser une lecture commentée de l'évaluation Regio ;
- Nommer les représentant.e.s des Communes de l'Ouest lausannois auprès du Gropil SDOL, des différentes instances de l'UCV, de Lausanne Région, de l'association Prix Wakker 2011, de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, de l'EIAP (Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire) et de la FEM (Fondation pour l'enseignement de la musique) ;
- Réfléchir à l'accueil des gens du voyage suisses (Yéniches) sur le territoire de l'Ouest lausannois et à son financement ;
- Planifier une rencontre des Municipalités de l'Ouest lausannois. La date initialement prévue, soit le 10 janvier 2022, a dû être reportée en raison de la crise sanitaire et des contraintes peu propices à l'organisation d'une manifestation festive ;

- Valider le budget 2022 de l'Inspection intercommunale des chantiers ;
- Entendu M. Frédéric Schaer, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois (POL), dans le cadre d'un point de situation concernant le projet Regio ;
- Organiser un séminaire de réflexion relative au projet Regio avec les membres du BI, le Comité de direction et l'Etat-major de la POL, ainsi que des représentants de la Police cantonale. Le Dr Michaël Meyer, auteur du rapport d'évaluation Regio était en charge d'organiser et d'animer cette rencontre ;
- Approuver le budget 2022 de Lausanne Région ;
- Désigner un groupe de travail dans le dessein de déterminer la suite qu'il convient de donner à l'App Info Ouest ;
- Valider le montant de CHF 1.- par habitant.e au budget 2022 et de CHF 2.- par habitant.e au budget 2023 pour l'organisation de Ola Up. La Municipalité de Villars-Sainte-Croix a décidé de se retirer de ce projet, sachant que rien de tangible n'était proposé sur son territoire.

TRANSPORTS PUBLICS DE LA REGION LAUSANNOISE SA

REPRESENTATION COMMUNALE

M. Jean-François Clément, Syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl.
Mme Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme-Infrastructures-Mobilité, est présidente du Conseil d'administration des tl.

POINTS FORTS 2021 POUR LA VILLE DE RENENS

- Après une mise à l'enquête qui aura duré 9 ans, la levée de toutes les oppositions, la validation d'un permis de construire définitivement entré en force en février 2020, le chantier du tram entre Lausanne et Renens a été officiellement lancé à l'été 2021. La cérémonie du 1^{er} coup de pioche s'est tenue le samedi 28 août à Renens, sur le site du futur atelier du tram. L'événement a proposé diverses animations sportives, créatives et immersives ainsi qu'une exposition sur l'histoire de cette institution des transports publics vaudois. A cette occasion, un petit tram a embarqué des passagers entre Lausanne-Flon et Renens-Gare afin de présenter les futurs arrêts et le tracé de la ligne. La mise en exploitation est envisagée à l'horizon 2026.
- La mise en place du Plan climat du Canton de Vaud a pour ambition de renforcer l'attractivité des transports publics et procède à un important remaniement des lignes régionales, avec des bus plus nombreux et plus fréquents. L'attribution de prestations en fonction de la localisation des dépôts – afin d'optimiser les coûts et les kilomètres parcourus – s'inscrit au cœur de cette stratégie. Elle permet aux tl de densifier leurs prestations dans l'Ouest lausannois, à proximité du dépôt de Renens-Perlet. Dans cette optique, les lignes urbaines 17 et 19 ont vu leur capacité se renforcer depuis le mois d'août 2021 pour intensifier les connexions entre Renens et le centre-ville de Lausanne.
- Lors du changement d'horaire de décembre, la ligne 54 Renens–Cheseaux–Cugy–Grand-Mont a vu sa cadence augmentée à la demi-heure tous les jours, y compris le dimanche.
- En complément au point de vente inauguré à l'EPFL en 2018, les tl s'implantent au cœur de l'Ouest lausannois avec l'ouverture le 20 décembre d'un point de vente physique à proximité de la gare de Renens, au débouché nord de la passerelle Rayon Vert.

DÉFICIT D'EXPLOITATION

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2020 des lignes d'agglomération: CHF 7'595'702.-.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP): CHF 1'693'047.65.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS (SIT)

PRINCIPALES MISSIONS

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires ;
- organiser les séances du Comité de direction, de la Commission administrative et celles du Conseil intercommunal ;
- renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis ;
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers des exploitants de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis ;
- enquêter sur les réclamations ;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Six collaborateurs, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2021. Lors de la séance du 1^{er} septembre, il a été procédé, suite au changement de législature, à l'installation des organes, soit le Conseil intercommunal, le Comité de direction et la Commission de gestion.

Lors de cette séance, Mme Lydia Mamejan, Municipale à Pully, a été élue à la présidence du Conseil intercommunal et M. Yabalak Kemal, Conseiller communal à Renens, a été élu à la vice-présidence. Le nouveau Comité de direction est composé de 5 Municipaux en charge de la sécurité, soit M. Pierre-Antoine Hildbrand (Lausanne), Mme Nadège Longchamp (Mont-sur-Lausanne), M. Jean Cavalli (Ecublens), M. Jean-Marc Chevallaz (Pully) et M. Alain Monod (Epalinges).

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a tenu deux séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Il a ainsi fixé au 1^{er} juillet l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT), qui imposent, notamment, à tous les véhicules affectés à un service de taxis dans son arrondissement qu'ils n'émettent plus de CO² avec un délai au 1^{er} juillet 2025. Toutefois, le propriétaire d'un véhicule affecté au service des taxis entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} juillet 2021 bénéficie d'une prolongation de délai au 1^{er} juillet 2027 pour se conformer à cette nouvelle obligation.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 128 véhicules hybrides et de 4 véhicules électriques (2 taxis en 2020).

COMMISSION ADMINISTRATIVE

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, n'a pas tenu de séance en présentiel mais a rendu 7 décisions par voie de circulation allant de la mise en garde au retrait de concession.

CONTRÔLES DE POLICE

Les contrôles de police, notamment quatre nocturnes, comme en 2020, ont été un peu plus nombreux. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 45 (39 en 2020). Au total, on dénombre 61 dénonciations dressées (55 en 2020), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 51 et celui des réclamations traitées à 29.

CONCESSIONS – TAXIS DE PLACE (REGROUPÉS AU SEIN DE TAXI SERVICES SARL)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2020	2021	2020	2020
Compagnies	4	4	81	82
Exploitants indépendants	133	121	133	121
Total	137	125	214	203

AUTORISATIONS – TYPE B – TAXIS SANS PERMIS DE STATIONNEMENT

Exploitants	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2020	2021	2020	2021
Taxiphone	39	37	41	38
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	52	48	55	50
Total	92	86	98	90

CENTRAUX D'APPELS

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 726'143 courses, soit 478'823 distribuées et 247'320 au vol, contre 644'578 en 2020 (+12,65%).

Le nombre de courses effectuées en 2021 par les chauffeurs de Taxiphone est de 61'760, contre 60'176 en 2020 (+2,63%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (contre 47 et 176 en 2020).

CONSEIL DES VILLES

M. Jean-François Clément, Syndic, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. Ces séances ont permis des discussions interactives sur des dossiers d'actualité, notamment concernant la facture sociale et la nouvelle péréquation ainsi qu'une étude sur les politiques énergétiques et climatiques dans les communes.

GROUPE DES VILLES

Au cours de l'année, le Groupe des Villes, dont est également membre M. Jean-François Clément, Syndic, a siégé à trois reprises. Il a donné sa vision sur des thèmes d'actualité qui occupent l'UCV, comme par exemple les équipements scolaires, l'accord entre l'UCV et le Conseil d'Etat ou la redistribution des bénéfices de la BNS.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES ET UNION DES VILLES SUISSES

Le 3 novembre 2021, l'Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises a été accueillie par la Commune de Payerne. La Journée des Villes Suisses s'est quant à elle déroulée à Thounes les 26 et 27 août 2021 sur le thème « La ville de la participation ».

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE - OUEST LAUSANNOIS

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté sur le site: pcirol.ch.

ASSOCIATION LAUSANNE RÉGION

Tout au long de l'année, l'Association Lausanne Région a mené des travaux pour ses 27 communes membres, dans les domaines d'activités qui concernent le territoire et l'environnement, la mobilité, l'économie, l'enfance et la formation des jeunes, la prévention des dépendances, les seniors et d'autres sujets transversaux.

Le Bureau de coordination, composé de huit syndicats, a présidé les deux assemblées générales annuelles de l'association régionale. En sus des points à l'ordre du jour liés à l'adoption des comptes et du budget, les assemblées des 19 juin et 13 octobre 2021 ont permis d'évoquer les différents projets en cours, et notamment les activités de promotion économique.

INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS (IIC)

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle à un tiers disposant des compétences nécessaires. Les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxten-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé l'Inspection intercommunale des chantiers d'assumer cette tâche.

L'année 2021 a été marquée par le début des travaux de construction de plusieurs grands quartiers d'habitations et d'activités, à Crissier et à Chavannes-près-Renens notamment, mais aussi à Renens et à Prilly. Du travail en perspective pour ces prochaines années, la construction se porte bien.

1972 - 2021, 50 ANS D'ACTIVITÉ

Le cap des 50 ans d'existence est passé. C'est en effet en janvier 1972 que l'Inspection intercommunale du travail et des chantiers (IITC) débute ses activités à la suite de la décision des Municipalités de Bussigny (près-Lausanne, à l'époque), Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens de créer un service intercommunal chargé de la prévention des accidents dus aux chantiers (sécurité du public) et de l'application des dispositions légales régissant l'occupation des travailleurs.

A ses débuts, l'inspection du travail rassemblait les cinq communes précitées, alors que l'inspection des chantiers regroupait les Communes de Bussigny, Chavannes et Ecublens. C'est en 1973 pour Crissier et en 1977 pour Renens que ces deux communes rejoignent l'inspection des chantiers.

TRAVAUX TERMINÉS DURANT L'ANNÉE 2021 À RENENS

- Démolition des anciennes halles Heineken au chemin du Closel.
- Démolition d'un bâtiment au chemin du Chêne.

- Démolition d'une villa au chemin du Martinet.
- Démolition d'une villa à l'avenue du 1er Mai.
- Surélévation d'un bâtiment au chemin des Jonquilles.
- Surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de Saugiaz (1 grue).
- Surélévation et transformation d'un bâtiment au chemin du Chêne (1 grue).
- Construction d'une passerelle 'Rayon Vert' sur les voies CFF (1 grue).
- Construction d'un immeuble à affectation mixte à l'avenue d'Epenex. (1 grue).
- Construction de plusieurs bâtiments de logements à la rue des Entrepôts (2 grues).
- Construction de plusieurs bâtiments de logements à la rue de la Gare de Triage (2 grues).



Démolition d'un bâtiment au chemin du Chêne

TRAVAUX ENCORE EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2021

- Transformation du bâtiment de la Gare CFF.
- Surélévation et transformation d'un bâtiment à l'avenue du 1er Mai.
- Surélévation et transformation d'une villa au chemin de Pierregrosse.
- Construction d'un bâtiment d'habitation en terrasse au chemin des Côtes (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à l'avenue du 1er Mai (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue du Lac (1 grue).
- Construction de plusieurs villas mitoyennes au chemin de Jouxkens (2 grues).
- Construction de trois villas contiguës au chemin du Martinet (1 grue).
- Construction de deux immeubles de logements à l'avenue des Paudex (2 grues).
- Construction de quatre immeubles à affectation mixte au chemin du Chêne (2 grues).
- Construction d'un bâtiment d'activités à la rue de Lausanne (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements et surfaces commerciales à la rue du Simplon (1 grue).
- Construction d'un bâtiment à affectation mixte à la rue de la Savonnerie (1 grue).
- Construction d'un bâtiment administratif à la rue de la Gare de triage (1 grue).
- Construction d'un bâtiment d'activités à la rue de la Gare de Triage.
- Construction d'un saut-de-mouton sur les voies CFF (1 grue).

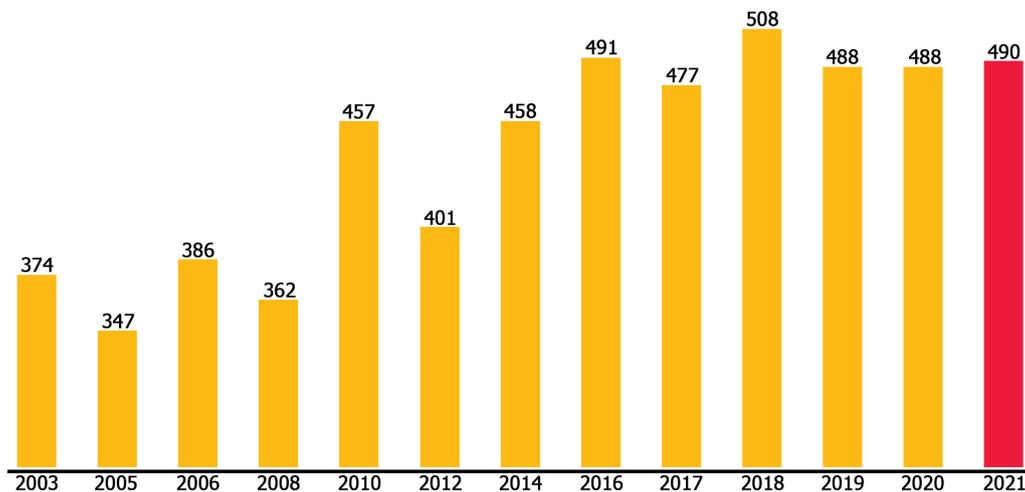
Construction de deux immeubles de logement à l'avenue des Paudex



Construction de quatre immeubles à affectation mixte au chemin du Chêne



TOTAL DES CHANTIERS VISITÉS (85 POUR RENENS)



Le rapport d'activité complet est consultable sur iic-ol.ch.

SIE SA ET TVT SERVICES SA

Pour cette législature, M. Jean-François Clément, Syndic, membre du Comité de direction, est président du Conseil d'administration de SIE SA; Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillères municipales, et M. Didier Divorne, Conseiller municipal, en sont membres.

MM. Clément et Divorne font partie du Conseil d'administration de TvT Services SA. La Municipalité a été représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 24 juin 2021 à Crissier.

FONDATION LES BAUMETTES

Les Communes de Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs, ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction.

La Ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation par Monsieur Didier Divorne, Conseiller municipal Bâtiments-Domains-Logement et par Madame Nathalie Jaccard, Conseillère municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires. Madame Karine Clerc, Conseillère municipale Enfance-Cohésion sociale représente la Ville de Renens au Comité de Direction.

HÉBERGEMENT

39'103 journées d'hébergement ont été facturées en 2021 contre 39'997 en 2019 ce qui représente une activité normale hors situation Covid-19. Le taux d'activité en 2021 a varié de 90.56 % à 99.65 %. La difficulté à remplir l'EMS a duré tout le 1^{er} semestre 2021. Le nombre de décès, 44, se situe plutôt dans une moyenne haute sans que nous puissions l'imputer directement au Covid-19.

La capacité d'accueil est de 111 résidents dont 2 lits de courts-séjours. Au 31.12.2021, 106 résidents étaient hébergés à l'EMS des Baumettes: 81 femmes avec un âge moyen de 87.7 ans et 25 hommes avec un âge moyen de 82.5 ans.

CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT)

Un des buts du centre d'accueil temporaire est de créer des liens avec les proches des bénéficiaires. Le soutien aux proches aidants permettant d'agir positivement sur le maintien à domicile.

L'activité durant l'année 2021 est revenue presque à la normale malgré les restrictions causées par l'épidémie du Covid 19, soit 3'170 journées d'accueil contre seulement 2'490 en 2020.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 86.4 ans pour les femmes et de 87.3 ans pour les hommes.

LOGEMENTS PROTÉGÉS

L'architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, les espaces communs, des appartements lumineux et confortables font que ces logements sont très appréciés. L'accompagnement sécuritaire et socioculturel apporté aux locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

Au 31 décembre, 22 femmes étaient accueillies aux logements protégés, leur moyenne d'âge était de 85.36 ans, les hommes étaient au nombre de 12 avec une moyenne d'âge de 74.25 ans. 1 locataire est décédé en 2021 et 2 sont entrés en long-séjour à la Fondation les Baumettes, 1 dans un autre EMS et 1 a déménagé en Valais.

LA GARDERIE

La capacité d'accueil est de 27 enfants: deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

L'activité durant l'année 2021 n'a pas souffert de l'épidémie. Par contre les repas dans la salle à manger de l'EMS et les interactions avec les résidents n'ont pas pu être repris.

CUISINE

Le nombre de repas pour être livrés à domicile a continué à augmenter en 2021, soit 79'441 contre 77'889 en 2020. Les années précédentes il se situait autour des 74'00 repas par an. Le nombre total de repas confectionnés par notre cuisine a ainsi été de 213'548 en 2021 contre 205'317 en 2020.

La cuisine de la Fondation les Baumettes propose une cuisine adaptée aux personnes âgées et respectueuse de la diététique, elle cherche surtout à apporter du plaisir. Les adaptations individuelles sont de plus en plus présentes, que ce soit pour des aversions, des allergies ou par simple préférence.

COLLABORATEURS

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2021: 153.71 (149.98 en 2020).

Le recours au personnel intérimaire a fortement augmenté en 2021 pour compenser les absences pour cause de maladie dues au Covid-19, les quarantaines et le personnel vulnérable mis en éviction. Le taux d'absentéisme global a été de plus de 8%.

PROJET EMS DE BUSSIGNY

La commission de projet pour la construction de l'EMS la Gravernayse à Bussigny s'est réunie régulièrement et a pu faire valider la phase d'avant-projet par l'Etat. L'ouverture est prévue pour fin 2024 début 2025. Pour rappel, il s'agit d'un EMS de 52 lits et de 7 places en CAT.

Le Café l'Aimant «Café Créateur de liens» qui jouxte la parcelle où sera construit l'EMS a ouvert ses portes mi-juin 2021.

AGRANDISSEMENT ET MODERNISATION DE L'EMS DE RENENS

Le projet institutionnel a été déposé auprès des services de l'Etat en fin d'année 2021. Dès qu'il sera validé, la phase du concours d'architecture pourra être lancée. Ce projet doit permettre de réduire au maximum le nombre de chambres individuelles et d'amener la capacité d'accueil à 133 lits de gériatrie.

CONCLUSIONS

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2021 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 mars 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire municipal :

Jean-François Clément

Michel Veyre